This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

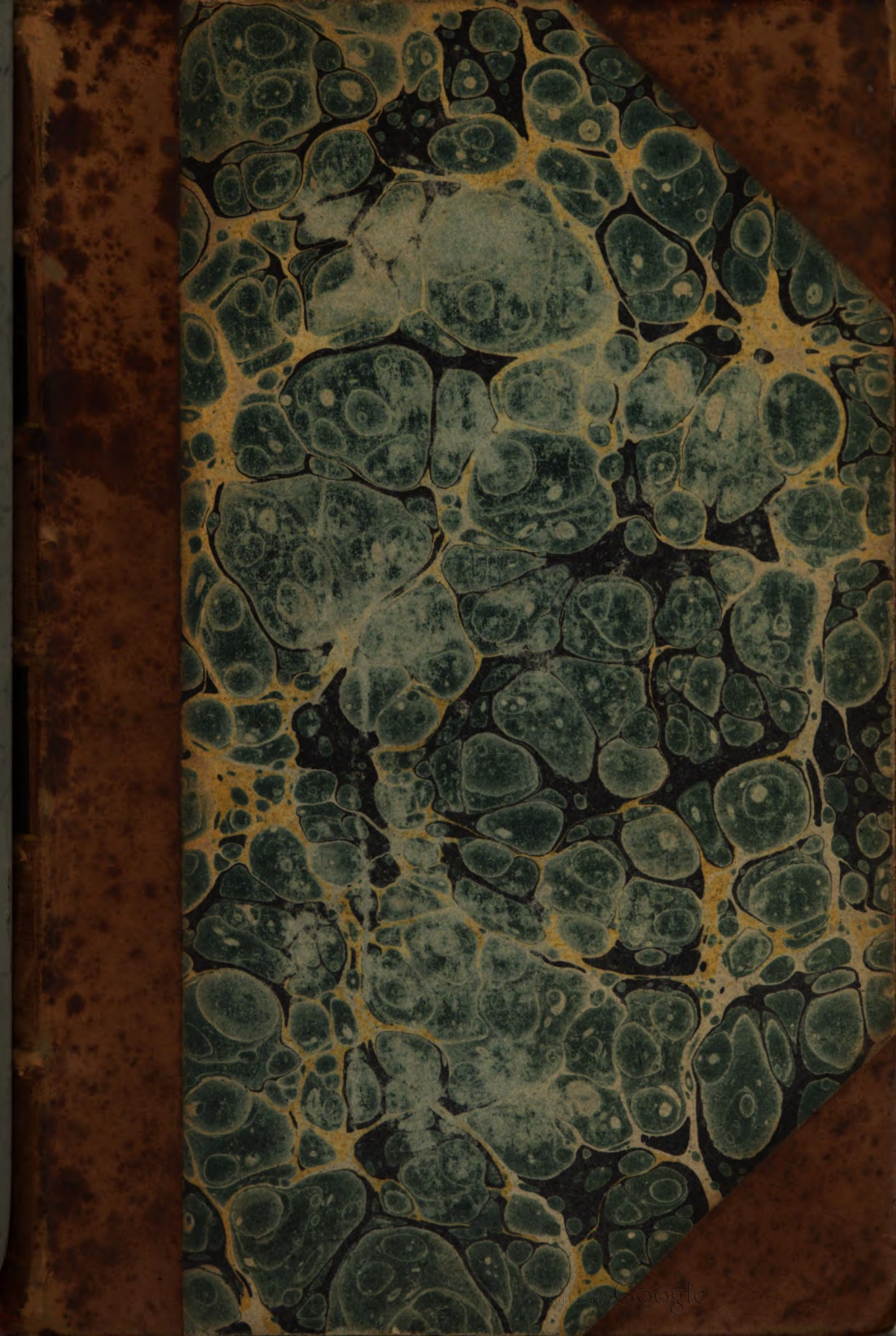
Digitized by Google

1109

Soc. 3974 - e. 135
1837-8

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DES
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE
DU 7 AOUT 1838,
OU
PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,
DEPUIS SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 26 AOUT 1836.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE.
1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

TENUE LE MARDI 7 AOUT 1838.

La Séance a été ouverte à deux heures, au milieu d'un concours nombreux d'auditeurs appartenant aux classes les plus éclairées de la société, et de dames qui s'étaient empressées d'embellir de leur présence cette solennité.

Dans la foule brillante qui se pressait de toutes parts dans le salon de l'Académie, on distinguait M. Dupin aîné, Président de la Chambre des Députés, et MM. Passy, Colin, Muteau, Saunac, députés, M. le Préfet et la plupart des chefs d'Administration.

Le Président, M. le docteur Antoine, a prononcé le discours d'ouverture.

Le Secrétaire, M. le docteur Pingeon, a présenté le Résumé des travaux de l'Académie depuis sa dernière séance publique.

M. le docteur Dompmartin a lu un Mémoire sur l'*Utilité de la Gymnastique.*

M. Stiévenart a lu une composition intitulée : *Saint Grégoire de Nazianze et Bossuet.*

Digitized by Google

M. NAULT a lu un morceau de littérature intitulé : *Coup-d'œil philosophique sur les phases de la littérature française au* XVIII^e^ *siècle.*

M. BRESSIER a lu une pièce de vers ayant pour titre : *Le Chien de l'Aveugle.*

Le Secrétaire, M. le docteur PINGEON, a repris la parole pour faire connaître le résultat des concours et les encouragemens décernés par l'Académie. Après la lecture du Rapport sur le concours de poésie, M. le Président a proclamé le nom du vainqueur, M. Aug. DEMESMAY, membre correspondant à Besançon, et, après l'exposition des motifs qui ont déterminé l'Académie à encourager l'enseignement populaire de la musique, le nom de M. le professeur TOURY, qui vient recevoir des mains de M. le Président la médaille qui lui est décernée.

Le temps n'a pas permis au Secrétaire de lire la Notice qu'il avait préparée sur M. le docteur MORLAND.

Il fait connaître les sujets de Prix proposés au concours de 1839, dont les conditions seront ultérieurement insérées dans le Programme qui sera publié sur cet objet.

Les élèves de M. TOURY exécutent ensuite le morceau de musique composé par leur Professeur pour cette solennité.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Le Président,
ANTOINE, D.-M.

Le Secrétaire,
PINGEON, D.-M., P.

Digitized by Google

SEANCE PUBLIQUE

DU 7 AOUT 1838,

OU

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE DIJON,

DEPUIS SA DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 26 AOUT 1836.

M. le Docteur ANTOINE, Président de l'Académie, ouvre la séance par le discours suivant :

MESSIEURS,

Aussitôt que l'ensemble de vos travaux académiques peut vous permettre de vous faire rendre compte de leurs résultats, vous vous empressez, d'après la loi que vous vous êtes imposée, d'en entendre l'exposition dans une séance publique et solennelle, toujours honorée de la présence d'un auditoire nombreux, composé des personnages les plus éminens et les plus éclairés d'une ville assez avantageusement connue pour nous dispenser de rappeler ici ses titres à la célébrité que depuis longtemps elle a conquise, dont elle jouit dans toute l'Europe savante et que sans doute elle s'efforcera de conserver.

Digitized by Google

Le faisceau des connaissances humaines, vous le savez, Messieurs, est tout entier dans vos attributions, et l'honorable mission qui vous est confiée a pour objet de le délier, d'en étudier les différentes parties et de les faire servir aux besoins, aux usages et même aux agrémens de l'homme vivant en société. Ce soin, vous le partagez avec d'autres compagnies savantes et littéraires aujourd'hui répandues en si grand nombre dans tout le monde civilisé. En mêlant ainsi l'utile à l'agréable, vous remplissez le but indiqué par le titre de votre association, lequel est de seconder, autant qu'il est en votre pouvoir, les efforts qui se font de toutes parts pour propager et mettre à profit les connaissances acquises, et faire en sorte, par des recherches suivies, d'arriver à de nouvelles découvertes.

Ces efforts, déjà couronnés de plus d'un succès, semblent nous en promettre d'autres qui ne seront pas pour nous d'une moindre importance, lorsque surtout plusieurs essais d'expériences en auront suffisamment constaté l'utilité. C'est ce que les Anciens avaient oublié ou négligé de faire au sujet de l'aimant, que sans aucun doute ils ont bien connu, mais dans lequel ils n'ont réellement vu que la propriété d'attirer le fer, soit qu'ils ne l'aient pas examiné avec assez de soin, soit peut-être aussi parce qu'ils n'avaient pas encore un grand usage des expériences, ou qu'ils n'eussent considéré cette propriété que comme un objet de simple curiosité. Cependant, avec un peu plus d'attention, a dit Fontenelle, ils auraient appris que ce singulier corps minéral se dirigeait de lui-même vers les pôles de la terre, et par là leur mettait, pour ainsi dire, entre les mains la découverte de la boussole; mais elle devait avoir lieu plus tard, et cette invention a produit l'inappréciable

Digitized by Google

instrument dont l'application à l'art nautique est devenue la source des plus importantes découvertes. C'est ainsi que celles d'un savant ignoré, d'abord inaperçues pendant qu'il vivait, finissent quelquefois par changer la face des sociétés. Qui aurait pu croire, par exemple, qu'une simple aiguille aimantée placée sur un pivot a pu conduire à la découverte d'un nouvel hémisphère, entièrement inconnu à l'ancien monde, qui n'en avait pas même encore soupçonné l'existence. C'est elle néanmoins, c'est cette étonnante boussole qui, centuplant l'audace des plus hardis navigateurs, les a précipités dans des courses aventureuses qui les ont conduits jusqu'aux régions les plus éloignées, et par suite au renversement de puissans empires, dont la ruine a été pour l'Europe une source presque inépuisable de richesses.

N'est-ce pas à la combinaison, peut-être fortuite, de quelques grains de soufre, de salpêtre et de charbon, essayée par un simple religieux franciscain, que l'Europe, profitant de cette petite expérience chimique, et à l'aide de ces terribles instrumens dont elle a bientôt amené l'invention, a su commander au reste du monde, dompter les deux Indes et imposer des tributs aux plus opulentes nations. Telle est en effet la puissance du génie de l'homme qu'il est parvenu, soit en sillonnant en dominateur la vaste étendue des mers, soit qu'il creusât, jusqu'aux entrailles, la terre qu'il habite, à se procurer les moyens de porter aux peuples les plus barbares les bienfaits de la science et de la civilisation. C'est surtout dans les colonies de l'Europe, couvrant aujourd'hui la presque totalité de l'Amérique, que l'on en peut observer les effets. Par là elles se sont rapidement élevées au faîte de la splendeur et de l'autorité dans tout cet hémisphère. Ainsi la science est devenue

Digitized by Google

pour elles une puissance, comme l'attestent les développemens de l'industrie, du commerce et des manufactures.

Que serait donc l'homme sur la terre où il a pris naissance, s'il fermait volontairement les yeux à la lumière du ciel, s'il refusait de contempler les trésors que la nature prodigue étale à ses regards? Quel usage fera-t-il de ces mains industrieuses dont il est pourvu, de ce cerveau pensant, de ce désir curieux de connaître, de ce besoin insatiable de bonheur qui le domine, en un mot, de tous ces moyens de perfectionnement qu'il se plaît à mettre en usage tous les jours de sa vie? Ne craignons pas de le dire, Messieurs; la science est pour l'homme civilisé un levier de puissance et de domination, à l'aide duquel il soumet à son empire tout ce qui existe sur la terre et presque la nature entière. Car ce n'est point par la seule force de son bras qu'il parvient à se rendre maître des plus grands, des plus terribles animaux, mais par cette vigueur de génie qui le porte à inventer des instrumens qui deviennent, dans ses mains, autant de moyens de les réduire et de s'en emparer; qui le mettent en état de voguer sur les ondes et de pénétrer dans les profondeurs du Globe pour lui arracher, en quelque sorte, les trésors qu'il y recèle an d'en faire jouir la société, dans le sein de laquelle il se hâte de les répandre.

L'importance des sciences mathématiques et physiques, depuis long-temps bien connue, disons mieux, leur nécessité démontrée et mise hors de doute par les étonnans résultats qu'elles présentent à notre admiration, force aujourd'hui plus que jamais l'hommage et la reconnaissance de ceux-là même qu'une insigne mauvaise foi ou un aveugle orgueil empêche encore d'en

Digitized by Google

avouer l'utilité. Car qui oserait, comme on l'a fait dans le siècle dernier, soutenir que la science ne peut enfanter que le vice, et que c'est dans l'ignorance que la vertu va se réfugier? Les Anciens, et parmi eux, les plus renommés par leur sagesse, ont pensé bien différemmen : Socrate surtout, au rapport de Platon, fournit, par son exemple, autant que par ses discours, la preuve que l'ignorance est la source de tout vice comme la science est l'origine de toute vertu.

Et cependant quelques détracteurs de la science n'en allèguent pas moins qu'elle est la vraie cause du manque de courage chez certains peuples de l'Asie qui passent pour être éclairés; mais ils ne veulent pas voir que c'est à la servitude où ces peuples sont réduits qu'il faut attribuer la mollesse qui leur est tant reprochée. Non, la science n'abâtardit pas le courage; la bravoure militaire de nos illustres guerriers, la plupart fort instruits, donne à une telle assertion le plus formel démenti. Elle peut bien, la science, si elle s'élève jusqu'aux plus hautes régions, et que de cette hauteur elle contemple le genre humain, ne trouver, sous le soleil, rien de grand, rien de durable; et ne suffit-il pas d'étendre nos regards sur l'espace immense des climats et des siècles pour nous en dévoiler les destinées et nous instruire par l'histoire du peu que nous sommes? Ramenés alors à notre véritable mesure, nous voyons clairement ce que sont l'homme et la vie sur la terre. Aussi avons-nous soin de prendre une marche plus ferme, plus assurée, en nous voyant délivrés de ces frayeurs de la mort qui éloignent des actions vertueuses; de même que chez les enfans on voit, à l'approche des flambeaux, se dissiper les terreurs qu'ils éprouvent au milieu des ombres de la nuit.

Digitized by Google

La science, au reste, continue ses progrès; elle les poursuit avec persévérance, les dirigeant constamment vers un but d'utilité; car aujourd'hui l'on s'accoutume à mesurer l'importance d'une découverte à ses résultats. Déjà de nouveaux essais d'éclairage, tentés tout récemment, semblent mettre hors de doute que la combustion de diverses substances, animée par un jet de gaz oxigène, ou tout simplement de gaz atmosphérique, est à la veille d'introduire dans l'éclairage des modifications aussi heureuses qu'elles sont étonnantes. Elles promettent en effet de répandre dans l'atmosphère des torrens de lumière qui auront pour effet de produire une sorte de jour comparable au plus beau clair de lune, et qui d'un seul point élevé seront lancés par des phares étincelans et étendront leur vive clarté sur un grand espace. Le télégraphe aérien semble n'être plus aujourd'hui qu'une voie routinière et incertaine, comparée au télégraphe électrique. On rècherche avec zèle des moyens de conservation pour les métaux utiles ou précieux; on veut, par exemple, rendre le fer inaccessible à la rouille, éloigner du cuivre le danger du vert-de gris, et soustraire l'or à l'action du chlore.

Et n'est-on pas déjà prêt à rendre la navigation des rivières, praticable même dans les plus basses eaux, en lui appliquant les grands effets des locomotives perfectionnées, de ces puissantes machines à vapeur qu'une heureuse réforme a rendues susceptibles de produire, dans un temps donné, trois fois plus de vapeur qu'elles ne pouvaient le faire dans le principe. Disposées ainsi, elles peuvent désormais faciliter le transport des objets de commerce sur les rivières avec une rapidité telle, qu'il a pu échapper à un homme d'esprit de dire d'elles, sans doute avec un peu d'exagération, qu'*elles*

Digitized by Google

dévorent l'espace et le temps en faisant disparaître comme d'un coup de baguette magique de l'un l'étendue, et de l'autre la durée. Ne manquons pas d'ajouter que ce transport sera fait avec sécurité et des avantages économiques au moins comparables à ceux que promettent les chemins de fer.

La même intelligence qui a surpris les secrets des cieux, en observant les phénomènes de tant d'univers invisibles, a découvert et perfectionné ces instrumens d'optique à l'aide desquels on peut connaître les formes, les mouvemens, les mœurs même de tant de myriades d'animalcules imperceptibles. Le microscope n'est plus à présent, dans les mains de l'observateur, simplement un jouet curieux, donnant à des atomes des formes gigantesques, mais un instrument dirigé vers les plus sérieuses connaissances, vers les moyens de constater la mort, et vers ceux de conserver la vie par l'analyse des substances nutritives, dont il est si important de bien connaître les qualités, surtout celles du lait, ce liquide précieux qui est l'unique aliment de la première enfance; les conditions qu'il doit offrir, et les altérations qu'il est susceptible d'éprouver, bien plus faciles à distinguer aujourd'hui, permettent de fixer le choix qu'on doit faire d'une substance dont l'usage alimentaire n'est pas borné seulement à la nourriture des enfans; il s'en fait encore parmi les adultes, dans les villes même, une prodigieuse consommation. Il était donc essentiel de chercher à découvrir son véritable caractère et par conséquent ses bonnes qualités. On y est heureusement parvenu au moyen d'un microscope grossissant trois cents fois les objets.

Voilà, Messieurs, le faible exposé des services que la science vient de rendre aux sociétés civilisées, et dont

Digitized by Google

l'utilité ne peut plus désormais être contestée. Si les belles-lettres ne se présentent point avec les mêmes avantages, elles n'en ont pas pour cela de moindres droits à la reconnaissance publique. Tout le monde sait qu'elles polissent les manières en adoucissant les mœurs, que leur étude est pleine d'attraits pour les jeunes gens, et qu'elles font la gloire des peuples qui ont une langue assez formée pour avoir une littérature. On croit même qu'en France, et dans le grand siècle de Louis XIV, elles ont contribué à la grandeur de la nation, peut-être autant que les nombreuses et brillantes victoires de ce prince. Elles charment d'ailleurs les loisirs des hommes graves, dont presque tous les momens sont employés au traitement des affaires sérieuses, et qui aiment à se délasser quelquefois avec les Muses. Elles dissipent l'ennui de l'éloignement et de la solitude, adoucissent l'amertume des regrets, et peuvent être utiles à la science et devenir pour elle un puissant auxiliaire, en ornant ses productions des agrémens d'un style élégant et pur, mais qu'il faut avoir surtout grand soin de préserver de ce faux alliage d'expressions étranges, inintelligibles, barbares, qui n'aboutissent qu'à obscurcir la pensée, en un mot, de ce néologisme effréné qui, depuis quelques années, s'est introduit ouvertement dans la littérature française, et qui déjà semble avoir rendu méconnaissable la belle langue des Pascal, des Racine, des Fénélon. C'est par ce prestige qu'elles ont pu sauver de l'oubli tel ouvrage scientifique qui aurait passé inaperçu du public, ou été lu seulement par quelques savans. Mais c'est surtout en faveur de la religion et des mœurs que les lettres doivent ouvrir le trésor de leur éloquence. On paraît aujourd'hui revenir aux sentimens religieux; et ce retour, qui est aussi celui de l'ordre, an-

Digitized by Google

nonce évidemment un besoin de l'époque. Il serait assurément bien digne des lettres d'y satisfaire en dotant le public de quelques bons ouvrages de morale religieuse.

Ainsi, Messieurs, au moyen du zèle et de l'émulation que vont manifester les gens de lettres pour contribuer, autant qu'il est en eux, au maintien de l'ordre et du calme dont nous jouissons; à la vue des grandes choses que la science a déjà exécutées, et dans l'attente de celles qui se préparent dans le silence et par de nombreux travaux, on ne peut se défendre de préjuger en faveur de la France la plus belle prospérité, et de lui présager le plus riant avenir.

Le discours de M. le Président étant terminé, M. le Docteur Pingeon, Secrétaire, dit :

Messieurs,

Depuis votre dernière Séance publique, les Sciences n'ont pas produit de ces travaux qui font époque, qui introduisent dans leur doctrine, de ces révolutions qui en changent la face. Toute l'intelligence humaine semble s'être concentrée vers ces connaissances déjà acquises, qui ont pour objet le bien-être matériel. Le *cosmopolitisme* est devenu en quelque sorte un besoin insatiable pour l'homme; et, pourvu qu'il multiplie ses relations commerciales, qu'il fende l'onde ou glisse sur la terre avec la rapidité des brises impétueuses, qu'il livre enfin sa vie à la *Vapeur*, voilà où il paraît circonscrire toute son existence. La navigation accélérée

Digitized by Google

par cet agent puissant, et la création de ces chemins de fer qui de toutes parts commencent à s'étendre sur nos vieilles contrées européennes, marqueront donc l'ère de nouvelles sociétés, viendront leur donner une autre face et ébranler plus ou moins, modifier ou remplacer les bases anciennes sur lesquelles elles avaient été édifiées. Où nous entraîneront ces rapides moyens de communication et de transmission? Quelle barrière fera désormais la sûreté des Etats? et la puissance du canon qui a mis fin à toutes ces invasions dont notre moyen âge a été de tous côtés sillonné, sera-t-elle désormais assez grande pour arrêter de nouveaux conquérans? Aimons à le penser, Messieurs; les nationalités de toutes parts commencent à s'effacer, et nous avons déjà atteint le temps, où nos populations mieux éclairées sur leurs véritables intérêts, sentent le besoin de se rapprocher, d'unir leurs vues, leurs pensées, et de ne plus chercher dans les horreurs de la guerre des élémens de puissance et de richesses. La Vapeur, semblable à une vie nouvelle jetée sur notre globe, tend donc à tout rapprocher et à tout unir. Avec elle, l'homme tel qu'une divinité ne connaît plus les difficultés matérielles; son génie lui commande, et elle obéit; il lui dit de remuer et de bouleverser la terre, et elle le fait; d'exécuter les travaux les plus gigantesques, et elle les accomplit. On dirait que plus heureux que notre premier père lorsqu'il porta ses mains téméraires sur l'arbre de vie, l'homme de nos jours ait impunément dérobé à la création une partie de ses secrets, et qu'avec l'Electricité et la Vapeur, ces ames matérielles, ces nouveaux Méphistophélès qui font pour lui tant de merveilles, sans qu'en retour il fasse pacte de damnation éternelle avec elles, il doive désormais régner en

Digitized by Google

maître absolu; si ne se ressentant de leur origine elles ne versaient également pour lui en puissances aveugles, les biens et les maux. Car, nous le disons avec crainte, mais avec conviction : en détruisant toutes les barrières, en rapprochant toutes les régions, en les mettant en communauté d'heur et malheur, et en allant dans chaque coin et recoin du globe y découvrir de nouvelles sources de plaisirs et de richesses, soyez assurés qu'elles iront aussi y puiser de ces germes empoisonnés qui le déciment si cruellement et dont l'horrible choléra a été pour nous un si cruel début.

Au milieu de ce complet et entier développement de la vie matérielle, de ces merveilles qui centuplent les facultés de l'homme et lui font franchir avec une telle rapidité des espaces incommensurables, de ces merveilles qui brisent et anéantissent pour lui toutes les difficultés, qui mettent pour ainsi dire tout à l'ordre de son intelligence, qui créent pour lui mille objets d'utilité et de jouissance, et qui naguères le feront converser d'une extrémité de la terre à l'autre, que sont devenus le prêtre, le philosophe, le moraliste et le poëte, le poëte à la voix divine qui avait reçu la haute mission de chanter Dieu et les grandes actions humaines? Hélas! leur voix n'est plus entendue au milieu du mouvement actuel; leurs accens sont étouffés par le bruit des marteaux et du feu, rugissant comme un furieux dans les puissantes prisons de l'industriel. Tous ces hommes passent près d'eux avec la rapidité de l'éclair; ils courent après les richesses; ils fuient et déjà sont bien loin, lorsque la parole de vie qui devait les arrêter s'est échappée de leurs bouches sublimes. L'ame est en quelque sorte exilée au milieu de ce mouvement général; ils n'ont pas le temps de l'entendre; ils sont trop pres-

Digitized by Google

sés. Aussi ne lit-on plus de vers aujourd'hui ni de ces compositions fortes, puissantes, qui nourrissent, élèvent l'esprit de l'homme ; et toute la littérature s'est-elle résumée au drame vulgaire et le plus souvent ignoble, ou au roman frivole et léger plus susceptible d'amuser un moment que d'instruire. Les hautes pensées de l'intelligence, celles qui donnent à l'homme toute sa dignité et toute sa valeur comme être raisonnable, sont, nous sommes forcés de le reconnaître, trop abandonnées actuellement. Les belles actions, sans doute, sont loin d'être blâmées ; elles sont même admirées, et nous sommes déjà loin de ces temps où l'ignorant faisait parade de son scepticisme ; mais elles trouvent peu d'imitateurs ; elles ont cessé d'être la marque, le degré de la considération publique ; la science, la moralité, l'existence intellectuelle la plus noblement développée, le cèdent à l'opulence, et plus que jamais le vers célèbre de Boileau,

La vertu sans argent est un meuble inutile,

devient une vérité dans notre siècle.

A la vue de cette espèce d'abandon des intérêts moraux et intellectuels, que notre association, Messieurs, réponde dignement à l'un des besoins les plus sérieux de la Société actuelle ; qu'elle fasse tous ses efforts pour relever l'homme moral dans ce siècle où il succombe sous la lutte la plus effrénée et la plus désordonnée des intérêts matériels ; qu'elle essaie de le retirer de cet immense débordement du monde physique sur le monde moral ; qu'elle soit du nombre de ces ouvriers qui l'arrêtent sur la pente du gouffre, de l'abîme, pour lui montrer le ciel. Votre mission, Messieurs, est presque un sacerdoce en ce moment. Ne dit-on pas tous les jours

Digitized by Google

que le sentiment religieux s'éteint dans les ames, que les convictions s'usent et s'en vont, que l'ordre social manque de support et de ciment, que la main de Dieu s'est retirée du monde. Eh bien! ne laissons pas s'éteindre la dernière étincelle de ce feu qui fait vivre nos ames, qui les enlève à ces influences énervantes qui étouffent tous les sentimens que Dieu y a mis, et nous rendent pesante, monotone, insupportable, l'existence; ranimons-la; soufflons sur elle de toutes nos forces, et faisons-la briller d'un éclat qui fasse pâlir tous ces contentemens, toutes ces voluptés matérielles, et nous montre l'existence véritablement digne de l'homme, celle qui met le sceau et le complément à sa destination réelle, qui fait taire les passions et asseoit la Société sur les bases seules compatibles avec l'ordre et le bonheur individuel.

Toutefois, en parlant ainsi, qu'on ne veuille pas croire que nous soyons hostiles à l'industrie, car notre pensée serait bien mal interprétée. Personne plus que nous n'admire ses merveilles; personne plus que nous ne désire et n'appelle plus vivement l'apogée de tous ses développemens, parce qu'elle est une source inépuisable de richesses et de puissance pour la patrie; mais nous la voudrions pure et morale; nous voudrions qu'un ordre de pensées plus élevées, plus nobles, et surtout plus désintéressées, s'infusât dans ses nombreuses populations et les dirigeât; nous voudrions, en un mot, qu'elles ne vissent pas exclusivement et uniquement pour but de leurs pénibles travaux et pour objet de leurs pensées, l'argent, la richesse, parce que le bien-être moral n'est pas moins nécessaire au bonheur et à la tranquillité des Etats que le bien-être matériel, et parce

Digitized by Google

qu'il vivifie l'ame et l'enlève aux influences énervantes de l'égoïsme qui naît trop souvent de ce dernier.

Vos travaux, Messieurs, ont continué de s'exercer sur les diverses connaissances qui font le sujet spécial de vos études. Dans le compte sommaire que nous devons vous rendre des diverses compositions qui ont été lues dans vos séances particulières, notre tâche sera légère, parce que le plus grand nombre d'entre elles ont été insérées textuellement dans vos Mémoires. Toutefois, pour donner plus d'ensemble à cette esquisse qui doit résumer tout ce que vous avez fait depuis votre dernière Séance publique dans la voie des sciences, des arts et des lettres, pour compléter ce tableau historique de vos travaux, nous indiquerons sommairement le caractère et le but des diverses pièces qui ont été insérées dans vos Mémoires, et nous vous présenterons l'analyse rapide de celles qui n'ont pu y trouver place.

Digitized by Google

CLASSE DES SCIENCES.

A cette division appartiennent celles de vos compositions qui se rattachent à la Géologie, à la Médecine, à l'Orthopédie, et à l'Histoire naturelle.

GÉOLOGIE.

La Géologie, cette science si haute et d'origine presque toute moderne, a, dans votre sein, plusieurs représentans qui travaillent activement à son histoire pour la Côte-d'Or. En attendant que leurs travaux, si impatiemment attendus, soient mis au jour, vous enregistrez avec soin dans vos Mémoires tous les faits qui se rapportent à cette étude locale d'un si haut et si puissant intérêt.

NOTE SUR L'EXISTENCE DE LA SILICE DANS LES ROCHES CALCAIRES DE QUELQUES MONTAGNES DE L'AUXOIS.

La silice que le forage du puits artésien a signalée sous le sol de Dijon à 96 mètres 60 centimètres, et qu'on rencontre à la surface du sol à Chatenoix près Bèze, à Marsannay-le-Bois, à Renève, sur les bords de l'étang Mauvais à Villebichot, dans le bois de Couchey, où plusieurs châtaigniers, la bruyère commune, la fougère femelle croissent spontanément, vient d'être signalée par M. le docteur Morelot, dans les roches calcaires de

Digitized by Google

quelques montagnes de l'Auxois où elle forme à 12 mètres du sommet de la roche, sur un point culminant au-dessus du village de Gissey-le-Vieil, canton de Vitteaux, une zône de 53 centimètres disposée, non en bandes uniformes, mais en festons plus ou moins réguliers, enchâssés entre deux couches d'argile calcaire feuilletée, dont la plus inférieure recouvre un autre banc offrant la même épaisseur et les mêmes dispositions. L'interruption des fouilles n'a pas permis de s'assurer jusqu'à quelle profondeur cesse cette disposition remarquable.

Notre collègue a observé qu'il existait une inclinaison imperceptible dans ces zônes composées de rognons et de gâteaux siliceux, qui court de haut en bas et de l'O. à l'E., sous un angle assez peu saillant, mais cependant facile à reconnaître, puisque sur le côteau d'Eguilly, le gisement du silex est à peu près au quart supérieur de la montagne, et à Gissey distant de 3 à 4 kilomètres, tout-à-fait au sommet. Les couches siliceuses, dit M. Morelot, se perdent dans la nôtre, car elle est isolée; mais elles se représentent avec la même disposition dans celle de Baume-les-Pouilly, presque au niveau des maisons de ce village. Un prolongement identique s'enfonce dans la montagne de Créancey, puis s'interrompt dans le vallon qui la sépare de celle de Châteauneuf et de Bouhey, se retrouve dans celle-ci, et s'étend jusqu'au vallon de l'Ouche du côté de Labussière, où se représente le silex entre ce village et Gissey-sur-Ouche, à quelques mètres seulement de profondeur. Il n'y a pas de doute, dit-il, que la même disposition ne se continue sous les montagnes de Gissey-sur-Ouche, sous le Mont-Afrique, sous le vallon de l'Ouche près de Plombières, et que ce ne soit

Digitized by Google

cette même couche qu'on a trouvée sous Dijon. Pour le démontrer, M. Morelot cherche à calculer l'angle d'inclinaison de cette couche de silice. D'après ce calcul, la carrière de Gissey est à 252 mètres au-dessus de Dijon, et sa distance de cette ville de 44,000 mètres, à quoi il faut ajouter 96 mètres, profondeur du gisement du silex au-dessous de Dijon, ce qui donne un dividende de 3,430,000 millimètres dont le quotient est 79 millimètres d'inclinaison par mètre, angle peu saillant, et même difficile à bien juger dans une carrière. Du reste, notre collègue pense que le point de départ de ce silex n'est pas dans la montagne de Gissey; qu'il doit remonter vers les plus hautes montagnes du Morvan, et qu'on pourrait en trouver la trace en se dirigeant vers le couchant d'été, du moins jusqu'aux lieux où commence le terrain oolytique.

Telles sont les remarques faites par M. le docteur Morelot sur ces gisemens de silex, et les inductions qu'il essaie d'en tirer. Il a cherché, comme vous le voyez, à déduire des diverses profondeurs auxquelles il les a constatés dans ces localités, l'existence d'un banc de silice qui courrait de l'O. à l'E., en suivant une faible inclinaison dont il cherche à déterminer l'angle sous lequel elle s'éloigne de l'horizon de Gissey-le-Vieil et s'enfonce sous les alluvions de l'est. Ici notre collègue a été entraîné par ces observations mêmes à supposer un fait qui paraît en sortir naturellement, mais que la géologie du département de la Côte-d'Or ne confirme pas, parce que sa partie E., composée presque en totalité d'alluvions anciennes ayant une grande puissance, et recouvrant les parties supérieures de la formation oolytique, diffère entièrement des couches les plus inférieures de cette même formation, observées

Digitized by Google

par notre collègue. Il est plus naturel de supposer que, par suite des soulèvemens et des nombreuses failles, dont la partie O. offre partout des traces qui ont effectué des solutions de continuité, fréquentes, multipliées, et donné des inclinaisons différentes à tous les étages de la formation jurassique de la Côte-d'Or, les dépôts siliceux dont il est question ont éprouvé les mêmes dérangemens que les roches dans lesquelles ils reposent, et que le gisement de cette silice est de beaucoup plus inférieur pour la partie E. du Département à celle trouvée dans les alluvions de la plaine, et surtout dans le forage du puits artésien de Dijon que notre collègue suppose faire suite, d'après le degré d'inclinaison déterminé par lui aux dépôts siliceux qu'il a étudiés, puisque l'observation démontre que ces alluvions recouvrent d'une couche plus épaisse la formation oolytique même, dans un des bancs de laquelle il les a étudiés. D'ailleurs, M. Morelot n'ayant pas indiqué exactement le banc de l'étage de la formation jurassique dans lequel se trouve la silice qu'il signale, et celle-ci se retrouvant dans la plupart des étages qui la composent, vous concevez que pour que son observation fût rigoureuse, il eût fallu démontrer qu'il y avait identité d'étage au point où il l'a constatée et à celui où il suppose qu'elle existe sous Dijon. Du reste, les observations de notre collègue portant sur des faits réels et bien vérifiés par lui, vous n'avez pas hésité à les consigner ici comme d'utiles renseignemens pour la géologie de la Côte-d'Or.

MÉDECINE.

La Médecine, cette science si vaste et si importante par le but qu'elle se propose, ne travaille pas seulement

Digitized by Google

à conjurer les dangers qui menacent la santé individuelle; mais de ses observations faites au lit des malades, elle tire encore des inductions utiles aux populations, elle formule des lois hygiéniques et prophylactiques nécessaires à leur bien-être matériel et à leur accroissement, et sort des hôpitaux pour venir s'asseoir parmi les législateurs, parmi les dépositaires de l'autorité publique, afin d'éclairer leurs lois, leurs réglemens, et de leur signaler tout ce qui peut compromettre la santé publique. Sous ce rapport, les communications suivantes vous ont paru offrir quelqu'intérêt.

SUR L'IMPORTANCE D'UN LOGEMENT SALUBRE.

Votre correspondant, M. le docteur Voillot, médecin à Beaune, vous a fait hommage d'une *Première lettre sur un logement salubre*. C'est une amplification hygiéno-philosophique, écrite avec esprit, et adressée à un homme du monde. Trois conditions, selon notre collègue, sont absolument nécessaires pour retenir dame santé au logis, ce sont : un logement salubre, une fortune honnête, et un peu de philosophie. Après une description très-pittoresque de cette capricieuse qui, tantôt petite-maîtresse au teint de lys et de roses, veut être servie à petits soins, et tantôt robuste amazone, se plaît à courir les champs et à défier Phœbus et Borée, « ce n'est pas, dit-il, sous les lambris dorés qu'on la rencontre le plus souvent, ce n'est point non plus sous le chaume, quoi qu'en disent nos faiseurs de pastorales dont aucun, que je sache, ne vécut sous le chaume; son séjour de prédilection est la maison du modeste rentier dont les douces habitudes, l'ordre, la propreté et la sobriété, sont tout-à-fait de son goût; c'est là qu'elle

Digitized by Google

trône et se prélasse entourée de ses nombreux ennemis dont elle voit, sans pâlir, défiler la terrible cohorte. » M. Voillot jette un coup d'œil philosophique sur chacune des conditions nécessaires pour la retenir, dit un mot du régime alimentaire qui lui est le plus agréable, parle de l'habitude et de ses charmes, et promet, dans sa lettre suivante que vous attendez, d'indiquer les conditions et les qualités d'un logement salubre. Cette épître, nous le répétons, est écrite avec facilité, esprit, et décèle dans son auteur une érudition choisie et de bon aloi dont il fait partout l'usage le plus judicieux.

ALTERNATIVE DU NOMBRE DES MALADES DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔPITAL DE DIJON.

Dans cette communication, M. le docteur Vallot n'a eu qu'un seul but, celui d'enregistrer dans vos annales un fait dont il ignore et ne peut indiquer la cause. Depuis 1806, dit-il, époque où j'ai été chargé du service des salles civiles de l'hôpital général de cette ville, j'ai toujours été frappé d'une singularité offerte dans le mouvement de la grande salle, que j'ai signalée à l'Administration dans plusieurs rapports, celle de l'alternative du nombre des malades de la salle des hommes, et de celui des malades de la salle des femmes. J'ai constamment remarqué que quand le nombre des malades était considérable dans la salle des hommes, il était moindre dans la salle des femmes, et réciproquement. D'où vient cette alternative? je l'ignore complètement.

Notre collègue eût peut-être hésité encore à vous entretenir de cette particularité, si certains renseignemens qui paraissent avoir avec elle quelques rapports, dit-il, ne fussent parvenus à sa connaissance. Ainsi,

Digitized by Google

M. le docteur Raisin termine une note sur les fièvres intermittentes et les érysipèles observés dans la maison centrale de Beaulieu, à Caen, en 1829, par l'énoncé d'une circonstance dont il ne peut aussi se rendre compte. « La maladie, dit-il, a commencé par le quartier des hommes, et y a duré deux mois ; pendant ce temps, les femmes en étaient exemptes ; lorsqu'elle s'est manifestée dans leur quartier, celui des hommes n'a plus fourni un seul malade (1). Moerenhout (2) dit aussi : « à Rourouton et Rimatara, deux îles de l'Océanie, l'arrivée des Européens a causé une dépopulation effrayante, telle que de 1000 à 1200 habitans qu'avait chacune d'elles, il leur en restait à peine 200 en 1835. La maladie ayant frappé l'un des deux sexes plutôt que l'autre dans les deux îles, il ne se trouve presque plus que des hommes à Rourouton, tandis qu'à Rimatara, il n'y a guère que des femmes qui aient échappé au fléau. » Le même voyageur fait observer que la variole portée par les Européens en Amérique et dans les îles de la Polynésie, a dépeuplé ces pays, et que la maladie siphilitique, importée par les mêmes voyageurs à Otahiti, y a produit les plus grands ravages ; il termine en rappelant que l'arrivée des Européens dans tous ces pays lointains y a amené la destruction des indigènes, témoin le petit nombre restant de ceux de l'Amérique. Quoique l'analogie ne soit peut-être pas assez intime entre ces faits et celui signalé par notre collègue, pour qu'ils puissent augmenter sa valeur, il n'en reste pas moins intéressant et digne de fixer l'attention des médecins. Tel est

(1) Act. Caden., 1835, p. 22.

(2) Voyages aux Iles du Grand-Océan, 1837, tom. 1, p. 152, 153 ; tom. 2, p. 344, 355, 405.

Digitized by Google

aussi le motif qui vous l'a fait accueillir et insérer dans cette analyse de vos travaux, avec le désir d'en voir la prompte solution.

SUR QUELQUES PARTICULARITÉS OFFERTES PAR CERTAINS HÔPITAUX.

M. Despines fils, votre correspondant à Aix en Savoie, vous a entretenus, lors de son passage en notre ville, de quelques particularités relatives aux hôpitaux qu'il a visités.

A Saint-Nicolas de Metz, il a acquis la certitude, auprès de M. Maréchal, médecin de cet hospice, que le bouillon fait avec la gélatine avait fourni une nourriture salubre aux vieillards qui l'habitent, et que la mortalité, depuis cinq ou six ans qu'on en fait usage, avait diminué d'un dixième. On ajoute cinq cents litres de cette gélatine pour dix kilogrammes de viande, dont on fait mille rations qui servent aux distributions journalières.

Relativement aux hôpitaux d'aliénés cités comme modèles, notre collègue a remarqué à Dôle qu'une tour centrale permettait la surveillance de quatre cours d'aliénés fréquentées chacune par une classe spéciale de fous, moyen de surveillance facile et simple qui manque dans les autres hôpitaux-modèles d'aliénés. Il a observé aussi dans ces cours des galeries où se tiennent les fous pendant les chaleurs et autres intempéries atmosphériques, et des ombrages qui les en préservent, ce qui n'existe pas à Maréville. On a la précaution, dans cet hospice, d'établir des lits de camp où les aliénés sont forcés de se placer la tête très-élevée, contrairement à la coutume qu'ils ont de se coucher la tête en

Digitized by Google

bas. M. Despines a appris de M. le docteur Machard, qui dirige cet établissement, que les femmes avaient une plus grande influence sur les fous, et les calmaient plus promptement que les hommes. Aussi, pour s'en rendre maître, a-t-il fait pratiquer dans leurs loges deux portes opposées, de sorte que pendant qu'elles occupent à l'une d'elles l'aliéné, deux personnes entrent par l'autre, et s'en emparent aisément.

SUR LA FIÈVRE TYPHOÏDE INFLAMMATOIRE QUI A RÉGNÉ A FRANCHEVILLE DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1836.

L'étude des épidémies est, de l'aveu de tous les praticiens, d'une extrême importance pour la science et les populations; elles présentent souvent des différences frappantes sous le rapport du traitement, malgré l'analogie très-grande de leurs symptômes si propres à induire le praticien dans des voies thérapeutiques qui ne sont ni les plus sûres ni les meilleures. Votre Secrétaire a donc cru faire une chose utile en insérant dans vos Mémoires les notes qu'il a recueillies sur une épidémie remarquable de fièvre typhoïde inflammatoire qui a sévi dans la commune de Francheville pendant la dernière moitié de l'année 1836, espérant que ces notes, tout incomplètes qu'elles sont, pourraient fournir d'utiles renseignemens à l'étude de l'être morbide, aux formes si variables, désigné, selon sa plus ou moins grande intensité, sous les noms de *typhus, de fièvre typhoïde,* qui chaque année reparaît dans nos campagnes durant les saisons chaudes et après les grands travaux, pour décimer la population laborieuse qui s'y est le plus activement livrée, et y régner sous une forme épidémique plus ou moins active et dévastatrice.

Digitized by Google

ORTHOPÉDIE.

Quoiqu'appartenant essentiellement à la Médecine, l'Orthopédie, par l'importance qu'elle s'est acquise dans ces derniers temps, et par celle des communications qui vous ont été faites par notre collègue M. le docteur Dompmartin, Directeur de la maison orthopédique de Dijon, mérite la place séparée que nous lui avons assignée dans ce précis analytique de vos travaux.

DE L'UTILITÉ DE LA GYMNASTIQUE.

Après avoir démontré, par un luxe de citations, que tous les médecins de l'antiquité ont accordé une grande valeur à la Gymnastique, et l'ont préconisée comme un puissant moyen de développer, de perfectionner et de fortifier le physique de l'homme, parlé du délaissement où fut en France cette importante partie de la médecine, quoique tous les bons médecins de ce pays à aucune époque n'en aient négligé les services; et de son réveil, depuis 1816, surtout dans ses applications à l'orthopédie, M. le docteur Dompmartin, qui a lu cette composition dans votre séance publique, parle d'abord des exercices qu'il étudie respectivement dans leurs effets sur l'organisme, selon qu'ils agissent d'une manière générale ou locale, qu'ils sont actifs, passifs ou mixtes, et passe de cette étude préliminaire à leur application à certaines anomalies de l'organisme, qui tendent à détruire l'équilibre de la vie, c'est-à-dire des notions physiologiques aux indications pratiques. Il fait ressortir la faiblesse maladive et l'imperfection du dévelop-

Digitized by Google

pement physique des enfans, dans les villes, comparées à la plénitude des mêmes développemens chez les enfans robustes des campagnes; s'élève contre les mauvaises directions imprimées dans les villes à l'éducation physique; énumère les dangers des corsets généralement employés, et tonne contre ces vêtemens dangereux qui, malgré les efforts de Rousseau et de Buffon, et en dépit de leurs éloquentes et persuasives observations, subsistent et subsisteront toujours, parce que toujours le désir de plaire l'emportera sur la prudence et la raison; veut de l'air, de la lumière, de la liberté, pour ces êtres frêles que nous devons entourer de tous nos soins et d'une bonne hygiène. Bannissez, dit-il, ces funestes habitudes; et loin d'élever vos enfans dans l'ombre, de les forcer à conserver des positions vicieuses, développez au contraire ces petits êtres qui ne demandent qu'à vivre et à se fortifier; que des jeux propres à leur âge et en plein air viennent conjointement former leur éducation; le temps que vous croyez perdu sera bientôt récupéré par les avantages qu'ils en retireront.

M. Dompmartin étudie ensuite les effets des exercices, et surtout des exercices actifs, dans les premiers âges de la vie; ils régularisent les développemens, donnent plus de résistance et d'énergie aux tissus organiques, et sont les meilleurs préservatifs des déviations osseuses et des anomalies introduites dans les fonctions organiques. Il constate ensuite leurs effets sur les tempéramens, indique les modifications que réclament chacune de ces manières d'être organiques, comme aussi les sexes, dans leur application; puis termine par une note sur l'influence des saisons relativement au traitement orthopédique, où il démontre que l'automne,

Digitized by Google

l'hiver et le printemps sont, de toutes les saisons, les plus convenables pour son emploi, quoique l'été soit généralement regardé comme celle qui est le plus propice à ses bons effets.

NOUVEAU CORSET ROTATEUR.

A l'occasion d'un article intitulé : *de la Torsion qui accompagne constamment les déviations latérales du Rachis*, inséré par M. le docteur Vallin dans le Journal de la section de médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, M. le docteur Dompmartin vous a entretenus du nouveau corset rotateur qu'il a imaginé, et qui fonctionne avec un véritable succès dans son établissement. Il réclame la priorité de ses idées sur celles de son confrère de la Loire-Inférieure, qui lui est acquise par leur insertion dans vos Mémoires de 1836, et, avant de passer à sa description, cherche à établir la similitude d'idées qui existe entre M. Vallin et lui, fait ressortir les points sur lesquels elles en diffèrent, et vous expose ensuite comment, pénétré de l'importance d'agir sur la colonne vertébrale elle-même, il s'était d'abord adressé au système musculaire pour obtenir cet effet au moyen de tractions faites en sens opposé à la déviation, d'extensions latérales différentes de celles jusqu'alors employées, et comment, à l'idée de faire *pivoter* le rachis sur lui-même, il imagina une tige brisée qui peut tourner sur son axe, et de manière à ce que chacune des brisures qui la composent puisse agir isolément, décrire un arc de cercle respectif plus ou moins étendu. Vous saisissez de suite, Messieurs, le mécanisme et l'action de cette tige adaptée à des lits et à des fauteuils orthopédiques; ils permettent

Digitized by Google

de diriger les trois portions principales du rachis en sens contraire, et de redresser ainsi celles qui sont déviées, en les ramenant par une rotation spéciale à leur disposition normale. Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description de ces appareils, qu'il a élucidée par l'addition de nombreuses planches; il nous suffisait, dans ce résumé de vos travaux, de vous exposer les vues qui ont dirigé notre collègue dans l'invention de ces machines ingénieuses.

HISTOIRE NATURELLE.

L'immensité des objets étudiés par cette belle science et la multitude des observateurs, la difficulté d'en coordonner l'ensemble dans un système unique, et d'y rattacher les études isolées des naturalistes, les lacunes même qui existent encore dans certaines de ses divisions, par suite de l'inattention donnée à beaucoup de productions, font ressembler l'histoire naturelle à un vaste champ dans lequel la nature semble mettre à défi l'ardeur des naturalistes, et dont les parties inégalement explorées, et semblables à une mine inépuisable, fournissent toujours quelqu'objet nouveau à celui qui veut les explorer attentivement, quelque solution de continuité qui empêche le possesseur de ce domaine d'en faire un tout d'un aspect régulier et surtout bien coordonné dans son ensemble. La synonymie et le rapprochement des opinions successivement émises sur la même production, constituent un travail aride, pénible, que le naturaliste, à larges vues, à imagination puissante et créatrice, dédaigne comme indigne de son attention, mais que le savant, véritable ami de

Digitized by Google

la science, entreprend dans le désir d'en déblayer et d'en aplanir les issues. Tel est surtout le caractère des efforts incessans de M. le docteur Vallot, pour élucider et dégager de ces entraves, une science qu'il cultive avec une ardeur et une constance qui donnent le secret du nombre vraiment prodigieux des travaux qu'il a entrepris sur elle. De semblables productions, destinées à relever des erreurs, à corroborer une opinion, et à la faire prévaloir, se composent de citations et de textes qui se refusent souvent à toute espèce d'analyse. Toutefois, nous allons essayer de vous en faire connaître la substance le plus succinctement que possible. Nous partagerons les communications que vous a faites notre collègue en quatre sections principales :

1° Travaux botaniques.
2° Travaux entomologiques.
3° Travaux ichtyologiques.
4° Travaux critiques.

§ I. TRAVAUX BOTANIQUES.

Les travaux botaniques de M. Vallot ont pour objet des recherches sur la Pélorie, sur l'action rongeante de quelques végétaux et sur le Bolet destructeur.

** SUR LA PÉLORIE.

A l'occasion d'un pied d'*Antirrhinum spurium* pélorié, trouvé par M. Bonier, votre correspondant, au mois d'octobre 1837, dans les environs de Bellenot, M. Vallot vous a communiqué les recherches qu'il a faites au sujet de cette monstruosité végétale; et du rapprochement de toutes les observations qu'il cite à ce sujet, il conclut que la régularité offerte par quelques fleurs irrégulières

Digitized by Google

n'est pas le résultat d'une fécondation adultérine, mais d'une augmentation de sève qui agit en sens contraire à celui où, en se doublant, les fleurs perdent leurs éperons, comme on le voit dans la violette, la capucine, l'ancolie étoilée, etc.

SUR L'ACTION RONGEANTE DE QUELQUES VÉGÉTAUX.

Parmi les végétaux doués des propriétés de creuser la pierre, M. Vallot comprend le *Lichen immersus*, Web., ou *Patellaire enfoncée*, Decand., dont les scutelles s'enfoncent un peu dans la pierre, et, par leur chute, laissent à la surface de petits trous semblables à des piqûres de grosses épingles ; la *Verrucaria immersa*, Pers., qui exhale une odeur de chlore très prononcée, et qu'il a vu creuser la surface des Pholadomyes lyrées sur lesquelles il l'a trouvée. Notre collègue cite M. Hickes qui a vu les branches de plusieurs plantes lichenoïdes éroder la surface des carreaux de vitres avec laquelle elles avaient été long-temps en contact [1], et rappelle à ce sujet que les pholades et plusieurs bivalves vivent dans l'intérieur des pierres, s'y développent, et y prennent quelquefois un accroissement considérable, en s'y creusant des loges au moyen du limon noir qui baigne ces mollusques lithophages, et qui, selon Fleuriau de Bellevue, également commun aux vers qui s'abritent ainsi dans les pierres, paraît être sécrété par ces animaux exclusivement à cet usage. Cette même couleur noire se fait remarquer sur les parois des loges pratiquées dans le bois par les four-

[1] The Lond. med. Gaz., et Gaz. médic. de Paris, 1837, p. 455.

Digitized by Google

mis mendisières, *Formica-herculeana*, — *æthiops*, — *fuliginosa* ; tient-elle à l'action d'une sécrétion analogue ? M. Vallot appelle l'attention des naturalistes sur ce point intéressant de la science.

SUR LE BOLET DESTRUCTEUR.

Les végétaux eux-mêmes, comme les animaux, portent dans leur sein ou à leur surface des êtres parasites qui vivent à leurs dépens, et auxquels le soin de leur destruction a été en quelque sorte commis par la nature. Parmi eux, notre collègue cite le *Byssus aluta*, Decand., qui avait envahi toute la surface inférieure des planches de l'estrade sur laquelle reposaient les lits des malades dans la grande salle de l'hôpital de Dijon, et surtout le *Bolet destructeur*, l'une des plus désastreuses cryptogames produites par la nature. Après une très-longue énumération de la synonymie de ce végétal, dont les noms ont varié d'après ses divers états et ses divers âges, et dont M. Turpin a donné une admirable figure dans les Mémoires de l'Institut pour 1834, M. Vallot fait ressortir à ce sujet combien il est nécessaire d'étudier un végétal dans tous ses développemens, et combien cette synonymie aurait été abrégée et simplifiée si on se fût rappelé, ainsi que Reynier le disait il y a plus d'un demi-siècle, que la première formation des champignons se reconnaissait à une espèce de tissu qui commence à couvrir les parties qui entrent en décomposition, qui augmente peu à peu, et finit par s'alonger et prendre la forme de champignons, et que le blanc de champignon, ainsi que l'avait observé Palissot de Beauvais, était producteur lui-même de plantes cryptogames. Du reste, notre collègue, pour donner une idée des ra-

Digitized by Google

vages du bolet destructeur, rappelle l'observation de M. Desmazières qui, en lui donnant le nom de *Merulius destruens*, rapporte comment, s'étant développé au rez-de-chaussée sur le plancher du salon du presbytère de la paroisse Saint-André, à Lille, ses longs filamens byssoïdes gagnèrent successivement les lambris, la toile et le papier de tenture, pénétrèrent jusqu'aux marches de l'escalier, dans toutes les pièces, et envahirent si complètement la maison en y répandant une odeur si pénétrante et si délétère, qu'ils contraignirent les habitans à l'abandonner, et que, rien ne pouvant y porter remède et arrêter ses progrès, l'autorité municipale fut forcée d'en ordonner la démolition en 1833 [1].

§ II. TRAVAUX ENTOMOLOGIQUES.

Les recherches entomologiques de M. Vallot ont toutes été imprimées dans vos Mémoires de 1837-1838, parce qu'elles ont pour objet l'étude d'insectes nuisibles à l'OEnologie et à l'Agriculture de notre Département.

NÉGRIL.

En vous parlant du Négril, insecte funeste aux luzernes, et surtout à celles qui croissent dans les parties méridionales de la France, notre collègue a eu surtout pour but d'élucider ce que les naturalistes avaient dit sur cet animal, de faire ressortir les erreurs commises dans sa spécification, que M. Bosquet, de Toulouse, a déterminée d'une manière plus heureuse que ses devanciers, en le reconnaissant pour le *Colaspis atra*, qui, à l'état d'insecte parfait, cause peu de mal à la plante

[1] Mém. de la Société roy. des Sc. de Lille; 1835, p. 203.

Digitized by Google

fourragère, tandis qu'à celui de larve, il est un de ses ennemis les plus redoutables. Vous avez regretté que M. le docteur Vallot n'ait pas indiqué dans cet article le moyen de destruction proposé par M. Bosquet; il eût donné aux yeux de l'agriculture un plus grand degré d'utilité à cette communication.

EUMOLPE PRÉCIEUX.

La confusion qui règne encore sur cet insecte dans les ouvrages d'Entomologie, dont l'Encyclopédie méthodique en a fait trois sous les noms de *Chrysomela violacea*, de *Chrysomela cærulea*, de *Cryptocephalus cyaneus*, a engagé notre collègue à réunir dans cette note tout ce qui a été dit sur cet insecte dont la beauté l'a fait regarder comme étranger et venant de l'Inde, quoiqu'il soit en réalité européen. Il pense que, des deux *chrysomela asclepiada*, décrits par Pallas, et qui ne diffèrent uniquement que sous le rapport de la taille, la petite espèce, ou le *C. asclepiada minor*, est certainement l'eumolpe précieux de la treille, assez commun en juin et juillet sur le dompte-venin, et dont la larve est encore inconnue.

SUR L'ALBÈRE, OU OXYSTOME DE POMONE.

Ce fléau des vergers des environs de Dijon, dont on a tant à se plaindre depuis une huitaine d'années, pendant les mois de juin, juillet et août, se nourrit du suc des pommes et des prunes vertes, en les piquant de sa trompe aussitôt qu'elles sont nouées, et en les couvrant d'une multitude de taches au centre desquelles se trouve une ouverture pareille à celle faite par une forte épingle. Cet insecte, de la famille des rhinchophores, dont cer-

Digitized by Google

taines espèces sont appelées *urbec*, *urbere*, *bec brûlant*, dans le *Théâtre d'Agriculture* de 1804, d'où le nom d'albère sous lequel il est connu de nos jardiniers, *ne coupe pas* le pédoncule des pommes, ainsi qu'on l'affirme dans le *Nouveau Cours complet d'Agriculture*, publié en 1821 ; sa larve est tout-à-fait inconnue, et ce n'est point elle qui rend les pommes verreuses, ainsi qu'on pourrait le croire, mais bien la larve de la *phalœna tinea, pomonella*, Lin., si bien représentée par Rœsel. M. Vallot vous a entretenus de quelques études faites dans l'intention de déterminer cette larve, mais qui sont encore trop imparfaites pour atteindre ce but; il avait bien obtenu deux larves blanches semblables à celles des curculionides; mais elles périrent avant de subir leur transformation en chrysalides, et il ne peut encore dire quel est le genre de nourriture dont elles font usage, ni indiquer le lieu où elles se tiennent pour se développer et pour hiverner; mais un couple mâle et femelle d'oxystome ayant été trouvé sous une écorce attachée à la partie méridionale d'un abricotier, en mars 1839, M. Vallot en induit naturellement que quelques-uns de ces insectes à l'état parfait passent l'hiver, et probablement dans un état d'engourdissement analogue à celui de beaucoup d'autres insectes qui traversent et survivent à cette saison rigoureuse.

SUR LE SCARABÆUS PHOSPHOREUS.

M. Vallot ne vous a parlé du *Scarabœus phosphoreus* que pour relever l'assertion de M. Th. Lacordaire, qui dit dans son *Introduction à l'Entomologie*, que cet insecte, mentionné dans le Journal de physique de Rozier, n'a été revu par personne; il le retrouve dans une des-

Digitized by Google

cription incomplète et verbeuse du pharmacien Luce de Grasse, qui, comparée à celle dont il est parlé dans les *Act. parisin.*, 1750, prouve évidemment que l'insecte qui fait le sujet de cette description n'était autre que la mouche luisante, *lucciola* des Italiens, qui se trouve effectivement dans les parties méridionales de la France. Et à ce sujet, notre collègue fait ressortir combien on s'expose aux erreurs, quand on ne s'en rapporte qu'aux noms, parce que le sens différent attaché à chacun d'eux par les observateurs qui les ont mis en usage, est une source de dissidences fâcheuses. Il cite à l'appui l'abbé Préaux, qui parle d'une espèce de Tétraptère qu'il appelle mouche baliste, parce qu'elle lance ses œufs avec la même force que s'ils l'étaient avec une sarbacane, et qui peut être simplement un coléoptère, un brachine dont il a pris l'explosion pour un accouchement.

CÉCIDOMYE DE L'ÉPINE BLANCHE.

On voit souvent dans le mois de juin, au sommet de l'épine blanche, des amas de feuilles arrêtées dans leur développement, et dont les deux surfaces offrent des points glanduleux, dont plusieurs sont supportés par un pédicule plus ou moins long. Cette singulière disposition est produite par la présence de larves apodes, à tête variable, logées dans cette espèce de fausse gale, qui filent des coques soyeuses et blanches dans lesquelles elles se transforment en chrysalides, d'où sortent les cécydomies. Ces larves produisent des altérations bien variées sur les végétaux.

COCHENILLE DU LIERRE.

Les cochenilles sont des insectes dont les espèces mul-

Digitized by Google

tipliées causent un tort considérable aux plantes sur lesquelles elles vivent. M. Vallot vous a démontré que le lierre avait la sienne comme beaucoup d'autres; non-seulement il vous l'a décrite, mais il a indiqué aussi ses ravages sur le végétal dont elle se nourrit; il a signalé le lierre qui tapisse le rempart de la porte d'Ouche à Tivoli, comme étant abondamment pourvu, dans le cours de l'été, de cet insecte, dont aucun naturaliste n'a parlé, du moins à sa connaissance; car Réaumur et ses successeurs n'ont indiqué sur le lierre que deux diptères vivipares, le *Conops trifasciatus* et la *Musca hederacea*.

TEIGNE HUMÉRALE.

Notre collègue vous a signalé et décrit la larve de la jolie teigne noire et jaune dont il est fait mention dans vos Mémoires de 1836, et qu'il ne connaissait pas alors; il l'a découverte dans le tronc carié de l'arbre de Judée, où sa présence est indiquée par une grande quantité de grains, résultat de ses déjections unies par un fil de soie.

VER DE LA VIGNE.

Dans cette notice, M. Vallot vous a fait l'historique du ver de la vigne, dont les ravages connus depuis un temps immémorial, ont été mentionnés par tous les naturalistes, et dont la spécification bien caractéristique appartient à Bonnet. Ses deux générations par an en ont fait d'abord établir deux espèces : *la Teigne de la grappe* et *la Teigne de la vigne*, que l'on a reconnues plus tard, en les mieux étudiant, pour le même animal. Nous ne suivrons pas notre collègue dans les détails entomologiques qu'il donne sur cet insecte, ni dans l'étude des ravages

Digitized by Google

qu'il cause aux vignobles qu'il parcourt. Il le distingue avec soin de la *Pyrale*, insecte non moins redoutable qui s'adresse surtout aux feuilles de la vigne, et du *Tigre* ou *Eumolpus vitis*, insecte de l'ordre des coléoptères, dont la larve ronge, au printemps, les jeunes pousses de la vigne, et plus tard coupe le pédicule de la grappe, et fait remarquer qu'il est bien plus facile de connaître les insectes que de les détruire. Et en effet, l'échenillage de cette larve, à mesure qu'elle paraît, indiqué dans les registres de notre Compagnie, dès 1769, pratique minutieuse qui fut renouvelée infructueusement à Gevrey, en 1837, parce que le mal est en quelque sorte irremédiable du moment où il est connu, et parce qu'en enlevant le ver de la grappe, on produit souvent plus de dégâts qu'il n'en cause lui-même; le poudrement des vignes en fleurs avec la poussière ramassée sur les grands chemins, proposé par Deschamp père, de Lyon; l'enlèvement des vers avec le raisin, ainsi qu'on l'a pratiqué à Maxilly-sur-Saône, en 1836, ont paru tout-à-fait impuissans aux OEnophiles, et la cause de cette inefficacité se trouve, dans les toits soyeux que cet insecte se file et où il trouve un abri assuré, dans la rapidité avec laquelle il se laisse tomber à terre quand il est atteint par quelque substance hostile, et dans les retraites qu'il se ménage sous les écorces du cep. Sous ce point de vue, M. Vallot le rapproche des hannetons, des sauterelles, et de la larve connue vulgairement en Bourgogne sous le nom de *Mazar* (mangeur), qui, de même, soit à l'état d'insecte parfait, soit à l'état imparfait, désolent nos vergers et nos jardins, et y causent de grands ravages, quoi qu'on ait fait pour s'en préserver, et qui tous ont reçu du vulgaire un nom pittoresque, caractéristique, qui indique leur

Digitized by Google

voracité ou les pertes qu'ils nous font essuyer. C'est ainsi que le ver à soie a été surnommé *Magnand, Magnon, Magnan* dans le midi, pour indiquer sa voracité; que certains coléoptères du genre scarabæus ont reçu l'épithète de *ver turc*, de l'effroi qui saisit l'Europe chrétienne à la nouvelle de la prise de Constantinople par les Ottomans; que la *fly* américaine reçut celle de *Hessian*, de l'horreur inspirée par les troupes de Hesse et de Brunswich, pendant la guerre de la révolution, etc., etc. Du reste, le but que s'est proposé M. Vallot dans cette communication, c'est de rectifier une multitude d'assertions, de fournir les moyens de reconnaître avec facilité certains ennemis de la vigne, et d'éviter les équivoques qui résultent de la mauvaise application des noms.

INSECTES SORTIS DU CORPS.

A l'occasion d'un article du docteur suisse Trismann de Reinach, inséré dans la Gazette médicale de Paris [1], M. Vallot relève d'abord les inconcevables fautes typographiques qui le rendent inintelligible; puis, abordant le fond, il cherche à prouver, par beaucoup de citations, que la plupart des auteurs qui ont ainsi parlé d'insectes rendus par des malades, dépourvus pour la plupart de la connaissance des premiers élémens d'entomologie, ont été, ou la dupe de mystifications, ou ont donné des explications erronées sur la présence de ces animaux, soit dans le corps, soit dans les déjections. Sans partager la responsabilité de cette opinion peut-être trop exclusive, si on apprécie la valeur et l'autorité de certains noms qui ont servi

[1] Année 1838, pag. 24 et 25.

Digitized by Google

en quelque sorte de passeport à l'entrée de ces faits dans le domaine de la science, nous nous demanderons, pour le cas actuel, si c'est sérieusement que l'auteur fait ces questions aux physiologistes; si les larves de ces insectes introduites dans l'estomac sont arrivées, par la circulation, dans la vessie, ou bien si ces insectes sont le résultat d'une création spontanée, ainsi que l'admet M. de Pommer? M. Vallot fait très-bien observer, qu'en supposant même que ces larves puissent vivre, leur taille ne leur permettrait jamais de s'insinuer dans les vaisseaux capillaires, et d'arriver, par la circulation, jusque dans la vessie, ainsi que des faits bien constatés le prouvent pour celle du *Strongle-géant,* qui quelquefois a été rendue, peu après son animation, par les urines. Du reste, M. Vallot, en terminant, s'étonne et déplore que les rédacteurs de journaux scientifiques admettent de tels récits dans leurs colonnes, sans en signaler en même temps le ridicule, et propagent ainsi des erreurs qui, à ses yeux, se perpétuent au détriment de la science et d'une saine et rigoureuse observation.

FAUSSES GALLES DES FLEURS DE POMMIERS ET DE POIRIERS.

Il est, à l'époque de la floraison des pommiers et des poiriers, des fleurs qui ne s'épanouissent pas, dont les pétales restent unis, présentent une couleur rousse, et forment alors le clou de girofle. M. le docteur Vallot a reconnu que cet arrêt de développement était dû au ravage de la larve de *Charançon brun à écusson blanc*, Geoff., ou *Curculio pomorum* de Linnée, désigné sous le nom d'*Erirhinus scirrhosus*, Schoen., dans la collection entomologique de Dijon. Cette larve, en rongeant les étamines et le pistil, s'oppose à toute fécondation de l'o-

Digitized by Google

vaire, et subit toutes ses transformations dans la fleur ; aussi notre collègue donne-t-il aux jardiniers le conseil d'enlever toutes celles qui sont ainsi atteintes, pour se mettre à l'abri des ravages ultérieurs de cet insecte.

§ III. TRAVAUX ICHTYOLOGIQUES.

Les communications ichtyologiques de M. le docteur Vallot se rattachent à l'Alose, au Brochet, au Réné de la Moselle, et à son Ichtyologie de la Côte-d'Or, publiée dans les Mémoires de 1836, dont elles sont, en quelque sorte, le supplément. Il les a toutes réunies dans une composition intitulée : *Détermination de plusieurs Poissons mentionnés par Aristote.*

La synonymie, souvent si confuse, si incertaine et si mobile dans ses applications, a été un des grands obstacles à l'étude de l'ichtyologie et aux progrès de cette partie de l'histoire naturelle, parce que le même nom a été successivement employé à indiquer des poissons différens ; aussi, M. le docteur Vallot croit-il rendre un service important à cette science, en publiant le résultat de ses recherches pour éclairer cette ténébreuse synonymie, et surmonter un si grand obstacle.

Imitant Cuvier et marchant sur les traces de ce grand naturaliste qui a retrouvé dans les écrits d'Aristote l'indication de plusieurs animaux que les commentateurs n'y avaient pas reconnus, notre collègue a eu la satisfaction d'y découvrir aussi des textes relatifs à des poissons que l'on ignorait avoir été signalés par le philosophe de Stagyre. C'est ainsi que dans le *Chalcis de mer,* il croit avoir retrouvé un *Pogonate,* et dans le *Sanglier d'eau douce,* le *Misgurn.* A l'occasion du chalcis d'eau douce, dont les branchies, dit Aristote, sont chargées

Digitized by Google

de poux, M. Vallot avoue que la tâche est plus difficile et le renseignement trop vague pour sa spécification, puisque beaucoup de poissons et d'animaux aquatiques sont tourmentés par des animaux parasites dont plusieurs se tiennent sur les branchies. Et à ce sujet il vous a parlé et décrit la sangsue de l'écrevisse, signalée, pour la première fois, par Gesner, sous le nom vulgaire de *Nestel*, et que, depuis 1794, M. Demerméty retrouve chaque année au mois de mai sous le corselet des écrevisses de la Bèze.

M. Vallot croit que l'expression de Gobio, employée par Aristote pour désigner divers poissons, doit principalement s'appliquer à l'*Alose*, et appuie cette opinion du rapprochement de divers passages du naturaliste grec, qui semblent ne devoir se rattacher qu'à ce poisson, et qu'aucun ichtyologiste n'avait encore fait. Ce nom de gobius, dérivé de κυφός, a dérouté, dit-il, tous les commentateurs, et conséquemment tous les auteurs qui ont travaillé d'après eux. Et en effet, le nom de *gobius*, radical du mot français *goujon*, a été donné à plusieurs poissons remarquables par la grosseur de leur tête. Au sujet du *Gobio albus Euripi*, notre collègue avoue que cette seule indication ne permet pas de décider si Aristote a voulu désigner le goujon ou le chabot; il n'y a que les naturalistes des bords de l'Euripe qui peuvent faire cesser cette incertitude. Est-ce au goujon que doit être rapportée cette phrase prétentieuse du Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle : aux environs de Remiremont, la Moselle laisse voir au fond de ses belles eaux le réné à la chair délicate, dont la robe pourpre est semée de points gris et de taches d'or?

Sous le nom de *Barin*, Aristote a désigné le carpeau,

Digitized by Google

dit notre collègue, monstruosité qui a reçu beaucoup de noms, de *Carpe brehaigne,* de *Carin,* de *Balagre,* etc. Nous ne suivrons pas M. Vallot dans la digression à laquelle il se livre à l'occasion de cette anomalie qui suppose l'atrophie de la laite et des œufs, et non l'absence de ces organes; sur l'hermaphrodisme, la Lucina *sine concubitu* de Jean Hill, le Parlement, et les variétés offertes par la génération dans les insectes, les poissons, les combats d'insectes et d'oiseaux. M. Vallot parle ensuite de la cécité des poissons déjà connue d'Aristote, des entozoaires qui les tourmentent et qu'il connaissait aussi; des poissons bossus, du capiton κεφαλος, *Cephalus capito,* mot dont il se sert pour désigner des poissons de mer et d'eau douce, remarquables par leur tête plus grosse et plus large qu'aucune autre espèce du même genre. Relativement à ces derniers, notre collègue pense que sous ce nom le naturaliste grec a désigné la *Dobule* ou *Chevanne,* et sous celui de *Dasquille,* le poisson connu en Bourgogne sous le nom de *Villena* ou *Vilna* à cause du peu d'estime dont il jouit. M. Vallot parle ensuite de la *viviparité* des anguilles, cite à ce sujet l'article curieux qu'a publié M. de Joannis, exprime le désir que les observations dont il parle soient vérifiées dans notre Département, en indique les moyens, parle des erreurs où Aristote était relativement à ces poissons, et de l'influence que ce tribut, payé par l'illustre naturaliste aux préjugés du siècle, a eue sur leur étude; parle à ce sujet des crabes, du scharnut ou poisson noir, sorte d'anguille qui peuple les lacs d'Antioche, de Tabaré (Tibériade); de l'esturgeon qui portait à Bordeaux le nom de *Créal,* et de la disposition anatomique curieuse qu'il présente; du saumon; de l'église des poissons à Constantinople, qui renferme une

Digitized by Google

fontaine souterraine où vivent des poissons, dont il serait fort curieux de connaître l'espèce. A ce sujet il cite l'opinion de Guillaume Bouchet, qui prétend que l'eau des puits et citernes est meilleure quand on y jette des petits poissons qui, par leur pasture et leur mouvement, lui donnent une plus grande légèreté et ressemblance à l'eau courante; parle à ce sujet des dobules, *Cyprinus dobula*, jetées dans un des puits de l'hôpital général de Dijon, dont une y vit depuis plus de trente ans, et l'autre seulement depuis huit mois; des anguilles et autres poissons trouvés dans des puits; de la phosphorescence des poissons d'eau douce qui la présentent quelquefois, mais moins facilement que ceux de mer; de la matière nacrée des poissons, que notre collègue a vue sur la mâchoire pharyngienne du *Cyprinus rufus*, sur les os de la tête de l'*Alose*, et attribuée par lui à une sécrétion particulière dont l'organe n'est pas encore bien connu; et termine par une nomenclature ichtyologique destinée à donner quelques éclaircissemens sur certains poissons d'eau douce, à étudier leur synonymie, et à compléter son Ichtyologie française.

Telle est la rapide analyse du travail de notre collègue. Comme vous le voyez, il renferme une foule de recherches, et s'occupe d'une quantité d'objets que nous regrettons d'y voir entassés pêle-mêle, et sans qu'entre eux existe la moindre corrélation; car, à propos du chalcis d'eau douce, notre collègue se livre à une longue digression sur la sangsue de l'écrevisse, qui aurait pu trouver une meilleure place, et dont les intéressans détails sont comme enfouis dans ce travail; et, à l'occasion du carpeau, il se livre à une autre digression où la *Lucina sine concubitu*, le Parlement, les

Digitized by Google

singularités de la génération des insectes, des coquillages et des poissons, se trouvent côte à côte, et sans aucune transition, avec les combats de cailles, de coqs et de grillons; de chèvres, de scorpions et de tarentules; des détails sur la piqûre et la description du *damotera* ou *galeode-aranéoïde;* la cécité des poissons le conduit à leur bosse et à la viviparité des anguilles, sur laquelle les intéressans détails donnés par M. de Joannis, déjà publiés dans d'autres recueils, se retrouvent tout au long; puis à d'autres objets bibliographiques et d'érudition tout aussi incoordonnés. Ceci vous a fait regretter que M. Vallot, qui n'avait lu à votre Commission de révision que des fragmens de son travail, n'ait pas jugé convenable de le lui soumettre en entier; il aurait sans doute gagné, pour l'ordre et la lucidité, à cet examen; et nous, dans cette rapide analyse, nous n'eussions pas été contraint, dans l'intérêt de l'Académie, de relever ces incohérences qui, du reste, sans nuire au fond, ne permettent pas aux laborieuses recherches de notre collègue de se présenter sous un jour où elles puissent être convenablement appréciées.

§ IV. TRAVAUX CRITIQUES.

Les regards critiques de M. le docteur Vallot, dans cette partie des communications qu'il vous a faites, se sont arrêtés sur les plantes et autres objets mentionnés par J. du Choul, dans son ouvrage *De varia quercus Historia;* sur l'édition, publiée par la Société de Géographie, des ouvrages du vénitien Marco Polo, et sur l'origine des dragons fabuleux.

Digitized by Google

DE VARIA QUERCUS HISTORIA, par J. DUCHOUL.

L'impulsion donnée par l'imprimerie aux connaissances humaines dans le XVI^e^ siècle, en rendant plus accessible l'énorme compilation de Pline, sorte d'inventaire où se trouvent insérées toutes les connaissances des Anciens sur l'histoire naturelle, plus ou moins entremêlées de récits merveilleux, fit naître aussi le désir de vérifier les faits avancés par le crédule historien; et, parmi les ouvrages publiés à cette époque, qui contiennent les primeurs de ce besoin nouveau, se trouve celui intitulé : *De varia quercus historia. Accessit Pilati montis descriptio, author. Jo. du Choul*, 1555, *in*-8°, plutôt littéraire que scientifique, où l'auteur parle d'objets qu'il a vus, et en termes tels, que son témoignage est souvent invoqué par les botanistes sans le confirmer. Frappé de cette circonstance, notre collègue a eu l'idée de le parcourir, de s'occuper de ces objets méconnus jusqu'à ce jour, et ce sont les résultats de cette étude qu'il vous a communiqués. Dans l'impossibilité où nous sommes de suivre notre collègue dans cette discussion hérissée de textes et de citations qui se refusent à toute espèce d'analyse, nous nous bornerons à en résumer sommairement les résultats. Ainsi :

Page 22. Le *Selago* de du Choul n'est, selon M. Vallot, que le *Lycopodium selago*.

Page 50. Le *Turro*, insecte qui vit dans le chêne, que le cerf-volant, *Lucanus cervus*, Linn., comparé à un bœuf ou à un cerf, selon que l'attention s'est plus ou moins exclusivement portée sur ses longues mandibules cornées, gratifiées des plus merveilleuses propriétés médicales.

Digitized by Google

Page 61. Le *Hullos*, arbre porte-gland, que le *Quercus crenata*, Lam., ou le *Quercus faginea*, Lam.

Page 62. Le nom de *Gallonas*, donné par les habitans de Chio aux cupules du *Quercus ægilops*, a du rapport avec celui de *galle*, et indique une substance dont les propriétés sont les mêmes. Il est d'ailleurs, ajoute M. Vallot, la source de celui de *velani*, *velanède*, dont on se sert pour désigner les cupules du *Quercus ægilops*, employées dans les teintures comme la noix de galle.

Page 65. L'*Oxia scissima*, dont le fruit renfermé dans un calice mou, est aussi doux et aussi savoureux que la châtaigne, n'est autre que le hêtre, *Fagus sylvatica*, qui a une capsule coriace hérissée de pointes molles, qui s'ouvre en quatre valves d'où s'échappe la faine.

Page 66. L'*Aria sauvage* est le *Quercus ilex*.

Pages 65, 68. Le *Genus castaneæ incognitum* ne paraît être à notre collègue autre chose que le ricin, et il suffit de comparer la description et la figure grossière que du Choul en donne à la page 68, pour se convaincre de cette assertion, dit notre collègue.

Page 69. Sous le nom de *Glans smilacis pilatinæ*, de *pilatinæ ilicis glans*, de *glans quercus perpetuo virentis*, du Choul donne la figure de plusieurs glands de variétés du *Quercus ilex*, signalées dans l'Encyclopédie méthodique.

Page 70. Le *Glans fagi* est le fruit du hêtre ; le *Glans suberis*, le gland du liège ; le *Glans hemeridis*, le gland doux provenant du *Quercus ballota*, Desf. ; le *Glans Indiæ*, le fruit du *Cerbera ahouai*, Lin. Du Choul a fait figurer ces deux derniers fruits sur des échantillons qu'il conservait comme des curiosités.

Digitized by Google

Du reste, Volney [1] affirme que dans le Kourdestan on recueille un gland doux, long de deux à trois pouces, dont on fait une espèce de pain.

Page 71. Le *Trely*, vulgairement *Treilly arbor*, est le *Cratægus torminalis*, Lin.

Sp. *Cacaliæ*, c'est le *Cacalia petasites*. Lam.

Deserta, vulgairement, *herbam desertam sunt qui muscum terrestrem esse velint.* La grossièreté de la figure fournirait peu de facilité pour reconnaître l'*herba deserta*, si la description donnée à la page 87 ne mettait sur la voie. La Tourette, dans son Voyage au mont Pilat, p. 175, était incertain si du Choul, par cette dénomination, entendait parler du *cacalia* ou d'une autre plante; mais ce dernier distingue positivement la *cacalia* de l'herba *deserta* qui, dit-il, n'a point de nom latin. Ses petites feuilles imitent, dit-il encore, celles du pin, par leur disposition sur la tige; cette plante est étalée sur la terre; si on l'arrache, dit-on, elle éloigne le tonnerre; les paysans croient qu'elle rend stériles les animaux sur lesquels on la place. Du reste, ce végétal, qui n'est autre que le *Lycopodium selago*, Lin., et qui a reçu le nom vulgaire d'herbe *du désert*, parce qu'il croît dans les forêts et autres lieux incultes, d'*herbe de Sainte-Barbe*, de *barbar*, qui signifie désert, n'est pas mentionné par La Tourette qui n'indique sur le mont Pilat que le *Lycopodium clavatum*, qui est du même genre.

A l'occasion de cette plante, M. Vallot pense que beaucoup de préjugés, encore en vigueur dans nos campagnes, ne sont que des restes, des vestiges d'opi-

[1] Voy. en Syrie et en Egypte, tom. 1, pag. 362, an VII.

Digitized by Google

nions jadis émises par les Druides qui appelaient *selago* le lycopode, et lui attribuaient des propriétés d'autant plus merveilleuses que l'inflammabilité de la poussière contenue dans ses urnes pouvant être comparée à celle de la matière de la foudre, ils supposaient entr'elles des rapports par suite desquels la première devait avoir la vertu de détourner la seconde. Notre collègue regarde également comme un reste des opinions druidiques, le préjugé des paysans normands dont on trouve des vestiges parmi nos populations, qui croient qu'il existe une fleur appelée l'herbe maudite, qui fait tourner dans un même cercle l'audacieux qui l'a foulée, de sorte qu'il s'imagine continuer son chemin sans qu'en réalité il fasse un pas au-delà du lieu où l'herbe magique l'a enchaîné [1]. Du reste, le nom botanique de cette herbe maudite est aujourd'hui inconnu. Nous ne suivrons pas avec M. Vallot les traces de ce préjugé dans les ouvrages de De Lamare, d'Ambroise Paré, de Bodin, publiés à une époque où l'on croyait encore au pouvoir de la magie, et des maléfices et sortilèges, ni dans l'appréciation qu'il fait de la conduite des Druides qui, dit-il, très-instruits sur les phénomènes naturels dont ils connaissaient bien les causes, répandaient dans la foule un grand nombre de préjugés dont ils se servaient avec avantage pour conduire leurs peuplades peu éclairées. Ils y nourrissaient la propension à croire aux choses merveilleuses; et, dans la crainte d'affaiblir l'ascendant qu'ils s'étaient acquis sur elles, ils se gardaient bien d'écrire rien de leur science, mais la communiquaient verbalement, et la transmettaient sous le sceau du secret; et c'était ainsi qu'ils les tenaient dans leur

[1] Revue britann., 1837, tom. X, p. 299.

Digitized by Google

dépendance, et leur traçaient des règles de conduite qui devenaient sacrées pour elles.

Les plantes, dit notre collègue en terminant, ont toujours joué un rôle dans les relations des hommes, et les Orientaux s'en sont servis comme d'aimables interprètes pour exprimer leurs pensées, leurs sentimens. Les peuples policés de l'Europe ont conservé des traces de cet usage né de l'agrément qu'offrent les fleurs. C'est ainsi, par exemple, que les Allemands appellent *Vergessen nicht mich, ne m'oubliez pas*, la plante que les Français désignent sous le nom de *plus je vous vois, plus je vous aime*; *myosotis perennis*, Dec.; que la branche d'airelle en fleur, *vaccinium myrtillus*, Lin., est pour les Bretons *la plante du long souvenir*; et c'est peut-être à ce langage des fleurs qu'est due l'attention qu'a eue du Choul de la représenter sous le titre d'*Aurelle* à la page 71 de son voyage.

SUR L'ÉDITION NOUVELLE DES OUVRAGES DE MARCO POLO, ET LE BERZI OU BERCI, BIRCUS.[1]

Les voyages de Marco Polo ont été pendant longtemps regardés comme peu dignes de confiance; mais, depuis les découvertes modernes, ils ont acquis une importance telle, que la Société de Géographie de Paris, en publiant une édition nouvelle du voyageur vénitien, a réparé, en quelque sorte, l'injustice du titre de *Messer Millione* sous lequel on l'avait désigné.

M. Vallot borne ses observations sur cette édition au végétal désigné par Marco Polo, sous le nom de *Berzi, Berci*, en latin *Bircus*, que les éditeurs regardent

[1] Revue de Paris, 1837, tom. 41, p. 62.

Digitized by Google

comme le bois de Brésil. Mais, comme le fait observer notre collègue, cette opinion ne peut être admise, puisqu'à l'époque où vivait Marco Polo, cet arbre était tout-à-fait inconnu, et que les Européens n'étaient pas encore allés en Amérique. Le Berci est une espèce de carambolier dont le voyageur avait rapporté des graines pour le cultiver en Italie, essai qui ne réussit pas. Du reste, il est difficile de déterminer s'il a voulu parler de l'*averrhoa carambola*, Lin., ou de l'*averrhoa acida*, dont les fruits sont très-recherchés dans les Indes orientales.

SUR L'ORIGINE DES DRAGONS FABULEUX.

L'idée d'un être fabuleux analogue aux reptiles par la forme générale de son corps, et doué de la faculté de voler, est née de l'Inde, dit M. Vallot, d'où elle s'est répandue dans l'univers, car chez tous les peuples il est question de Dragons. Dans diverses théogonies, le Dragon joue un rôle important, et son nom est souvent employé pour exprimer le génie destructeur dont le pouvoir est constamment opposé au pouvoir conservateur de l'Etre bienfaisant par excellence ; aussi le nom de Dragon a-t-il été donné aux torrens dévastateurs et aux rivières fougueuses, et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter la légende touchant Struth de Win Kelried, qui, après s'être signalé dans la guerre de l'empereur Frédéric en Italie, fut forcé de fuir l'Underwald sa patrie pour y avoir commis un meurtre, et n'obtint son rappel qu'après avoir dompté un puissant Dragon qui de sa caverne montagneuse venait fondre sur les bergers, les troupeaux, et en faisait un grand carnage, c'est-à-dire, pour avoir réglé le cours d'un torrent

Digitized by Google

qui, sortant impétueusement d'une grotte, inondait le pays [1]. Le monstre de l'Ile de Rhodes, tué par Dieudonné de Gozon et figuré par Kircher [2], n'était pas autre chose, selon notre collègue, à moins, dit-il, que la fable n'ait été bâtie sur le nom d'Ophieuse (île des serpens) donné jadis à l'Ile de Rhodes. Il en est de même aussi de l'Hydre de Lerne combattue par Hercule; et le dragon du jardin des Hespérides n'était-il pas la mer et ses dangers? Le monstre qui effraya les chevaux d'Hippolyte, un débordement? M. Vallot n'entreprend pas de rappeler tout ce que les auteurs anciens et modernes ont écrit sur les Dragons; il renvoie à la dissertation curieuse que M. E. de Salverte a publiée sur ces êtres fabuleux [3]; toutefois il ne peut passer sous silence *l'hécatongraphie* publiée en 1543 par Gilles Corrozet, au folio H sous la sentence *subtilité vaut mieux que force;* cet auteur a figuré un Dragon fait à l'imitation des figures emblématiques placées sous les pieds de St.-Michel, de St.-Georges, de Ste.-Catherine, et on trouve l'explication de cet emblême dans la citation suivante de *Lancelotti.* « Les commentateurs sacrés se sont servis en plusieurs endroits des Dragons, pour désigner le Démon, l'Idolâtrie, le Crime, l'Enfer; le Dragon annonce une calamité; la lance dont est armée la figure placée sur le Dragon, marque la puissance, etc! [4] »

D'où est venue cette idée des Dragons? Notre collègue

[1] S. Simond. Voyag. en Suisse, tom. 2, p. 80.

[2] Mundus subterraneus, tom. 2, lib. viij, § iv, cap. 2, p. 91.

[3] Voyez le réimprimé à la suite des *Sciences occultes*, 1829, tom. 2, p. 278-352, note A.

[4] Les impostures de l'histoire, part. 2e, p. 236.

Digitized by Google

croit en dévoiler la source, dans le serpent à chaperon des iles orientales, la vipère à lunettes désignée par les naturalistes sous le nom de *Cobra di Capello, Coluber Naja*, Lin., dont le venin qui tue en peu de temps a été regardé comme l'emblême du mal, le symbole des mauvais esprits; ce serpent, dit-il, se fait remarquer par une singulière disposition : lorsqu'il est en repos, le cou n'a pas plus de diamètre que la tête, mais sous l'influence des passions, la peau de cette partie s'étend en forme d'expansion sur la parties latérales. Cette disposition, jointe à la facilité avec laquelle cet ophidien s'élance sur sa proie, a suffi pour faire naître l'idée des ailes. Le langage emphatique des orientaux a contribué à fortifier cette idée; toutefois, les inventeurs des Dragons ont bien senti qu'il ne fallait point donner de plumes à ces ailes; aussi, les dessinateurs, pour ne pas choquer les convenances et le bon sens, se sont-ils contentés de représenter des membranes soutenues par des rayons plus ou moins prononcés, analogues aux nageoires des poissons. L'idée de ces ailes a pu du reste être suggérée par l'inspection de celles qui appartiennent au reptile ailé, désigné par les naturalistes sous le nom de *Draco volans* et qui est un animal fort innocent. Ainsi donc, selon notre collègue, la fable des Dragons reposerait tout entière sur le danger de la morsure du serpent à lunettes, sur la faculté qu'il a d'étaler la peau de son cou et d'imiter ainsi des ailes à l'aide desquelles on lui supposait la faculté de se transporter dans les airs; et l'identité du nom de *naga* donné par les Indiens aux Dragons, dont le son guttural se rapproche de celui de *naja* sous lequel ils désignent cet ophidien, ne lui laisse pas le moindre doute sur la certitude de cette origine.

Digitized by Google

Les Hindous ont aussi des représentations de *Nagus* ou bons serpens [1], de sorte que pour eux, tantôt cet ophidien était l'emblême du mal, et tantôt l'emblême du bien. M. Vallot pense que ce dernier sens attaché à la figure du serpent a pris sa source en Egypte; car le *Coluber Haje*, rendu célèbre par la mort de Cléopâtre, est regardé par les Egyptiens comme le protecteur de leurs champs. Et les jardiniers de l'Inde eux-mêmes ne veulent ni détruire ni permettre qu'on maltraite les serpens qui se complaisent parmi les arbustes et les plantes rampantes; ils les regardent comme des génies gardiens du lieu, et souvent au rapport de Buckingham, ils les invoquent dans les termes les plus affectueux, sous les noms de père, de mère, et autres épithètes également respectueuses et caressantes [2]. Du reste, le *Coluber Naja*, Lin., *et le Coluber Haje*, Lin., jouent un grand rôle dans les mythologies orientales, et le Dragon façonné d'après eux, fut regardé comme le plus redoutable et le plus vigilant gardien des trésors, opinion fondée sur le sens présenté par son nom; car, selon M. Demesmay [3], Dragon signifie *voir clair*; aussi les Chinois plaçaient-ils des Dragons aux angles de leurs maisons, et nos prudens aïeux avaient-ils adopté cet emblême pour les gouttières de leurs manoirs, afin d'avertir les passans qu'un œil vigilant était ouvert sur eux et que le logis était bien gardé.

Telles sont les idées et les recherches de M. le docteur Vallot sur l'origine du Dragon fabuleux; il ne les croit pas dépourvues d'utilité, parce qu'il pense qu'elles

[1] Rév. Britanniq., 1838, tom. 15, p. 115.

[2] Tableau pittoresque de l'Inde, 1833, p. 252.

[3] Traditions populaires de Franche-Comté, 1838, p. 443.

Digitized by Google

suffiront toujours pour donner le véritable sens de tous ces Dragons emblématiques, mentionnés soit dans les légendes populaires, soit dans les chroniques et histoires des temps antiques.

PRIX.

SCIENCES.

I.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Les immenses développemens de l'Industrie, et cette puissance des intérêts matériels qui dans notre siècle pousse la Société dans une voie d'égoïsme et à une possession actuelle imprévoyante, effectuent chaque jour des changemens à la surface de notre globe sans s'inquiéter des conséquences qui en résulteront pour les générations futures, conséquences que l'Autorité gardienne des richesses de l'Etat n'apprécie pas toujours suffisamment avant d'en permettre l'accomplissement. De ce nombre est la disparition successive des forêts dont l'influence sur la température, les saisons, les sources, et les cours d'eau, la salubrité, mérite d'être soigneusement étudiée, ainsi que celle qui en résulte pour l'agriculture, la Société et l'Etat lui-même, qui déjà commencent à ressentir les effets de cette pénurie et de cette imprévoyance.

L'Académie avait donc pensé que c'était le moment pour notre contrée même, d'appeler l'attention des savans et particulièrement de ceux qui se livrent à l'étude de l'Economie politique, sur cette destruction

Digitized by Google

continuelle des forêts, afin d'en étudier et d'en apprécier rigoureusement toutes les conséquences, pour arriver à déterminer si la Société doit sacrifier à une industrie très-restreinte, comparativement à la population, celle de la fabrication du fer, une production si nécessaire à ses besoins les plus pressans et aux conditions atmosphériques les plus indispensables à la santé publique.

C'est dans cette intention qu'elle avait proposé la question suivante dans sa séance de 1836, pour sujet d'un prix à décerner en 1837.

Déterminer par une série de faits et d'observations rigoureuses quels sont, particulièrement dans la province de Bourgogne, les influences que le défrichement toujours croissant des bois et leur grande consommation par les nombreuses usines, peuvent avoir sur la température, les saisons, les sources et cours d'eau, les diverses productions territoriales, et l'industrie.

Etablir une balance entre les avantages et les inconvéniens de ce défrichement pour la société et notamment pour la classe agricole et manufacturière.

Malgré une prorogation du concours jusqu'au 1^er^. juillet dernier, vous n'avez reçu, Messieurs, aucun Mémoire sur cette question de haute physique et d'économie politique, mise en quelque sorte à l'ordre du jour par la législature de 1835. Si vous avez regretté que dans cette circonstance votre appel n'ait pas été entendu, et s'il vous reste la conscience d'avoir satisfait à votre mission en cherchant à prémunir vos concitoyens contre les conséquences graves du défrichement des forêts, dont l'étude ne méritait certes pas une telle indifférence, vous n'avez pas pour cela renoncé au désir de la voir résolue : c'est

Digitized by Google

pourquoi vous avez décidé qu'elle serait remise avec les mêmes conditions au concours pour 1839, dont le terme de rigueur est le 1er juillet.

II.

AGRICULTURE.

Considérée comme source de richesse nationale et comme moyen puissant de civilisation pour la classe la plus nombreuse de citoyens, l'Académie a toujours accordé le plus vif intérêt aux progrès de l'agriculture. C'est donc dans l'intention de favoriser et hâter ces heureuses conséquences dans notre Département, qu'elle propose une médaille d'or de la valeur de 200 f.

A l'agronome qui aura introduit dans le département de la Côte-d'Or, et principalement dans l'arrondissement de Dijon, sur une étendue d'un hectare au moins, la culture d'une plante nouvelle, d'une utilité bien constatée, soit dans les arts, soit comme fourrage, soit comme aliment.

Par cette expression de culture d'une plante nouvelle, l'Académie n'entend pas désigner une espèce végétale inconnue en France, mais seulement l'introduction récente dans une des localités du Département, d'un produit agricole qui donne l'espoir d'y devenir par la propagation de sa culture une source nouvelle de richesse.

En proposant ce prix, l'Académie a surtout pour but de fixer l'attention des agriculteurs sur la nécessité

Digitized by Google

d'expériences et d'importations utiles, et de récompenser le zèle et les efforts qu'ils feront, pour transporter et naturaliser chez nous ce qui s'effectue ailleurs, et mettre ainsi en évidence une amélioration utile, un progrès réel de leur art.

Le terme de rigueur pour ce concours sera le 1er août 1839.

Digitized by Google

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

A cette division se rattachent toutes les communications qui ont pour objet les Antiquités, la Littérature proprement dite, l'Histoire, la Philologie et la Poésie.

ANTIQUITÉS.

L'étude des antiquités reçoit toujours dans votre sein l'accueil le plus distingué. Et en effet, rien n'est plus digne de votre intérêt que l'ardeur et le zèle avec lesquels l'antiquaire recueille et rassemble tous les débris de ces générations et de ces sociétés que le temps a déjà si fort éloignées de nous, afin de les reconstituer en quelque sorte, d'arriver à la découverte de leurs usages et coutumes par l'étude des ruines qu'elles ont laissées, et de faire ainsi pour l'histoire de l'homme et de ses institutions, ce que les géologues de nos jours font avec tant de bonheur et de génie pour l'histoire physique et naturelle de notre globe. Leurs efforts sur ce terrain aride méritent d'autant plus les encouragemens, qu'ils réclament davantage de temps et de patience, et que souvent la vie entière suffit à peine pour saisir une vérité utile, pour trouver dans les ténèbres du passé une de ces faibles lueurs qui projettent sur ces sociétés qui ont été, quelques rayons débiles propres à les diriger, à assurer leurs pas incertains vers elles et à nous en dévoiler les caractères constitutifs.

Digitized by Google

DÉFAITE DE SABINUS AUX ENVIRONS DE CHAMPLITE.

M. Désiré Monnier, Correspondant historique du Ministre de l'Instruction publique dans le département du Jura, vous a adressé un manuscrit ayant pour titre : La *défaite de Sabinus* aux environs de Champlite, en l'an 70 de J.-C, portant pour épigraphe ce passage de Tacite : *Intereà Julius Sabinus, projectis fœderis romani monumentis, Cæsarem se salutari jubet; magnamque et inconditam popularium turbam in Sequanos rapit, conterminam civitatem et nobis fidam. Nec Sequani detrectavére certamen : fortuna melioribus adfuit. Fusi Lingones. Sabinus festinatum temerè prœlium pari formidine deseruit. Utque famam exitii sui faceret, villam in quam perfugerat cremavit ; illic voluntariâ morte interiisse creditus.*

Le voisinage de cette localité que M. Monnier a visitée avec un œil tout archéologique, et les conjectures qu'il tire de la disposition des lieux, des vestiges qui attestent que là s'arrêta et combattit une armée nombreuse, comparés avec un événement qui dépose de l'amour qu'eurent toujours les Gaulois pour la liberté, intéressent trop notre vieille histoire locale, pour que nous ne consignions pas ici une rapide analyse de cette intéressante communication.

Votre Correspondant s'étonne que l'on ait fait si peu d'efforts pour préciser le lieu où se sont livrées les batailles de nos aïeux, parce que, dit-il, c'est donner un nouveau charme à leur récit; et si au premier coup d'œil il paraît peu important de savoir comment s'est formée l'enclave de plusieurs territoires d'une province dans une autre province, celle que présentent Champlite

Digitized by Google

et ses environs dans l'enceinte de la Franche-Comté, bien qu'ils soient restés au diocèse de Langres, s'explique suivant lui par l'usage du vainqueur de prendre possession du champ de bataille, et par un trait de nos anciennes annales qui doit avoir un intérêt tout spécial pour nous; car on y trouve un trophée de gloire et d'amour.

Entraîné par une sorte de pressentiment d'une découverte archéologique, notre collègue errait dans ce canton en avril 1822. Il avait pris un guide à Montarlot et se dirigeait vers la *Côte de la bataille* et vers le *Camp*, dénominations trop significatives pour que la tradition locale restât muette en leur présence. Il monta à la castramétation par le chemin d'Osseigne. A sa gauche il remarqua bientôt trois châtelets, nom donné à trois *tumuli* revêtus de gazon, dont le plus apparent avait quinze pieds de la base au comble. Dans une vigne adjacente la houe du cultivateur avait plusieurs fois déterré des armures, des flèches, des fers de lances, et au pré Sirod des armes rongées de rouille, des ossemens d'hommes épars, des sépultures en pierre, de la monnaie et autres menus objets mal désignés. Il traversa ensuite des bois qui ombragent depuis de nombreuses années une esplanade qui jadis fut un moment couverte de tentes et de soldats, et bientôt il atteignit la tête du camp ou le *vallum* isolant cette extrémité de la côte du reste de la montagne. Le rempart formé d'un entassement de pierres brutes et nues, et côtoyé par un fossé, était le seul retranchement de ce camp, qui n'avait rien de romain. Il s'étendait du S. au N., du bord de la côte de la bataille à celui de la combe de Saint-Martin, sur une longueur d'environ 330 mètres, ayant 9 mètres

Digitized by Google

de base et 4 de hauteur. C'est ainsi que se fortifiait *Caractacus*, général des Bretons, sous l'empire de Claude, *in modum valli saxa præstruit*; c'est ainsi que se retranchaient les Trévires commandés par *Valentinus* dans la guerre de Cérialis, sur une hauteur défendue comme celle-ci par une rivière; on y avait ajouté, dit Tacite, des fossés et une barrière de pierres. Ces analogies sont d'autant plus frappantes qu'indépendamment de la ressemblance des sites, elles appartiennent à une période de temps où se place l'action mémorable de la révolte des Bataves, commandés par Civilis; des Trévires, par Classicus et Tutor, et des Lingons nos voisins, par Julius Sabinus, sous le règne de Vespasien, l'an 70 de l'ère vulgaire.

Julius Sabinus était de Langres. Il se disait du sang de Jules César, sa bisaïeule, pendant le temps où ce grand capitaine avait séjourné chez les Lingons, n'ayant point été insensible à son hommage furtif et passager. Cependant, non-seulement il se révolta contre la domination étrangère, mais encore le premier acte de sa rebellion fut de briser dans sa patrie tous les signes de l'alliance romaine, tous les monumens que ses concitoyens tenaient de la munificence de la maîtresse de l'univers, inconséquence que Tacite relève avec la sagesse et ce langage fort et concis qui le distinguent. Il rassembla donc tumultuairement 70,000 hommes et s'avança contre les Sequanes restés fidèles aux aigles de l'Empire, en suivant la voie gauloise qui liait *Andematunum* sa patrie à *Vesuntio*; il venait de passer à *Varsia*, et allait traverser la Saône à *Segobadium* (Seveux), lorsque la rencontre de l'ennemi qu'il provoquait l'arrêta à quelque distance d'un lieu de la plaine, qui dès-lors en prit peut-être le nom de Champlite,

Digitized by Google

campus litis, champ de bataille [1], et notamment dans un climat où notre collègue vient de signaler la côte de la bataille, un camp gaulois, des tumuli et des débris d'armures.

Les conséquences de cette révolte sont généralement connues. On sait que Sabinus, désespéré de sa défaite, se retira vers Langres, incendia la maison de campagne qu'il possédait aux environs de cette ville, et que le bruit courut qu'il s'y était donné la mort, quoiqu'en réalité il se fût réfugié dans un souterrain [2] où le modèle des épouses, la tendre et généreuse Eponine sut pendant neuf ans couvrir d'un heureux mystère, l'existence d'un prince que le sort des armes avait trahi dans le noble dessein d'affranchir sa patrie. On connaît aussi la triste fin de ce couple infortuné à Rome, bel épisode d'amour conjugal, que notre collègue regrette d'être en dehors de ses recherches historiques, et qui, tout en honorant la Gaule et nos aïeux, serait si propre, dit-il, à répandre sur leur sécheresse la grâce et le coloris qui appartiennent aux ouvrages d'imagination où l'on a le bonheur de parler à l'ame plus souvent qu'à l'esprit.

SCEAU DE SAINT-BERNARD.

Tout ce qui se rattache à Saint-Bernard, cette grande puissance qui comme un oracle domina son siècle, qui du fond de sa cellule fit entendre une parole à laquelle prêtres et rois se soumirent, peuples et soldats obéirent, intéresse trop vivement notre ville près de laquelle il

[1] *Lis, litis*, a été employé dans la basse latinité pour *prælium* (du Cange).

[2] Peut-être la caverne de Fonvent.

Digitized by Google

reçut le jour, pour ne pas exciter vos sympathies, ne pas recevoir de vous une attention toute particulière. Vous avez donc appris avec le plus vif intérêt de notre collègue, M. Maillard de Chambure, qu'il avait obtenu de M. Deville, Directeur du musée archéologique de Rouen, une empreinte du précieux sceau de Saint-Bernard dont les journaux publics ont annoncé dernièrement la découverte, et dont voici la description.

Ce sceau est de forme ovale; il a quarante millimètres de long sur trente dans sa plus grande largeur. On y voit représenté en creux Saint-Bernard en costume monacal, la tête tonsurée et nue, le menton ras, et assis sur un pliant dont les bras se terminent en tête de serpent. Le Saint tient de la main droite une crosse, de la gauche un objet pris par Mabillon pour un livre, et que M. Deville croit être une porte d'église à deux ventaux. La légende présente ces mots : *sigillum Bernardi abbatis Claræ vallis*. Ce sceau est bien celui de Saint-Bernard. S'il eût été gravé dans le siècle suivant, et les caractères de la légende ne permettent pas de le reporter à une époque plus rapprochée, il présenterait l'épithète de *saint* avec le nom de l'illustre Bourguignon. Il fut canonisé en effet dès 1174 par le pape Alexandre III. On peut s'étonner cependant que le dessin de ce sceau semble appartenir à la seconde moitié du XII^e^ siècle, quand on sait que Saint-Bernard prit la crosse abbatiale dès 1115. Mais une lettre du Saint donne l'explication de ce fait, et atteste en même temps l'authenticité de cette précieuse relique : « *Multæ litteræ falsatæ sub falso sigillo nostro in manus multorum exierunt, et quod cernitis, de novo utimur continente et imaginem nostram et nomen.* » Lettre de Saint Bernard à Eugène III, édit. de Mabillon.

Digitized by Google

La collégiale d'Issoudun, affiliée à Clairvaux, gardait ce sceau dans son trésor. En 1790, il fut vendu avec de vieux cuivres à un fripier. M. Passo, officier en retraite à Issoudun, l'ayant racheté, en fit don à M. Deville qui vient lui-même de le donner au musée des antiquités de la ville de Rouen et de publier à ce sujet une notice d'où sont empruntés les détails qui précèdent.

DÉCOUVERTE D'UN POLYANDRE ANTIQUE A NUITS.

Ici, nous devrions, Messieurs, vous parler d'un autre travail qui donne à une ville de nos environs, à celle de Nuits dont les historiens n'avaient pu faire remonter le premier établissement au-delà du moyen âge, de véritables lettres d'antiquité ; nous voulons parler de la note que vous a offerte M. Baudot fils sur la découverte d'un polyandre, de sépultures antiques faites à Nuits dans le courant du mois d'avril 1838. Comme cette intéressante communication est l'un des titres principaux de notre collègue à son admission parmi vos membres résidans, nous préférons vous en parler dans la partie de cette notice consacrée aux élections faites par la Compagnie depuis sa dernière séance publique.

CHOUETTE SUR UN DES CONTREFORTS DE NOTRE-DAME DE DIJON.

Notre infatigable collègue, M. le docteur Vallot, vous a fait aussi plusieurs communications relatives aux antiquités.

Ses investigations archéologiques se sont d'abord arrêtées sur la chouette grossièrement sculptée, que l'on voit sur un des contreforts septentrionaux de l'église de Notre-Dame, dont l'origine et le sens, malgré l'inscrip-

Digitized by Google

tion placée au-dessous : *la chouette*, 1411, perdus jusqu'à ce jour, méritent de stimuler le zèle des antiquaires. Sans s'arrêter à la légende populaire inventée sur cette chouette et qui est en tout semblable à celle de la pie voleuse, M. Vallot s'attache surtout à l'idée qu'elle a pu être mise là comme symbole du nom d'un des maçons, entrepreneurs, artistes, et peut-être mieux de l'architecte [1] qui éleva ce temple si gracieux dans ses formes, si léger dans ses développemens, qui atteste combien à l'époque où il fut édifié l'architecture était habile et heureuse pour traduire la foi vive, la pensée si éminemment religieuse de nos pères, et combien elle était puissante pour animer et empreindre ainsi les édifices que leur piété élevait à Dieu, d'une poésie religieuse que dans notre siècle tout matériel nous recherchons en vain dans les monumens qu'à grands frais il élève, et qui sont autant de preuves que le feu sacré s'est éteint, que la tradition s'est interrompue, que l'aumône religieuse offerte avec enthousiasme, que l'ouvrier qui accourait de toutes parts comme à un pieux pélerinage pour y mettre sa pierre, y ciseler sa sculpture sous l'inspiration d'une foi vive et ardente, manquent, que les seules inspirations de nos artistes actuels sont la gloire, et surtout l'argent!.... Alors les constructeurs de nos basiliques sublimes prenaient à tâche de se cacher, ils mettaient autant de soin à dérober leur nom à l'admiration de la postérité, que d'autres en prennent pour s'éterniser dans leurs insignifiantes constructions; leur foi, leur humilité eussent craint de laisser percer une idée profane, une pensée de vanité, autour de ces merveilleuses créations qui semblent s'élever aussi puis-

[1] Chouet.

Digitized by Google

santes et aussi majestueuses que l'ame chrétienne dégagée, selon le précepte de son divin Modèle, de tout intérêt et de tout contentement mondain, matériel.

A l'appui de son opinion, notre collègue cite Millin, qui dit avoir vu à Vienne en Dauphiné un morceau de corniche orné d'un lézard et d'une chouette, pour rappeler les deux architectes *Saurus* et *Glaucus* [1]; Valerio Zuccato, célèbre mozaïste de Venise, qui avait pris pour emblême de sa compagnie un lézard, parce que les architectes, sculpteurs, vitriers et peintres sur verre, mosaïstes et peintres de fresque, sont tous, par la nature de leurs travaux, sujets à être suspendus aux parois des murailles et des voûtes [2]; la statue équestre de Marc Aurèle élevée sur la place du Capitole à Rome, où l'on voit entre les oreilles du cheval une chouette, insigne ou marque de l'artiste, selon Francis Ernest Bruckmann [3], etc., etc.

Cependant M. Vallot pense que cette chouette pourrait aussi être une allégorie destinée à rappeler ce passage du verset 7 du psaume CI : *factus sum sicut nycticorax in domicilio.* La chouette se trouve aussi quelquefois sur les tombes comme symbole de la mort, de la nuit éternelle. C'est ainsi qu'à Narbonne, la tombe de Pierre III, abbé de Saint-Paul, offre le bâton pastoral surmonté d'une chouette, pour indiquer la cessation absolue de ses fonctions [4].

Enfin, la chouette peut aussi être regardée comme le symbole du mal ou du mauvais esprit, et dans ce sens

[1] Voyag. dans le Mid. de la Franc., tom. 2, pag. 52.

[2] Revue des Deux Mondes, 1837, tom. XI, pag. 540.

[3] Epistola LXXIX, p. 12.

[4] Mém. archéol. de Toulouse, tom. 3, pag. 201, pl. 3 *bis.*

Digitized by Google

sa représentation au dehors de l'église annoncerait l'impossibilité d'être reçu parmi les fidèles, si on n'a pas le cœur pur, et si l'on n'a pas rompu complètement avec le génie du mal. Et à ce sujet, notre collègue trouverait cette dernière assertion justifiée jusqu'à un certain point par l'usage qu'avaient les architectes du moyen âge de sculpter en dehors des basiliques, des figures allégoriques et symboliques de vices dont devaient être exempts ceux qui voulaient y pénétrer et gagner le ciel. Il fait remarquer que le goût de ces hyéroglyphes religieux du moyen âge fut un des fruits de la première croisade, et se répandit d'autant plus en Europe qu'il était un moyen plus heureux de parler au commun des fidèles pour qui l'Ecriture était lettres closes. Telle fut l'origine de toutes ces figures plus ou moins grotesques, que nous voyons empreintes sur les murs noircis de nos vieilles églises, et qui le plus souvent étaient tout à la fois l'expression d'une croyance, d'un proverbe populaire, appliqué à une sentence ou parabole religieuse. C'est ainsi que le singe qui joue du violon sur le portail de l'église de Surgères dans l'arrondissement de Rochefort, désigne les joies du monde sans cesse offertes en tentation par l'esprit malin au cœur du fidèle; et que l'âne planté debout sur ses pieds de derrière, couvert d'un manteau ou d'une chappe, ayant sous son pied gauche de devant une grande vielle pendue à son cou, dont il joue du pied droit, que l'on voit porté par une console ornée de deux marmousets sur un contrefort du vieux clocher de la cathédrale de Chartres, est l'expression bien manifeste de la pensée de l'artiste, qui veut faire comprendre au peuple que la luxure dont l'âne était le symbole, et les joies du monde, représentées par l'instrument de musique, interdisent l'entrée

Digitized by Google

de la maison du Seigneur. M. Vallot rappelle à ce sujet l'opinion de M. Ozeray, qui pensait que l'âne qui vielle était un véritable symbole de l'abus de la musique, et surtout de celle des trouvères, que l'évêque de Chartres, Jean de Salisbury, regardait comme la contemptrice des mœurs, et comparait à une prostituée; or, comme chez les Grecs et les Romains l'âne était regardé comme le symbole de la lubricité, et à Lampsaque comme une victime agréable à Priape, on ne pouvait flétrir plus ignoblement que par cette représentation, la musique licencieuse colportée par les trouvères de châteaux en châteaux.

PIÈCES D'ARTILLERIE CONSERVÉES A SEMUR.

M. de Chambure vous a aussi entretenus de plusieurs pièces d'artillerie très-curieuses provenant du démentèlement du donjon de Semur, en 1602, par suite de l'édit de Henri IV, du 12 août de cette même année. Un double fauconneau du XV^e^ siècle, et une chevrette du XVI^e^, sont, entre autres, dignes de l'intérêt des antiquaires.

Semur possède encore quatre pièces de canon en bronze, d'un superbe travail, enlevées par le comte du Montal aux Hanovriens à la bataille de Fontenoy, et que Louis XV lui donna pour récompense de sa valeur. Elles étaient placées en batterie dans le château de Vassy appartenant au comte, lorsqu'il en fit don à la ville le 6 mai 1790, à la sollicitation du grand-père de M. de Chambure qui était son ami.

Ces pièces ont été fondues en 1671; elles portent, avec d'autres ornemens, les quatre mauvais vers alle-

Digitized by Google

mands suivans, copiés avec les fautes et l'ancienne orthographe :

Ge gswind von dan	Vas vîte jusque-là,
Forcht mein gewald	Protège ma puissance,
Blas ich tich an	Je t'y souffle,
So wirdnit ald.	Ne vieillis pas.

1671.

Ces vers s'écriraient aujourd'hui :

Gehe geschwind von dan
Forchit mein gewalt
Blas ich tich an
So wirdnich alt.

Ces glorieux trophées furent, en 1814, démontés et enfouis dans la cour de l'Hôtel-de-ville en plein midi, en présence d'une quantité d'habitans, et après l'allocution éloquente d'un capitaine de grenadiers de l'armée d'Egypte. Les Autrichiens arrivèrent huit jours après ; ils bivouaquèrent sur le sol qui recélait les canons, et le secret fut gardé à l'honneur et au patriotisme d'une ville qui sauva ainsi le royal cadeau fait à M. de Montal. M. de Chambure a pensé que ce beau trait des habitans de Semur méritait d'être conservé dans les Mémoires de notre Compagnie, et tel a été le but de sa communication.

SUR UN DÉ TROUVÉ A AUTUN.

La singularité du Dé à jouer trouvé par M. Lavirotte à Autun, et dont la description a été adressée par cet habile antiquaire à la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, a piqué l'attention de M. Vallot qui vous a communiqué les recherches qu'il a faites à ce sujet. Ce dé, en schiste noir, offre à chaque face sur

Digitized by Google

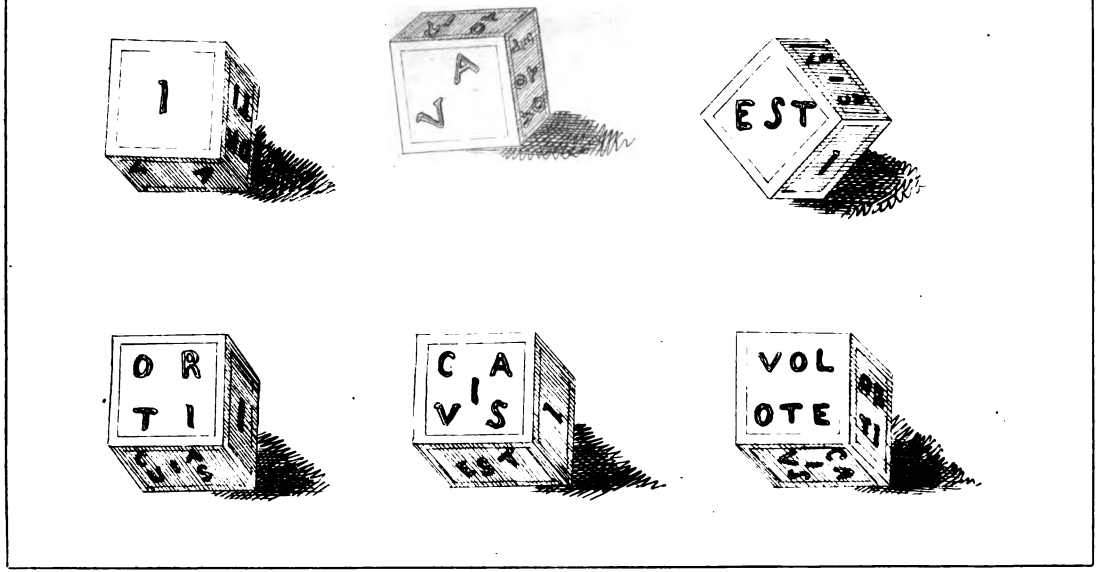

Digitized by Google

mands suivans, copiés avec les fautes et l'ancienne orthographe :

Ge gswind von dan	Vas vîte jusque-là,
Forcht mein gewald	Protège ma puissance,
Blas ich tich an	Je t'y souffle,
So wirdnit ald.	Ne vieillis pas.

1671.

Ces vers s'écriraient aujourd'hui :

Gehe geschwind von dan
Forchit mein gewalt
Blas ich tich an
So wirdnich alt.

Ces glorieux trophées furent, en 1814, démontés et enfouis dans la cour de l'Hôtel-de-ville en plein midi, en présence d'une quantité d'habitans, et après l'allocution éloquente d'un capitaine de grenadiers de l'armée d'Egypte. Les Autrichiens arrivèrent huit jours après ; ils bivouaquèrent sur le sol qui recélait les canons, et le secret fut gardé à l'honneur et au patriotisme d'une ville qui sauva ainsi le royal cadeau fait à M. de Montal. M. de Chambure a pensé que ce beau trait des habitans de Semur méritait d'être conservé dans les Mémoires de notre Compagnie, et tel a été le but de sa communication.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

la gravure des nombres, et sur l'encadrement linéaire qui les renferme, une légère incrustation blanche qui a résisté aux effets dissolvans de l'humidité. Les nombres y sont désignés par des lettres dont on peut faire un mot, et il est probable, dit notre collègue, que plusieurs dés ainsi marqués et employés au jeu devaient présenter des faces dont les signes formaient un sens par leur assemblage. Ces mots sont : *I. Va. Est. Orti, Caïus, Volote,* dont la position respective sur les diverses faces du dé est indiquée dans la figure ci-contre. Du reste, M. Vallot rappelle qu'au sujet des dés, on lit dans l'Histoire de l'Académie des Inscriptions [1] que le *6* est appelé par les Latins *senio,* d'où notre mot *sonnez ;* le I est appelé *canis* ou *vulturius : canis* ne serait-il pas *Caïus ;* et dans *vulturius* ne trouverait-on pas l'origine de *volote,* d'où notre mot *volte* et *vole ?* Quoi qu'il en soit, notre collègue trouve que ce dé, de même que ceux faits en terre cuite, ont une telle analogie avec ce qu'on a dit des dés pétrifiés, et surtout des dés de Bade qui ont fait tant de bruit dans l'avant-dernier siècle, qu'il ne doute pas que ce ne soient les dés, ainsi confectionnés avec ces matières, qui aient accrédité tout ce qu'on a fait croire aux esprits crédules touchant ces dés pétrifiés, gratifiés ainsi d'une antiquité qu'ils n'ont pas.

Les dés de Bade, *tesseræ badenses,* ont fait le sujet d'une thèse accompagnée d'une planche, qui a été publiée en 1735, et dont Jean Scheuchzer, auteur de l'Agrostographie, le frère de celui qui a fait un voyage en Suisse, est l'auteur. Depuis environ un siècle, dit-il, on connaît les dés de Bade ; mais il faut se défier de la

[1] Tome 1er, pag. 120.

Digitized by Google

ruse de ceux qui prétendent en trouver, car très-souvent ils en tiennent plusieurs dans leur bouche qu'ils laissent tomber en fouillant la terre, et qu'ils présentent ensuite à la crédulité des acheteurs. Ces dés trouvés ainsi dans le sol de Bade, et dont le duc de Rohan, mort en 1638 à Kœnings Felden, en avait un boisseau entier [1], sont, au jugement de quelques antiquaires, des témoignages du goût qu'avaient les Romains pour le jeu. Du reste, M. Vallot fait la remarque que le célèbre historien Tschudi, qui avait été bailli de Bade de 1533 à 1549, et Aldrovandi, naturaliste si curieux et si amateur de toutes les découvertes extraordinaires, n'ont pas parlé de ces dés, ce qui prouve qu'ils n'étaient pas encore connus de leur temps. Aussi, Wallerius [2] dit-il positivement qu'ils sont fabriqués avec des os, et que c'est mal à propos qu'on les a mis au rang des pierres, et par cette dernière expression il voulait sans doute dire des *pétrifications*, puisqu'il y en a qui sont faits de schiste, de terre cuite, de marbre, etc. Michaud [3], qui a publié une lettre sur ces dés de Bade, pensait, sans connaître les opinions de Lang et de Scheuchzer, qu'ils étaient faits par les enfans pour tromper les curieux.

SUR UN PETIT USTENSILE ANTIQUE DE PÊCHE.

M. Vallot vous a aussi communiqué la note suivante adressée par M. Lavirotte, un de vos correspondans à

[1] Dict. de Lamartinière, 1739, tom. 1, part. 2, p. 11.

[2] Minéralogie, traduct. du baron d'Holbach, 1753, tom. 2, p. 135, n° 7.

[3] Mélanges, tom. 1, p. 73-85, art. 4.

Digitized by Google

Autun. « On a trouvé à Autun, en 1836, un petit ustensile qui a dû servir à pêcher. Il se compose d'un cerceau de deux pouces et demi de diamètre, en bronze arrondi comme du gros fil de laiton, autour duquel se trouvent enfilés et suspendus, de manière à être fort mobiles, cinq crochets ou hameçons aussi en bronze, à doubles pointes destinées à recevoir les appâts ou amorces, et deux folioles lancéolées, pendantes et mobiles, imitant les feuilles, et sur le tout un petit poisson en argent que le mouvement de l'eau mettait en jeu pour mieux attirer au piège.

« Il est probable que cet appareil délicat qu'on garnissait peut-être en laine de couleur (purpurascente enim lanâ hamum circumveniunt. ÆLIAN., lib. XIII, cap. 74), était adapté et suspendu à un bâton de ligne, ou employé comme ligne dormante.

« En effet, chez les Anciens, la pêche à la ligne et aux hameçons était préférée pour l'amusement, à cause de l'adresse qu'elle exigeait, et parce qu'on la trouvait plus noble et plus libérale [1]. (Porrò ea quæ hamis fit piscatio, ut callidissima est, ita liberis hominibus imprimis decora. *Ælian.*, de Animalibus, lib. XII, cap. 43.) Ce petit ustensile, du reste, n'est figuré dans aucun recueil d'antiquités. »

M. Vallot, après cette communication, vous a parlé des conjectures de M. Boudot, qui pense que cet instrument était un *ex voto* déposé par un pêcheur dans le

[1] M. Lavirotte a sans doute voulu dire qu'elle était mieux placée entre les mains des hommes libres, maîtres de tout leur temps, qu'entre celles des esclaves qui ne possédaient pas le leur et qui par conséquent ne pouvaient pas se livrer à cet exercice oisif et peu fructueux de sa nature.

Digitized by Google

dont on faisait des vases, avaient fixé l'attention des savans et du vulgaire; mais encore l'usage des Orientaux de les faire servir à l'ornement et à la décoration des mosquées musulmanes et des églises chrétiennes, usage qui du reste avait sa source dans une vieille superstition des Egyptiens qui en avaient fait l'emblême de la vigilance, parce qu'ils croyaient que l'autruche les surveillait attentivement dans le sable où elle les avait enfouis jusqu'à leur éclosement, avait donné une grande importance à ces œufs. Or, il n'est pas étonnant que le soixante-sixième évêque de Langres, Hugues III de Roche-Corbon, qui avait fait partie de la sixième croisade, ait justement choisi un œuf d'autruche, peut-être dérobé à une mosquée, et l'ait déposé dans sa cathédrale comme un monument tout à la fois de triomphe et de souvenir pour la part qu'il avait prise à cette expédition lointaine. N'avons-nous pas vu, de nos jours, ajoute M. Vallot en terminant, un illustre voyageur rapporter des pommes de Sodôme et de l'eau du Jourdain, comme attestations de son pélerinage en Terre-Sainte. L'œuf de la Cathédrale de Langres n'a donc pas d'autre signification pour lui; il se refuse à lui accorder aucun signe allégorique; c'est, dit-il, tout simplement un monument destiné par le donateur à rappeler un voyage entrepris à la voix de la religion, des efforts dont elle se promettait autant de gloire que d'avantages.

LITTÉRATURE.

Plusieurs morceaux de haute littérature ont été lus dans vos séances et tiennent une place distinguée dans vos Mémoires.

Digitized by Google

COUP D'OEIL PHILOSOPHIQUE SUR LES PHASES DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE. XVIIIe SIÈCLE.

M. Nault a préparé pour votre séance publique de cette année, une suite à ce Coup d'œil philosophique sur la Littérature française au dix-septième siècle, qui fut écouté avec tant de faveur dans votre séance publique de 1836 et qui enleva tous les suffrages; il s'est occupé de la littérature du dix-huitième siècle, sujet rebattu et épuisé qu'il a eu le grand mérite de rajeunir encore après les concurrens habiles qui se sont pressés dans la lice. Il avait fait voir dans sa première lecture la littérature forte, admirable, sublime du siècle de Louis XIV, toujours soumise aux deux plus puissans ressorts de la société civile, la religion et l'autorité; dans la seconde, il l'a représentée s'affranchissant peu à peu de l'une, et prête à s'armer contre elle, interrogeant l'autre dans son origine, lui traçant des conditions et bientôt après lui contestant ses droits et son titre, suivant en un mot pas à pas le mouvement social qui tendait incessamment et sans relâche à briser les deux freins puissans qui jusqu'alors l'avaient maintenue, étant tout à la fois la littérature d'une société qui s'éclaire et la littérature d'une société qui se dissout.

ST. GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET BOSSUET.

A cette même séance publique, M. Stiévenard a essayé dans un Parallèle littéraire, d'opposer Bossuet à saint Grégoire de Nazianze, et de trouver dans un des morceaux d'éloquence, qui, tombés de la chaire sacrée il y a quinze siècles, faisaient tressaillir les cœurs des néophytes enthousiastes de l'Orient, quelques-unes des

Digitized by Google

inspirations, quelques-uns des beaux mouvemens oratoires de l'évêque de Meaux.... « Qui ne connaît, dit-il, l'admirable péroraison de l'éloge funèbre du grand Condé? qui n'a lu et relu ces sublimes pages où « après avoir mis Condé au cercueil, l'orateur appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; où, enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accens du cygne? » [1] Eh bien! Messieurs, ce mouvement qui semble spontané a reçu d'un Père de l'Eglise d'Orient sa première impulsion; cette voix n'est qu'un écho, un écho imposant et sonore, des douleurs exhalées par Grégoire de Nazianze sur la tombe de son éloquent ami l'évêque de Césarée... » Et puis, comme s'il était pressé de justifier cette voix solitaire qui s'élève dans la patrie même de Bossuet pour lui contester la spontanéité et l'originalité de son admirable éloquence, il nous représente le patriarche de Constantinople fuyant devant les intrigues, disant les adieux les plus touchans à son église chérie, retournant calme et résigné vers ce modeste bourg d'Arianze qui fut le berceau de ses premières années, et trouvant sur sa route la tombe récemment fermée où était descendu Bazile, Bazile l'ami de ses jeunes ans, le grave et doux condisciple qui jadis comme lui, « parmi les séductions d'Athènes, n'avait connu que le chemin de l'église chrétienne et celui des écoles » [2]. A cette rencontre inattendue, l'apôtre voyageur s'arrête, il entre dans Césarée en deuil, il monte dans cette chaire qui avait souvent retenti de la voix de celui qu'il avait tant aimé, il se recueille un moment,.... se livre au charme de ses

[1] Gén. du Christian., 3e part., liv. IV, chap. 4.

[2] Villemain. De l'éloq. chrét. dans le IVe siècle.

Digitized by Google

souvenirs....., retrace bientôt après les travaux, les combats et les vertus de son ami, et dans une admirable péroraison fait assister l'auditoire ému à ses derniers momens.

Malgré la prose belle et harmonieuse de notre collègue qui vous a rendu si fidèlement et si heureusement un des plus admirables morceaux d'éloquence des Pères de l'Eglise, un de ces morceaux où se peignent dans toute leur vérité et tout leur éclat, la puissance et la touchante simplicité des sentimens de l'ame ennoblis et épurés par la religion, l'intention de M. Stiévenart n'a pas été généralement partagée. C'est qu'en effet, il y a loin de quelques réminiscences échappées au génie dans la chaleur de la composition, à cette imitation servile qu'ose quelquefois le talent, à cet écho fidèle qui répète les accens d'une grande et puissante voix. Celle de l'évêque de Meaux fut trop sublime, la manifestation d'une pensée trop forte, trop créatrice, trop elle-même en un mot, pour que nous dussions souscrire à l'opinion de notre collègue; disons plutôt, que les grands génies se rapprochent, et que dans ces régions de perfection où bien peu pénètrent, il est des impulsions, des mouvemens, une langue même, exclusivement à leur usage.

HISTOIRE.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES, CIVILES ET POLITIQUES DE MOÏSE.

L'existence dans l'antiquité d'un peuple dont le berceau touche à celui du Monde, qui n'a jamais suivi les

Digitized by Google

voies des sociétés contemporaines, et qui, après sa dispersion, vit au milieu de la civilisation moderne comme un hôte qui ne s'associe qu'à regret et pour un temps à des coutumes étrangères, est une trop frappante anomalie, pour ne pas exciter le plus vif intérêt; aussi M. de Chambure lui a-t-il accordé une attention spéciale, non avec les yeux étonnés des historiens anciens frappés de cette physionomie toute spéciale, non avec le regard sceptique des philosophes modernes dominés par le besoin d'ébranler l'authenticité de la loi mosaïque, non avec les yeux apologistes du théologien; mais il a étudié avec un esprit plus dégagé et plus indépendant cette belle page de l'antiquité, l'histoire d'une civilisation qui plus tard devait comme celle des Grecs éclairer le Monde par la dispersion providentielle d'un peuple préparé à cet apostolat par le triomphe de l'intelligence et des arts; c'est en jurisconsulte, en économiste qu'il vous a parlé des institutions mosaïques se déroulant toutes sur la religion qui en fut la base, l'unique pivot, car Dieu fut toujours tout à la fois et leur chef spirituel et leur chef temporel.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE ESPAGNOLE.

M. de Chambure a aussi lu dans votre séance du 30 mai 1838 une composition remarquable sur les *libertés de l'Eglise espagnole*. L'espoir que vous avez de la voir insérée dans vos Mémoires pour l'année 1839 nous dispense de vous en présenter ici l'analyse; il suffisait dans ce résumé de vos travaux de vous rappeler une lecture qui a été écoutée avec toute l'attention que commande un haut intérêt.

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

RECHERCHES SUR LES DIVERSES OPINIONS RELATIVES A L'ORIGINE ET A L'ÉTYMOLOGIE DU MOT PONTIFE.

La Philologie a dans votre sein un laborieux représentant. Le mot *Pontife*, dont l'origine et l'étymologie sont si obscures et si douteuses, a fixé l'attention de M. Peignot; sa vaste érudition vous a présenté tout ce que les philologues ont écrit sur cette expression dont la signification propre a si peu de rapport avec la haute considération attachée à la dignité qu'elle sert à désigner. Et en effet, comment le mot *pontifex*, qui dans sa décomposition signifie littéralement *faiseur de ponts*, et semble désigner naturellement un maçon, un charpentier, un architecte, est-il devenu le titre d'un personnage élevé à l'une des plus hautes dignités de l'ordre social. Cette singularité antithétique a piqué l'attention des érudits et dirigé leurs investigations vers l'origine de ce mot, afin de découvrir quelle analogie peut exister entre un faiseur de ponts et le chef de la souveraine sacrificature chez les Anciens, puis de l'Eglise chez les modernes, et ce sont les résultats de ces investigations, de ces études que M. Peignot a rassemblées dans cette communication intéressante.

QUELQUES RECHERCHES SUR D'ANCIENNES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE L'ORAISON DOMINICALE.

M. Peignot vous a présenté ces recherches sur l'Oraison Dominicale et quelques autres pièces religieuses telles que le premier verset du psaume *Beatus qui non*

Digitized by Google

abiit, le Décalogue, le Symbole des Apôtres, entreprises dans un but glossographique, comme une suite naturelle à l'*Essai analytique sur l'origine de la langue française*, qu'il a inséré dans vos Mémoires de 1834. L'Oraison Dominicale dont la formule respectée a peu changé d'un siècle à l'autre, est peut-être, dans ses diverses traductions, dit notre collègue, le morceau le plus propre à être présenté comme monument de la langue française dans ses différentes phases. C'est une pièce uniforme, toujours la même quant au fond, mais qui passant par la filière des siècles, avec des modifications dans les expressions et dans l'orthographe, peut le mieux démontrer comment notre langue s'est progressivement formée et épurée à mesure qu'elle s'est rapprochée du grand siècle où tant de chefs-d'œuvre attestent le plus haut degré de perfection où elle pouvait parvenir.

Dans cette communication, M. Peignot a subi en quelque sorte l'influence de ce nombre *sept* si puissant et si mystérieux aux yeux de l'antiquité; et pour se conformer à cette singularité remarquable présentée par l'Oraison Dominicale qui dans le latin renferme sept demandes contenues dans sept fois sept mots, et dans le français actuel sept fois neuf mots, M. Peignot a fixé au nombre de sept, une pour chaque siècle, les traductions franques de l'Oraison Dominicale qui composent son opuscule, dont la première est en langue franco-théotisque, telle qu'on la parlait à la Cour de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et même de Charles-le-Chauve, dans les VIII^e^ et IX^e^ siècles, et les six autres en vieux français représentent dans quel style priaient nos aïeux aux XI^e^, XII^e^, XIII^e^, XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ siècles, ensemble qui sert à constater et à suivre pas à pas les progrès continuels de la langue française depuis

Digitized by Google

les temps voisins de son berceau jusqu'au XVII^e^ siècle où elle est toute formée, et qui, sous ce rapport, offre le plus vif intérêt. M. Peignot donne ensuite une espèce de tableau polyglotte de l'Oraison Dominicale rendue dans les sept langues vivantes de l'Ouest de l'Europe, c'est-à-dire, les langues française, italienne, espagnole, sarde, anglaise, belge, allemande, et termine par un article sur la prééminence que s'est acquise la langue française, non-seulement en Europe, mais aussi dans d'autres parties du Monde.

POÉSIE.

Diverses pièces de poésie ont été lues dans vos séances ou adressées par vos Correspondans. Dans les compositions de ce genre, il faut faire la part de l'inspiration poétique et celle de l'élégance, de la correction du langage qu'elle emploie; sous ce rapport, ces productions se recommandent à des titres divers.

DESCRIPTION EN VERS D'UN PETIT TOMBEAU.

M^e^ Patris de Breuil, membre correspondant à Troyes, vous a fait hommage de la description en vers d'un petit tombeau, souvenir précieux de famille, destiné à éterniser et consacrer l'amour conjugal de son aïeul, et les titres de son père à la mémoire et à l'estime de ses concitoyens. De cette pièce entièrement descriptive, et qui se refuse, par ce caractère même, à toute espèce d'analyse, nous ne citerons que la dernière strophe qui suffira pour faire connaître la manière de faire de l'auteur, et le mérite de ses vers.

Digitized by Google

Comme la chrysalide
Revêt des aîles d'or,
Et, par un vol rapide,
Dans l'air prend son essor ;
Ainsi, quittant la terre,
Par un vol glorieux,
Du corps, vile matière,
L'ame triomphe aux cieux.

LA MORT.

Fragment du Poëme des Adieux de Fénélon au Duc de Bourgogne, ou Conseils à un jeune Prince sur l'art de gouverner.

M. Paillet (de Plombières), un de vos membres non résidans à Paris, vous a aussi fait hommage d'un fragment de son poëme des adieux de Fénélon au duc de Bourgogne, intitulé *La Mort*. L'illustre précepteur retrace dans ces vers à son élève tout ce que la pensée de la mort a de salutaire ; elle est le premier gage des vertus des bons rois, et le préservatif de la tyrannie, des injustes pensées ; car,

L'athéïsme des rois, leur espoir du néant
Placent les nations sur un gouffre béant...

Toute triste qu'elle est, elle n'a cependant rien d'effrayant pour l'homme de bien ; c'est la fin de ses maux, le terme de son exil sur notre terre, l'aurore d'une vie nouvelle et de célestes délices, que le pervers, que n'ont pu contenir ni les lois, ni la raison, que le méchant, qui a joui d'un bonheur sans mélange ici bas, ne doivent pas partager. Ces pensées, comme vous le voyez, sont vulgaires et communes ; elles n'ont pu inspirer le poëte ; aussi, ce morceau se recommande-t-il plutôt par

Digitized by Google

une versification aisée et correcte que par une véritable poésie. Les vers suivans qui terminent la pièce justifieront ces réflexions.

A ce mot de *mourir*, que ma bouche prononce,
Sur votre front rosé je lis une réponse :
Vous semblez, l'œil tranquille et le cœur sans effroi,
Dire : « Ma dernière heure est encor loin de moi. »
Ah ! je tombe à genoux... Puisse Dieu que j'implore,
Placer votre couchant bien loin de votre aurore !
Mais qui peut pénétrer d'ineffables secrets ?
L'Eternel seul peut lire au fond de ses décrets.
Qu'un souffle dévorant sur des fleurs se dirige,
Le bouton frais-éclos se fane sur sa tige,
Et meurt, en inspirant des regrets superflus.
Le matin brille à peine, et le bouton n'est plus...

A UNE MÈRE.

Elégie-Satire.

Dans une pièce de vers intitulée : *A une Mère*, que M. Pautet a lue dans une de vos séances, et qu'il a publiée depuis dans les *Chants du soir*, il s'adresse à une mère désolée, et essaie de la consoler de la perte d'une fille chérie. Après l'avoir entretenue de son bonheur présent et des espérances de l'avenir, il ajoute :

Mais l'avenir ? qui donc en sonde le mystère ?
Nul, croyez-moi, si ce n'est Dieu !
Quand du pied des autels, un jour votre prière,
Sous l'abri sacré du saint lieu,
Comme un parfum sorti du calice de l'ame,
Comme le soupir d'un cœur pur,
Comme un air embaumé, comme une douce flamme,
S'élevait vers le ciel d'azur,

Digitized by Google

Le Seigneur répondit : « L'ame est une exilée
« Que je rappelle aux parvis saints !... »
. . . . . .
. . . . . .
Au bord de son berceau ne restez plus penchée ;
Levez au ciel votre front abattu ;
C'est là qu'il faut chercher cette fleur arrachée
Aux flots d'un monde faux grimaçant la vertu ;
Ainsi qu'un ange tutélaire
Elle veillera sur sa sœur,
Elle veillera sur sa mère
Au cœur candide et pur, si digne de bonheur.

Après une peinture trop assombrie du monde, où le poëte donne un libre cours aux inspirations d'une ame triste et découragée, il convie cette mère malheureuse à rechercher, dans les retraites solitaires, les ames nobles, sincères, qui consolent, calment la souffrance.

Elles jettent les fleurs d'une douce espérance
Au chemin de qui rêve un heureux avenir.
Votre ame est une de ces ames,
Et vous êtes parmi les femmes
Un calice de pureté :
Auprès de votre époux la chaste solitude
Pour vous est un port où l'étude
Allégera les soins de la maternité.
Aux bois demandez leurs ombrages,
Aux ruisseaux leurs charmans rivages,
Au ciel pur son immensité,
A la nuit sa mélancolie,
Aux bleus lointains leur poésie,
Au soir ses intimes secrets.
Oh ! restez, restez loin du monde,
Car vous aimez la paix profonde
Et le bonheur sans les regrets.

Digitized by Google

LE CHIEN DE L'AVEUGLE.

Cette charmante composition a été lue dans votre séance publique, et a emporté tous les suffrages. Buffon a fait un admirable article sur le chien ; il a tracé avec bonheur et fidélité ses mœurs et son caractère ; il nous l'a montré tour-à-tour chasseur, berger, sauvage, grand seigneur ; il ne manque dans son magnifique tableau que le plus misérable de tous, le chien de l'aveugle, celui-là même dont se fût souvenu un chrétien, dit M. de Châteaubriand ; mais on sait que le peintre de la nature, écrivant sous l'inspiration de l'époque, a rarement empreint son admirable style des élans d'une ame sensible et croyante, et qu'il surprend et étonne plutôt qu'il n'attendrit. M. Bressier a voulu réparer cet oubli et ennoblir ce type de bienfaisance et de charité active dans la jolie production qu'il vous a lue.

Le caractère dur, maladroit et emporté de l'aveugle, dont les imprécations sonores et énergiques contre ceux qui ne donnent rien ont peu à peu éloigné l'aumône et l'ont réduit à un état de détresse extrême, est très-heureusement mis en opposition avec l'adresse et les qualités de son chien qui tout à la fois, bon guide, quêteur adroit, bateleur gracieux et habile, attire et fixe la foule, dispose tous les cœurs à la charité, et fait pleuvoir l'obole de l'aumône dans la coupe du trop heureux aveugle. Mais lui-même, comment est-il récompensé des soins qu'il prodigue à son maître, des bienfaits dont il est l'ardent et unique promoteur. Si l'aumône est en hausse, il a fait son devoir, et il obtient le chétif mor-

Digitized by Google

ceau de pain noir ; mais si l'aveugle a constaté un déficit dans son budget, c'est alors qu'il devient la victime d'un brutal caprice ; l'humble animal couché aux pieds de son maître reçoit la dure et impitoyable correction de l'ingrat, et ne se relève que pour venir lécher la main qui s'est lassée de le frapper. Un jour,

La terre était glacée et couverte de neige ;
Un convoi traversait la bruyante cité,
A son dernier asile un pauvre était porté ;
Son chien formait seul le cortége.
Un passant reconnut Azor,
Et chacun dit : L'aveugle est mort.
Oui, le guide attentif qui précédait son maître,
Pour la première fois le suivait tristement ;
Il fit retentir l'air d'un plaintif hurlement,
Alors que dans la terre il le vit disparaître.
Le lendemain un fossoyeur,
Venu là pour creuser une tombe nouvelle,
Y trouva le chien fidèle,
Mais mort de faim, de froid, ou plutôt de douleur.

Exemple admirable fourni par la nature, de la puissance de l'amitié instinctive ; touchante moralité, développée avec bonheur par la muse spirituelle et aimable de notre collègue.

Digitized by Google

PRIX.

BELLES-LETTRES.

POÉSIE.

Le prix que vous aviez offert à l'auteur de la meilleure pièce de vers sur une *Chronique de Bourgogne,* a amené plusieurs concurrens dans la lice, et voici le jugement porté par votre Commission sur les productions qui vous ont été adressées, par l'organe de notre collègue, M. Bressier.

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS POUR LE PRIX DE POÉSIE.

MESSIEURS,

L'Académie, dans sa séance du 5 juillet 1837, nous a nommés MM. Peignot, Frantin, Toussaint, Maillard de Chambure et moi, membres d'une Commission chargée d'examiner les pièces de poésie qui lui ont été adressées pour le concours de 1837.

C'est le résultat de cet examen que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

L'Académie avait donné pour sujet de prix de poésie, une légende bourguignonne de cent vers au moins.

Elle a reçu cinq pièces.

La première, sous le n° 1, dans l'ordre de leur réception, a pour titre : LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE.

Digitized by Google

L'auteur introduit d'abord Réné, prince de Lorraine, qui demande ce qu'est devenu Charles, son ennemi personnel, vaincu sous les murs de Nancy.

La voix du sang lui parle pour son noble rival, qui la veille lui disputait sa capitale, ce qui rappelle les vers de Corneille dans la mort de Pompée :

O soupirs ! ô regrets ! oh qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !

Les amis de Charles sont à sa recherche, et arrivés près d'un lac isolé ils trouvent

. . . . . un cadavre livide,
C'est le Duc expiré, c'est Charles l'intrépide,
Naguère envisageant la mort avec dédain,
Un de ses serviteurs l'a reconnu soudain.

On soupçonne un assassinat, et Campo Basso est accusé de l'avoir commis.

L'auteur a adopté cette opinion, et il pouvait le faire, ce point de critique historique n'ayant jamais été positivement éclairci.

Viennent ensuite les funérailles de Charles auxquelles préside le duc Réné, en long manteau de deuil.

L'auteur ne s'arrête pas là ; il peint les douleurs de Marie, fille du Duc, parle de la proposition qui lui fut faite d'épouser le Dauphin, fils de Louis XI, et de son refus motivé par les soupçons qui pesaient sur ce roi, accusé d'être complice de l'assassinat de Charles. Il termine par les regrets du peuple et des soldats qui refusèrent long-temps de croire à la mort de leur prince, et s'attendaient toujours à le voir reparaître.

C'est, comme on voit, un fait historique mis en vers, et l'auteur n'a pas saisi la pensée de l'Académie, qui a proposé pour sujet de prix une légende bourguignonne.

Digitized by Google

La pièce sous le n° 2 est intitulée : HILAIRE DE DIJON, Ballade.

C'est un trait rapporté par Florent Grégoire et consigné dans les Annales de Bourgogne de Guillaume Paradin de Cuiseaulx.

Voici le début de l'auteur :

Des femmes de Dijon les vertus renommées
Furent, malgré l'envie, en tout temps proclamées,
Et partout on prisa leurs pudiques attraits.
Pour exemple écoutez la merveilleuse histoire
Dont Florent chroniqueur d'infaillible mémoire
Embellit ses portraits.

Hilaire de Dijon vit heureux dans son manoir gothique avec Aloïse sa femme qu'il aime et dont il est aimé. Les chevaliers français sont appelés dans la Palestine, il faut s'y rendre, on envoie à ceux qui hésitent *quenouilles et fuseaux*.

Hilaire part, sa fidèle épouse le suit en habit de guerrier et passe pour son frère. Hilaire, après mille exploits, tombe sous le fer des Musulmans. On transporte son corps en Bourgogne où revient Aloïse ; là, quoique recherchée par les barons, damoisels et troubadours, elle reste fidèle à celui qui n'est plus. Elle succombe enfin à sa douleur et on la dépose dans la tombe de son époux.

L'auteur ajoute :

Un témoin oculaire assure, on doit le croire,
Que le cadavre froid conserve la mémoire
De son fidèle amour ; la sentant s'avancer,
Il tressaillit d'ivresse, entr'ouvrit la paupière,
Puis étendit ses bras osseux hors de la bière
Comme pour l'embrasser.

L'amour conjugal qui survit même à la perte de

Digitized by Google

l'objet aimé est assurément ce qu'il y a de plus estimable; mais là où tout est bien, l'intérêt est difficile à soutenir : l'auteur n'a pas su éviter cet écueil. Le réveil d'Hilaire au moment où sa femme est placée auprès de lui est certes fort inattendu; mais le tableau étrange d'un cadavre qui en embrasse un autre, laisse une impression d'autant plus désagréable que la pensée est forcée de s'y arrêter, puisqu'il se trouve dans la dernière strophe de la pièce.

La Fée de Vaux-sous-Bornay, Chronique du comté de Bourgogne, est la 3e pièce reçue.

Après un exorde de quelque étendue, sorte de dédicace à un ami, l'auteur nous transporte dans l'antique château fort de Bornay, dont on voit encore quelques ruines.

Là vivait la jeune Ida, vierge aux cheveux d'or, fille d'une fée et d'un trouvère, qui, comme les autres héroïnes des légendes, des ballades et des romans, avait toutes les perfections.

Voici le portrait que l'auteur en fait :

Aussi jamais plus aimable sylphide
Ne voltigea sur l'herbe d'un sillon;
Rose jamais, dans sa corolle humide,
Ne vit briller plus joli papillon.
Jamais aussi damoiselle plus douce
Ne visita le toit couvert de mousse
Où l'indigent souffre et pleure en secret,
Et n'y porta, soigneuse et délicate,
Et beaux présens et parole qui flatte
Et donne encor nouveau prix au bienfait.
Si dans les airs grondait le sourd orage,
Si dans les bois mugissait l'aquilon,
Elle d'un signe en conjurait la rage,
Et l'éloignait du fortuné vallon.

Digitized by Google

Là, du printemps l'éternelle verdure
Semblait régner; la terre avec usure
Payait les soins du laboureur joyeux.
Pleine moisson, toujours pleine vendange,
Et le vallon la nommait sa jeune ange,
Et l'honorait comme fille des cieux.

Cependant la fée mère est obligée de partir; elle doit expier par un siècle d'exil et de martyre le tort d'avoir donné le jour à Ida; telle est la loi.

Elle mêle à ses adieux les plus sages exhortations à sa fille et lui dit :

Que puisse au moins de pareille faiblesse
Te préserver le Ciel officieux;
Bien jeune encore et seule je te laisse
Reine absolue et maîtresse en ces lieux.
Nymphes, lutins, sylphes, démons et gnômes,
Esprits des bois, des monts légers fantômes,
Tout t'est soumis, ma fille, en ce castel;
Suivant ton gré commande, agis, dispose,
Ordonne tout, mais que sur toute chose
Ton cœur résiste à l'amour d'un mortel.

On prévoit déjà que la dernière chose recommandée par la mère sera la première que la fille oubliera; c'est ce qui ne manque pas d'arriver, et voici comment.

Le château de la fée est à l'abri de toute surprise; elle a enclos le vallon de rochers, elle a doublé le nombre des gardiens qui veillent jour et nuit armés de hallebardes; leur consigne est sévère, puisqu'ils doivent donner la mort à quiconque pénétrera dans le vallon; mais l'on ne s'avise jamais de tout.

Arthur, noble et gentil chevalier, a son château de Montorient dans le voisinage de celui de la fée. Il s'est distingué dans maint tournois, il est habile cavalier et

Digitized by Google

intrépide chasseur. Un jour qu'il poursuivait un ours, la bête féroce gagne sa tanière ; Arthur l'y suit l'épée à la main, il s'enfonce dans les détours d'un souterrain, et arrivé à l'extrémité il revoit le jour et se trouve dans le vallon de la fée. Le châtelain, fatigué, va se coucher sous un arbre où il s'endort.

A son réveil il se trouve dans le château de la jeune fée, où il a été transporté par son ordre, sans qu'on le réveillât.

Ce qui suit rappelle trop les scènes de Renaud et d'Armide dans les jardins enchantés. Arthur est également arraché à l'amour par la gloire, il se rend en Palestine à la suite de l'empereur Frédéric Barberousse, et il est tué dans une bataille livrée aux Sarrasins, sur les bords du Cydnus, après avoir fait des prodiges de valeur.

Le désespoir d'Ida dure à peu près cent ans. C'est le terme de l'exil de sa mère, qui revient, trouve sa fille coupable, et d'un coup de baguette détruit le beau château et ses magnifiques jardins ; c'est aussi le dénouement de l'épisode d'Armide dans la Jérusalem délivrée.

Il paraît cependant que l'œuvre de la destruction n'a pas été complète, car l'auteur dit :

Et cependant ce désastre effroyable
N'a pu ravir à ces lieux leurs attraits.
On y retrouve encor verdure aimable,
Fleurs et parfums, ruisseaux, ombrages frais.
C'est encor là, qu'avec sa jeune amie,
Fuyant le monde et la foule ennemie,
On voudrait vivre en l'âge des amours ;
Là qu'on voudrait, le soir après l'orage,
Pliant sa voile à l'abri du naufrage,
Couler en paix le reste de ses jours.

Digitized by Google

Souvent encor, là, quand le crépuscule
Voile à demi les bois silencieux,
On voit flotter sur un vert monticule
Un blanc fantôme aux contours gracieux.
C'est Ida même, Ida la jeune fée,
C'est elle encor dont la voix étouffée
Semble un soupir de la brise du soir;
Elle qui vient visiter solitaire
Le val chéri, la grotte funéraire,
Et l'œil en pleurs sur un tombeau s'asseoir.

Cet ouvrage un peu long, puisqu'il a 610 vers, est bien supérieur aux deux précédens.

On y trouve des descriptions animées, des traits délicats, du mouvement, de l'intérêt, mais aussi des répétitions, des scènes un peu vives et sur lesquelles il eût fallu jeter un voile plus épais, des épithètes faibles ou mal choisies et quelques incorrections de style.

Le génie des Montagnes, chronique jurassienne, tel est le titre d'une autre pièce envoyée au concours, et qui est divisée en 24 strophes dont les vers sont de sept et de trois pieds, rhythme qui ne convient qu'à la chanson ou aux pièces légères de peu d'étendue.

C'est une jeune bergère naïve (selon l'auteur) qui implore le don d'aimer en s'adressant au ciel, à la terre, à la forêt, etc., et fait même un appel à je ne sais quel génie qui erre sur les rochers ou dans les airs. Cet appel est entendu, le génie l'enlève; mais il est puni de son rapt et métamorphosé en pierre.

Cependant son cœur palpite,
Il s'agite
Sous son lourd manteau de roc;
Malgré le faix qui l'écrase,
Sur sa base
L'on entend tourner le bloc.

Digitized by Google

La jeune fille naïve n'a plus reparu au village.

Cette production est faible, et l'on y remarque avec peine une prière inconvenante.

François de Varambon ou l'hermitage de consolation, tradition du comté de Bourgogne, tel est le titre du 5e ouvrage que l'Académie a reçu.

C'est encore une histoire du temps des Croisades. François de Varambon part pour la Terre-Sainte et s'éloigne de sa mère, de sa femme et de son fils. Il est fait prisonnier par les Infidèles, mais il est poète et soulage ses peines en chantant dans la prison ; il est chrétien et fait un vœu à la Sainte Vierge, il bâtira une chapelle en son honneur, s'il revient dans sa patrie.

Un émissaire de l'Emir vient lui annoncer qu'il est condamné à mourir le lendemain.

Varambon se résigne, et néanmoins renouvelle son vœu et s'endort.

A son réveil il se trouve dans son bon lit du château de Venne, à rideaux de damas.

Sa femme effrayée se jette en arrière et crie au secours.

Sa vieille mère arrive et n'en peut croire ses yeux ; c'est grand fête dans le château.

Il n'est pas besoin de dire que le preux si miraculeusement délivré fait bâtir la chapelle promise, sous le nom de *Notre-Dame de consolation*. On y voyait appendus les fers du vaillant chevalier et un tableau votif où il était représenté à genoux devant sa divine protectrice.

Votre Commission a pensé que pour éclairer votre opinion, elle ne pouvait mieux faire que de mettre sous

Digitized by Google

vos yeux deux des morceaux les plus saillans de l'ouvrage : le *Lai du Prisonnier* et la *Description de l'Hermitage* [1].

Quelqu'un a dit : Rien ne se juge si bien que la poésie sur l'échantillon. Une seule goutte témoigne de l'excellence d'une liqueur ; ainsi des vers.

Le sujet de cet ouvrage est traité par l'auteur avec cette simplicité des temps anciens qui convient au genre, ce qui ne l'empêche pas de prendre un ton plus relevé quand la matière en est susceptible.

Sa naïveté n'est jamais triviale, et sa grâce est exempte d'affectation. Les vers sont en général d'une bonne facture, et les taches légères qu'on pourrait découvrir dans cette composition disparaissent sous les beautés dont elle est semée.

La Commission ne pouvait hésiter qu'entre les 3e et 5e pièces que je viens d'analyser, et après avoir mis dans la balance ce qu'on trouve à louer et à blâmer dans chacune d'elles, elle s'est déterminée à vous proposer d'accorder le Prix à l'auteur de *François de Varambon*, et une mention honorable à celui de la *Fée de Vaux-sous-Bornay*.

Ces conclusions ayant été adoptées dans la séance particulière du 23 mai 1838, le Prix a été décerné à M. Aug. Demesmay, homme de Lettres, à Besançon.

La mention honorable aurait été accordée à la composition de M. Gindre de Mancy, s'il ne s'était mis hors du concours en l'adressant dans la même année à l'Académie de Besançon qui l'a publiée dans ses Mémoires.

[1] Ces deux morceaux se trouvent dans la pièce qui est imprimée en entier dans les Mémoires de 1837-1838, partie des Lettres, pag. 169.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

ENCOURAGEMENS.

I.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS DE DIJON.

Une pensée heureuse, dignement accueillie et appréciée comme il convenait, était celle de mettre en présence tous les produits de notre Industrie départementale, de constater l'état actuel des Arts dans la Côte-d'Or, et de susciter de tous côtés, par cette solennelle exposition, une noble émulation. Nous sommes heureux de vous dire, Messieurs, que l'Académie a pris une large part à cette fête des Arts. En présence d'une telle détermination, vous ne pouviez y rester étrangers, à vous il convenait de lui donner votre part d'impulsion, non seulement par la force morale de votre entier assentiment, mais encore en contribuant à son succès matériel par une souscription particulière. Là ne s'est pas bornée votre utile coopération, nous la retrouvons encore et plus grande et plus puissante, dans le zèle et les efforts déployés en cette circonstance par les membres de votre classe des Beaux-Arts. Vous avez vu avec orgueil le Président de la Société des amis des Arts, M. de St.-Mesmin, interpréter dignement cette pensée dans toute son étendue, et par son activité et une habileté peu commune, rassembler en quelques mois, et coordonner

Digitized by Google

de la manière la plus heureuse, les nombreux objets de cette exposition remarquable qui nous a promis tant d'avenir. Et ici, Messieurs, remarquez que nous ne sommes que le plus faible écho des accens de gratitude et de reconnaissance que d'autres voix plus puissantes se sont empressées de lui adresser ; car, seuls, nous eussions craint de faire sortir de cette enceinte, le moindre mot qui pût offenser sa modestie, quelque vraie et sincère que soit, du reste, l'expression d'une satisfaction que vous avez tous partagée. Vous n'avez pas vu avec moins de plaisir exposées, parmi les produits des Beaux-Arts, les œuvres de M. Darbois, un autre de vos membres, dont le ciseau s'est exercé à représenter une Magdelaine qui vient d'être acquise par le Conseil municipal, et un des plus grands Saints de l'Eglise, notre Saint-Bernard, dont la haute science, le génie et la puissante influence, cherchent encore en vain dans notre ville un souvenir public, comme aussi la vaste toile, où M. Devosges, avec ce goût classique qui distingue ses compositions, avec un pinceau passionné pour le style antique, une pureté de dessin et une simplicité de composition remarquables, a représenté cette grande scène, où Satan, voulant s'emparer du corps de Moïse pour porter les Juifs à l'idolâtrie, en est empêché par l'archange Saint-Michel, qui lui rappelle sa dépendance du Seigneur. M. Devosges est le digne héritier d'un grand artiste, d'un homme auquel notre ville doit des travaux remarquables et la création de son Ecole des Beaux-Arts, d'un homme enfin qui fut un des membres les plus distingués et les plus honorés de l'ancienne et de la nouvelle Académie. Vous avez donc vu avec la plus vive satisfaction, la piété filiale rassembler et publier

Digitized by Google

les productions éparses de ce grand dessinateur, dont le crayon exercé de bonne heure aux sources antiques les plus pures, sut donner à toutes ses compositions, une pureté de dessin, une perfection de formes et une harmonie d'objets trop négligées actuellement, sans en exclure du reste l'imagination et les inspirations du génie. [1]

II.

ENSEIGNEMENT POPULAIRE DE LA MUSIQUE.

La Musique a pris depuis quelque temps une importance très-grande, elle s'est placée à sa véritable hauteur, elle a cessé d'être un art frivole et de jeter quelques lueurs dans les églises et les théâtres; elle est devenue puissante, pénétrante; elle s'infuse dans la société et tend à exercer une influence très remarquable sur ses mœurs. Les Français, disait-on, ne sont pas organisés pour la musique, jamais elle ne poussera chez eux de profondes racines. Eh bien! il a fallu quelques années, quelques artistes de génie pour faire mentir ce dicton banal, pour faire espérer que nos organisations pour-

[1] Recueil des principaux ouvrages de François Devosges, fondateur et professeur de l'Ecole de dessin, peinture et sculpture de Dijon, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville et de celle de Besançon, né à Gray le 25 janvier 1732, et mort à Dijon le 22 décembre 1811, publié par les soins de son fils A. Devosges; grand in-f° de 23 planch. Dijon, 1838, lithogr. de Douillier.

Digitized by Google

ront acquérir la même délicatesse, la même finesse de perception, la même aptitude, le même sentiment de l'harmonie que celles de nos heureux voisins de l'Italie et de l'Allemagne, et que nous aussi nous aurons une musique nationale, une musique qui ne le cédera en rien à ses aînées.

Mais jusqu'à présent, cet art qui remue tant de sentimens dans l'ame, qui donne tant de vie et de sensibilité à l'être initié dans ses secrets, qui épure tous nos actes moraux et tend à les empreindre d'une si grande délicatesse, avait été le partage des privilégiés de la fortune; les classes ouvrières et industrielles, laissées dans leur ignorance originelle, semblaient insensibles à ses délices, elles n'en comprenaient pas les plaisirs; et dans leurs réunions, si quelquefois elles se livraient à des chants suscités par la joie et le contentement, si elles répétaient quelques ballades traditionnelles, quelques-unes de ces compositions rustiques où le poète improvisé avait quelques élans heureux; c'était avec ces accens rauques et discordans, qui trop souvent encore nous donnent la plus misérable idée du sentiment de l'harmonie chez elles.

Eh bien, Messieurs, un homme habile s'est imaginé qu'il pourrait se faire entendre à ces classes ignorantes, qu'il pourrait les initier aux secrets de l'harmonie, qu'il saurait les y intéresser et la rendre assez puissante chez eux pour les enlever à de vicieuses habitudes, pour leur faire préférer la leçon aux plaisirs les plus grossiers; et bercé de cette idée, plein de l'amour de son art et du désir de le répandre, il est venu dans cette ville, isolé, sans protecteurs, sans encouragemens aucuns, réaliser cette belle résolution. Il s'est adressé à

Digitized by Google

quelques ouvriers, il a su se faire entendre d'eux, il leur a demandé quelques momens, une heure seulement, prise hors du temps de leur travail, dérobée à leurs distractions du soir, et il s'est mis généreusement à l'œuvre. Le succès a surabondamment répondu aux prévisions du maître. L'école est devenue nombreuse et les progrès rapides. Vos Commissaires, Messieurs, vous ont entretenus de l'impression faite sur eux par ces soirées où règnent une décence et un ordre admirables, des progrès surprenans de ces élèves avides d'apprendre, et de la satisfaction avec laquelle ils les ont entendus exécuter les thèmes difficiles qu'ils leur ont donnés, et aborder avec facilité, justesse et ensemble des infonations que des personnes initiées depuis plusieurs années dans cet art n'attaqueraient pas avec plus d'habileté et de précision.

Vous avez vu, Messieurs, dans cet enseignement, un grave événement, une innovation qui pouvait avoir les plus heureuses conséquences et qui devait servir puissamment à la moralisation des classes inférieures; et vous ressouvenant de votre mission, vous avez vu là un encouragement à donner, un homme digne de vos suffrages à signaler à l'estime et à l'intérêt de vos concitoyens, heureux d'être les premiers à rendre un digne hommage à son noble désintéressement. Vous avez donc résolu à l'unanimité d'accorder une médaille d'encouragement de la valeur de 200 f. à M. le professeur Toury, et en la lui offrant vous la lui donnez comme une preuve du vif désir que vous éprouvez qu'il achève l'œuvre qu'il a si bien commencée, et *moralise* nos nombreux ouvriers par les attraits et l'habileté de son enseignement.

A ce titre, votre association, Messieurs, qui ne s'in-

Digitized by Google

titule pas seulement Académie des Sciences et des Belles-Lettres, mais aussi des Arts, a cru, sans déroger à sa gravité, pouvoir accorder à M. Toury la faveur qu'il vous a demandée, de permettre à ses élèves d'exécuter à la fin de cette séance un morceau de musique de sa composition, comme un témoignage de leur reconnaissance et de leurs remercîmens, pour la distinction que vous avez accordée à leur maître.

La Musique, ainsi que nous venons de la considérer, s'est élevée au rang des Sciences les plus graves. Vous savez que plusieurs législateurs des premiers temps du monde la regardaient comme un des plus puissans moyens de civilisation, et quelle influence l'antiquité accordait aux lyres d'Amphion, d'Orphée, de Timothée, et à la harpe du Psalmiste. A ce titre, Messieurs, vous lui donnez aujourd'hui le droit d'entrée dans cette enceinte; c'est comme science civilisatrice, comme moyen heureux et puissant d'améliorer les mœurs d'une partie de nos concitoyens et de jeter dans leur existence de nouveaux élémens de bonheur, que vous l'appelez dans cette réunion solennelle, à mettre en évidence ce qu'elle a déjà fait pour arriver à ce noble but. Tel est le motif d'une innovation que personne dans cette assemblée ne sera sans doute disposé à improuver, justifiée qu'elle est par de si louables intentions. Et d'ailleurs la musique n'entre-t-elle pas dans les églises pour donner plus de splendeur et de pompe au culte; ne vient-elle pas s'associer à ses cérémonies les plus graves et les plus imposantes pour leur donner une voix plus puissante et plus solennelle; ne vient-elle pas chercher, ranimer dans le cœur du fidèle le sentiment religieux, le développer et le faire grandir dans toute sa force et dans toute sa plénitude? Et nous

Digitized by Google

craindrions, Messieurs, de faire ce que ne craint pas de faire la Religion, c'est-à-dire la plus haute, la plus grave et la plus sublime conception de l'intelligence ? [1] Nous invitons M. le professeur Toury à venir recevoir des mains de M. le Président la médaille d'encouragement que l'Académie lui a décernée.

[1] Ici l'expression a manqué pour rendre notre pensée ; le mot de conception n'est pas employé comme synonyme de création, il exprime pour nous l'aptitude au sentiment religieux, l'acquiescement de l'intelligence à une révélation du Créateur, une intuition, en un mot ; car le sentiment religieux est inné dans la nature humaine.

Digitized by Google

DONS FAITS A L'ACADÉMIE.

PORTRAIT DE BOSSUET.

Dans votre séance du 27 avril 1836, M. le docteur Grateloup, médecin à Bordeaux et neveu de J.-B. Grateloup, vous a fait hommage d'une épreuve du portrait de Bossuet, gravé par ce dernier, d'après H. Rigaud, qui se recommande par une perfection et une finesse de burin très-remarquables. En indiquant ici ce don, nous avons pour but de réparer une omission tout-à-fait involontaire qui a été commise lors de la rédaction de la séance publique du 26 août 1836.

BUSTE DU ROI LOUIS-PHILIPPE.

Dans votre séance du 25 juillet 1838, M. Darbois, Professeur de sculpture à l'école des Beaux-Arts de Dijon et membre résidant, vous a fait aussi hommage du buste du Roi Louis-Philippe, qui décore le salon de l'Académie.

HONNEURS DE LA SÉANCE.

Les honneurs de la séance ont été accordés à M. le docteur Despines fils, membre correspondant à Aix-en-Savoie, qui a entretenu l'Académie de quelques remarques médicales faites par lui dans les hôpitaux qu'il a successivement visités soit en Angleterre, soit en France (16 mai 1838).

Digitized by Google

ÉLECTION

DE MEMBRES NOUVEAUX.

Malgré la puissance des intérêts matériels et les préoccupations de l'époque, des hommes qui cultivent encore les sciences et les belles-lettres pour elles-mêmes se sont présentés de toutes parts pour remplir les vides qui s'effectuent chaque jour au milieu de nous.

MEMBRES RÉSIDANS.

Depuis votre dernière réunion solennelle, vous vous êtes associé deux membres résidans. Ce sont dans l'ordre de leur réception :

I. M. le Docteur DOMPMARTIN, Directeur de la Maison orthopédique de Dijon (8 février 1837).

II. M. H. BAUDOT, Secrétaire de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or (23 mai 1838).

Nous allons successivement vous rappeler, Messieurs, les titres qui ont motivé leur admission.

M. LE DOCTEUR DOMPMARTIN.

A l'appui de sa demande, M. le Docteur Dompmartin vous a offert une production manuscrite intitulée : *De l'extension et des compressions en Orthopédie.* L'analyse que nous avons donnée de ce travail dans la Séance pu-

Digitized by Google

blique du 26 août 1836, page 122, nous dispense de la reproduire ici de nouveau ; nous y renvoyons.

Dans son discours de réception, M. le Docteur Dompmartin vous a dit comment, dès ses premières années, entraîné par le besoin d'être utile à la Société, il avait embrassé avec un goût passionné l'étude laborieuse et pénible de la médecine ; comment à Lyon ses premiers pas dans la science furent encouragés ; comment, sous les inspirations de M. Bouchard-Jambon, chirurgien mécanicien de cette ville, il se livra plus spécialement à l'étude des maladies du rachis, et s'y adonna tout entier à Montpellier sous les auspices de Delpech, ce Dupuytren du Midi, qui lui aussi enrichit la science des produits de sa haute et puissante intelligence.

Votre collègue vous a raconté aussi avec candeur les circonstances qui ont décidé et favorisé l'établissement de sa Maison d'orthopédie à Dijon ; puis arrêtant plus particulièrement ses regards sur l'histoire de cette spécialité médicale, il vous a dit que, quoique étudiée depuis long-temps, les premiers ouvrages qui en traitent *ex professo* sont ceux de Scévole, de Sainte-Marthe et de Claude Quillet, qui datent de 1584 et de 1656. Plus tard, en 1741, Andry fit paraître un autre travail où cette matière est traitée avec plus de méthode et de précision. Toutefois, malgré ces tentatives pour créer l'Orthopédie et lui donner une valeur scientifique, elle resta encore long-temps entre les mains des bandagistes qui, dépourvus de connaissances physiologiques convenables, ne lui firent faire aucun progrès, et la retinrent dans les langes de l'enfance. Enfin Ludwig et Portal, par de nouvelles tentatives et de nouvelles études, la firent

Digitized by Google

sortir de cet état humiliant, et lui donnèrent quelque essor. Ce fut en Angleterre, pays dont le ciel brumeux et le climat humide et froid prédisposent aux affections du rachis par la teinte lymphatique et plus ou moins scrophuleuse qu'ils impriment aux constitutions, que les médecins s'occupèrent sérieusement et d'une manière plus scientifique, plus éclairée, des déviations de la colonne épinière. La Société de Médecine de Londres, en mettant ce sujet au concours en 1822, eut une grande part à cette impulsion qui fut donnée tout-à-coup à la science orthopédique. Depuis, les travaux des Banfield, Shaw, Charles Bell, Jarrold, Dodds, Ward, ont jeté une vive lumière sur les causes, les variétés des déviations vertébrales, et institué leur traitement sur des vues plus sages et plus éclairées.

En France, Delpech, dont le génie surmontait toutes les difficultés, sut tirer de sa propre expérience et des travaux de ses devanciers tout le succès qu'on devait en attendre; et pour observer avec plus de fruit, il fonda un établissement où il réunit aux moyens créés par lui-même, ceux dont il avait reconnu l'efficacité, et où il puisa les matériaux de son grand ouvrage sur l'Orthomorphie, publié en 1829. L'élan donné par lui se répandit et se communiqua à un grand nombre de médecins; de tous côtés s'élevèrent des établissemens où les faits rassemblés et mieux étudiés firent faire un pas immense à l'Orthopédie. Toutefois, malgré les efforts des Lafond, des Maisonnabe, des Guérin, des Bouvier, des Pravaz, des Humbert de Morlaix, il reste beaucoup à faire, et la distance qui nous sépare encore du point où la science pourra avouer la perfection, est immense. C'est sur les traces de ces hommes habiles que M. le Docteur Dompmartin aspire

Digitized by Google

à marcher; il est essentiellement éclectique, il n'a pas de système exclusif, n'a aucune prédilection marquée pour une méthode plutôt que pour une autre; mais il fait un choix dans les divers établissemens qu'il a visités et étudiés, et fait concourir tout-à-la-fois les moyens mécaniques et gymnastiques avec les médications internes réclamées plus spécialement par les constitutions. Déjà des succès sont venus l'encourager au début de cette carrière, et il espère, Messieurs, vous rendre compte ultérieurement de tous les résultats d'une pratique qu'il croit utile et profitable à l'humanité.

M. H. BAUDOT.

M. H. Baudot vous a présenté avec le désir de vous appartenir,

1° Une description de la chapelle de l'ancien château de Pagny, accompagnée d'un atlas où sont représentés les objets d'art qui rendent cette chapelle remarquable et digne de toute l'attention des artistes;

2° Une note manuscrite sur la découverte de sépultures antiques faite à Nuits dans le courant d'avril 1838, illustrée de plusieurs dessins dus au crayon exercé et habile de l'auteur.

CHAPELLE DE L'ANCIEN CHATEAU DE PAGNY.

Il ne nous appartient pas d'émettre une opinion, ni de vous présenter une analyse de la première de ces compositions, insérée dans les Mémoires de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or; elle est depuis long-temps connue du public et soumise à son

Digitized by Google

jugement ainsi que les jolies lithographies qui ont reproduit les dessins de M. Baudot.

DÉCOUVERTE D'UN POLYANDRE ANTIQUE A NUITS.

La petite ville de Nuits, située à deux myriamètres de notre ville, entre de vastes et fertiles plaines et les côteaux couverts des riches vignobles qui portent son nom, était une cité sans renom ni souvenirs, dont à peine on faisait remonter au moyen âge le premier établissement. L'antiquaire comme l'historien, la traversaient dédaigneusement, et n'en conservaient d'autres souvenirs que celui du vin excellent qu'ils avaient pu y savourer avec délices. Désormais il n'en sera plus de même; le hasard vient de lui donner rang parmi les nobles cités dont l'origine se perd dans la nuit des temps antiques, et les lettres de noblesse qui la recommanderont désormais à l'attention et aux investigations des savans.

C'est à l'industrie, cette active pourvoyeuse de l'archéologie, que la ville de Nuits est redevable de la découverte de cette importance nouvelle, que dans son indifférence, elle abandonnait à la puissance vandaliste du Muzin et des ouvriers qui rivalisaient à qui mieux mieux en ferait disparaître les traces, sans la présence d'un étranger que le hasard avait amené sur les lieux, et qui dans un louable empressement recueillit quelques débris des objets exhumés, pour les porter lui-même au Président de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or.

Le moulin Chaudot offre un vaste emplacement sur lequel s'est élevée l'intéressante usine de MM. Valson et Royer, pour la fabrication des tonneaux à la mécanique, dont les beaux produits ont été appréciés à l'ex-

Digitized by Google

position de la Société des Amis des Arts de Dijon. Le torrent du Muzin, moteur principal de cette usine, donnant des eaux trop abondantes dans certains momens de l'année, les propriétaires imaginèrent de creuser un canal de dérivation pour se débarrasser du superflu de ces eaux, et c'est dans le lieu où ils le firent ouvrir, qu'après avoir traversé une couche de sable vif de trois à quatre pieds de profondeur, ils trouvèrent une terre noire où gisait une innombrable quantité de squelettes humains. Auprès d'eux se trouvaient des vases en terre rouge, dont les uns étaient d'une pâte assez grossière et dont les autres étaient en terre fine et portaient en relief de petits ornemens qui semblent offrir les caractères propres à la poterie romaine, conjecture qui paraît du reste confirmée par la présence de médailles romaines et de plusieurs amphores qui devaient être d'une forte dimension, si l'on en juge par les fragmens qui en sont restés. Une figurine en bronze, représentant une femme drapée tenant à la main un sablier, a été aussi recueillie par un des pionniers employés à ces fouilles.

A leur arrivée sur les lieux, le Président de la Commission des Antiquités et notre collègue trouvèrent le canal entièrement envahi par les eaux du Muzin, et ses bords plantés de vignes, ce qui ne leur permit pas de faire des recherches bien étendues. Toutefois, en minant la rive là où une couche de terre noire se faisait remarquer, ils trouvèrent dans un espace très-circonscrit, plusieurs squelettes dont la face était tournée vers l'orient, et près d'eux quatre vases en terre.

Le premier, d'une forme presque sphérique et au fond étroit, a une hauteur de 15 centimètres sur une étendue de 13 centimètres dans sa plus grande largeur.

Le second, plus alongé dans ses proportions, est

Digitized by Google

presque en tout semblable au *pot à eau* de nos habitans de la campagne, avec cette différence, toutefois, que le fond est plus rétréci. Sa hauteur est de 13 centimètres 5 millimètres, et sa plus grande largeur de 9 centimètres.

Les deux autres, d'une terre rouge très-fine, ont la forme et la capacité de nos jolies soucoupes et présentent tous les caractères de la poterie romaine. Ils ne paraissent pas avoir été fabriqués pour l'usage habituel, car leur base est tellement étroite que la plus légère impulsion suffit pour les renverser.

Quatre clous en fer et deux médailles romaines frustres ont été également recueillies.

Tels furent les résultats de cette investigation archéologique de nos collègues. Ils firent de vains efforts pour se procurer la statuette en bronze; elle avait disparu et on ne put dire ce qu'elle était devenue.

Les ouvriers y virent une Sainte Vierge portant l'enfant Jésus dans ses bras; et d'autres personnes plus éclairées, une femme drapée tenant à la main un sablier.

M. Baudot se livre ensuite à quelques conjectures sur ce polyandre, et se demande,

1° S'il renfermait des sépultures civiles ou militaires?

2° A quel temps peut-on faire remonter ces inhumations?

3° A quel peuple elles ont appartenu?

Suivons rapidement notre collègue dans les efforts qu'il fait pour résoudre ces questions d'un si haut intérêt historique.

L'absence d'armes près des squelettes découverts au moulin Chaudot, exclut toute pensée de sépulture militaire; car l'on sait que dès les temps les plus reculés et

Digitized by Google

même au moyen âge, on avait l'usage d'enterrer avec leurs armes les guerriers morts sur les champs de bataille. Cette autre particularité, que dans les couches les plus profondes les vases de terre étaient assez ordinairement brisés, tandis que dans les plus superficielles ils étaient presque tous entiers, semble annoncer que dans ce polyandre, il s'est fait des inhumations successives. Ajoutez qu'on y a reconnu aussi des squelettes de différentes grandeurs, et vous aurez à peu près la certitude qu'il fut un lieu commun de sépulture, où tous les âges trouvèrent une demeure, ce qui annonce un établissement stable, une population agglomérée sur un seul point, ce qui tendrait à faire remonter l'origine de la ville de Nuits à des temps très-reculés.

Avant de déterminer l'époque où furent effectuées ces sépultures, M. Baudot rappelle que les corps étaient tous tournés vers le même point de l'horizon; que près d'eux gisaient un certain nombre de médailles romaines, de morceaux de charbon, de clous en fer, une grande quantité de vases en terre et quelques fragmens de vases en verre, débris assez probables de lacrymatoires. Or, la position des squelettes, la face tournée vers l'orient, est une circonstance commune aux sépultures gauloises et gallo-romaines; mais la présence des médailles romaines annonce un temps postérieur à la conquête; des morceaux de charbon, retrouvés du reste dans la plupart des sépultures antiques, qu'on brûlait de l'encens pendant les cérémonies de l'inhumation; des clous de fer, que les tombeaux romains les offrent assez fréquemment, soit que le mode de sépulture se fît par inhumation ou par incinération; et enfin des vases de terre, un usage exclusif aux Romains, que les Gaulois adoptèrent par suite de leurs relations avec les vainqueurs, et qu'ils conser-

Digitized by Google

vèrent encore long-temps après la domination romaine, malgré les défenses expresses des Evêques qui s'efforçaient de détruire tous les usages qui rappelaient le Paganisme et qui avaient pris naissance dans son sein. M. Baudot trouve dans ces vases tous les caractères de ceux qui sont d'origine romaine, et la forme, et la matière, et le vernis, et ces légers reliefs à dessins si heureusement variés, et dans la couleur chatoyante et irisée des fragmens de verre des preuves de leur antiquité. Ainsi donc, tout se réunit pour lui permettre d'avancer que ce polyandre date de la domination romaine.

Si les sépultures du moulin Chaudot à Nuits, sont civiles et du temps de la domination romaine, elles ne peuvent appartenir qu'à des Gallo-Romains, car tout autre peuple n'eût pu jouir d'un paisible repos dans ce pays conquis, et ses sépultures eussent été nécessairement marquées par des armes. Elles déposent donc en faveur de l'existence d'un établissement Gallo-Romain, au lieu même où s'élève la ville de Nuits, qui sans doute lui doit son origine, que jusqu'ici les historiens avaient rattachée à la puissance des seigneurs de Vergy, et considéraient comme un bourg du moyen âge. La Notice de M. Baudot est accompagnée de cinq dessins qui représentent la forme des vases trouvés intacts dans ce polyandre.

Discours de réception. — Utilité et importance de l'Archéologie.

Dans son discours de réception, M. Baudot vous a parlé de l'utilité et de l'importance de l'archéologie. « Elle est le flambeau, vous a-t-il dit, qui dirige l'historien dans la recherche de la vérité ; c'est en fouillant les ruines des anciens monumens, en déterminant leur

Digitized by Google

style et l'époque où ils furent édifiés, en les comparant entre eux, que l'archéologue prépare les bases de l'édifice auquel l'historien est appelé à donner la dernière main. Car souvent c'est au premier qu'il doit l'explication de certaines traditions et le redressement d'erreurs commises par les annalistes, et que jusqu'alors on avait reçues comme des faits avérés et incontestables.

« Si la mission de l'archéologue est de préparer l'histoire et d'en rectifier les erreurs, avec quel soin ne doit-il pas éviter l'écueil redoutable des conjectures qui offrent à l'imagination un champ si vaste, et, nous l'avouerons, parfois si séduisant. Mais celui qui comprend la sévérité de ses devoirs, ne doit pas hésiter à faire le sacrifice de son amour propre; et au lieu de chercher à briller en présentant des aperçus nouveaux, il ne donne l'appui et l'autorité de son témoignage qu'à ce qui lui est clairement démontré.

« La bonne foi doit donc toujours présider aux travaux de l'antiquaire, et il ne doit jamais perdre de vue, le but élevé de la tâche laborieuse qu'il a acceptée. Déchirer le voile qui cache encore une partie de l'histoire des temps passés, reconstruire ce passé à la vue de quelques débris, débris qui deviennent d'autant plus rares que les époques s'éloignent davantage, voilà certes un sujet de méditations profondes et d'études importantes. Vous l'avez éprouvé, Messieurs, ces études ne sont point sans charme, elles ont un attrait tout particulier pour celui qui aime à retremper sa pensée dans les souvenirs du passé, et qui, après avoir vaincu l'aridité des premiers pas, comprend l'intérêt qui s'attache à chacun des objets qui viennent journellement s'offrir à ses investigations ; c'est ainsi que l'artiste éprouve un bonheur au-dessus de la portée

Digitized by Google

du vulgaire à la vue des beautés de la nature qu'il peut seul comprendre, parce que l'étude a dessillé ses yeux.

« Si la première époque de l'histoire laisse encore tant d'incertitude et de confusion, c'est que nos premiers pères nous ont légué bien peu de monumens pour nous aider à la faire revivre. L'époque romaine offre au contraire de nombreux vestiges de son antique splendeur, qui viennent nous révéler la grandeur du peuple roi. Ni les guerres qui entraînèrent la chute de l'Empire en Occident, ni les invasions des Barbares dont la marche n'était qu'une grande œuvre de destruction, n'ont pu tout anéantir. Ces fléaux de l'espèce humaine renversaient les monumens de leurs bases, les statues de leurs piédestaux; leur fureur s'arrêtait à peine devant des ruines. Mais la terre en recevant dans ses entrailles, comme dans un sanctuaire impénétrable, ces précieux débris, a déjoué leurs espérances impies.

« De telles fureurs semblaient devoir être le partage exclusif des temps d'ignorance et des peuples barbares, et cependant, rappelons-le avec douleur, elles se sont renouvelées en France, vers la fin du dernier siècle. Que de monumens curieux, que de chefs-d'œuvre des arts appartenant à cette période si intéressante du moyen âge ont disparu et provoquent maintenant les regrets de ceux-là même qui ont contribué à les détruire! que de précieuses archives aujourd'hui anéanties et dont la perte est irréparable!

« Cependant, Messieurs, malgré tous ces désastres qui semblent marquer chaque époque de l'histoire, notre sol est encore riche en débris antiques qui chaque jour viennent offrir un nouvel aliment à la science archéologique. Les travaux de l'antiquaire, nous devons le dire pour l'honneur de notre siècle, n'ont jamais été

Digitized by Google

si généralement appréciés et si hautement encouragés qu'ils le sont aujourd'hui.

« Cette tendance de notre époque qui pousse avec ardeur les classes éclairées vers la recherche et la conservation des antiquités, est d'un heureux augure pour l'avenir.

« Il appartient à l'Académie de seconder cet élan, qui, en popularisant la science, tend à réparer les erreurs du passé. »

MEMBRE NON RÉSIDANT.

M. J. Pautet est devenu membre non résidant en quittant Dijon pour aller fixer son domicile à Beaune.

MEMBRES CORRESPONDANS.

Les membres correspondans que vous vous êtes associés sont au nombre de neuf. Ce sont :

1836.

M. le docteur Kuhnholtz, professeur-agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, 14 décembre.

1837.

M. le vicomte Villiers du Terrage, pair de France, à Paris, 15 mars.

M. Lavirotte, inspecteur des Finances à Autun, 5 juillet.

M. le docteur Constant Sancerotte, médecin à Lunéville, 9 août.

M. le docteur Chevalier Kerckhove dit Kirckhoff, médecin à Anvers, 16 août.

Digitized by Google

1838.

M. le docteur THÉM. LESTIBOUDOIS, médecin à Lille, 30 mai.

M. le docteur PYOT, médecin à Clairvaux (Jura), 30 mai.

M. J. CANONGE, homme de lettres à Nîmes, 30 mai.

M. CH. MURREN, professeur de Botanique à l'Université de Liège, 6 juin.

Les Rapports faits par des Commissions spéciales sur les productions adressées par ces Associés nouveaux à l'appui de leur demande, constituent un ordre particulier de travaux sur lesquels nous avons l'habitude de garder le silence lorsqu'ils ont pour objet des productions livrées par l'impression au jugement du public, mais qui n'en doivent pas moins être indiqués, comme ayant occupé une partie du temps consacré par vous au noble but que cherche tous les jours à atteindre plus dignement notre Compagnie, la prospérité des Sciences, des Arts et des Belles-Lettres sur la terre de Bourgogne, notre belle et illustre patrie.

CORRESPONDANCE.

Nous en dirons autant des rapports qui ont été faits sur 671 volumes ou brochures, offerts depuis votre dernière séance publique jusqu'à ce jour, par les Sociétés savantes en relation avec l'Académie, par les membres résidans, non résidans et correspondans, ou par des personnes étrangères à notre association, dont la nomenclature sera donnée à la fin de ce précis de vos travaux. Une correspondance manuscrite en rapport avec cette multi-

Digitized by Google

plicité d'envois, ou destinée à réclamer des éclaircissemens sur divers objets scientifiques, doit être également signalée parmi les travaux auxquels vous vous êtes activement livrés dans le cours de vos séances.

Le chiffre de ces envois vous a fait découvrir avec la plus vive satisfaction que vos relations se sont encore étendues et multipliées depuis votre dernière réunion publique, et que vos membres non résidans et correspondans avaient mis beaucoup plus d'empressement à vous faire hommage de leurs productions. Vous vous plaisez à leur en témoigner toute votre reconnaissance dans cette occasion solennelle.

NÉCROLOGIE.

Ici, Messieurs, notre plume eût voulu s'arrêter.... Elle eût été heureuse de ne vous entretenir que de vos travaux et du mérite des nouveaux collaborateurs que vous vous êtes associés, si la mort n'avait encore frappé dans votre sein, un de ces hommes qui avaient su acquérir votre estime et votre considération par une vie consacrée tout entière à la science, et par une droiture et une fermeté de caractère remarquables. Nous nous proposions de donner dans cette réunion un souvenir à la mémoire de M. le professeur Morland; mais l'heure avancée de la séance ne nous ayant pas permis de lire la Notice que nous avions préparée sur lui, nous l'avons réservée pour la séance publique de 1839, l'Académie voulant que des témoignages publics de ses regrets fussent donnés au savant dont elle déplore la perte.

Des Notices pleines d'intérêt et de convenance, insérées dans vos Mémoires de l'année 1836, ont exprimé dignement les regrets que la perte de plusieurs de ses membres a fait éprouver à l'Académie.

Digitized by Google

M. Frantin vous a représenté M. Poncet au sortir de brillantes études, jeté par nos troubles civils momentanément dans la carrière des armes, où il fit preuve de valeur, puis rendu à la vie civile, ressusciter l'étude du droit à Dijon, commenter dignement le Code civil, rattachant plus tard la procédure aux principes fondamentaux du droit, en faisant une véritable science, devenant pour elle un autre Domat, et laissant sur elle deux ouvrages justement estimés qui recommanderont sa mémoire à la postérité. Il vous a dit tout ce que son ame renfermait de bienveillance, de simplicité, de piété, tout ce que son esprit avait de sagacité, de finesse, de doctrine, et combien fut dignement remplie cette vie où constamment estimé, aimé, notre collègue qui s'était montré tout à la fois philosophe, jurisconsulte et chrétien, devint par sa sagesse, sa modération, un de ces hommes de réserve, un modérateur que tous les partis désignent quand le besoin de réconciliation civile se fait sentir et lorsque le moment en est arrivé.

M. Peignot vous a rappelé la vie si laborieuse de M. Amanton, que vous avez perdu loin de vous, au château de Meudon, en 1835, et qui, toute remplie qu'elle était par des devoirs administratifs, trouvait cependant encore le temps de s'occuper d'histoire littéraire et de biographie, d'assister à vos séances et d'enrichir vos Mémoires des produits d'un esprit étendu, sain et rempli d'érudition, surtout en ce qui concernait l'histoire de la Bourgogne, qui fut toujours l'unique objet de ses études, de ses veilles.

Enfin M. Foisset, dans les lignes qu'il a consacrées à

Digitized by Google

M. Riambourg, vous a rappelé tous les caractères de cette vie modèle et si pure, qui justifie la définition qui en a été donnée : *une forte et saine intelligence au service d'une vertu supérieure.* Il ne fut point, ainsi que le dit si bien notre collègue, de ceux en qui l'homme dément le philosophe, mais de ceux qui prennent au sérieux leur mission terrestre, qui ont foi à quelque chose, et se tiennent pour obligés d'agir selon ce qu'ils croient. Il n'y eut pas de vie plus *une* que la sienne. Ce fut un dévouement continu à sa famille, à la société, et pardessus tout, à ce qu'il regardait à bon droit comme l'élément vital de la société, à la religion. Aussi après avoir, à diverses reprises, donné des preuves publiques que l'ambition n'avait pas de prise sur cette règle de conduite dont il ne s'écarta jamais, et quoique devenu Président de Chambre à la Cour royale, il renonça en 1830 à cette belle position sociale pour se vouer tout entier à des travaux de philosophie religieuse et d'érudition chrétienne.

M. Toussaint a aussi inséré dans les Mémoires de 1837-1838, page 153, partie littéraire, une Notice sur M. de Reulle, que vous avez perdu en 1834, où il a fait ressortir dans des lignes faciles et élégantes les qualités sociales de ce collègue, qui fut dans notre ville un des derniers représentans de ces hommes aimables dont le type même n'existe plus nulle part en France, et qui savait allier à ces brillans avantages les qualités du magistrat, du bon citoyen et de l'homme de lettres le plus distingué.

Digitized by Google

CATALOGUE

DES LIVRES DONT IL A ÉTÉ FAIT HOMMAGE A L'ACADEMIE

Depuis le 26 août 1836 jusqu'à la Séance publique du 5 août 1838.

—

OUVRAGES COMPOSÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Chambre des Députés. — Session de 1836. — A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Louhans, M. CHAPUYS-MONTLAVILLE. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Nécrologie de M. Riambourg, extrait du n° 71, tome 2, des Annales de Philosophie chrétienne.

Première lettre à mon ami N. sur l'importance d'un logement salubre, par M. VOILLOT, médecin à Beaune, manuscrit. — Rapporteur, M. le docteur *Pingeon.*

Le Génie d'Homère, par M. PAILLET (de Plombières). — Rapporteur, M. *Bressier.*

Bulletin des eaux d'Aix en Savoie, par M. le docteur DESPINES fils, 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Dissertation religieuse sur Robinson Crusoé, par M. l'abbé LABOUDERIE. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Discours prononcé au Congrès historique européen, tenu à l'Hôtel-de-Ville de Paris, à la séance du 15 décembre 1835, sur cette question : Déterminer le caractère de la langue française aux XI^e^ et XII^e^ siècle, par le même. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Fragment d'un poème épique. La bataille des Pyramides, par M. MOLLEVAUT. — Rapporteur, M. *Pautet.*

Gnofolium neglectum, nouvelle espèce du groupe des filaginées, avec des observations sur les autres espèces françaises de ce groupe, par M. SOYER-WILMET. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Essai sur les altérations des liquides de l'économie ani-

Digitized by Google

male, considérées dans leurs causes et leurs effets, par M. SANCEROTTE, docteur-médecin à Lunéville. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

La Franche-Comté ou Comté de Bourgogne, ses souverains, ses hommes illustres et sa géographie, à l'usage des écoles primaires, par M. le docteur PYOT. Dôle, 1836. — Rapporteurs, MM. *Vallot*, *Peignot*, *Pautet*.

— Tablettes jurassiennes ou histoire abrégée des ducs et comtes palatins de Bourgogne, suivies de la topographie statistique, industrielle et agricole des 32 cantons du Jura, à l'usage des écoles primaires, par le même. — Mêmes rapporteurs.

Histoire et poésie par M. le chevalier J. BARD. — Rapporteur, M. *Bressier*.

— Gloire à Lyon, par le même. — Même rapporteur.

Considérations sur la nature et le traitement du choléra morbus, etc., par M. le chevalier KIRCKHOFF, médecin à Anvers. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine*, *Vallot*, *Pingeon*.

Discours sur la deuxième exposition des produits des Arts du département du Calvados, par M. LAIR.

— Rapport sur les voyages de M. d'Urville, etc., par le même.

— Fêtes célébrées par la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, le 18 juillet 1810 et le 1^er^ août 1811, par le même.

— Discours prononcé à la distribution des Prix donnés aux élèves de l'école de chant, par le même.

— Rapport fait à la Société royale d'agriculture et de commerce de Caen, sur les troupeaux mérinos de M. le comte de Polignac dans le département du Calvados, par le même.

— Notice historique, par le même.

— Concours de labourage dans les cantons Est et Ouest de Caen, le 20 avril 1835, par M. ROBERGE, par le même.

Digitized by Google

— Exposition des produits des Arts du département du Calvados, par le même.

— Médaillon de Malherbe, né à Caen, en 1555, imprimé en relief par un procédé dont M. LAIR a été le promoteur. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Mémoire de Géo-Zoologie, sur les oursins fossiles (Echinides), qui se rencontrent dans les terrains calcaires des environs de Dax (Landes), par M. le docteur GRATELOUP. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Catéchisme d'agriculture, etc., par M. MASSON-FOUR, professeur d'agronomie. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Nécrologie de M. Riambourg, par M. FOISSET, manuscrit.

Observations sur l'utilité du nitrate d'argent dans la conjonctivite, par M. le docteur MORELOT d'Eguilly. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Les Athéniennes, choix de poésies, par M. PAILLET de Plombières. — Rapporteur, M. *de Chambure.*

De l'amour filial; leçons et récits adressés à la jeunesse, par M. TH.-H. BARRAU, membre de l'Université, in-8° de 394 pages. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Aspasie, par M. BOULÉE de Lyon. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Notice historique sur M. l'abbé duc de Montesquiou, etc., par M. l'abbé LABOUDERIE. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Testament de M. Pouffier, doyen du Parlement de Dijon.

Statuts et réglemens de l'Académie de Dijon, lors de son établissement.

Poésies morales et historiques ou suite et seconde édition des loisirs d'un ancien magistrat, par M. le vicomte de VILLIERS DU TERRAGE; Paris, 1836.—Rapporteurs, MM. *Bressier, Toussaint, Peignot.*

Anatomie analytique. — Circulation du sang considérée chez le fœtus de l'homme et comparativement dans les quatre

Digitized by Google

classes d'animaux vertébrés, par M. J. MARTIN ST.-ANGE, D. M. P. à Paris; tableau grand in-folio, avec diverses figures coloriées. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Histoire naturelle, agricole et économique du Maïs; in-folio de 181 pages, avec 19 planches, par M. BONAFOUS; Paris et Turin, 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Vérité catholique ou vue générale de la Religion, considérée dans son histoire et dans sa doctrine, par M. NAULT, ancien magistrat.

Défaite de Sabinus, aux environs de Champlite, par M. MONNIER, de Lons-le-Saunier; manuscrit. — Rapporteur, M. *Frantin.*

Notice sur le Calendrier civil et ecclésiastique, par M. HYACINTHE CORONA, traduit de l'italien, par M. RAYMOND, secrétaire perpétuel de la Société royale académique de Savoie. — Rapporteur, M. *de Chambure.*

Anleitung Zur Franken-Wartung, par M. le docteur HEYFELDER.

— Sanitatsbericht über das fierstenthum Hohenzollern-Sigmaringen wahrend der Jahrs, 1835, etc., par le même.— Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine* et *Vallot.*

Annales de la ville d'Arnay-le-Duc en Bourgogne, par M. J.-P.-C. LAVIROTTE, inspecteur des finances, avec dessins et lithographies de Charles de Saint-Garaud, grand in-8° de 390 pages. —Rapporteur, M. *Peignot.*

Rapport à M. le maire de Talant, sur la possibilité d'avoir une source abondante au pied du monticule où est située cette commune, par M. L. NODOT; in-4°, avec une lithographie. Dijon.

Trattato delle cosi naturali e dei Loro ordini conservatori, etc., del dottore GASPARE BRUGNATELLI, P. O. di Storia naturale generale Nell'i R. universita di Pavia. Vol. primo. Vol. secondo. Vol. tertio. Vol. quarto. Pavia 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Ma postérité, ode par M. de MOLLEVAUT.

Digitized by Google

Fragment d'un voyage au Bosphore, par M. F. DE MONTHEROT. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Rapport fait à la Société asiatique sur les tomes 4, 5 et 6 de la Bible de M. Cahen, par M. l'abbé LABOUDERIE. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne, dirigée par M. J. PAUTET, à Beaune. 1837, Nos 1 à 25; 1838, Nos 1 à 39.

Etudes littéraires par M. C.-A. MAIGNIEN, à Cambray. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Annuaire statistique et historique du département du Doubs, pour l'année 1837, par M. LAURENS. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Discours de clôture du 5e Congrès scientifique de France, prononcé à Metz le 16 septembre 1837, par M. le marquis de VILLENEUVE-TRANS. — Rapporteur, M. de *Saint-Mémin.*

Mémoire sur le remboursement des rentes et sur l'indemnité due aux rentiers du XVIe siècle, par M. BERRIAT SAINT-PRIX. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Passage d'Annibal dans les Alpes. Remarques sur la route que le général Saint-Cyr Nugues fait tenir à Annibal pour traverser les Alpes par le mont Genèvre, par M. J.-A. DE LUC. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Rede zur feier des dreiund vierzigsten otiftungstages, etc., von D. Justus Friedrich Karl. HECKER. Berlin. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Archives statistiques du ministère des travaux publics, publiées par le Ministre de ce département, grand in-4°. (M. MOREAU DE JONNÈS.)

— Statistique de la France. Territoire. Population. Grand in-4°. (M. MOREAU DE JONNÈS.)

Théorie élémentaire de l'Elimination, par M. VOIZOT CHATILLON, 1837. Rapporteur, M. *Berthot.*

Digitized by Google

Rapport fait au Comité d'Agriculture de Châtillon. Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Majorque, par M. DE MONTHEROT. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Des progrès de l'Imprimerie en France et en Italie au XVI^e^ siècle, par G.-A. CRAPELET, imprimeur. Paris, 1836. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Observations sur quelques Chartes et anciens documens relatifs à l'histoire des monnaies des comtés de Hainaut et de Flandre, par R. CHALON. Gand, 1837. — Rapporteur, M. *Peignot.*

De l'influence de l'Anatomie pathologique sur les progrès de la médecine, par M. C. SANCEROTTE. Paris, 1837, in-4°. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Discours prononcé par M. MONGIS, procureur du Roi à Troyes, lors de la rentrée du Tribunal de cette ville.

De l'influence du barreau sur nos libertés, par Ernest FALCONNET. Rapporteur, M. J. *Pautet.*

Le Roi de la Bazoche, poëme latin inédit, de Philib. Girinet, par E. BREGHOT DU LUT. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Description d'un Petit tombeau, par M. Patris DUBREUIL. M. S. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Mémoire historique et statistique sur les Archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne, par M. de CHAMBURE.

Traité des Droits d'usufruit, d'usage, d'habitation et de superficie, par M. PROUDHON, doyen de la faculté de droit de Dijon; 9 vol. in-8°. Dijon.

Agendicum ou l'ancienne Provins, par M. C. OPOIX. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Système des Caisses d'épargne en Ecosse et en Angleterre, tel qu'il fut développé pour la première fois en France, en 1837, par M. C. MALO. — Rapporteur, M. J. *Pautet.*

Notice historique sur Thomas Forey, par J. BARD. — Rapporteur, M. *Toussaint.*

Digitized by Google

Rapport sur la Muscardine, par M. BONAFOUS. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Etudes pratiques et littéraires sur la Typographie, par M. CRAPELET, imprimeur. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Dictionnaire de Médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire, par M. HEURTREL D'ARBOVAL, tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Sanitatsbericht über der fierstenthum Hohenzollern-Sigmaringen wahrend der Jahres, 1836. Von D. HEYFELDER. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Notice sur la Tapisserie de Charles le Téméraire, conservée à la Cour royale de Nancy, par M. de VILLENEUVE-TRANS. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Recherches sur les Baromètres vivans, par M. le baron D'HOMBRES (Firmas). — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Mémoire sur les Rochers calcaires innombrables, épars dans les environs de la Roche (ville de Savoie) et jusqu'au lit de l'Arve, et sur les blocs de granit qui les accompagnent, par J.-A. DE LUC, de Genève. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Discours prononcé dans la discussion sur la Peine de mort, à la séance du 17 mars 1838, de la Chambre des Députés, par M. CHAPUYS MONTLAVILLE, député de Saône-et-Loire. — Etude sur Timon, par le même. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Les Préludes, poésies par M. J. Canonge, de Nîmes. — Rapporteurs, MM. *Nault, Bressier, Peignot.*

Notice sur la famille des Bulléens, par M. le docteur GRATELOUP, de Bordeaux. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

— Discours sur les Sciences et les arts, et sur l'influence qu'ils exercent sur les progrès de la civilisation, par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

— Conchyliologie fossile du bassin de l'Adour, ou description des coquilles fossiles qui ont été trouvées dans les

Digitized by Google

terrains marins tertiaires, aux environs de Dax, par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Du Médecin de campagne et de ses malades, mœurs et sciences, par M. le docteur MUNARET, médecin à Nantua; 2 vol. in-8°. — Rapporteurs, MM. *Vallot, Antoine, Pingeon.*

— Promenade chirurgicale à Lausanne, par le même. — Mêmes rapporteurs.

Les Chemins de fer; le duel; poésies, par M. PAILLET (de Plombières). — Rapporteur, M. *Bressier.*

Considérations sur l'hôpital des aliénés de Bordeaux, par M. le docteur E.-B. REVOLAT, in-8°. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Recueil des principaux ouvrages de François Devosges, fondateur et professeur de l'école de dessin de Dijon; grand in-f° de 23 planches, publié par les soins de son fils M. A. DEVOSGES, directeur de l'école des beaux-arts de Dijon. Hommage à l'Académie.

Recherches historiques sur la commune d'Aigremont, par M. MIGNERET, in-8°, avec un plan de cette ville. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Les deux Courtisanes ou les deux Destinées, roman de mœurs, par M. Ch. PAUL (de Saint-Germain); 2 vol. in-8°. — Rapporteur, M. *Bressier.*

Recherches sur la force coërcitive et la polarité des Aimans sans cohésion, par M. le docteur de HALDAT, à Nancy. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Notice sur un Appareil électro-magnétique inventé par M. Clarke, mécanicien anglais, par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Description de la Chapelle de l'ancien château de Pagny, etc., in-8° de 50 pages, avec un atlas de 5 lithographies, par M. H. BAUDOT fils.

Note sur la découverte de Sépultures antiques faite à Nuits dans le courant du mois d'avril 1838, manuscrit in-4°. de 11 pages et 4 dessins.

Digitized by Google

Rapporteurs, MM. *de Chambure, de Saint-Memin et d'Aumont.*

— Considérations sur le Mouvement de la sève des Dicotylédones, in-8°, par M. Ch. MURREN, professeur ordinaire de botanique à l'université de Liège.

— Note sur la catalepsie du Dracocephalum austriacum et moldavicum, par le même.

— Recherches sur la catalepsie du Dracocephalum virginianum, par le même.

— Note sur le développement des Tubercules didymes, par le même.

— L'influence de la Belgique sur l'Industrie horticole des Etats-Unis; discours par le même.

— Notice sur les Collections de l'université de Liège, par le même.

— Note sur l'effet pernicieux du duvet de Platane, par le même.

— De la spécialité des Cultures propres aux établissemens horticoles de Liége, discours par le même.

— Notice sur la circulation observée dans l'ovule, la fleur et le phoranthe du Figuier, par le même.

— Notice sur la Vanille indigène, par le même.

— Les Femmes et les Fleurs, discours par le même.

—Les Siècles et les Légumes, ou quelques mots sur l'histoire des jardins potagers, par le même.

— Adrien Spiegel, etc., par le même.

— Notice sur la vie et les travaux de Vincent Fohmann, par le même.

— Notice sur la vie et les travaux de Pierre-Charles Schmerling, par le même.

— Notice sur la vie et les travaux de Richard Courtois, par le même.

—Observations ostéologiques sur l'Appareil costal des Batraciens, par le même.

— Recherches sur le mouvement et l'anatomie du Stylidium graminifolium, par le même.

Digitized by Google

— Recherches physiologiques sur les Hydrophites de la Belgique. 1er mémoire. Histoire d'un genre nouveau de la tribu des Conferves, nommé Aphanizomène, par le même. — Rapporteurs, MM. *Vallot* et *Antoine*.

Cours d'Histoire de la médecine et de bibliographie médicale, par M. KUHNHOLTZ, professeur aggrégé à la faculté de médecine de Montpellier, in-8° de 400 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Traditions populaires de Franche-Comté, poésies suivies de notes et enrichies de lithographies, par M. Aug. DEMESMAY, de Besançon.

Inauguration dans l'Hôtel-de-Ville de Pontarlier, du portrait du Roi, et des portraits des hommes illustres de l'arrondissement.

Rapporteurs, MM. *Toussaint* et *Bressier*.

Eccitamento allo studio dell'Epidemie et conni sul sudore inglese del 1485, etc., in-8°, par M. le docteur HECKER, de Berlin. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

— Die Tanzwuth eine Volkskrankheit im mittelalter, par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

—De Peste autoniniana commentatio, etc., par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Chants du soir, poésies par M. J. PAUTET, in-8° de 387 pages. — Rapporteurs, MM. *Bressier* et *Nault*.

Mémoire sur la législation relative à la vente des mobiliers de mineurs, par M. BERRIAT SAINT-PRIX, in-8°. — Rapporteur, M. *Baudot* fils.

— Recherches sur les divers modes de publication des lois depuis les Romains jusqu'à nos jours, par le même. In-8°. — Rapporteur, M. *Baudot* fils.

Etudes sur Hudibras, poëme de Samuel Dutler, par M. DE MONTHEROT. — Rapporteur, M. *Bressier*.

Annuaire statistique, historique du Doubs pour 1838, 26e année, par M. LAURENS, à Besançon. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

ENVOIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

FRANCE.

AIN.

BOURG.

Société royale d'Emulation, d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Ain.

Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de cette Société.

26e année, nos . . . . . 7, 8, 9, 10, 11, 12.
27e année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
28e année, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Prix proposé par cette Société pour 1838. — Rapporteurs, MM. *Vallot*, *Peignot*.

ALLIER.

MOULINS.

Société royale d'Agriculture.

Annales publiées par cette Société, 1837, 10e et 11e livraisons. — 1838, 2e livraison. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

ARRIÈGE.

FOIX.

Société des Arts et Agriculture.

Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'Arriège, 1836, nos 12, — 16. — Rapporteur, M. *Antoine*.

AUBE.

TROYES.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Mémoires de cette Société: — Nos 61, 62, 63, 64. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

AISNE.

SAINT-QUENTIN.

Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.

Annales agricoles du département de l'Aisne, publiées par cette Société. — 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e livraisons. Séances publiques des 21 décembre 1826 et 3 janvier 1828. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

BOUCHES-DU-RHONE.

AIX.

Académie des Sciences et Belles-Lettres d'Aix.

Séance publique annuelle de 1837. — Rapporteur, M. *Bressier.*

CALVADOS.

CAEN.

Société de Médecine.

Séance publique de la Société de Médecine de Caen, tenue le 30 décembre 1830.

Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Mémoires de cette Société, tome 4.— Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.

Mémoires de cette Société pour 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

CHARENTE.

ANGOULÊME.

Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente.

Annales de cette Société.

Tome 18, nos . . . . . 4, 5, 6.
Tome 19, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 20, nos 1, 2.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

CHARENTE-INFÉRIEURE.

ROCHEFORT.

Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Rochefort.

—

Procès-verbaux des séances de cette Société. Nos 1 à 5. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

CHER.

Société d'Agriculture.

—

Bulletin de cette Société, n° 18. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

COTE-D'OR.

Comité central d'Agriculture de la Côte-d'Or.

—

Rapport fait par M. Beaurepère, sur une éducation de vers à soie, etc.; in-8°, 29 pages.

— Journal d'Agriculture et d'Horticulture, rédigé et publié par le Comité central d'Agriculture de la Côte-d'Or, nos 1, 2, 3; juin, juillet 1838. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société des Amis des Arts de Dijon.

—

Statuts de cette Société.

—

Société médicale de Dijon.

—

Précis analytique des travaux de cette Société, pour 1833. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

DOUBS.

BESANÇON.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

—

Séances publiques des 24 août 1836, — 28 janvier 1837, — 24 août 1837, — 30 janvier 1838.

Digitized by Google

Société d'Agriculture, Sciences naturelles et Arts du Doubs.

Mémoires de cette Société pour l'année 1835. — Rapporteur, M. *Peignot.*

DROME.

VALENCE.

Société de Statistique, des Arts utiles et des Sciences naturelles de la Drôme.

Bulletin de cette Société. 1er vol., 2e livraison. — 2e vol., 1re livraison. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Mémoire sur les Voconces, par M. de VÉRONE, Président à la Chambre des Comptes du Dauphiné, deuxième et dernier article. — Publication de la Société de Statistique, des Arts utiles et des Sciences naturelles de la Drôme. — Rapporteur, M. DE CHAMBURE.

EURE.

EVREUX.

Académie Ebroïcienne.

Année 1836, nos . . . . . 7, 8, 9, 10, 11, 12.
Année 1837, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. —

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.

Recueil de cette Société, nos 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32. — Rapporteurs, MM. *Pautet, Peignot.*

GARONNE.

TOULOUSE.

Société royale d'Agriculture.

Journal des Propriétaires ruraux pour le Midi de la France.

Tome 32, nos . . . . . 11, 12.
Tome 33, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Journal d'Agriculture pratique et d'Economie rurale pour le Midi de la France, 1838. — Février, mars, avril, juin, juillet. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

Société royale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie.

—

Séance publique de cette Société, tenue le 11 mai 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Dompmartin*.

—

Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.

—

Histoire et Mémoires de cette Société pour les années 1834, 1835, 1836.

— Sujets de prix proposés pour 1838, 1839, 1840. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Académie des Jeux floraux.

—

Recueil de cette Académie, pour 1837.

— Programme pour le concours de 1838. — Rapporteur, M. *Bressier*.

GIRONDE.

BORDEAUX.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

—

Programme. — Séance publique du 22 septembre 1836.

— Séance publique du 22 septembre 1836.

— Programme des Prix pour 1838.

— Séance publique du 21 septembre 1837.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Société Linnéenne.

—

Actes de cette Société.

Tome 8e. . . . . 3e, 4e, 5e, 6e livraisons.

Tome 9e. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e livraisons.

Tome 10e. 1re livraison.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

Société royale de Médecine.

—

Notice des travaux de la Société royale de Médecine, pour 1836, 1837.

—Journal de Médecine pratique de Bordeaux, publié par cette Société.

2e série 1836, ... 9, 10, 11, 12.
— 1837, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.
— 1838, 1, 2, 3, 4, 5, 6.

— Programme des Prix proposés pour 1838. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

INDRE.

CHATEAUROUX.

Société d'Agriculture de l'Indre.

—

Ephémérides de cette Société pour 1836, 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

INDRE-ET-LOIRE.

TOURS.

Société d'Agriculture, de Sciences, d'Arts et de Belles-Lettres d'Indre-et-Loire.

—

Annales de cette Société.

Tome 16, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.
Tome 17, nos . . . . . 4, 5.
Tome 18, nos 1, 2.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Société médicale d'Indre-et-Loire.

—

Recueil des travaux de cette Société,

2e série 1836, 2e, 3e, 4e trim.
— 1837, 2e, 3e, 4e trim.
— 1838, 1er trim.
— Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Digitized by Google

ILLE-ET-VILAINE.

RENNES.

Société des Sciences et Arts de Rennes.

—

Compte rendu des travaux de cette Société pour les années 1833, 1834, 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

LOIRE.

SAINT-ETIENNE.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de Saint-Etienne.

—

Bulletin industriel de cette Société.

Tome 3e; . . . . . 5e, 6e livr., 13e année.

Tome 4e; 1re, 2e, — 4e, 5e, 6e livr., 14e année.

Tome 5e; — 2e, 3e, 4e. . . . livr., 15e année.

— Rapporteur, M. *Vallot.*

LOIRE (HAUTE).

LE PUY.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Haute-Loire.

—

Annales de cette Société pour les années 1835, 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

NANTES.

Section de Médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure.

—

12e vol., 48e, 49e livraisons.

13e vol., — 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e livr.

— Rapporteur, M. *Antoine.*

LOIRET.

ORLÉANS.

Société royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

—

Annales de cette Société.

Tome 14, nos 5, 6.

— Programme des Prix. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Digitized by Google

MAINE-ET-LOIRE.

ANGERS

Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

Mémoires de cette Société.
Tome 2e; 3e, — 5e livraisons.
Tome 3e; 3e, 4e — livr.
— Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Angers.

Mémoires de cette Société pour l'année 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Société industrielle d'Angers.

Bulletin publié par cette Société.

1re année,	no 1er.
4e	nos 1, 2, 3.
5e	nos 1, 2, 3, 4.
6e	nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.
7e	nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.
8e	nos 1, 2, 3, — 5, 6.
9e	no 1.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

MARNE.

CHALONS.

Société d'agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.

Séance publique du 3 septembre 1336,—du 12 septembre 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

MEURTHE.

NANCY.

Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

Mémoires de cette Société pour l'année 1835.—Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

Société Centrale d'Agriculture de Nancy.

—

Précis des travaux de cette Société. — Séance publique du 8 mai 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

MOSELLE.

METZ.

Académie royale de Metz.

—

Mémoires de cette Académie pour 1835-1836.

Programme du Congrès scientifique qui doit avoir lieu à Metz, le 5 septembre 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

NORD.

LILLE.

Société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord, séant à Douai.

—

Programme des concours ouverts pour les années 1837, 1838, 1840. — Rapporteur, M. le docteur Vallot.

—

Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts du Nord.

—

Mémoires de cette Société, années 1834, 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

RHONE.

LYON.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

—

Programme des Prix pour 1837.

— Compte rendu de 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

Société royale d'Agriculture, d'Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon.

—

Séance publique tenue le 12 septembre 1836.

Mémoires de cette Société, pour les années 1835, 1836.

Annales des Sciences physiques et naturelles, d'Agriculture et d'Industrie, tome Ier, 1re liv., mai 1838.

Séance publique de cette Société. — Exposition de fleurs et autres produits d'Horticulture et d'Agriculture. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société de Médecine de Lyon.

—

Rapport sur les Mémoires envoyés au concours, pour les prix de l'année 1835.

— Rapport sur une question de responsabilité médicale, fait à cette Société au nom d'une Commission. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société Linnéenne de Lyon.

—

Annales de cette Société, in-8o. Lyon 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SAONE ET LOIRE.

MACON.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon.

—

Rapport fait à l'Assemblée générale de cette Académie, au nom de la Commission du concours, par l'un de ses membres, M. Ch. LACRETELLE, de l'Académie Française. — Rapporteur, M. *Pautet.*

SAONE (HAUTE).

VESOUL.

Société d'Agriculture de la Haute-Saône.

—

Recueil Agronomique, Industriel et Scientifique. 1re liv. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

SEINE.

PARIS.

Société royale et centrale d'Agriculture.

Programme de la Séance publique du 10 avril 1836.

— Premier rapport au nom de la Commission d'Œnologie.

— Second rapport.

— Bulletin des séances de cette Société, nos 1, 2. (mai, juin et juillet 1838). — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

— Mémoires d'Agriculture, etc., pour 1834.

— Rapport sur le concours pour les ouvrages, mémoires et observations de Médecine vétérinaire, lu à la séance du 2 avril 1837, par M. Huzard père.

Société de Géographie.

Bulletin de cette Société.

Nos 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, — 54. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Société de la Morale chrétienne.

Journal de cette Société.

Tome 10. Nos 1, 2, — 4, 5, 6.
Tome 11. 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 12. 1, 2, 3, 4, 5, 6.
Tome 13. 1, 2, 3, 4, 5. —

— Assemblée annuelle du 30 avril 1838. — Rapporteur, M. *Peignot*.

Société de statistique universelle.

Journal des travaux de cette Société. — Nouvelle série.

Tome 2. Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25. Table alphabétique.

Tome 3. Nos 1, 2, 3, — 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Tome 4. No 1. — Rapporteur, M. *Peignot*.

Digitized by Google

Académie de l'Industrie agricole, manufacturière et commerciale.

Journal des travaux de l'Industrie agricole, manufacturière et commerciale.

Vol. 3. Mémoires.— 45e, 46e, 47e, 48e livr. Table alphabétique.

Vol. 4. Mémoires. Nos 1 à 2, 3 à 49, 17 à 20, 24 à 32, 33 à 36, 47 à 57, 58 à 62, 63 à 83, 67 à 84.

Vol. 5. Mémoires. Nos 76 à 83, 84 à 92, 93 à 98, 99 à 105, 106 à 115, 116 à 133.

Vol. 6. Nos 69, 70, 71, 72. Table alphabétique.

Vol. 7. 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79,—81, 82. Table alphabétique.

Vol. 8. Nos 85, 86, 87, 88, 89, 90.

Athénée des Arts.

Procès-verbal des 102e, 103e, 104e Séances publiques de cette Société. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Société libre des Beaux-Arts.

Séance publique du 6 décembre 1835.

— Annales de cette Société, 1837, Nos 3, 4. — Rapporteurs, MM. *J. Pautet* et *Peignot.*

Société d'encouragement pour les Lettres et les Beaux-Arts.

Première séance littéraire et musicale tenue à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 8 mai 1836. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Institut Historique.

Journal de l'Institut historique. — 19e, 20e, 21e, 22e, — 25e, — 27e, 28e, 29e — 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e — 44e, 45e livraisons. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

—

Programme des Prix proposés pour être décernés en 1837, 1838, 1839, 1840 et 1844. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société Cuviérienne.

—

Revue Zoologique, mars 1838. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SARTHE.

LE MANS.

Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans.

—

Bulletin publié sous la direction de M. F. Etor Demazy.
Année 1835, n° 12.
Année 1836, 1er, 2e, 3e, 4e trimestres.
Année 1837, 1er, 2e, 3e, 4e trimestres.
Année 1838, 1er trimestre.—Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SEINE INFÉRIEURE.

ROUEN.

Société pour le Patronage des jeunes libérés.

—

Assemblée générale tenue le 21 juin 1836. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

—

Extrait des travaux de cette Société. — 59e, — 61e, — 63e, 64e, 65e, 66e, 67e cahiers. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

—

Société Linnéenne de Normandie.

—

Séance publique tenue à Vire, le 24 mai 1836.

Digitized by Google

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

—

Précis analytique des travaux de cette Académie, pour les années 1836 et 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Société d'Agriculture de Falaise.

—

Recueil de cette Société, nos 9, 10. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Falaise.

—

Mémoires de cette Société, pour 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

SEINE-ET-OISE.

VERSAILLES.

Société royale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise.

—

Mémoires de cette Société, publiés dans ses 36e et 37e années. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

SEINE-ET-MARNE.

MEAUX.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Meaux.

—

Publications de mai 1836 à mai 1837.

SOMME.

AMIENS.

Académie des Sciences, Agriculture, Commerce de la Somme.

—

Mémoires de cette Académie, pour 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

ABBEVILLE.

Société d'Emulation.

—

Mémoires de cette Société, pour les années 1834, 1835. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

TARN-ET-GARONNE.

MONTAUBAN.

Société des Sciences et Agriculture.

—

Recueil agronomique de Tarn-et-Garonne.

Tome 17. nos . . . . . 4, 5, 6.

Tome 18. 1, 2, — 4, 5, 6.

Tome 19. 1, — 3.

— Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

VAR.

DRAGUIGNAN.

Société d'Agriculture et de Commerce du Var.

—

18e Année, 2e trimestre. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

VOSGES.

ÉPINAL.

Société d'Emulation des Vosges.

—

Annales de cette Société.

Tome 2. 3e cahier. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

—

Congrès scientifique de France.

—

Programme du congrès scientifique de France, qui s'ouvrira à Clermont-Ferrand, le 5 septembre 1838.

ETRANGER.

—

ANGLETERRE.

LONDRES.

Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce.

—

Transactions of the Society for the session 1831-1832, being. part. 1 of vol. XLIX, London, 1832; vol. L, 1re et 2e parties, et vol. LI, 1re partie.

Digitized by Google

Royal asiatic Society of Great Britain and Ireland.

Transactions of the Society.

Vol. 3, part. 2, in-4° de 386 pages et 8 planches. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

— Proceedings of the tenth annual meeting of the royal asiatic of Great Britain and Ireland, held on saturday may 11 1833, with the reports of the council auditors and committee of correspondence, in-8° de 42 p., London 1833.

— Committee of correspondence of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland, in-folio.

Royal Astronomical Society of London.

Memoirs of the Society.

Vol. 8, in-4° de 330 pages; London 1835. — Rapporteur, M. *Vallot.*

— An account of the rever. John Flamsteed, the first astronomer-royal compiled from his owen manuscripts ad other autentic documents, never before published-towich is added his Bristisch catalogue of stars corrected and elarged, in-4° de 672 pages.

Supplement to the account of the rever. John Flamsteed the first astronomer-royal, in-4° de 675 à 751 pages, by Francis Baily, Esq. F. R. S. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

SUISSE.

GENÈVE.

Société de Physique et d'Histoire naturelle.

Mémoires de cette Société. Tome 8, 1re partie, année 1838, in-4° de 246 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Digitized by Google

ENVOIS DIVERS.

Bibliothèque universelle de Genève, 1836, nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12; 1837, 1, 2. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Revue britannique, 4e série, 1re année; nos 7, 8, 9, 10, 11, 12.

2e année; 13, 14, 15, — 17, 18, 19, — 21, 22, 23, 24.

3e année; 25, 26, 27, 28, 29, 30. — Rapporteurs, MM. le docteur *Vallot* et *Peignot.*

The Paris and London advertiser; nos 108 à 119, — 121 à 131, — 133 à 143, — 145, 146, — 148 à 151, — 153 à 159, — 161 à 168. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine.*

Annales de chimie et de physique, tomes 61, 62, 63, 1ere, 2e, 3e, 4e livr.; tome 64, janvier, février, mars, avril; tome 65, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre; tome 66, novembre; tome 67, décembre 1837, janvier, février, mars 1838. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Mémorial encyclopédique et progressif des Connaissances humaines, nos 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, — 89, 90. — Rapporteurs, MM. *Peignot* et le docteur *Vallot.*

Journal de Chimie médicale, 2e série, nos 9, 10, 11, 12. — Rapporteur, M. *Tilloy.*

France littéraire, par M. Charles Malo, 5e année, 7e, 8e livr.

Nouvelle série, nos 1er, 2e, 3e, 4e.—Rapporteur, M. *Pautet.*

Des mordans, des vernis et des planches dans l'Art du graveur, ou traité complet de la gravure, par M. Deleschamp, chimiste, 1 vol. in-8o de 271 pages et 4 planches. — Rapporteur, M. *de Saint-Mémin.*

Description de la Maison et du Musée du chevalier Soane,

Digitized by Google

architecte, 1 vol. in-4° magnifiquement imprimé, orné de beaucoup de lithographies. Londres, tiré à 100 exemplaires. — Rapporteur, M. *de Saint-Mémin.*

A M. le ministre du commerce et des travaux publics, à propos de la circulaire sur l'Agriculture, etc., par M. Soulage-Bodin. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Agriculture ; coup d'œil général par le même. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot.*

Manuel de l'amateur d'Autographes, par P.-J. Fontaines, bibliographe, membre de la 2e classe de l'Institut historique, in-8° de 360 pages ; Paris, 1836. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Voyage philosophique en Angleterre et en Ecosse, par V. Hennequin, in-8° de 359 pages ; Paris, 1836. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Voyage dans le District des diamans et sur le littoral du Brésil, par Aug. de Saint-Hilaire, 2 vol. in-8° ; Paris, 1833. — Rapporteur, M. *Vallot.*

Devoirs des Présidens de Cours d'assises, des jurés, des témoins et des experts, par M. Gaillard, Conseiller honoraire à la Cour de Cassation, in-8° de 410 pages ; Paris, 1836.

Quelques souvenirs de courses en Suisse et dans le pays de Baden, etc., par J.-A.-C. Buchon, in-8° de 488 pages, Paris, 1836.

Le tombeau de toutes les Philosophies tant anciennes que modernes, ou exposition raisonnée d'un nouveau système de l'univers, par M. Renault-Bicourt, ex-officier comptable à Metz. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Notice sur la Borne romaine trouvée à côté de la source intermittente de Fontaine Ronde, près Pontarlier (Doubs), par M. Bourgon, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Besançon, in-4°. Manuscrit.

Chorographie de France, par M. Chomel, ancien notaire à Dijon.

— Table alphabétique de toutes les villes de France men-

Digitized by Google

tionnées dans l'opuscule précédent, en cinq colonnes, etc. Manuscrit in-4°.

— Table des Départemens, de leurs chefs-lieux et des provinces dont ils forment le tout ou partie. Manuscrit in-4°.

— Un carton sur lequel sont collées une Carte des départemens et une Carte des provinces de France, in-4°. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Peignot*.

Cours complet d'Agriculture pratique, etc., traduit de l'allemand, par L. Noirot, et augmenté d'un traité de la culture des mûriers et de l'éducation des vers à soie, par M. Bonafous; in-4° de 852 pages à 2 col. et 35 planches, Dijon, 1836. — Hommage de l'imprimeur, M. Douillier. — Rapporteurs, MM. *Tilloy* et *Protat*.

Description des machines et procédés consignés dans les Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, etc.

Tome 29e, in-4° de 425 pag. et 39 planches, Paris, 1836;

Tome 30e, in-4° de 416 pages et 40 planches;

Tome 31e, in-4° de 400 pages et 41 planches;

Tome 32e, in-4° de 390 pages et 42 planches.

12e Supplément du catalogue des spécifications des Brevets d'importation, etc., année 1836, in-8° de 180 pages.

13e Supplément du catalogue des spécifications des Brevets d'importation, année 1837, in-8° de 184 pages.

Traité complet de la Natation. Essai sur son application à l'art de la guerre, par M. le Vicomte de Courtivron, officier sup., 3e édit., 1 vol. in-8° de 588 pages et 21 planches; Paris 1836.

Notice biographique sur Rolland Delattre, connu sous le nom d'Orland de Lassas, par M. Dehuotte, membre correspondant de l'Académie de Bruxelles.

Action des Impôts sur le travail, ou origine du prix naturel des choses, par M. Mallet de Chilly. — Rapporteur, M. *Pautet*.

Digitized by Google

Septième lettre de M. Amant CARRIER de Rhodès, à M. Bonafous, sur les vers à soie et la culture du mûrier. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Des moyens de propager le goût de la Musique en France, etc., par M. J.-F. PORTE. Mémoire couronné par la Société Philharmonique du Calvados.—Rapporteur, M. *Pautet*.

The travels of ibn Batuta translated from the abridget arabic manuscript copies preserved in the public library of Cambridge with notes illustratives of the histori, geography, botany, antiquities, etc., occurring throughout the Worck, by the rev. Samuel LEE, B.-D., in-4° de 243 pages. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Coup d'œil sur les diverses opinions émises concernant les causes productives du Choléra-morbus épidémique, par A.-B. FRIZON de Marseille, ex-chirurgien de marine.

La nouvelle France, fragment d'un roman politique inédit, par J. BIDAUT.

Subscriptio ab electorali scientiarum Academia Theodoro-Palatina proposita.

L'Homme de lettres, journal, 1re année, n° 3.

Notice sur les Marbres, par Th. VIRLET.

Observations de M. LEVY, fabricant de vermicelle à Dijon, sur le Rapport des Commissaires de l'Académie chargés d'examiner ce produit. M. S.

Appel de la France littéraire à toutes les Académies, Corps savans, Sociétés d'Agriculture, des Arts, etc., de France.

Notice sur l'épidémie de Variole, qui a régné à Strasbourg pendant l'année 1833, par M. D.-A. LEREBOULLET, médecin. — Rapporteur, M. *Antoine*.

Rapport du jury central sur les produits de l'Industrie française, exposés en 1834; par M. le baron Ch. DUPIN. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Projet d'union des Sociétés savantes de France, sous le nom d'Union Française, par M. BECKER.

Digitized by Google

Société des amis des Arts et de l'Industrie de Dijon ; exposé succinct de son but et de ses attributions.

Chorographie de la France, modifiée par M. CHOMEL de Dijon ; manuscrit.

L'eau qui coule sur les Toîtures en zinc est-elle potable? par M. BOUTIGNY, pharmacien à Evreux.

Veber dren hochft feltene Persische handschristen, von D. R. Selignan. — Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine* et *Vallot.*

Stochiometrische schemata oder Darstellung des chemischen Prozesses pharmaceutisch-chemischer praparate in atomistischen formeln; schemas Stoechiometriques, etc., par le docteur HANLE de Luhr (grand duché de Bade). — Rapporteurs, MM. les docteurs *Antoine* et *Vallot.*

Catalogue et prix des instrumens d'optique, de physique, de mathématiques et de marine, qui se trouvent et s'exécutent dans les magasins et ateliers de Lerebours.

Scholæ semestris in cæsarea universitate litteraria quæ Dorpati constituta est à d. xvj jan. usq. ad. d. x jun. ann. clolccccxxvj habendæ indicuntur a rectore et senatu Academico inest Caroli morgensternii commentatio de numismati Basilii Tschernigoviæ nuper effosso Pars III, in-f° de 22 pages. Dorpati. — Rapporteur, M. *Peignot.*

L'Afrique Française, revue coloniale, 1re livraison. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Revue Française, tome I, 1re livraison. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Arc de Triomphe de l'Etoile, consacré aux armées françaises, commencé par Napoléon en 1806, achevé par Louis-Philippe en 1836. Ode par J. TETARD de Dijon.

Dissertation sur la Philosophie atomistique, par M. LAFAIST, élève de l'Ecole Normale. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Dissertation sur le roman de Roncevaux, par L. MONIN, élève de l'Ecole normale. — Rapporteur, M. *Peignot.*

Digitized by Google

Osservazioni ed esperienze intorno alla parte meccanica della trattura della seta nel Piemonte del professore Giacinto Carena, cavaliere dell'ordine civile di Savoie, membro e segretario della reale Academia delle scienze e della reale Societa agraria, etc. Torino, 1837. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Calendario Georgico della reale Societa agraria di Torino per l'anno 1837.— même Rapporteur.

Du Courage, de la Bravoure, du Courage civil, discours de M. J. Boucher de Perthes.

Analyse de l'eau minérale de Bussiares, par A. C. Corriol.

Influence pernicieuse de la fabrication des Vins, et des taxes exagérées sur la richesse vignicole de la France. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Mémoires d'Optique météorologique, par M. Babinet, professeur de physique au collège Saint-Louis.

Horatius restitutus or the booke of Horace arranged in chronological order according to the scheme of D. Bentley, etc., by James Tate. London, 1837.

La Chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne. Bruxelles, 1837.

Industrie des Soies.—Rapport présenté à M. le ministre des travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, par M. H. Bourdon, suivi de considérations générales sur la vinification forcée, par M. d'Arcet.

La France littéraire, 2e série, 16e livraison.

Musée de Sculpture antique et moderne, par M. le comte de Clarac; 9e livraison.

Voyage Pittoresque en Bourgogne, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e livraisons.

Lettre à M. Bonafous. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

La cathédrale d'Auxerre, par M. Challe, avocat à Auxerre. — Rapporteur, M. *Peignot*.

Digitized by Google

Recherches historiques, chimiques, agricoles et industrielles, sur le Maïs, etc., par M. PALLAS, médecin en chef de l'hôpital militaire de Saint-Omer.

Chants solitaires, par M. BOURLET de la Vallée. — Rapporteurs, MM. *Bressier* et *Toussaint*.

Historiographie de la Table, etc., par M. C. VERDOS, membre de l'Académie de l'Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Rapporteurs, MM. *Antoine* et *Vallot*.

Lettre écrite de la campagne sur la protection et les encouragemens pécuniaires que le gouvernement accorde à l'Agriculture, etc., par M. le marquis de CHAMBRAY.

Observations sur les Courses de chevaux qui ont eu lieu à Caen, les 26 et 27 août 1837, par M. le baron FOACHE et M. le comte de ROCHEFORT d'ALLY. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Annuaire ecclésiastique et historique du diocèse de Langres, par M. MONGIN, in-8°. — Rapporteur, M. *Peignot*.

Calendario Georgico della reale Societa agraria di Torino, per l'anno 1838.

Rapport sur l'épidémie de Grippe qui a régné à Strasbourg, pendant les mois de janvier, février et mars 1837, par M. le docteur LEREBOULLET. — Rapporteur, M. le docteur *Antoine*.

Affaire des mines de Saint-Berain, plaidoyer de Me CRÉMIEUX, défenseur de M. Virlet. — Rapporteur, M. *Baudot* fils.

Pétition à M. le ministre de l'intérieur, tendant à obtenir la fondation de 30 bourses aux frais de l'Etat dans l'Institut des sourds-muets de Nancy, par M. PIROUX, Directeur. — Rapporteur, M. le docteur *Vallot*.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES.

Pages.

Procès-verbal de la Séance publique de l'Académie, ... v

Discours d'ouverture de la Séance, par M. le docteur Antoine, ... vii

Préliminaire du Précis analytique des travaux de l'Académie, par M. le docteur Pingeon, . . . xv

CLASSE DES SCIENCES.

GÉOLOGIE.

Note sur l'existence de la silice dans les roches calcaires de quelques montagnes de l'Auxois, par M. le docteur Morelot d'Eguilly, ... xx

MÉDECINE.

Sur l'importance d'un logement salubre, par M. le docteur Voillot, à Beaune, ... xxv

Alternative du nombre des malades dans la grande salle de l'hôpital de Dijon, par M. le docteur Vallot, ... xxvi

Sur quelques particularités offertes par certains hôpitaux, par M. le docteur Despines fils, à Aix, xxviii

Sur la fièvre typhoïde inflammatoire qui a régné à Francheville dans le cours de l'année 1836, par M. le docteur Pingeon, ... xxix

ORTHOPÉDIE.

De l'utilité de la Gymnastique, par M. le docteur Dompmartin, ... xxx

Nouveau Corset rotateur, par le même, ... xxxii

Digitized by Google

Pages.

HISTOIRE NATURELLE.

§ I. Travaux botaniques, ... XXXIV
Sur la Pélorie, par M. le docteur Vallot, ... XXXIV
Sur l'action rongeante de quelques végétaux, par le même, ... XXXV
Sur le Bolet destructeur, par le même, ... XXXVI
§ II. Travaux entomologiques, ... XXXVII
Négril, par M. le docteur Vallot, ... XXXVII
Eumolpe précieux, par le même, ... XXXVIII
Sur l'Albère ou Oxystôme de Pomone, par le même, . XXXVIII
Sur le Scarabæus Phosphoreus, ... XXXIX
Cécidomye de l'épine blanche, par le même, ... XL
Cocheuille du lierre, par le même, ... XL
Teigne humérale, par le même, ... XLI
Ver de la vigne, par le même, ... XLI
Insectes sortis du corps, par le même, ... XLIII
Fausses Galles des fleurs de pommiers et de poiriers, . XLIV
§ III. Travaux ichtyologiques, ... XLV
Détermination de plusieurs Poissons mentionnés par Aristote, par M. le docteur Vallot, ... XLV
§ IV. Travaux critiques, ... XLIX
Sur l'ouvrage intitulé : De varia Quercus Historia, de J. du Choul, par M. le docteur Vallot, ... L
Sur l'édition nouvelle des ouvrages de Marco Polo et le Berzi ou Berci, Bircus, par le même, ... LIV
Sur l'origine des Dragons fabuleux, ... LV

PRIX.

SCIENCES.

I. Economie politique. — Question du déboisement, ... LIX
II. Agriculture. — Introduction d'une Culture nouvelle dans le département de la Côte-d'Or, . LXI

Digitized by Google

Pag.

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

ANTIQUITÉS.

Défaite de Sabinus aux environs de Champlite, par M. D. Monnier de Lons-le-Saunier, ... LXIV
Empreinte du Sceau de Saint-Bernard, donnée par M. Deville de Rouen, par M. de Chambure, LXVII
Découverte d'un Polyandre antique à Nuits, par M. Baudot fils, ... LXIX
Chouette sculptée sur un des contreforts de Notre-Dame de Dijon, par M. le docteur Vallot, . . LXIX
Pièces d'artillerie conservées à Semur, par M. de Chambure, ... LXXIII
Sur un Dé trouvé à Autun, par M. le docteur Vallot, ... LXXIV
Sur un petit Ustensile de pêche, par le même, . . LXXVI
Sur les Trésors des églises, des abbayes et des monastères, par le même, ... LXXVIII

LITTÉRATURE.

Coup d'œil philosophique sur les phases de la Littérature en France, 18e siècle, par M. Nault, LXXXI
Saint-Grégoire de Nazianze et Bossuet, par M. Stiévenart, ... LXXXI

HISTOIRE.

Des Institutions religieuses, civiles et politiques de Moïse, par M. de Chambure, ... LXXXIII
Des Libertés de l'Eglise espagnole, par le même, . LXXXIV

PHILOLOGIE.

Recherches sur les diverses opinions relatives à l'origine et à l'étymologie du mot *Pontife*, par M. G. Peignot, ... LXXXV

Digitized by Google

Pag.

Quelques Recherches sur d'anciennes traductions françaises de l'Oraison Dominicale, par le même, LXXXV

POÉSIE.

Description en vers d'un petit Tombeau, par M. PATRIS DE BREUIL, à Troyes, ... LXXXVII

La MORT, fragment d'un poème des adieux de Fénélon au Duc de Bourgogne, ou Conseils à un jeune prince sur l'art de gouverner, par M. PAILLET de Plombières, ... LXXXVIII

A une Mère. — Elégie-satyre, par M. J. PAUTET, à Beaune, ... LXXXIX

Le Chien de l'aveugle, par M. BRESSIER, ... XCI

PRIX.

BELLES-LETTRES.

POÉSIE.

Rapport sur les Mémoires envoyés au concours pour le prix de poésie, par M. BRESSIER, . . . XCIII

— La mort du Duc de Bourgogne, ... XCIII

— Hilaire de Dijon. XCV

— La Fée de Vaux-sous-Bornay, ... XCVI

— Le Génie des Montagnes, ... XCIX

— François de Varambon, ... C

Conclusions. — Noms des lauréats, ... CI

BEAUX-ARTS.

ENCOURAGEMENS.

I. Exposition de la Société des Amis des Arts de Dijon, ... CII

II. Enseignement populaire de la Musique, . . . CIV

Digitized by Google

Pag.

DONS FAITS A L'ACADÉMIE.

Portrait de Bossuet, gravé par J.-B. Grateloup, donné par M. le docteur GRATELOUP, de Bordeaux, ... CIX
Buste du Roi Louis-Philippe, par M. le professeur DARBOIS, ... CIX

HONNEURS DE LA SÉANCE.

Quelques remarques faites, par M. le docteur DESPINES fils, à Aix, sur les Hôpitaux qu'il a successivement visités, soit en Angleterre, soit en France, ... CIX

ÉLECTION DE MEMBRES NOUVEAUX.

MEMBRES RÉSIDANS, ... CX
Liste des Membres résidans avec l'indication des productions qui ont motivé leur admission, . . CX
M. le docteur DOMPMARTIN, ... CX
De l'extension et des compressions en Orthopédie, . . . CX
Discours de réception, ... CXI
M. H. BAUDOT, ... CXIII
Chapelle de l'ancien château de Pagny, ... CXIII
Découverte d'un Polyandre antique à Nuits, ... CXIV
Discours de réception, ... CXVIII
MEMBRE NON RÉSIDANT, ... CXXI
MEMBRES CORRESPONDANS, ... CXXI
Liste des Membres correspondans reçus, ... CXXI
Correspondance, ... CXXII

NÉCROLOGIE.

Notice sur M. Poncet, par M. FRANTIN, ... CXXIV
Notice sur M. Amanton, par M. PEIGNOT, ... CXXIV
Notice sur M. Riambourg, par M. FOISSET, ... CXXIV
Notice sur M. de Reulle, par M. TOUSSAINT, ... CXXV

Digitized by Google

Pag.

CATALOGUE des ouvrages dont il a été fait hommage à l'Académie depuis le 26 août 1836, jusqu'à la Séance publique du 5 août 1838, ... CXXVI
— Ouvrages composés par les Membres de l'Académie, CXXVI
— Envois des Sociétés correspondantes, ... CXXXVI
— Envois divers, ... CLII

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADEMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Années 1837-1838.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE.
1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE.

UTILITÉ
DE LA GYMNASTIQUE;

PAR M. DOMPMARTIN, D.-M. M.,
DIRECTEUR ET FONDATEUR DE LA MAISON ORTHOPÉDIQUE DE DIJON.

Lu à la séance publique de l'Académie de Dijon du 7 août 1838.

Dès la plus haute antiquité et depuis Esculape, Dieu de la médecine, jusqu'à nous, tous les philosophes et les médecins ont reconnu l'utilité de la Gymnastique, et employèrent leurs efforts pour favoriser et développer ce goût chez les peuples civilisés. Les Grecs et les Romains en ont si bien senti la nécessité qu'elle formait une partie principale de l'éducation.

Iccus de Tarente, Hérodicus de Sélivrée, réduisirent en art la Gymnastique. Ce dernier en fit une branche de la médecine et créa un plan d'exercices propres à l'entretien de la santé et à la guérison des maladies. Plus tard, Hippocrate, Gallien, Cornélius Celsus, Aviconna, Oribaze, et une foule d'autres auteurs anciens, ont écrit et donné sur ce sujet des préceptes très-judicieux.

Digitized by Google

Après plusieurs siècles, Mercuriali rappela l'attention sur la Gymnastique; éclairé par l'expérience des Anciens, il nous conserva, dans son Traité imprimé en 1675, le recueil le plus précieux sur les usages des Grecs et des Romains concernant les exercices, leur origine, les circonstances dans lesquelles on s'y livrait, etc., etc.

Depuis Mercuriali peu d'ouvrages *ex professo* ont été publiés sur la Gymnastique médicale; nous ne possédons guère que le Traité de Francisce Fuller, imprimé à Londres en 1728, et celui de Tissot, en 1780.

Depuis cette dernière époque on avait entièrement délaissé en France cette branche importante de la médecine, forcé que l'on était alors de se livrer à une Gymnastique plus active et malheureusement meurtrière. La Saxe, la Prusse et la Suisse au contraire, éclairées par les Traités de MM. le conseiller Gultsmuths, John et Clias, avaient mis en pratique les conseils donnés par ces savans. En 1816 la France s'est réveillée de son assoupissement. Plusieurs ouvrages ont été publiés, et plusieurs établissemens se sont élevés; les uns pour conforter la santé, les autres pour remédier aux difformités. Parmi les auteurs qui ont écrit, on doit citer, avec le plus grand éloge pour la Gymnastique hygiénique et militaire, le colonel Amoros, natif d'Espagne, et qui, en se faisant naturaliser français, nous a apporté son talent qui brillait déjà à Madrid avec tant d'éclat; et pour la Gymnastique médicale, l'infortuné Delpech. Viennent ensuite les Londe, les Guérin, les Pravaz, les Bouvier, les Lachaise en France qui tous ont démontré les avantages de la Gymnastique médicale pour combattre une foule de maladies.

Digitized by Google

Des exercices. Ils peuvent se diviser en trois classes : la première comprend les exercices actifs, tels que la marche, la danse, la course, le saut, etc., etc. ; la deuxième, les exercices passifs, tels que la promenade en voiture, la navigation, l'escarpolette, etc., etc. ; et la troisième, les exercices mixtes, tels que l'équitation. Leur application doit varier suivant les âges, les tempéramens et être proportionnée aux besoins de la vie ; portés trop loin, ils usent avec promptitude les facultés vitales, enlèvent à la peau sa fraîcheur, fanent la fleur de la jeunesse, amènent en un mot la mollesse et la mort avant le temps prescrit par la nature ; employés avec méthode et prudence, ils produisent un effet contraire : ainsi les exercices actifs agissent d'une manière locale et générale.

Lorsque nous exerçons un membre, nous le voyons d'abord se gonfler par l'afflux plus considérable du sang, la chaleur vitale s'y développe avec plus d'intensité ; si ses mouvemens sont continués sans interruption, nous sentons ce même membre s'engourdir ; nous y éprouvons un sentiment de lassitude dont le résultat est une difficulté de contraction que le repos fait évanouir. Aussi, répétés alternativement, ils amènent peu à peu une perfection d'action dont le membre ne jouissait pas auparavant, et dans lequel se manifeste en outre un surcroît de nutrition et d'énergie dû à l'assimilation plus active des matériaux nutritifs.

Si les mouvemens sont répétés sur plusieurs membres en même temps, il en résulte une puissance qui réagit sur tous les autres organes. En effet, les digestions, l'absorption, la circulation, la respiration, la colorification et les sécrétions s'exécutent alors avec une plus grande facilité.

Digitized by Google

Les exercices passifs qui se font sentir en même temps à la totalité de l'économie dont aucune partie ne peut se soustraire à la répercussion du mouvement, concentrent au contraire leur action sur les organes intérieurs; les muscles ne sont plus mus par la volonté du cerveau; ils sont forcés de supporter les secousses imprimées, sans qu'ils soient obligés de se contracter. Toute la puissance réagit sur les organes intérieurs : aussi les viscères semblent-ils prédominer sur les muscles; le tissu lamineux se développe et la graisse s'accumule en grande quantité dans l'économie. Les courriers de malle, les conducteurs de diligences en offrent un exemple frappant. Toutes les fonctions intérieures ci-dessus désignées se font avec une régularité plus soutenue; la nutrition est de toutes celle qui en reçoit les effets les plus salutaires. Elle est singulièrement favorisée par les secousses réfléchies sur tous les points de la machine animale, secousses qui semblent, en pénétrant les molécules les plus intimes de nos tissus, y donner entrée à une somme de vitalité et y faciliter l'intercalation d'une quantité de matériaux nutritifs qui n'y eussent point pénétré sans ce petit dérangement moléculaire et expansif du canevas de nos organes, comme le dit M. Londe.

Il est aisé de voir que les exercices mixtes, d'après leur définition, se composent de deux ordres de mouvemens : le premier communiqué à l'individu par une puissance étrangère; le second qui n'est qu'accessoire, ayant son principe dans l'individu même, pour régler, augmenter ou diminuer le premier. Ces exercices, comme il est facile de l'observer, tiennent des deux autres et agissent sur l'économie générale dans le même sens, c'est-à-dire qu'ils sont moins actifs que les premiers, mais plus puissans que les seconds.

Digitized by Google

Maintenant que nous avons donné une légère esquisse des trois classes d'exercices, il est important de parler de ceux qui doivent être suivis pour maintenir l'équilibre de la vie ou le rétablir lorsqu'une cause quelconque l'a fait rompre. Mais avant tout, je dois faire ressortir les abus qui occasionnent si souvent dans nos contrées les maladies qui réclament impérieusement la Gymnastique.

Bien loin de l'habitude de nos premiers pères, il semble que la plupart des mères cherchent à donner à leurs enfans une vie qui les rend impropres aux rôles qu'ils doivent jouer plus tard dans la société. Nos grandes villes sont habitées en grande partie par des êtres détériorés, pâles, contrefaits, dont la diathèse scrofuleuse et le rachitisme se trouvent gravés sur le front. En effet, quelle différence de la ville et de la campagne! Dans cette dernière, partout on rencontre un teint fleuri, des formes parfaites, une constitution robuste, des femmes, en un mot, aptes à parcourir avec facilité toutes les phases de la vie, et capables de parvenir à une vieillesse prolongée sans douleur.

Dans la ville, au contraire, où le genre de vie est si différent, et où le soleil n'éclaire que rarement les appartemens, on ne trouve que des êtres étiolés, que la moindre variation dans l'atmosphère rend très-malades ou tue. Les garçons cependant résistent mieux à ces inconvéniens que les filles : les premiers trouvent dans l'immense variété des exercices actifs qui font la base des jeux de leur sexe, et dans la forme de leurs vêtemens, un moyen de maintenir l'équilibre des organes. Chez les filles, au contraire, la grande application qu'elles sont forcées d'apporter, et la mauvaise habitude qu'elles prennent de pencher le corps en écrivant, en

Digitized by Google

dessinant, en brodant, etc., etc., tend sans cesse à rompre entre les muscles antagonistes l'équilibre qui, une fois ébranlé, ne peut plus être arrêté et rétabli facilement. Mais la cause la plus fréquente de cette rupture d'équilibre est la constriction opérée par les corsets sur la région lombaire et la moitié inférieure de la région dorsale. Les corsets flétrissent les muscles de cette partie, s'opposent à leur développement et à leur action, enlèvent à la colonne la plus grande partie de la force en vertu de laquelle elle résiste aux différentes puissances qui font effort sur elle; mais la mode la veut!!! Il lui est impossible de supporter une taille volumineuse, de souffrir les belles formes de la nature et d'apprécier sa sage précaution en laissant une poitrine large et cartilagineuse propre à favoriser le jeu des organes essentiels à la vie, tels que les poumons, le cœur, le foie, l'estomac, la rate, les reins, etc., etc.; la mode, dis-je, ne peut supporter un semblable avantage; il faut de bonne heure habituer les enfans à être serrées pour réformer cette nature et lui rendre plus tard une taille mince et telle que cette mode la désire.

Malheureuses mères, visitez donc les statues de nos premiers maîtres : là, vous reconnaîtrez les véritables formes, et vous ne serez plus cause du malheur de vos filles; car vous n'ignorez pas que, si la plupart d'entre elles sont chétives, pâles, si les déviations ou les maladies des poumons font tant de ravages chez elles, c'est à vous seules qu'elles le doivent; si tant de mères pleurent leurs filles et de très-jeunes enfans leurs mères, c'est encore à vous qu'il faut attribuer tous ces accidens. Bannissez cette funeste habitude, et loin d'élever vos enfans dans l'ombre et de les forcer à conserver des positions vicieuses, développez au con-

Digitized by Google

traire ces petits êtres qui ne demandent qu'à vivre et à se fortifier ; que des jeux propres à leur âge et en plein air viennent conjointement former leur éducation ; le temps que vous croyez perdu sera bientôt récupéré par les avantages qu'ils en retireront.

Parmi les trois ordres d'exercices prescrits, les exercices actifs sont ceux qui conviennent le plus ordinairement.

Dans le premier âge, l'enfant nous annonce par l'extrême mobilité que vient de lui imprimer la nature, le besoin pressant que son organisation réclame. N'est-ce pas d'ailleurs dans la grande liberté de se mouvoir accordée aux enfans, qu'on doit trouver une des causes principales de cette forte constitution dont jouissent le reste de leur vie, ceux d'entre eux qui long-temps ont habité la campagne. Rejetez cette coutume que l'on a de suspendre les enfans sous les aisselles pour les faire marcher avant le temps prescrit par la nature ; les lisières ou bandes compriment la poitrine, soulèvent les épaules, gênent souvent le cours du sang et occasionnent la déviation des articulations et des membres abdominaux. En outre, cet usage absurde, comme l'a remarqué Fourcroix, leur inspire une confiance qui leur ôte jusqu'au souci naturel de leur propre conservation, de telle sorte que, si on vient à les laisser un instant sans ce secours, on les expose à des chutes souvent dangereuses. L'exercice qui leur convient, est celui qu'on leur laissera prendre sur une natte ou un tapis étendus par terre. Dans ce cas, les petits athlètes s'agitent tout nus, se tournent, se retournent à leur fantaisie, et bientôt trouvent des forces suffisantes à l'aide desquelles ils se soulèvent, se redressent d'eux-mêmes et marchent.

Digitized by Google

Chez l'adolescent, l'exercice attire dans ses membres ces principes vivifians dont un nouveau mode de sensibilité dirige la marche impétueuse vers les organes reproducteurs et respiratoires. A cette époque de la vie dans laquelle des émotions indéfinissables prennent soudain la place des joies bruyantes de l'enfance, on trouve dans les exercices actifs soutenus une puissante égide contre les traits mortels de la volupté. C'est encore à cette époque que le corps, après être resté comme stationnaire pendant un intervalle de temps assez long, sort tout à coup de ses dimensions étroites, et s'élance avec la plus grande rapidité; il est important de seconder les intentions de la nature en facilitant la préparation des moyens qui doivent coopérer à cette grande mutation; c'est ici le cas de choisir les exercices qui favorisent l'emploi des matériaux nutritifs.

Les plus importans sont : les jeux variés d'équilibre, les échelles en corde ou à cylindre en bois, les cordes simples ou à nœud, placées sous différentes inclinaisons, la course, la chasse, l'escrime, la natation; dans un ordre inférieur, le palet, les boules, les quilles, la balle, le volant, les cerceaux, et mille autres jeux semblables. Le chant, la lecture à voix haute, la déclamation, sont aussi de puissans auxiliaires qui développent en même temps les poumons et renouvellent plus souvent l'air qui doit rendre au sang veineux la couleur qu'il a perdue. L'escarpolette, l'usage de la voiture suspendue sur des ressorts durs, et l'équitation, sont les plus importans pris parmi les exercices des deux autres classes.

Sous l'influence de ces divers appareils réunis dans un vaste gymnase, les jeunes personnes faibles ou qui commencent à perdre l'équilibre de la colonne dorsale,

Digitized by Google

recouvrent sans autre secours une santé parfaite. Chez les sujets lymphatiques, à poitrine resserrée, aux membres grêles, sous la puissance des appareils qui fortifient les muscles des membres supérieurs et du thorax, la poitrine se développe, s'élargit; la respiration qui était gênée revient à son rythme naturel; les palpitations qui en étaient une suite inévitable, disparaissent comme par enchantement; la voix qui était grêle, sifflante, reprend son timbre, toute sa puissance et tous ses charmes. Les muscles des membres reprennent leur vigueur, et toute l'économie renaît pour ainsi dire. Les digestions et les sécrétions s'opèrent de nouveau avec la plus grande régularité.

Le tempérament bilieux caractérisé par la sécheresse et l'extrême rigidité de la fibre, par l'énergie et la vivacité des fonctions digestives, circulatoires, respiratoires et sécrétoires, doit faire usage d'un exercice très-modéré et soutenu, plutôt propre à régler qu'à accélérer la marche déjà trop rapide des fonctions. Les bains tièdes l'hiver, froids l'été, et les exercices actifs ou mixtes, pris sous une température fraîche afin d'éviter une déperdition de fluides perspiratoires trop considérable, sont les plus avantageux.

Le tempérament sanguin caractérisé par un teint coloré, des membres fermes sans être ni secs, ni durs, par des fonctions exécutées avec facilité, doit faire des exercices actifs en toute saison et à toute température. Ce tempérament peut sans danger se livrer aux exercices propres à développer les exhalations cutanées les plus copieuses; c'est même le meilleur moyen de vaincre le surcroît de vitalité qui pourrait lui nuire. Il doit éloigner au contraire ceux qui demandent de grands efforts, à cause de la disposition qu'il a aux anévrismes,

Digitized by Google

aux hémorrhagies, aux compressions et épanchemens cérébraux.

Les exercices passifs ne peuvent nullement lui convenir puisqu'ils augmentent puissamment la sanguification.

Le tempérament encéphalique ou nerveux, caractérisé par une exaltation extrême de la sensibilité, par un tact exquis, par une habitude grêle, par une exaspération excessive, un épanouissement de sentiment et une facilité de perception au suprême degré, réclame les exercices les plus soutenus. La natation en été, les exercices dans le gymnase couvert pendant l'hiver donneront au système musculaire un surcroît de puissance, en même temps qu'ils enchaîneront l'action démesurée des forces sensitives. Les exercices passifs ne conviennent nullement, et le choix des exercices mixtes doit être recherché avec mesure dans la crainte que les organes sensitifs ne soient entraînés vers des objets capables de réveiller l'action du cerveau, et de rappeler des rêveries qu'il est important d'éloigner.

Aucun doute qu'il n'y ait une différence très-grande entre les sexes; cette différence se fait remarquer dès l'âge le plus tendre, même chez ces peuples dans la constitution desquels nos coutumes n'ont encore apporté aucune modification; mais elle ne va cependant pas aussi loin qu'on pourrait le présumer si l'on se rappelle les exercices auxquels se livraient les femmes chez certains peuples de l'antiquité et surtout chez nos premiers pères. Les exercices corporels étant reconnus utiles pour l'un et l'autre sexe, dirons-nous que les passifs sont plus appropriés au sexe féminin parce que la puissance musculaire est moins active que la nôtre? Je ne le pense pas: seulement je dirai avec M. Londe,

Digitized by Google

qu'il est inutile d'exiger ces luttes pénibles qui donnent aux muscles un grand développement, font disparaître ces contours gracieux que forme l'expansion du tissu lamineux, et que dans tous les cas, les mouvemens modérés doivent toujours avoir la préférence.

Le choix des momens propres aux exercices n'est pas une chose moins importante ; on ne doit s'y livrer avec activité que dans le cas où la digestion est achevée ; car, à quelques exceptions près, toute l'activité se portant sur le système musculaire, il en résulterait que l'action de l'estomac cesserait, et que des inconvéniens graves en seraient la suite inévitable.

Je regrette, Messieurs, que le temps ne me permette pas de développer un sujet aussi important ; j'ai dû en conséquence me renfermer dans des bornes étroites. Je me trouverai satisfait, si je suis parvenu à faire sentir l'utilité de la Gymnastique et à signaler une partie des abus qui entraînent trop souvent à leur perte, de jeunes personnes qui, plus tard, doivent faire le bonheur et l'ornement de notre vie.

NOTE SUR L'INFLUENCE DES SAISONS

DANS LE TRAITEMENT ORTHOPÉDIQUE.

J'ai observé que beaucoup de parens et même quelques médecins avaient des idées erronées, selon moi, sur les saisons propres au traitement orthopédique en général. Toujours ils attendent ou conseillent d'attendre l'été pour commencer le traitement.

Je crois qu'il est utile de relever cette erreur ; car de toutes

Digitized by Google

les saisons l'été est, sans contredit, celle où la cure des déviations marche avec le plus de lenteur et d'incommodité. Tout concourt à ce retard : Pendant cette saison, les digestions se font avec lenteur et difficulté; le suc nutritif, modifié par une alimentation choisie et une médication tonique, arrivé dans les capillaires, se dissipe aussitôt par une transpiration surabondante, au détriment du système musculaire et des os. La gymnastique qui met nécessairement en mouvement tous les muscles de l'économie tend au même but en facilitant cette transpiration. L'application des mécaniques toujours rembourrées, soit pendant le sommeil, soit pendant le jour dans les fauteuils, occasionne de la fatigue et par suite cette augmentation de transpiration qui est si nuisible. Pour obvier à ces inconvéniens, je suis forcé de changer les heures du travail gymnastique et mécanique, de coucher les élèves pendant la forte chaleur, et de les faire exercer de très-grand matin et sur le soir. J'ai cru remarquer aussi, que la marche de la guérison était plus rapide pendant l'hiver, le printemps et l'automne lorsque la température était douce. L'hiver, dans un gymnase chauffé à six ou sept degrés, les tissus de l'élève qui s'exerce sont raffermis, et ce dernier hors du gymnase supporte avec facilité toutes les mécaniques du fauteuil.

Il est bien démontré pour moi que pendant ces trois saisons, l'automne, l'hiver et le printemps, le traitement est plus régulier et plus complet. Les observations recueillies dans mon établissement et les tableaux que j'ai sous les yeux me le prouvent assez.

Digitized by Google

NOUVEAU

CORSET ROTATEUR,

APPLIQUÉ AU LIT MÉCANIQUE ET AJUSTÉ SUR UN FAUTEUIL,
POUR LE TRAITEMENT DES DÉVIATIONS LATÉRALES;

ET DE SON ACTION SUR LA COLONNE.

Lu à l'Académie dans la séance du 28 Février 1838;

PAR M. DOMPMARTIN, D.-M. M.

Ayant lu dans le Journal de la Section de médecine de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, un article intitulé : *De la torsion qui accompagne constamment les déviations latérales de l'épine*, par M. le docteur Vallin [1], je crois devoir entretenir l'Académie de la méthode de traitement que j'emploie dans mon établissement, méthode qui en diffère sous le rapport du mécanisme, mais qui s'en rapproche beaucoup par l'action que je détermine sur la colonne.

Je dois faire observer, avant tout, que le moyen que je mets en usage, date déjà de plusieurs années et qu'il en a été parlé dans vos Mémoires de l'année 1836. Je crois, en conséquence, que la priorité d'un traite-

[1] Séance du 30 juin 1837.

Digitized by Google

ment qui n'avait point été usité jusqu'alors, doit m'être accordée, à moins que d'autres auteurs ne l'aient employée précédemment et sans que je le sache.

Avant de passer à la description de mon appareil et de son action, qu'il me soit permis d'établir la similitude d'idées qui existe entre M. Vallin et moi.

Je suis généralement d'accord avec l'auteur sur les signes caractéristiques des déviations, et sur les différentes positions forcées des jeunes malades qui en sont affectées. Tous ces signes décrits avec clarté et précision par M. Vallin, l'ont été également, avec un talent marqué au coin du génie, par le célèbre et trop malheureux Delpech, dans son ouvrage sur l'Ortomorphie.

Je partage encore l'opinion de l'auteur sur la torsion de l'épine, dans les déviations latérales et dans les changemens de forme de la colonne et des côtes; je ne ferai donc que corroborer l'opinion de notre confrère sur cette rotation qui peut porter les apophyses épineuses dans un sens opposé, et suivant le genre de difformité. Je suis d'avis aussi que la direction de ces apophyses a toujours lieu du côté de la concavité, et qu'elles peuvent atteindre, dans de grandes déviations, même jusqu'à un quart de cercle, comme j'en ai la preuve dans mon établissement sur un sujet de 15 ans. Sa cure me paraissait tellement difficile que je n'osais rien promettre aux parens : cependant depuis huit mois de traitement, les progrès obtenus sont si marqués, que je ne doute plus aujourd'hui d'une cure complète [1].

[1] Cette élève, lors de son entrée dans l'établissement, était dans l'état suivant : taille, trois pieds dix pouces ; toutes les ver-

Digitized by Google

Mais je ne pense pas (et sur ce point je diffère du sentiment de l'auteur) que la pesanteur des viscères attachées à la partie antérieure de la colonne, soit seule, comme il le prétend, une cause de l'entraînement de cette colonne. Je crois que les organes de la poitrine et du bas-ventre ont des adhérences plus intimes encore avec les côtes, surtout chez ces

tèbres affaissées les unes sur les autres et pour ainsi dire soudées entre elles et formant une triple courbure latérale; depuis plusieurs années loin de prendre de l'accroissement, elle diminuait tous les jours de taille; les côtes déformées comprimaient les principaux organes de la poitrine et du bas-ventre, et s'enfonçaient dans les fosses iliaques; le cœur et les poumons étaient très-resserrés dans la cavité pectorale, et refoulés par le diaphragme; la respiration horriblement gênée, la face d'un rouge violet, tout annonçait les suites prochaines d'une maladie aussi grave. Après dix-huit mois de traitement, ce sujet, dont le buste offrait une forme si bizarre, se trouve dans l'état suivant: sa taille de mois en mois fait des progrès, et son buste s'est alongé de quatre pouces quatre lignes; sa colonne ne présente plus l'état d'immobilité qui la caractérisait; les courbures s'alongent, et sur la simple élévation par les bras elles disparaissent presque entièrement, excepté dans les dernières vertèbres dorsales et cervicales, point où la déviation était très-prononcée. Les côtes ne se portent plus dans le bassin; les organes du bas-ventre sont moins gênés; la poitrine reprend insensiblement une forme plus naturelle; en un mot, les poumons et le cœur exécutent leurs mouvemens avec plus de facilité, et toute l'organisation se ressent des changemens déjà opérés.

Ce sujet, comme on le voit, est encore loin d'une cure complette, mais reprenant tous les jours de nouvelles forces et surtout de l'accroissement, tout nous fait présager une guérison aussi parfaite qu'il est permis de l'espérer.

Digitized by Google

sujets si disposés aux inflammations pulmonaires, et que ces dernières, déformées, comme l'a très-bien rapporté M. Vallin, par la rotation des vertèbres, entraînent avec elles les différens organes qui y sont attachés. L'équilibre une fois rompu, il est très-facile de concevoir que l'abdomen, la poitrine et les membres thoraciques participent d'un commun accord pour augmenter la difformité. D'après mes observations, je pense que dans ce cas, la puissance de la pesanteur agit obliquement et précisément dans le sens de la déviation. En conséquence les muscles, qui dans l'état de veille sont continuellement en mouvement, tendent donc également à augmenter la déviation. Toutefois il faut excepter les fortes déviations consommées, où tous les muscles sont dans l'impossibilité de se contracter. Si l'action musculaire n'était pas plus active que le prétend l'auteur, quelle utilité pourrait-on en retirer dans le traitement des déviations? Cependant la gymnastique est un point important, car, sans gymnastique, point de cure solide et durable.

Je ne dirai rien ici des causes des symptômes, du traitement général, et de l'utilité ou de l'inutilité des moyens employés jusqu'à ce jour; j'en ai déjà parlé dans un Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous présenter et que j'ai lu à la Société médicale de notre ville. Je passerai de suite à la description de mon appareil, tout en vous décrivant les indications que je cherche à remplir.

Convaincu qu'il était impossible de rétablir parfaitement une colonne dans son état de rectitude, si l'on n'employait pas des moyens capables d'agir sur la colonne elle-même, tout en opérant sur le système musculaire en sens opposé, j'essayai au moyen d'ex-

Digitized by Google

tensions latérales différentes de celles qui avaient été employées jusqu'à ce jour, de lui communiquer ce mouvement. Mes conversations amicales avec mon estimable confrère, M. le docteur Pingeon, me suggérèrent l'idée d'un moyen plus direct pour faire pivoter la colonne sur elle-même et en sens opposé au pivotement qui existe dans l'état de déviation. Ce mot *pivoter,* que je dois à mon confrère, fut pour moi un trait de lumière, et je cherchai à réaliser cette idée. Entraîné par l'effet de la brisure du lit de M. Guérin, j'essayai d'agir au moyen de matelas; mais n'ayant pas été aussi heureux que M. Vallin, dans mes recherches, voici l'appareil que j'inventai pour parvenir à mon but.

Je fis confectionner une tige en fer, pl. 1re, f. 1 des fauteuils, large de dix lignes, épaisse de trois, et de la longueur du buste de la malade. Chaque extrémité se trouve pourvue d'un pivot qui est reçu dans une ouverture pratiquée *ad hoc,* au milieu d'une traverse en fer, pl. 2, f. 2 du lit, destinée à en supporter les deux extrémités. Pour recevoir ces traverses ou supports, j'ai fait percer mon matelas, pl. 2, f. 1re, dans l'étendue de 18 à 20 pouces de long sur 6 de large, (ces matelas sont entièrement rembourrés en crin), précisément dans le point où correspond la colonne vertébrale. Ces supports sont fortement attachés au chassis inférieur disposé pour les recevoir. Pl. 2, f. 2.

Dans la partie à peu près moyenne de la tige, pl. 1re, f. 1re des fauteuils, celle qui répond au centre de l'S de la déviation, se trouve un troisième pivot ajusté de telle manière que la tige brisée par le fait, peut tourner sur elle-même en sens opposé, pl. 1 des fauteuils, fig. 1re. Cette tige principale donne attache

Digitized by Google

dans sa portion supérieure et antérieure à plusieurs ressorts de 15 à 16 lignes de large, pl. 2, f. 2 : deux supérieurs, deux moyens et deux inférieurs. Les deux moyens embrassent la poitrine en passant sous les aisselles et au-dessus des seins pour se réunir à la partie antérieure du sternum, pl. 5 des fauteuils; les deux supérieurs longent le bord interne des omoplates, passent sur les épaules et les clavicules pour rejoindre les deux moyens sur la région thoracique; les deux inférieurs, après avoir passé sous les seins, viennent encore aboutir au tiers inférieur du sternum, même planche. La portion inférieure de la tige reçoit à sa partie antérieure quatre autres ressorts qui se réunissent à la partie antérieure du bas-ventre; les deux inférieurs passent au-dessus du bord supérieur de l'os des iles, et les deux autres au-dessous des fausses côtes; même planche.

Tous ces ressorts, très-souples, parfaitement rembourrés, ne peuvent produire de compressions fâcheuses. Mon but, dans ce cas, a été de faire un tout de la poitrine, du bas-ventre et de la tige; enfin d'opérer directement sur la colonne, seul point dans ces deux cavités qui soit capable de pivoter sur son axe.

A la partie postérieure de la tige deux leviers sont fixés; l'un pour la partie supérieure, l'autre pour l'inférieure; pl. 2 du lit, f. 2. A l'extrémité libre de ces leviers assez longs pour se mouvoir sous le matelas, est attachée une corde qui passe sur une poulie de renvoi et vient s'attacher à un cric fixé au matelas; même planche.

Pour pratiquer en même temps l'extension latérale, j'ai disposé sur ma tige principale six articulations semblables à l'articulation d'un compas, pl. 1, f. 1 des

Digitized by Google

fauteuils; trois dans la région supérieure, trois pour l'inférieure, afin de lui faire décrire une S opposée à celle que l'on veut combattre.

Mais pour faire sentir davantage l'action que je désire obtenir sur la colonne, je crois utile de vous rappeler le mécanisme que j'emploie pour l'extension horizontale avant de déterminer la rotation de la colonne et son extension latérale.

Persuadé par ma propre expérience et par le rapport d'un grand nombre d'hommes savans parmi lesquels je dois citer mon maître, l'infortuné Delpech, que la colonne n'est point un morceau de bois que l'on peut redresser à volonté, de manière à lui faire prendre *subito* la forme d'une S en sens opposé à l'S qui existe dans l'état maladif, comme on l'avait prétendu; j'ai cherché par des moyens plus directs à agir sur l'épine par les points qui sont les plus faciles, c'est-à-dire par le système musculaire.

Convaincu, dis-je, que l'on peut forcer les muscles à se contracter pendant la nuit avec autant d'efficacité qu'ils se contractent la journée par l'action gymnastique, j'ai placé à la tête et aux extrémités inférieures des ressorts bien gradués qui agissent sur eux en sens opposé.

Par le ressort supérieur, pl. 4 du lit, je mets en contraction les muscles de la partie antéro-postérieure de la poitrine au moyen d'un casque qui embrasse le maxillaire inférieur et l'occiput, et d'épaulières qui circonscrivent les aisselles. Cette traction ne dépasse pas 10 ou 15 livres. Par le ressort inférieur je détermine la traction sur les muscles antéro-postérieurs de la colonne et du bas-ventre, en appliquant une ceinture qui s'adapte sur les os des iles, au-dessus des trochan-

Digitized by Google

ters, même planche. La résistance à vaincre varie de 30, 70 ou 80 livres, suivant les sujets. Malgré le frottement, il est indubitable que la contraction s'opère comme je le désire, et que ce frottement est pour ainsi dire nul, puisque la colonne s'alonge. En outre la puissance active des extrémités inférieures ne réagit pas sur la tête comme cela aurait lieu sur un corps inerte, puisque les ressorts restent à peu près invariables à la tête et aux pieds lorsque la traction est opérée.

Une corde à boyau attachée au régulateur du ressort à la tête et aux pieds, passe par plusieurs poulies de renvoi pour venir se fixer à un cric qui, mis en mouvement, force les muscles de se contracter en sens opposé. Le régulateur indique la puissance de traction; pl. 4 du lit.

Pour l'extension latérale, trois ressorts pourvus de régulateurs sont employés, pl. 3 du lit, f. 2; deux situés à la partie interne d'un bateau du lit et un seul à celui du côté opposé. Trois supports en fer de huit pouces d'élévation, se trouvent placés vis-à-vis ces derniers, pl. 3, f. 1; chacun d'eux porte un cric dans sa partie inférieure et une poulie double dans la supérieure. Deux pelotes rembourrées et ajustées d'après les formes du corps, sont articulées sur un demi cercle en fer et appuyées sur un ressort, pl. 1re du fauteuil, f. 3; pl. 1re du lit, f. 9. Ce demi cercle cintré pour suivre le contour du tronc, est fixé lui-même à la tige du corset, pl. 2, f. 2 du lit; il porte à son autre extrémité un trou destiné à recevoir une poulie à crochet. Une espèce de brassière, pl. 1re du fauteuil, f. 7, sert pour la partie supérieure; elle embrasse parfaitement l'aisselle et l'épaule, pl. 4 et 5, passe d'un côté au-

Digitized by Google

dessus des seins et sur la partie postérieure du thorax pour se réunir sur l'épaule opposée; les pointes de cette brassière sont terminées par deux boucles qui reçoivent un crochet à poulie. C'est par ce mécanisme que l'on pratique l'extension latérale.

Pour le rendre plus simple et démontrer l'action que je cherche à remplir, je crois qu'il est nécessaire de donner un exemple. Soit une déviation latérale en forme d'S dont les cavités dorsale et lombaire seraient l'une à gauche et l'autre à droite, et les deux convexités en sens opposé; alors, pathologiquement parlant, le sujet se trouverait dans le cas suivant : l'équilibre de la colonne serait rompu, les vertèbres déviées, légèrement contournées sur elles-mêmes, de telle sorte que la face antérieure des dorsales serait portée obliquement à droite et les lombaires à gauche; les apophyses transverses ne conserveraient plus la position normale et suivraient le même mouvement que la face antérieure; les apophyses épineuses dorsales seraient légèrement inclinées à gauche, et les lombaires à droite, les cartilages intervertébraux atrophiés d'un côté et gonflés de l'autre; les ligamens dorsaux alongés à droite et rétractés en sens opposé; le contraire aurait lieu pour les lombaires. Il en serait de même du système musculaire qui se trouverait par le fait, dans l'impossibilité de se contracter pour maintenir l'équilibre.

Les côtes, dans cet état, étant intimement liées avec les vertèbres, seraient forcées de suivre le mouvement. Celles de droite seraient entraînées en arrière et forcées de former une courbe plus ou moins anguleuse; celles de gauche, au contraire, se redresseraient en arrière. Les droites alongées antérieu-

Digitized by Google

rement, tendraient à s'abaisser fortement, tandis que les gauches arrêtées par le sternum, formeraient une saillie considérable. Toute la partie antérieure de la poitrine se porterait obliquement en formant une espèce de spirale de droite à gauche.

Pour combattre une affection de ce genre, outre la médication interne appropriée suivant les tempéramens, et la gymnastique, voici le mécanisme que j'emploie.

Je couche la jeune malade sur mon matelas percé comme je l'ai décrit plus haut, sur lequel se trouve arrêté le corset; placée dans ce dernier de telle sorte que la poitrine et le bas-ventre ne fassent qu'un avec lui, pl. 4 du lit. Je détermine l'extension de la tête que je porte à 10 ou 15 livres, suivant les sujets, même planche : les muscles mis en contraction par ce mécanisme, tirent la colonne de bas en haut; je passe ensuite aux extrémités inférieures où j'applique la puissance de 30 à 80 livres, pour forcer les muscles des lombes et du bas-ventre à se contracter de haut en bas. Le point central de mon action vient donc positivement se réunir dans la région dorsale déviée.

Ce premier temps accompli et le bassin fixé sur le matelas au moyen d'un crochet arrêté à la ceinture qui est destiné à cet effet, je fais agir les leviers qui se trouvent, comme je l'ai dit, à la partie postérieure de la tige principale de mon corset. Je fais manœuvrer le supérieur de gauche à droite pour entraîner la poitrine dans ce sens et chercher à ramener les apophyses épineuses dans leurs positions normales, pl. 2, f. 2 du lit; pl. 4 du fauteuil. Ce temps est tellement précieux que la convexité dorsale postérieure à droite se porte sur le côté et paraît entièrement effacée, tandis que

Digitized by Google

le côté opposé qui est aplati et légèrement concave paraît se remplir. Par un mouvement inverse je porte le levier inférieur de droite à gauche et entraîne la région lombaire dans ce sens.

Les mouvemens de rotation étant imprimés, je place alors l'extension latérale pour faciliter et augmenter cette action rotatoire.

Des régulateurs des deux ressorts droits, part une corde à boyau qui passe sur une poulie des supports, traverse ensuite celle qui appartient au crochet à poulie afin d'arriver sur la seconde poulie des supports, et se porter de là aux crics placés aux pieds de ces derniers, pl. 4 du lit. Lorsque l'extension est suffisamment pratiquée et que les lombes et la partie supérieure du tronc se trouvent ainsi portés de gauche à droite, je fais agir ma seconde pelote, qui par le même mécanisme, mais en sens opposé aux précédens, porte la région pectorale droite de bas en haut et de droite à gauche.

Ce moyen, Messieurs, fort simple, et que j'ai ajusté sur un fauteuil, permet aux élèves d'en profiter la journée, lorsqu'elles sont sorties du gymnase.

Depuis cette époque les pensionnaires peuvent, sans le moindre danger, se livrer aux différens travaux qui avant leur étaient défendus, tels que le travail de l'aiguille, l'écriture, le dessin, la musique, etc., etc. Les résultats inespérés que j'ai déjà obtenus et que j'obtiens tous les jours dans mon établissement depuis la découverte de mon corset, fait que je le considère comme un puissant auxiliaire. Je ne fais aucun doute aujourd'hui et j'affirme même que la médication interne et la gymnastique réunies à ce dernier moyen, les succès sont bien plus fréquens et les cures plus solides.

Mon intention n'était pas de faire paraître mon pro-

Digitized by Google

cédé avant cinq ou six ans, afin de pouvoir réunir un assez grand nombre d'observations pour démontrer d'une manière certaine l'utilité de ce triple traitement; mais ayant lu ce Mémoire à l'Académie de notre ville, je me suis fait un devoir de répondre à son désir en y joignant toutes les planches nécessaires au développement du mécanisme de mon lit et de mon fauteuil; seulement aujourd'hui je désire conserver la priorité de cette découverte, et plus tard je ferai connaître non-seulement les résultats obtenus, mais j'y joindrai encore des observations sur d'autres difformités, tout en faisant connaître les procédés que j'ai été forcé d'inventer ou de perfectionner suivant les cas. Je dis inventer ou perfectionner, car il est généralement impossible qu'un médecin puisse se servir avec succès dans les mêmes maladies, comme nous en possédons de nombreux exemples, des mécaniques, qui, entre les mains des auteurs, produisent des résultats très-avantageux.

Digitized by Google

EXPLICATION DES PLANCHES.

FAUTEUIL MÉCANIQUE.

PLANCHE I.re

DIFFÉRENS APPAREILS PROPRES AU FAUTEUIL ROTATEUR ET A EXTENSION LATÉRALE.

FIGURE 1.re

a Tige à rotation.
b Pièces de la tige.
c Pas de vis qui terminent la tige.
d Ecrou à papillon pour fixer la tige.
e Différentes articulations de la tige, destinées à opérer les mouvemens latéraux dans l'extension latérale.
f Pivot qui divise la tige et permet de la tourner en sens opposé.
g Leviers pour faire agir les deux parties de la tige.

FIG. 2.

a Régulateur cintré, fixé en *b* au fauteuil.
b Coulisses destinées à abaisser ou élever le régulateur.
c Vis de pression.
d Levier percé à l'une de ses extrémités pour glisser sur le régulateur, avec sa vis de pression *e*, taraudé à l'autre extrémité *f* pour être fixé à la tige.

FIG. 3.

a Vis de pression offrant à son extrémité *b* une forme carrée pour recevoir une manivelle *f*, fig. 5, et à son extrémité *c* une forme ronde pour appuyer et tourner sur le cintre *h*.
d Pièce destinée à maintenir l'extrémité *c* de la vis fixée au cintre *h* par deux vis 1 et 2.

Digitized by Google

e Tige attachée au fauteuil d'un côté *f*, et taraudée de l'autre *g* pour recevoir la vis. Cette tige offre un angle plus ou moins étendu, suivant la direction que l'on veut donner à la plaque de pression.

h Cintre pour circonscrire le corps; à son extrémité postéro-antérieure *i*, une partie de charnière s'y trouve fixée pour recevoir une autre partie de charnière qui est attachée à la plaque fig. 4; et plus en avant, un petit ressort *k* s'y trouve également rivé à sa partie postérieure, la pièce *d* dont nous avons parlé plus haut. A son extrémité antérieure *l*, une ouverture pour recevoir un crochet fig. 8.

Fig. 4.

a Face postérieure de la plaque de pression.

b Demi-charnière qui se réunit à celle du cintre en *i*, fig. 3.

Fig. 5.

a Cric simple.

b c d e f g Pièces qui composent le cric.

Fig. 6.

a Tige à poulie de renvoi et à cric pour l'extension latérale inférieure et moyenne.

b Extrémité antérieure avec poulie de renvoi.

c Extrémité postérieure avec cric et fixée au montant du fauteuil.

Fig. 7.

a Brassière destinée à envelopper le creux de l'aisselle, l'épaule, la poitrine et la partie supérieure du dos dans l'extension latérale.

b Ouverture pour laisser passer le bras.

c Face antérieure.

d Face postérieure.

e Boucles destinées à être reçues dans le crochet fig. 8.

Digitized by Google

FIG. 8.

Petit crochet fixé par l'une de ses extrémités à une corde à boyau.

FIG. 9.

a Support attaché au montant du fauteuil d'un côté *b* et offrant une poulie de renvoi du côté opposé *c*.

PLANCHE II.

FIG. 1.re

a Ceinture à béquille.
b Coulisse pour alonger ou diminuer la tige.
c Vis de pression.

FIG. 2.

Ressorts destinés à circonscrire la poitrine et le bas-ventre.

FIG. 3.

Tige à rotation avec ses ressorts, fig. 2, pl. 2; ses régulateurs et ses leviers, fig. 2, pl. 1.re

a Ressorts supérieurs gauche et droit.
b Boutonnière.
c Ressort gauche avec une boutonnière *b* destinée à recevoir le bouton *d* du ressort droit *f*.
e Boutons pour recevoir la boutonnière *b* des ressorts supérieurs *a*.
g, *k*, *i* Ressorts gauches avec boutonnières.
k, *l*, *m* Ressorts droits avec boutons.

PLANCHE III.

FAUTEUIL GARNI DE TOUTES LES MÉCANIQUES.

a Tige à rotation.
b Régulateurs avec leurs leviers fixés à la tige.
c Plaques et cintres pour l'extension latérale.

Digitized by Google

d Vis de pression.

e Tige attachée au fauteuil et taraudée pour le passage de la vis de pression.

f Tige à poulie de renvoi et à cric, fixée au fauteuil et garnie de sa corde et de son crochet.

g Support avec poulie de renvoi attachée au fauteuil, garni de sa corde et de son crochet.

h Cric simple garni de sa corde.

i Traverse en bois destinée à supporter la tige du corset rotateur.

k Coulisse pour descendre ou monter cette même traverse.

l Trou pour la fixer par une cheville en fer.

m Planchettes pour maintenir le bassin.

PLANCHE IV.

a Tige à rotation.

b Ressorts pectoraux.

c Ressorts abdominaux.

d Plaque pour l'extension latérale, moyenne et inférieure.

e Cintre pour circonscrire le corps et faciliter l'extension.

f Vis de pression et sa tige taraudée.

g Brassière pour l'extension latérale supérieure.

h Crochet attaché aux boucles de la brassière.

i Poulie de renvoi avec sa corde.

k Levier supérieur porté à droite pour contourner la poitrine de gauche à droite et d'arrière en avant.

l Levier inférieur porté à gauche pour faire pivoter les vertèbres lombaires de droite à gauche et toujours d'arrière en avant.

m Régulateur sur lequel glisse le levier qui s'y trouve arrêté par sa vis de pression *n*.

o Coulisses du régulateur pour l'élever ou l'abaisser à volonté.

p Vis de pression.

q Ecrou supérieur et intérieur pour alonger ou diminuer la tige principale.

r Planchettes en bois pour maintenir le bassin.

Digitized by Google

PLANCHE V.

DEMOISELLE VUE EN FACE.

a Ressorts pectoraux boutonnés.
b Ressorts abdominaux.
c Ouverture antérieure du cintre avec le crochet et la corde à boyau, laquelle passant sur la poulie de renvoi *d*, va se fixer au cric *e*.
f Brassière vue par sa face antérieure avec ses boucles et son crochet *g*, lequel est fixé à une corde qui passe sur la poulie de renvoi *h* et va s'arrêter au cric *i*.

LIT MÉCANIQUE.

—

PLANCHE I.re

MÉCANIQUES POUR L'EXTENSION HORIZONTALE ET LATÉRALE DU LIT MECANIQUE.

FIG. 1.re

a Ressort de la force de 70 livres.
b Régulateur avec les degrés qui indiquent la puissance des ressorts.

FIG. 2.

Poulie simple.

FIG. 3.

Poulie double.

FIG. 4.

Traverse cintrée, avec poulie et crochet, pour l'extension horizontale de la tête et des épaules.
a Poulie de renvoi.
b Crochet pour recevoir la couronne.
c Crochet qui répond aux boucles de la fig. 6.

Digitized by Google

Fig. 5.

Collier et couronne pour l'extension horizontale.

a Couronne.

b Collier.

c Courroie qui est fixée par des boutons à ces derniers.

d Petite courroie pour fermer le collier.

Fig. 6.

Epaulière pour l'extension des épaules.

a Boudins qui passent sous les aisselles.

b Traverse qui répond au dos.

c Courroie antérieure pour se fixer à la boucle *d*.

e Anneaux postérieurs.

f Anneaux antérieurs. Ils se réunissent les uns et les autres au crochet *c* de la fig. 4.

Fig. 7.

Ceinture en cuir pour circonscrire le bassin et déterminer la traction inférieure de la colonne.

a Bande de cuir rembourrée.

b Courroies pour se réunir aux boucles de la fig. 8.

c Crochet destiné à recevoir une courroie qui maintient le bassin.

Fig. 8.

Traverse pour l'extension des pieds.

a Poulie de renvoi.

b Boucles pour recevoir les courroies *b* de la fig. 7.

c Courroie fixée à la traverse *d*.

Fig. 9.

a Cintre pour circonscrire le corps et servir à l'extension latérale.

b Extrémité postérieure du cintre tenue à la tige du corset rotateur.

c Extrémité antérieure avec un trou pour recevoir la petite poulie à crochet, fig. 11.

d Plaque de pression articulée avec le cintre.

Digitized by Google

Fig. 10.

a Montant à poulie double et à cric pour l'extension latérale.
b Trous pour le fixer au matelas.

Fig. 11.

Poulie à crochet pour l'extension latérale.

PLANCHE II.

MATELAS DU LIT MÉCANIQUE.

Fig. 1re.

Matelas du lit vu en-dessus et percé d'un trou pour recevoir le corset rotateur.

Fig. 2.

Matelas vu en-dessous avec la tige à corset rotateur décrite dans la pl. 1re des dessins du fauteuil.

a Supports pour recevoir les extrémités de la tige et sur lesquels elle pivote.
b Tige du corset rotateur.
c Ecroux de la tige.
d Leviers.
e Cric pour faire agir les leviers.
f Corde qui part du levier pour se porter sur le cric *e* en passant sur la poulie de renvoi *h*.
g Parties des ressorts qui se trouvent fixés au corset.
h Crochet pour recevoir l'extrémité postérieure du cintre.

PLANCHE III.

BOIS DU LIT ET MATELAS GARNIS DES MÉCANIQUES.

Fig. 1re.

a Face supérieure du matelas garni du corset rotateur.
b Crochets destinés à recevoir l'extrémité postérieure *b* du cintre *d*, fig. 9, pl. 1re.
c Montants à cric et à poulies doubles fixés au matelas.
d Cric et poulie simple pour la rotation du corset ; voir pl. 2, fig. 2.

Digitized by Google

FIG. 2.

a Panneaux du lit.
b Bandes du lit.
c Traverse des pieds et fixée aux bandes.
d Traverse de la tête soutenue sur des vis en bois *e*, afin d'élever ou d'abaisser le matelas à volonté.
f Morceau de bois taraudé et fixé aux traverses pour recevoir les vis.
g Ressorts avec leurs régulateurs fixés à la bande droite pour servir à l'extension latérale.
h Ressorts attachés à la bande gauche pour le même usage.
i Ressort fixé au panneau du lit de la tête.
k Poulie simple.
l Poulie double.
m Cric.
n Corde à boyau.
o Traverse cintrée avec poulie et crochets.
p Ressort fixé sur le panneau des pieds.
q Poulie simple.
r Poulie double.
s Cric.
t Traverse avec poulie et courroie.

PLANCHE IV.

DEMOISELLE COUCHÉE DANS LES MÉCANIQUES.

a Collier et couronne fixés au crochet moyen *b* de la traverse cintrée.
c Courroie qui fixe le collier.
d Epaulière attachée au crochet *e* de la traverse cintrée.
f Corde qui part du régulateur du ressort 1, passe par la poulie double 2, se porte sur la poulie de la traverse 3, revient traverser la poulie double 4 pour arriver sur la poulie simple 5 et se fixer enfin au cric 6.

Le même mécanisme a lieu pour les pieds.

Digitized by Google

g Ressorts appliqués sur la poitrine et le bas-ventre pour opérer le mouvement de rotation du corset en sens inverse.

h Ceinture destinée à circonscrire le bassin, afin de déterminer la traction horizontale inférieure au moyen des courroies *i*.

k Ces mêmes courroies fixées aux boucles de la traverse des pieds.

l Crochet auquel s'attache la courroie qui maintient le bassin sur le matelas.

m Brassière pour l'extension latérale supérieure.

n Cintre et plaque pour l'extension latérale inférieure. Son extrémité antérieure *o* reçoit la poulie à crochet, fig. 11, pl. 1.re

p Extrémité supérieure du cintre moyen et qui reçoit une poulie à crochet semblable au précédent.

q Corde qui prend son point de départ, ainsi que les deux autres, au régulateur de son ressort fixé à la bande gauche du lit, passe sur une poulie *r* du montant à cric, se porte sur la poulie à crochet *s* accroché dans l'ouverture du cintre, et vient se porter sur la seconde poulie *t* du montant à cric pour s'arrêter définitivement sur le cric *v* lui-même.

Digitized by Google

DES APPAREILS PROPRES A LA GYMNASTIQUE.

—

PLANCHE I.re

Gymnase d'été.

1 Façade de la maison vue du jardin.
2 Bâtimens du gymnase d'hiver.
3 Bassin pour la natation.
4 Kiosque pour les nageuses.
5 Mât destiné à soutenir la tente qui recouvre le bassin.
6, 7, 8 Poteaux et traverses pour supporter les exercices.
9 Perche à pilons.
10 Mât placé obliquement.
11 Trapèze.
12 Corde simple.
13 Montans en bois mobiles faisant office du mât simple et des cordes parallèles.
14 Echelle en bois.
15 Balançoire.
16, 17, 18 Poteaux destinés à recevoir des exercices.
19 Corde à pilons.
20 Corde à nœuds.
21 Cordes obliques.
22 Echelle à cylindre.
23 Pompe pour alimenter l'eau du bassin.

PLANCHE II.

Gymnase d'hiver.

1 Jeu des bobines.
2 Corde simple.
3 Corde à pilons.
4 Corde à nœuds.
5 Echelle torse de droite à gauche.
6 Echelle torse de gauche à droite.

Digitized by Google

7 Echelle en corde.
8 Echelle à cylindre en bois.
9 Char à quatre roulettes marchant sur deux cordes.
10 Char à deux poulies marchant sur une corde.
11 Char ondulateur marchant sur un chemin de fer.
12 Balançoire pour exercer une élève.
13 Balançoire pour deux élèves.
14 Mât de cocagne.
15 Corde amorosienne.
16 Cordes parallèles.
17 Cordes obliques.
18 Triangle.
19 Mouffle au moyen de laquelle l'élève peut s'élever seule.
20 Corde horizontale.
21 Poêle du gymnase.
22 Porte de communication pour l'établissement des garçons.

La plupart de ces exercices ont été construits d'après les dessins publiés par Delpech, MM. Pravaz, Amoros, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 1.

Différens appareils propres au fauteuil rotateur et à extension latérale.

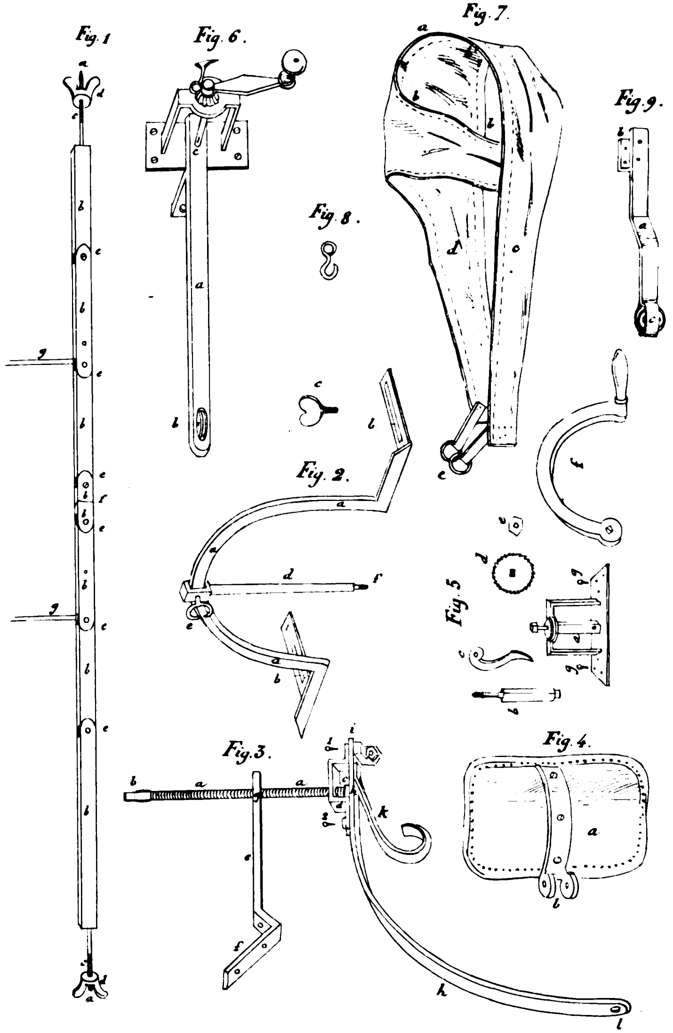

Lith. de Guasco-Jobard. Dijon

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 2.

Tige du corset, ressorts. Ceinture à béquille.

Fig. 3.

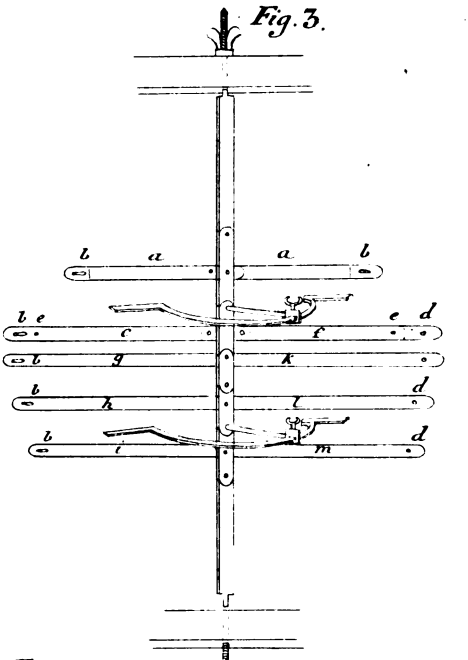

Fig. 1.

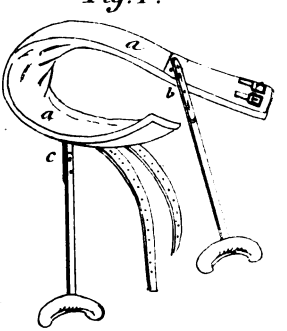

Fig. 2.

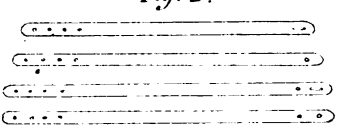

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 3.

Fauteuil garni de toutes les mécaniques.

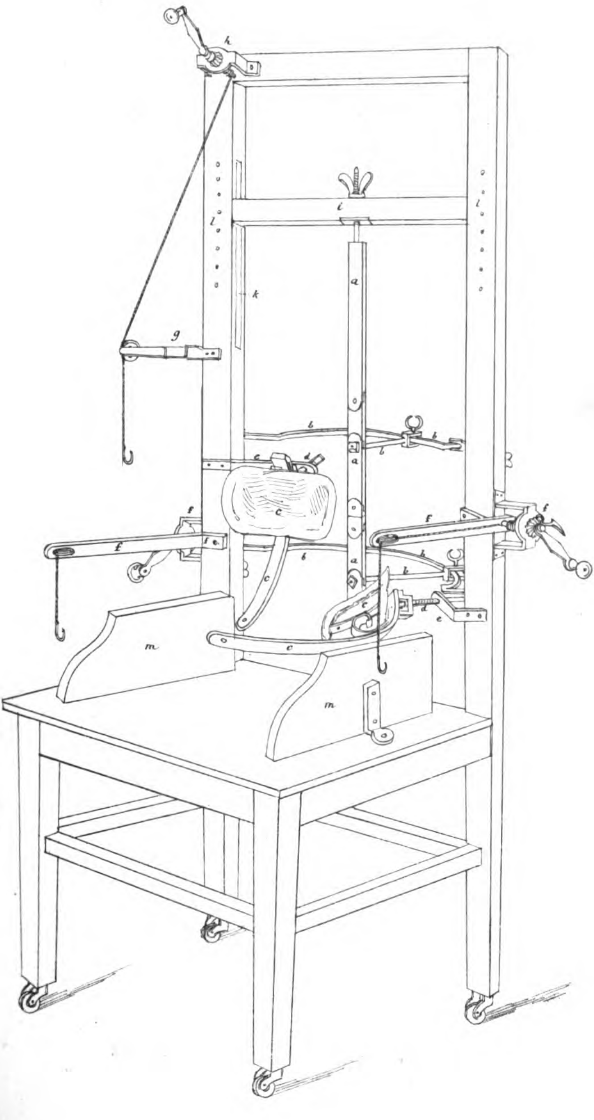

Lith. de Guasco-Jobard. Dijon

Digitized by Google

Digitized by Google

D'une personne vue par derrière.

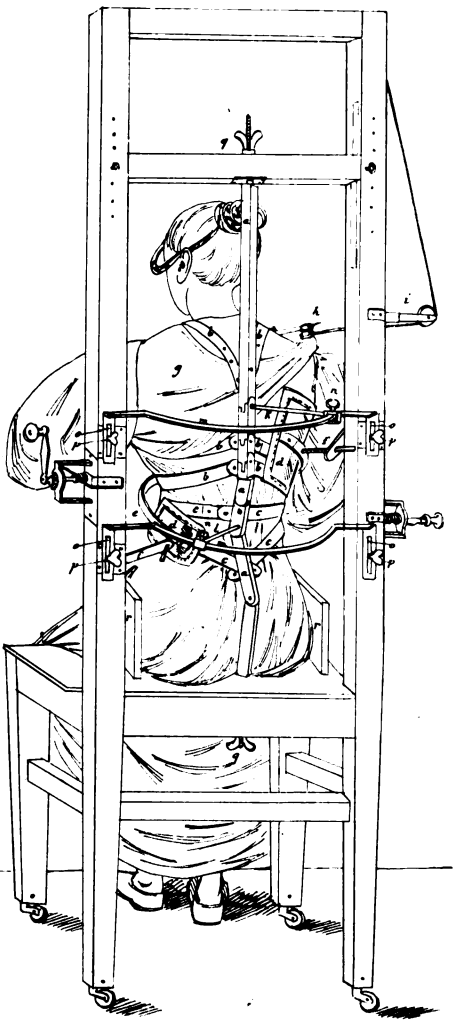

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 5. *Demoiselle vue en face.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 1

Mécaniques pour l'extension horisontale et latérale du lit mécanique.

F. 10.

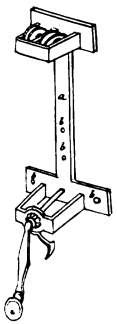

F. 9.

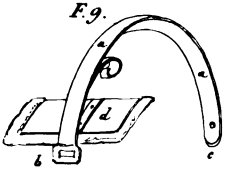

F. 8.

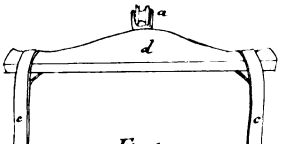

Fig. 1.

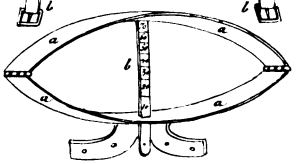

F. 7.

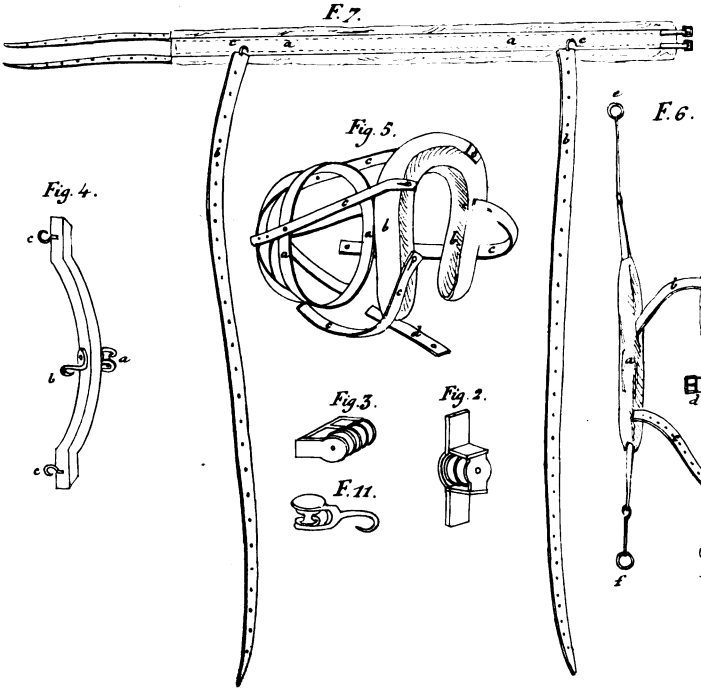

Fig. 5.

F. 6.

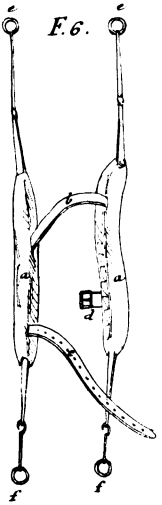

Fig. 4.

Fig. 3.

Fig. 2.

F. 11.

Digitized by Google

Lith. de Guiaud-Jolard, Dijon

Digitized by Google

PL.1

Mécaniques pour l'extension horisontale et latérale du lit mécanique.

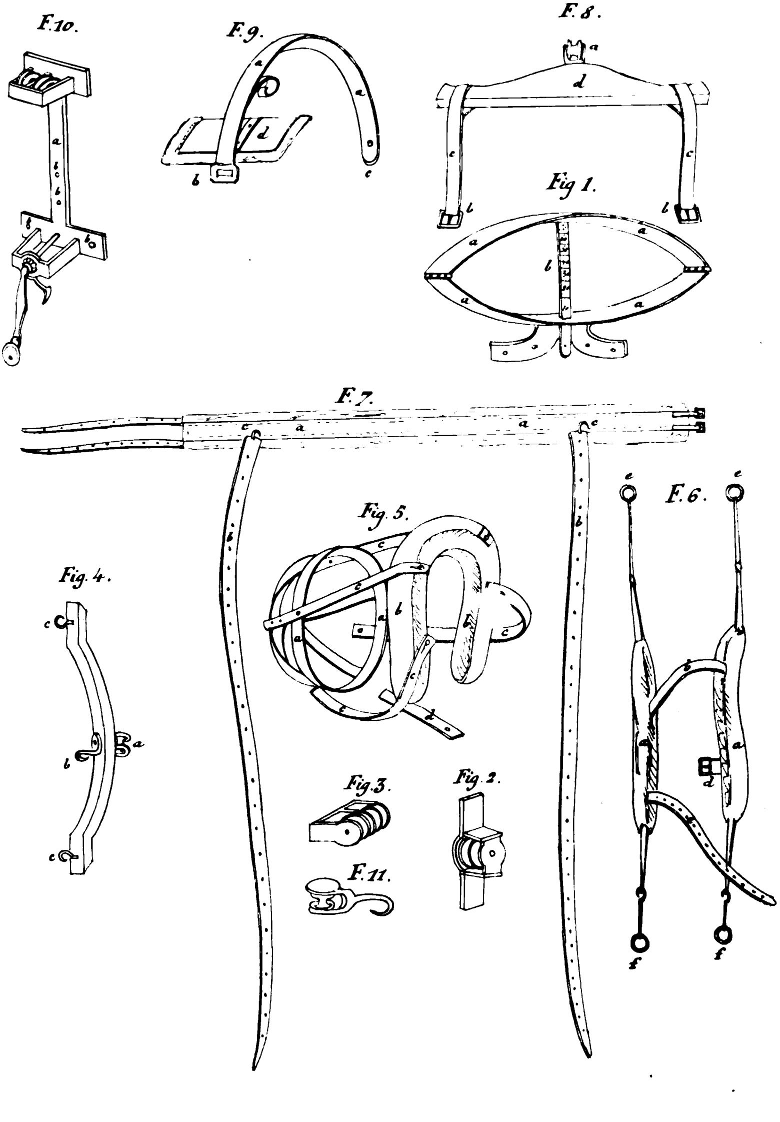

Lith. de Guasco-Jobard, Dijon

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 2.

Matelas du lit mécanique.

Fig. 2

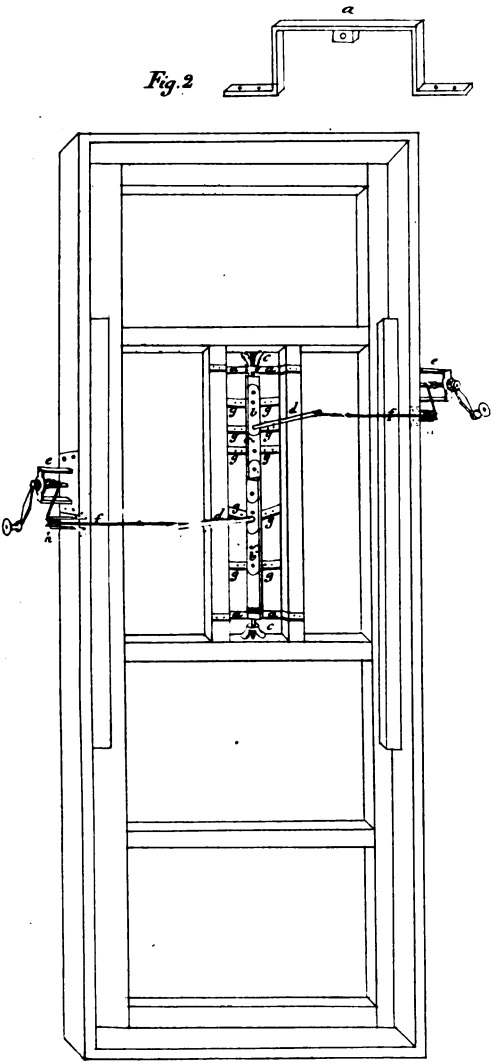

Fig. 1.

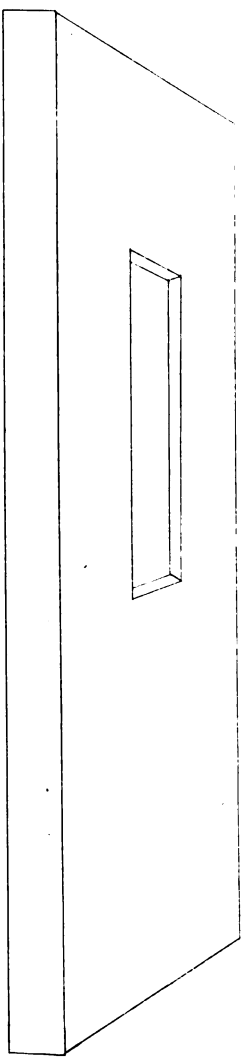

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 3.

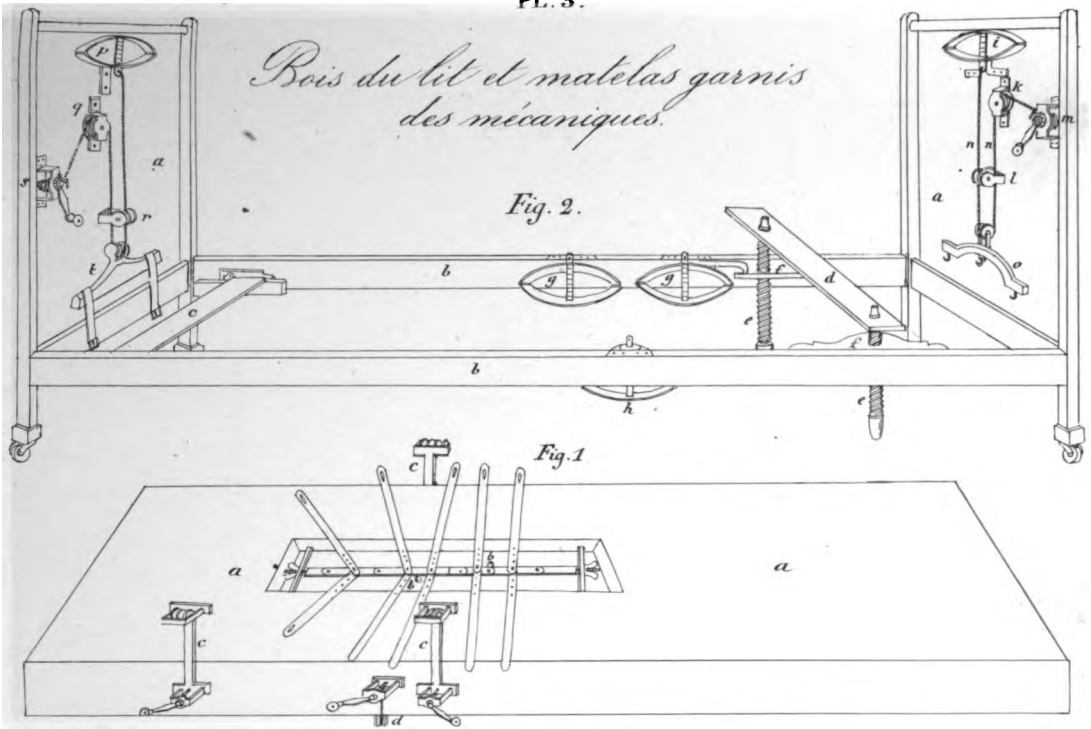

Digitized by Google

Digitized by Google

Demoiselle couchée dans les mécaniques &c.

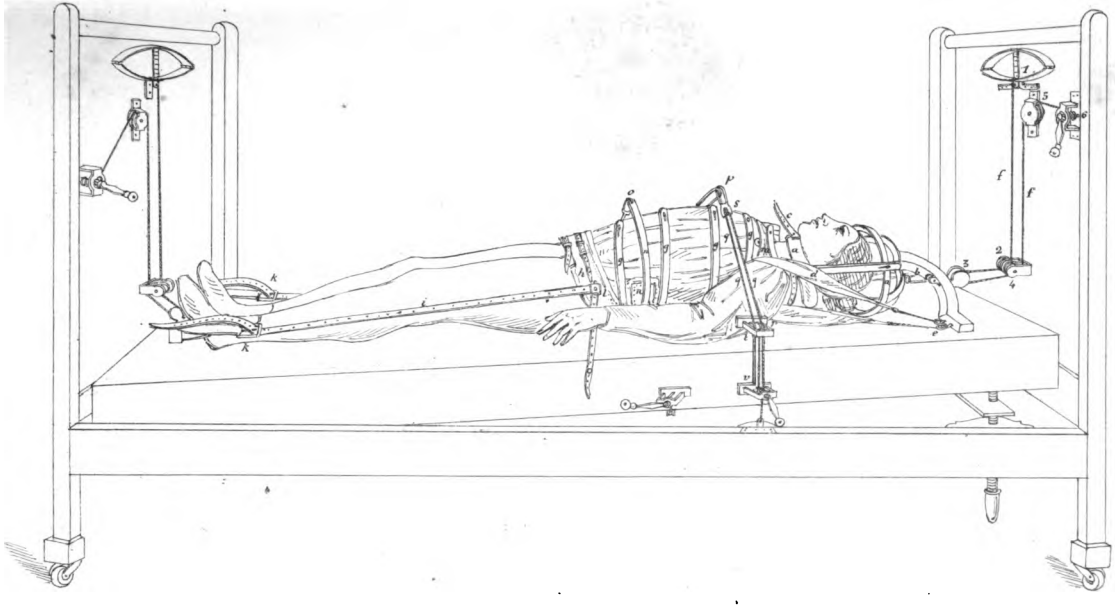

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 1.

Gymnase d'été

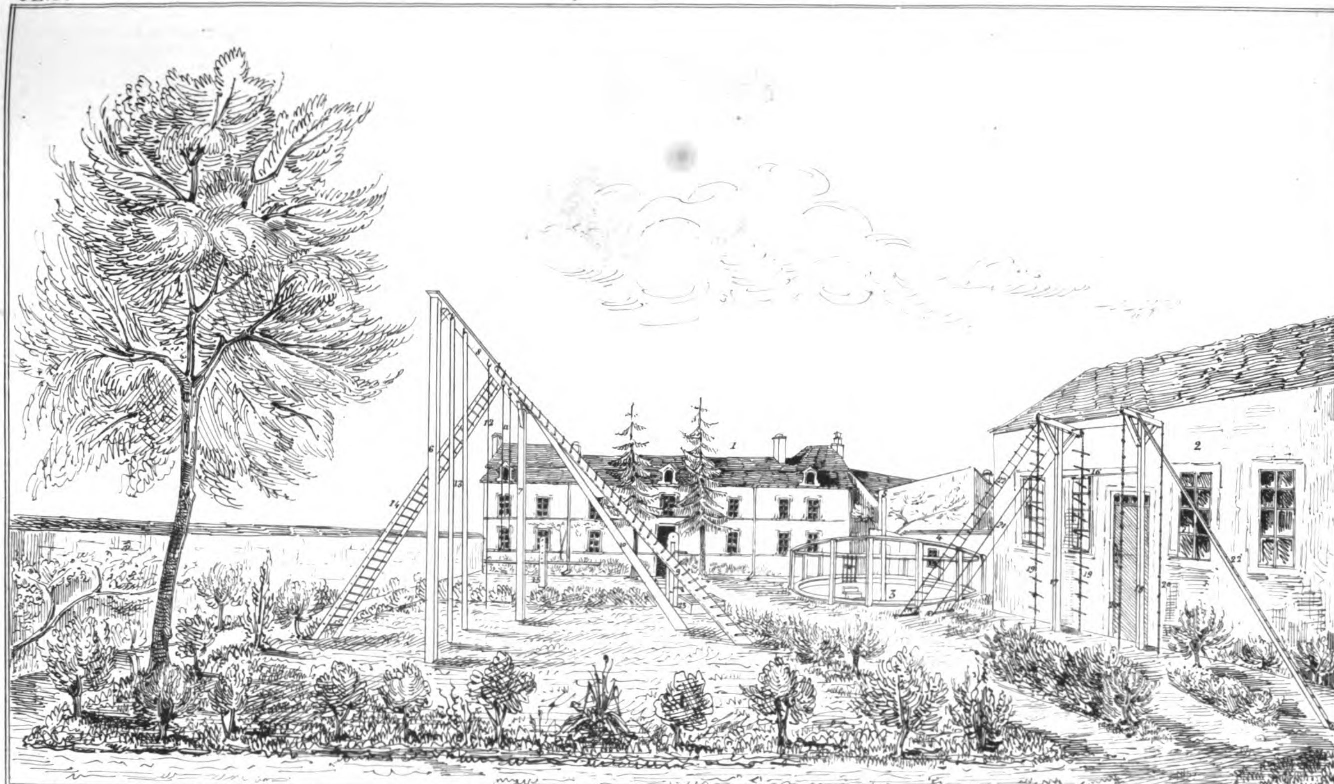

Lith. de Gonzoo-Jobard, Dijon.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 2.

Gymnase d'hiver.

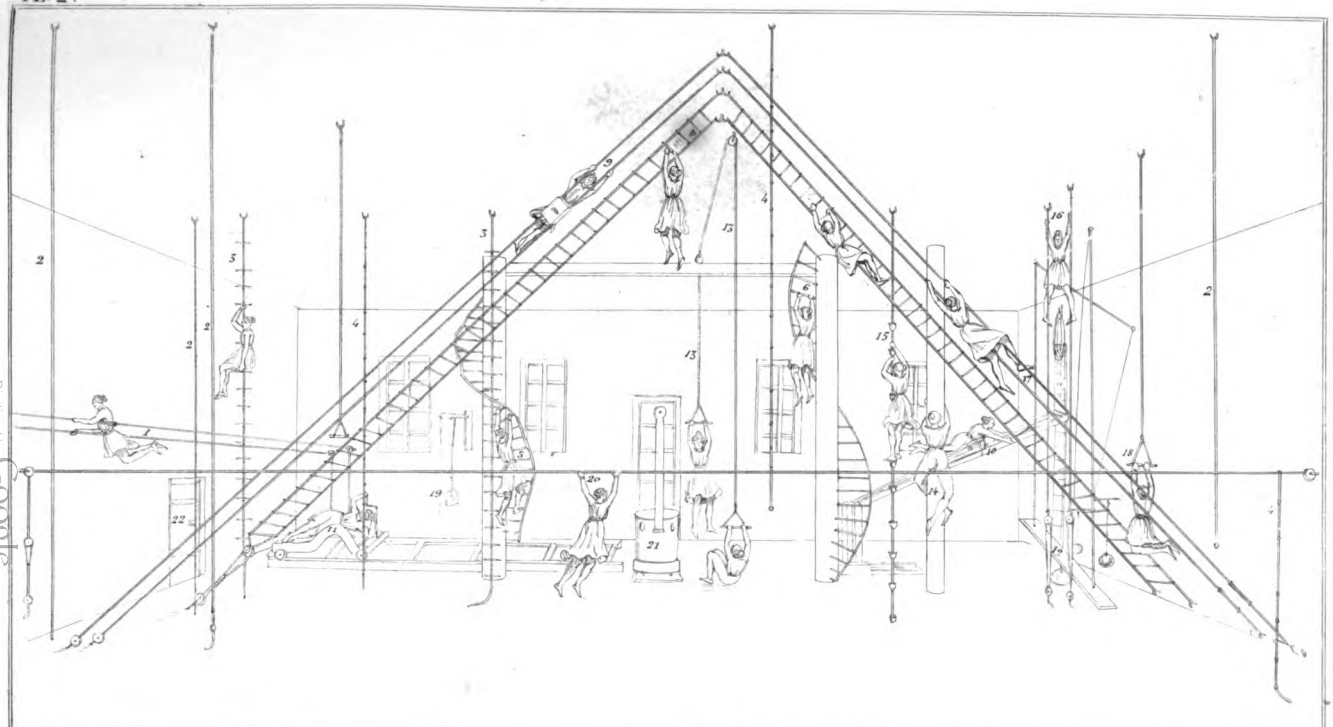

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES,

PAR J.-N. VALLOT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

NÉGRIL.

L'étude des insectes offre le plus vif intérêt, sous le rapport de l'agriculture; il est donc bien important de les déterminer d'une manière exacte et de faire disparaître la confusion résultant des dénominations vicieuses qu'on leur donne vulgairement.

Les Luzernes, dans le midi de la France, sont ravagées par une larve appelée *Négril*, à cause de sa couleur noire. Olivier de Serres, *Théât. d'agric.*, IV *lieu, chap.* IV, l'avait signalée sous le nom de *Babote*.

Dans l'édition du *Théâtre d'agriculture publiée par la Société d'agriculture du département de la Seine, t.* I, *p.* 594, « on regarde la *Babote* comme la larve de la Coccinelle à sept points (*Coccinella septem punctata*), quelquefois assez abondante, dit-on, dans le midi de la France pour détruire toutes les feuilles de Luzerne dans une prairie. »

Il y a erreur grave dans cette explication, puisque la larve de la Coccinelle à sept points est aphidivore et nullement phytophage.

Dans le *Nouv. Cours complet d'agriculture*, 2e *édit.*, *tom.* X, *p.* 315, on lit : « NÉGRIL. On donne ce nom,

Digitized by Google

dans le midi de la France, à la larve de l'Eumolpe obscur, qui cause de grands dommages aux récoltes de Luzerne, ainsi qu'à celle d'une Altise qui dévore les feuilles de Pastel. »

Dans le même ouvrage, *tom.* 3, *p.* 410, on lit : « La Cantharide marginée se trouve sur la Luzerne dont elle mange les jeunes pousses; elle nuit beaucoup aux cultivateurs. »

Au *tom.* IV, *p.* 51, on trouve : « Le Charançon pyriforme (1) nuit beaucoup à la Luzerne. »

Au *tom.* VI, *p.* 220, il est dit : Eumolpe obscur. Sa larve a ravagé des champs de Luzerne réservés pour graine. »

Et enfin au *tome* IX, *p.* 241, on lit : « Les ennemis les plus dangereux de la Luzerne sont les larves de l'*Eumolpe obscur*, du *Charanson pyriforme* et de la *Cantharide marginée*.

Toutes ces assertions sont erronées, comme il est aisé de le voir par ce qui suit :

Linné n'a point de *Curculio pyriformis*; mais Geoffroi a un Charanson pyriforme rapporté par Goeze, *Entom.*, *tom.* 1, *p.* 340, n° 13, au *Curculio acridulus*, et par

(1) L'auteur n'aurait-il pas eu plutôt l'intention de parler du Charanson de la Livèche, *Brachyrhinus Ligustici*, Latr., très-commun dans les champs des environs de Paris, où il ronge les prairies artificielles, Latr., *Genera crust. et insect.*, *tom.* 2, *p.* 258.

Au printemps cet insecte dévore les premières pousses de plantes; il fait les plus grands ravages dans les plants d'asperges, dans les vignes et dans les espaliers des environs de Paris, où il est excessivement commun. *Dict. Sc. nat.*, *tom.* VIII, *p.* 171, *Atlas*, *planche* 16, *fig.* 7.

Digitized by Google

Latreille, *H. N. Ins., tom.* XI, *p.* 135, *sp.* 35, au *Curculio erysimi.* De plus ni les larves de l'Eumolpe obscur, ni celles de la Cantharide marginée n'attaquent la Luzerne.

On peut lire dans l'*Encyclopédie méthodique, Hist. nat., tom.* V, *p.* 719, *sp.* 133, la description d'une *Chrysomela atra,* Oliv., qui se trouve en Provence; elle n'est autre que le *Colaspis barbara,* Fabr., *Colaspis atra,* Oliv.; elle est entièrement différente de la *Chrysomela atra,* Gmel., p. 1695, n° 223; c.-à-d. *Altica atra,* Fab., regardée par Bosc comme le *Négril* ennemi du Pastel.

Si l'on recourt au *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France,* 1838, *p.* 70, et *p.* 188, on y trouvera des recherches fort exactes sur le *Négril.* M. Bosquet, capitaine d'artillerie, membre résidant de la Société royale d'agriculture de Toulouse, auteur de ces recherches, a proposé un moyen de destruction, après avoir fixé la dénomination scientifique de l'insecte qu'il a reconnu être le *Colaspis atra,* Oliv., bien différent de l'Eumolpe obscur.

Ainsi le *Négril,* ennemi redoutable de la Luzerne, est la larve du *Colaspis atra,* qui à l'état d'insecte parfait cause peu de mal à cette plante fourragère.

M. Bosquet fait observer que les Elytres des femelles fécondées ne suffisent plus pour recouvrir l'abdomen qui prend un accroissement tel que l'animal paraît doublé de grosseur.

Ce phénomène s'observe aussi chez deux espèces de Chrysomèles; l'une est la *Chrysomela Polygoni,* Linn., dont les femelles ont le ventre quelquefois si rempli d'œufs et si renflé que les Elytres ne peuvent alors les couvrir qu'en partie. L'autre est la Galeruque de la

Digitized by Google

Tanaisie, *Chrysomela Tanaceti*, Lin., dont les femelles, que l'on trouve aux mois de septembre et d'octobre sur les pelouses, sont quelquefois si remplies d'œufs qui les gonflent si fort, que les Elytres ne peuvent plus atteindre que la moitié de la longueur du ventre, en sorte que les trois derniers anneaux sont alors entièrement à découvert.

EUMOLPE PRÉCIEUX.

Ce joli insecte assez commun dans nos environs et répandu en Europe, a dû nécessairement fixer l'attention des entomologistes.

Le premier ouvrage dans lequel cet insecte se trouve mentionné est celui de Degeer. Ce célèbre entomologiste Suédois l'a décrit très-exactement sous le nom de *Chrysomela cœruleo-violacea*. Voyez Degeer, *Ins.*, *tom.* V, *p.* 316, n° 22.

De cet insecte on en a fait trois dans l'*Encyclop. méthodique*, où il est décrit *tom.* V, *p.* 718, d'abord sous le nom de *Chrysomela violacea*, n° 126, extrait de Degeer, ensuite sous le nom de *Chrysomela cœrulea*, n° 128, d'après des échantillons trouvés aux environs de Paris, puis enfin, *tom.* VI, *p.* 607, n° 1, sous le nom de Gribouri bleuet, *Cryptocephalus cyaneus*.

Geoffroi, *Ins.*, *tom.* I, *p.* 232, n° 1, l'a appelé improprement *Gribouri bleu de l'aune*; car il diffère essentiellement de la *Chrysomela alni*, Linn., comme le fait observer Olivier, *Encycl. méthod.*, *Hist. nat.*, *tom.* VI, *p.* 621, col. 1. Ces deux insectes appartiennent chacun à un genre particulier.

Pallas, *Voyages*, *tom.* 3, *p.* 179, n° 3, *p.* 476, a décrit sous le nom de *Chrysomela asclepiada*, deux insectes semblables différant uniquement par la taille : l'un est appelé *major*, et l'autre *minor*; il avait récolté

Digitized by Google

le dernier sur le Dompte-Venin aux environs du Volga.

La grande espèce, *C. Asclepiada major*, est le *Cryptocephalus peregrinus*, Fuesly, *Archiv. ins.*, *p.* 63, n° 16, *tab.* 23, *fig.* 25, admis par Gmel., *S. N.*, *tom.* I, *p.* 1710, *sp.* 77.

La petite espèce, *C. Asclepiada minor*, est certainement l'Eumolpe précieux, *Eumolpus pretiosus*, Latr., assez commun, en juin et juillet, sur le Dompte-Venin, *Asclepias Vincetoxicum*, Linn., dont il ne ronge cependant pas les feuilles.

La beauté de cet insecte l'a fait regarder comme étranger et venant de l'Inde; mais il est Européen et Asiatique.

On ne connaît point la larve de ce bel insecte fort recherché par les entomologistes et indiqué par plusieurs naturalistes.

Leurs descriptions isolées, non accompagnées de synonymie ont fait croire à plusieurs espèces, et c'est dans l'intention de réunir tout ce qui a été dit de l'Eumolpe précieux que j'ai rédigé la présente note.

*Sur l'*Albère, *vulgairement, ou l'*Oxystome de Pomone.

Dans les environs de Dijon on donne le nom d'*Albère*, à un insecte, dont les propriétaires de vergers ont gravement à se plaindre, depuis une huitaine d'années, pendant les mois de juin, juillet et août. On peut remarquer, sur des pommiers, les fruits couverts d'une multitude de taches, au centre desquelles se trouve une ouverture pareille à celle produite par une forte épingle; elle est causée par la trompe que l'insecte y introduit pour se nourrir du suc de la pomme verte. Cet insecte appartient à la famille des rhinchophores dont certaines

Digitized by Google

espèces sont appelées *urbec*, *urbère*, suivant le *Théât. d'agricult.*, 1804, *tom.* I, *p.* 324 (38). L'affinité entre *urbère* et *albère* devient évidente. En effet cet insecte appartient au genre *becmare*, Geoff., dont le nom vient de *bec mordant*, d'où l'on a fait *bec mord* puis *becmare*.

L'*Albère* porte le nom d'*attelabus bacchus* dans la collection entomologique de la ville de Dijon; c'est le *curculio violaceus* (1), Scopoli, *Entom. Carniol.*, *p.* 26, *n°* 78, *exclus. synon.* et l'*oxystome de Pomone*, Dum. *Dict. sc. nat.*, *tom.* 37, *p.* 183, 2° *atlas*, *pl.* 16, *fig.* 6. *Curculio pubescens*, Fab., Systema Entomolog., p. 131, n° 19. *Attelabus pubescens*, Fab., Gmel., S. N., p. 1810, n° 18. *Attelabe pubescent*, Encycl, Hist. Nat., tom. IV, p. 280, n° 11. Il porte aussi le nom « d'*Attelabe des pommes*.... On le trouve sur les pommiers, aux dépens des fruits duquel il vit. C'est lui qui les fait tomber un mois après qu'ils sont noués, en coupant leur pédoncule. La larve qui sort de l'œuf qu'il dépose sur leur surface entre dans leur intérieur, et les rend ce qu'on appelle verreux. » *Nouv. Cours complet d'agriculture*, 1821, *tom.* 2, *p.* 212-213.

Cet article et une multitude d'autres confirment ce que m'écrivait (2) l'auteur, le 8 mai 1821 : « Le *nouv. Dict. d'agriculture* est fait pour les lecteurs ignorans. » En effet, l'attelabe des pommes ne coupe point le pédoncule des fruits; il se borne à les piquer et à les sucer avec sa trompe, ce qui détermine leur chute. La larve

(1) Le *Curculio violaceus* de Scopoli est différent de celui de Linné, *Charanson violet*, Encycl., H. N., tom. V, p. 515, n° 199.

(2) Cette lettre fait actuellement partie des autographes conservés à la Bibliothèque publique de la ville de Dijon.

Digitized by Google

de cet insecte est inconnue ; ce n'est point elle qui rend les pommes verreuses, mais bien la larve de la *Phalæna* Tinea, *pomonella,* Lin., si bien représentée par Roesel.

On ne connaît point encore les larves de l'Attelabe des pommes ; cependant l'observation suivante mettra peut-être sur la voie pour les découvrir.

Au mois d'août 1838, j'avais réuni dans un vase de verre, une assez grande quantité d'*Oxystomes de Pomone,* pour m'assurer de la manière dont ils prenaient leur nourriture ; des pommes vertes, placées dans le vase, ne tardèrent pas à être couvertes de ces insectes, et leur surface présentait des ouvertures pareilles à celles qu'y auraient laissées des piqûres multipliées faites avec des épingles. Les insectes vécurent assez longtemps. Plusieurs s'accouplèrent ; et dans le mois de novembre, je trouvai sous les pommes, qui s'étaient décomposées, deux larves blanches semblables à celle des Curculionides, et qui appartenaient très-certainement à l'Oxystome. Mais ces larves, ne s'étant point trouvées placées dans les conditions nécessaires à leur conservation, périrent avant de subir leur transformation en chrysalides. Elles avaient vécu du suc des pommes décomposées. Quoique cette observation ne puisse servir à indiquer le genre de nourriture dont les larves font usage dans leur état de liberté, ni à faire connaître l'endroit où elles se tiennent pour se développer et pour hiverner, j'ai cru devoir ne pas la passer sous silence.

Dans les premiers jours du mois de mars de cette année 1839, un couple mâle et femelle d'Oxystome a été trouvé du côté du midi sous une écorce du tronc d'un abricotier ; ainsi quelques-uns de ces insectes, à

Digitized by Google

l'état parfait, passent l'hiver dans un état d'engourdissement, comme le font beaucoup d'autres insectes.

M. Hébert, greffier à la Cour royale, qui m'a le premier signalé les ravages de l'*Albère*, m'a dit avoir observé, il y a deux ans, plusieurs de ces insectes sur des pêches; mais les piqûres de ces insectes sur cette espèce de fruits n'en avaient pas provoqué la chute, et ne s'étaient point opposées à leur maturité.

Cet insecte se reconnaît facilement à sa couleur violette, qui quelquefois et sous certains aspects paraît gorge de pigeon; la loupe fait apercevoir un court duvet sur son corps. L'oxystome de Pomone, en plongeant de toute son étendue sa trompe dans les pommes, en désorganise la structure (d'où le nom d'*urbec*; bec brûlant), en arrête le développement et en détermine la chute. Un particulier m'a assuré qu'en 1829, avant l'apparition de l'*albère*, il avait récolté dans son clos huit cents pommes; mais depuis cette époque, où ces insectes se sont considérablement multipliés, il en a tout au plus récolté, chaque année, une quarantaine, et cela malgré le soin avec lequel il les détruit.

Sur le Scarabæus phosphoreus.

« Cet insecte mentionné dans le *Journal de physique de Rozier, tom.* XLIV, *p.* 300, n'a été revu par personne, » dit M. Th. Lacordaire, *Introduct. à l'Entomologie, tom.* 2, *p.* 143. Désirant savoir à quoi m'en tenir sur cette assertion, et persuadé qu'un témoignage oculaire a toujours une base, je recourus au *Journal de physique, tom.* I, *part.* I, *an* 2, *nivôse, p.* 300-302, et je trouvai un article intitulé : *Description d'un* insecte phosphorique *qu'on rencontre dans une partie du district*

Digitized by Google

de Grasse, département du Var; par Luce, *maître en pharmacie à Grasse et correspondant de la Société de Médecine de Paris.*

La description incomplète, quoique verbeuse, était à la vérité bien faite pour dérouter les entomologistes actuels, dont le langage précis sait fixer les noms aux objets. Mais en faisant la part, au temps où vivait l'observateur, et à ses connaissances, on reconnaîtra facilement l'insecte dont il parle.

Jadis on donnait le nom de *mouches* aux insectes à ailes nues et transparentes, quel qu'en fût le nombre, et l'on appelait *scarabées* tous les insectes renfermés aujourd'hui dans la classe des coléoptères. Luce, qui n'était pas fort en entomologie, a confondu ces deux dénominations; mais en comparant l'insecte dont il parle avec celui mentionné dans les *Act. parisin.*, 1750, *Hist.*, *p.* 8, *Mémoires*, *p.* 56 : 1766, *p.* 344, *pl.* 10, *fig.* 4-6, on verra que l'*insecte phosphorique*, décrit par Luce, est la mouche luisante, *Lucciola* des Italiens, *Lampyris italica*, Lin., qui se trouve effectivement dans les parties méridionales de la France.

Ainsi il en est du *Scarabæus phosphoreus* comme de la *Castanea humilis* de Jean Duchoul. Ces deux objets n'avaient pas été revus, dit-on, depuis les auteurs qui en avaient parlé les premiers. Cela n'est point étonnant; on se rapportait seulement aux noms, on leur attribuait un sens différent de celui que leur donnaient les premiers observateurs, témoins oculaires; il était impossible de s'entendre, on en a la preuve dans l'observation suivante :

L'abbé Préaux cite une espèce de Tétraptère, qu'il a appelée mouche baliste, qui lance ses œufs avec la même force que s'ils l'étaient avec une sarbacane. Je soupçonne

Digitized by Google

l'abbé Préaux de n'être pas fort en entomologie, et d'avoir donné le nom de *mouche* à un coléoptère. Si je connaissais les détails de l'observation de l'abbé Préaux, je pourrais peut-être démontrer que sa mouche baliste est tout simplement un brachine, dont il a pris l'explosion pour un accouchement.

CÉCIDOMYE DE L'ÉPINE BLANCHE.

Au mois de juin, on remarque quelquefois au sommet des pousses de l'épine blanche, *Cratægus oxyacantha*, Lin., des amas de feuilles arrêtées dans leur développement, et dont les deux surfaces offrent des points glanduleux, dont plusieurs sont supportés par un pédicule plus ou moins long. Cette singulière disposition est produite par la présence de larves apodes à tête variable, logées dans cette sorte de fausse galle.

Ces larves filent des coques blanches dans lesquelles elles se transforment en chrysalides, d'où sortent des cécidomyes.

Les feuilles de ces fausses galles en se desséchant laissent apercevoir un paquet hérissé, du centre duquel s'échappe le bourgeon terminal, dont le prolongement continue comme dans les autres branches qui n'ont point été attaquées.

Les larves de cécidomyes causent des altérations bien variées sur les végétaux. Voy. *Act. dijon.*, 1819, *p.* 43; 1827, *p.* 92; 1829, *p.* 112. *Mém. de l'Institut*, 1827, *tom.* X, *p.* CLXI.

COCHENILLE DU LIERRE.

Les cochenilles sont des insectes dont les espèces multipliées causent un tort considérable aux végétaux sur lesquels elles vivent. On peut en avoir la preuve en

Digitized by Google

examinant le lierre qui tapisse le rempart, de la porte d'Ouche à Tivoli.

Sur ce lierre, on voit une assez grande quantité de petites cochenilles jaunâtres, dont la base est entourée d'un cercle frangé formé par des fils blancs très-tenus.

La présence de cette cochenille déforme les feuilles, les jeunes branches, sur lesquelles elle se trouve, et occasionne un renflement dans toutes les parties qui ont été piquées.

La grande quantité de ces insectes sur le lierre en a fait périr une certaine partie.

Dans les mois de juin, juillet, août, septembre, les cochenilles très-gonflées se présentent sous la forme de tubercules, fauves, ovoïdes, entourés à leur base par un cordon de cils blancs; à la loupe, la partie supérieure de ces cochenilles, immobiles comme les patelles sur les rochers, offre quelques poils disséminés.

Cet insecte n'est mentionné par aucun naturaliste à ma connaissance. Réaumur n'a indiqué sur le lierre que les deux diptères vivipares suivans :

Conops trifasciatus, Scop. *Entom. Carniol.*, p. 352, n° 953; mouche noire à ventre brun; et base des ailes fauve. Geoff., *Ins.* 2, p. 496, n° 7.

Musca hederacea, Fourc. *Onesia fulvipennis*, Macq. *Act. insul.*, 1833, p. 175, sp. 5; mouche bleue à base des ailes fauve. Geoff., *Ins.*, t. 2, p. 525, n° 60.

Sur la Teigne humérale.

Dans les *Act. Divion.*, 1836, p. 232, j'avais donné la description d'une jolie teigne noire et jaune qui paraît depuis le milieu de juin jusqu'à la fin de juillet, et dont alors je ne connaissais pas la larve; je viens enfin de la

Digitized by Google

découvrir. Elle vit dans le tronc carié de l'arbre de Judée : sa présence est indiquée par une grande quantité de grains, résultat de ses déjections, unies par un fil de soie.

Cette larve grise à 16 pattes, est enfermée dans la portion cariée du tronc qu'elle ronge ; elle est douée d'une vivacité excessive : au plus léger contact, elle se contourne de diverses manières et exécute ainsi des sauts plus ou moins étendus. A la loupe, on remarque un poil sur chaque granulation du corps. Elle se file un tuyau dans lequel elle se tient ; et lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser en chrysalide, elle a le soin de se placer de façon qu'elle puisse facilement venir au jour en suivant le trajet de son tube de soie.

L'insecte parfait, dont le vol est lourd, paraît vers le milieu de juin.

VER DE LA VIGNE, *c.-à-d. larve de la* TINEA UVELLA, *Nob.*

Les ravages exercés par le *ver* sur la vigne sont connus de temps immémorial. Ctésias parle déjà des vers qui font tant de mal aux vignes dans la Grèce. Pline, *lib.* XVIII, *cap.* XXVIII, parle du *Volucre* (*volvocem* dans quelques éditions) qui mange les raisins, lorsqu'ils sont en fleur ; et dans le *chapitre* XXIV du même *livre*, il appelle *Aranea* l'insecte qui recouvre le raisin, comme d'une toile, et le fait périr.

Les commentateurs et les traducteurs de Pline qui ne connaissaient nullement l'histoire du ver de la vigne, se sont bornés à dire : « un autre mal est ce qu'on appelle toile d'araignée. »

Nous verrons plus bas, *p.* 54, ce que Pline entendait par *aranea*. Le premier auteur qui ait parlé du *ver* d'une

Digitized by Google

manière caractéristique, est Bonnet, *Observ. sur les insectes, obs.* XVIII. *Sur une petite chenille qui vit dans l'intérieur des grains de raisin.*

Cette observation curieuse a été rédigée à l'occasion des ravages que cette larve exerça en 1740, aux environs de Genève.

Dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture, 2e édition,* 1823, *tom.* XV, *p.* 311, 312, et *tom.* XVI, *p.* 294; dans les *Annal. de l'agricult. franç.*, tom. LI, on fait de cet insecte deux espèces, l'une sous le nom de *teigne de la grappe*, et l'autre sous celui de *teigne de la vigne*, parce que le rédacteur de l'article n'avait pas vu l'insecte parfait, n'en avait pas étudié les mœurs, et ignorait que cette teigne avait deux générations par an. Suivant lui, et d'après Bonnet dont il ne rappelle pas le travail, la teigne va se transformer en nymphe dans la terre, pour en sortir insecte parfait au printemps suivant. Mais Bonnet n'annonçait ce fait que comme une présomption, tandis que le rédacteur le donne comme une certitude, ce qui est contraire à la réalité.

Dans le *Journal de physique de l'abbé Rozier*, 1771, août, *tom.* I, 2e *part.*, *p.* 254, *pl.* III, *fig.* 5-8, on parle de la teigne, ou *phalène de la vigne*, appelée par Adanson *Phalene* SCUTELLA, et l'on désigne sa larve sous le nom de *ver-coquin*.

Cette larve est une chenille à XVI pattes d'environ 11-12 millimètres de longueur, dont le corps, d'un brun clair, est chargé sur ses anneaux de tubercules luisants, un peu plus foncés, desquels partent quelques poils courts et blancs.

Au mois de juin, ou plus tôt, si la floraison de la vigne est hâtée, le *ver* se tient dans un fourreau de soie recouvert à l'extérieur par les singulières corolles de la

Digitized by Google

vigne; il établit quelquefois sa demeure dans l'intérieur du pédoncule de la grappe, dont toute la partie au-delà est frappée de mort; il abandonne fréquemment son fourreau pour en construire un autre, comme font les fausses teignes, en général. Pour se transformer en chrysalide, il forme une coque soyeuse, souvent recouverte par les débris de la fleur; de cette coque, qui n'est jamais en terre, sort l'insecte parfait.

Le *ver* cause les plus grands dégâts à l'époque de la fleur. C'est dans ce cas le *volucre* de Pline; alors la délicatesse et la petitesse de la grappe, dont tous les grains sont rapprochés, lui permettent de l'attaquer sur presque toute son étendue : mais lorsque la végétation marche rapidement comme cela a eu lieu en 1837, le désastre est moins grand parce que les grains plus gros, plus durs et plus séparés, ne peuvent plus être rapprochés aussi facilement par les larves qui d'ailleurs approchent alors de leur état de chrysalide, ce qui fait dire aux vignerons que le *ver a disparu*.

A l'époque de la maturation des raisins le ver cause de nouveaux ravages; il ronge alors le grain, s'insinue dans son intérieur, en réunit plusieurs par un tissu soyeux, et provoque leur pourriture; voilà ce que voulait dire Pline en parlant de l'*aranea* ou de *l'araneus*.

Au mois de septembre 1836, le ver était si abondant dans les vignobles des environs de Pontailler, qu'à Maxilly-sur-Saône, un particulier, désirant s'opposer à la trop grande perte qu'aurait occasionnée la pourriture, prit le parti de vendanger ses raisins, partie verjus, partie pourris, enlevant ainsi tous les *vers*, et les détruisant dans la cuverie et au pressoir. En 1837 et au printemps de 1838, le ver a exercé dans les vignes de Maxilly-sur-Saône les mêmes ravages qu'en 1836; à

Digitized by Google

Pontailler le *ver* a épargné des localités pour en ravager d'autres. Les contrées qui en avaient beaucoup souffert en 1836 en ont été moins ravagées en 1837 que celles qui avaient été épargnées à la même époque.

La même observation a été faite dans le département de la Marne, *Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Marne*, 1837, *p.* 105.

Ayant obtenu l'insecte parfait, je vais en donner la description. C'est une petite teigne d'un blanc jaunâtre argenté ; elle porte sur le milieu de la longueur des ailes supérieures une tache rousse bordée d'une ligne blanchâtre : cette tache imite une selle ou un bât dont les panneaux, ou les appendices, bien plus élargis que la dossière, seraient représentés par la forme triangulaire de cette partie de la tache. L'extrémité postérieure des ailes s'élève en toit, et forme une crête, au-devant de laquelle est une tache noire bien plus apparente que le point noir placé à la partie postérieure de l'aile. Je lui donne le nom de *Phalœna* tinea *uvella*, Nob. (1).

On la trouve au mois d'août. Les femelles, fécondées à cette époque, pondent des œufs d'où sortent les larves (*aranea*, Pline) qui rongent le raisin en automne. Ces larves se métamorphosent en chrysalides qui passent l'hiver, et desquelles, au mois d'avril suivant, sortent les insectes parfaits. Les femelles produisent alors la génération (*volucre*, Pline) qui depuis quelques années a occasionné tant de plaintes dans divers départemens.

On voit d'après cette notice que le *ver* de la vigne est actuellement un insecte bien connu ; il attaque la

(1) Ce nom est préférable à celui de *Tinea ambiguella*, Huber., qui n'établit aucun rapport entre le *ver* et le *raisin*.

Digitized by Google

grappe; on ne peut le confondre avec la *Pyrale* (1), dont la larve attaque principalement les feuilles, et encore moins avec d'autres ennemis de la vigne, comme on l'a fait dans l'article suivant :

« Les vignes du département de Maine-et-Loire sont plus souvent ravagées par la Teigne ou Tigre (Eumolpus vitis), insecte de l'ordre des Coléoptères, qui cette année a causé quelques dégâts dans nos vignobles, et particulièrement dans ceux du Bas-Anjou. Au printemps la larve du tigre ronge les jeunes pousses de la vigne, et plus tard elle coupe le pédicule de la grappe. » *Bullet. de la Société industrielle d'Angers, et du département de Maine-et-Loire,* 1837, *tom.* VIII, *p.* 271.

Le rédacteur de cet article a confondu l'Eumolpe de la vigne, et la Teigne de la grappe, dont la larve attaque le raisin en fleur et le raisin en fruit.

Il est bien plus facile de connaître les insectes que de les détruire.

On lit dans les *Registres de l'Académie de Dijon, vol.* V, *fol.* 52, *verso, 7 juillet* 1769. « On ne peut se débarrasser de cette larve qu'en échenillant à mesure; mais c'est une pratique minutieuse. » Elle a été employée en 1837, par deux propriétaires de Gevrey : ils n'en ont obtenu aucun résultat satisfaisant; en effet le mal n'est connu que lorsqu'il est en quelque sorte irrémédiable; de plus pour détruire cet ennemi, il faut enlever la grappe ou la partie de la grappe dans laquelle se tient le ver, et l'on fait ainsi plus de dégâts que lui.

(1) Voyez un article intitulé : *La Pyrale et l'Académie*, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1837, *tom.* XII, *p.* 526. Voyez aussi la *Revue de la Côte-d'Or*, 1838, 5 et 10 août.

Digitized by Google

« M. Deschamps père conseille de répandre sur des vignes en fleurs, fortement attaquées par des larves vulgairement appelées *vers*, de la poussière ramassée sur le grand chemin (1). » *Mém. de la Société d'agri-*

(1) La Société royale d'agriculture, d'Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, *Mém.* 1818, *p.* 265, avait remis au concours pour l'année 1819 une prime pour la *description des insectes nuisibles à la vigne, et les indications des moyens de les détruire.*

Elle désigne, dans le Programme, les insectes sur lesquels on appelle l'attention des Naturalistes, tels que :

« 1° La Pyrale de la vigne, ou Chenille vitivore.

2° La fausse Teigne (*Tinea staphislites*).

C'est ma *Tinea uvella.*

3° Le Lethrum de Scopoli (*Lucanus apterus* de Laxman.)

C'est le *Lethrus Cephalotes*, Fab., des déserts de l'Europe Orientale et Australe.

4° L'*Iortrix brunicana*, pour Phalæna *Tortrix Brunnichana.*

5° S. *Ampelophagus* (qu'a étudié M. Ercole Lodi).

On ne peut d'après ce nom désigner certainement le Coleoptère, étudié par Lodi; serait-ce le *Curculio vitis*, Nob.

6° Le Hanneton, *Scarabæus Melolontha*, Linn.

Sa larve est mentionnée et figurée *Journal de physique*, 1771, *juillet*, *p.* 194, *pl.* 1, *fig.* 1.

7° Le ver de la vigne (*Sphinx Elpenor*, Linn.)

Il est bien différent de notre *ver*, larve de la *Tinea Uvella*, Vall.

8° Le Charançon, nommé par Linné *Curculio betulæ.*

C'est le *Curculio Bacchus*, Linn., décrit et figuré dans le *Journal de physique de l'abbé Rozier*, 1771, *juillet*, *tom.* 1, *partie* 1, *p.* 205, *pl.* 1, *fig.* 2-6.

9° Le Gribouri de la vigne, qui doit être l'Eumolpe de la treille.

Cette manière de désigner l'entomologiste Latreille, fait une

Digitized by Google

culture de Lyon, 1818, *p.* 219. En admettant que ce procédé soit efficace, ce dont on peut raisonnablement douter, il serait aussi minutieux que celui de l'échenillement; car au moindre danger ou par la plus légère secousse du cep, le ver se laisse tomber à terre, pour remonter ensuite.

Nous avons vu plus haut, *p.* 54, que l'enlèvement des vers avec le raisin n'a pas empêché leur apparition l'année suivante.

Il en est du *ver* de la vigne comme de toutes les autres espèces d'insectes soit à l'état parfait (les Hannetons, les Sauterelles, etc.) soit à l'état de larve, dont un grand

équivoque assez plaisante. L'Eumolpe de la vigne est décrit et figuré dans le *Journal de physique*, 1771, *août*, *tom.* 1, 2e *part.*, *p.* 249, *pl.* 3, *fig.* 1-4.

10° L'Helice vigneronne.

Ce n'est point un insecte, mais un Mollusque terrestre.

11° La Galle de la vigne, improprement *Criquet.*

C'est le *Coccus vitis*, Linn.; le mot *Criquet* est ordinairement employé pour désigner des Orthoptères.

12° Enfin une Chenille que quelques auteurs ont appelée *Mineuse.*

Est-ce celle décrite et figurée par Godeheu de Riville, *Act. extran.*, *Paris.*, *tom.* 1, *p.* 177, *tab.* 10. Bonnet, l'Encyclop. méthod. et Latreille ont copié le travail de Godeheu. J'ai appelé *Alucita Vitella* cet insecte de Malte.

On ajoute : « La *Pyrale*, par exemple, insecte qui paraît n'être point celui que Bosc appelle ainsi, mais plutôt le *Curculio Bacchus*, Linn., a fait beaucoup de mal dans les vignes du Beaujolais. »

Ce passage est tellement confus qu'il suffit de le signaler pour prouver combien on était peu d'accord sur les noms à donner aux insectes ennemis de la vigne.

Digitized by Google

nombre, appelé vulgairement en Bourgogne *Mazar*, cause chaque année de grands dégâts dans nos vergers et dans nos jardins.

Le nom patois *Mazar*, signifie *Mangeur*, comme le mot français Chenille dérive de *Canicula* (petite chienne, à raison de l'habitude des jeunes chiens qui morcellent et déchiquetent tous les objets à leur portée), comme les mots *Magnauds*, *Magnons*, *Magnans*, employés dans le Midi pour désigner les vers à soie, parce qu'ils mangent beaucoup.

Le nom *Man*, donné aux larves de plusieurs coléoptères du genre *Scarabœus*, Linn., a la même origine. On les appelle en outre *Ver Turc*, c'est-à-dire, *Ver destructeur*, parce que leurs ravages ont été comparés à ceux exercés dans le XV^e^ siècle par les Ottomans, plus connus sous le nom vulgaire de *Turcs*. La terreur qu'ils inspirèrent, après la prise de Constantinople, ne connut plus de bornes : les progrès de ce peuple avaient répandu l'effroi dans toute l'Europe chrétienne.

C'est ainsi que « dans les Etats-Unis d'Amérique le nom *Hessois* est un terme de reproche : cela vient de l'emploi des troupes de Hesse et de Brunswick pendant la guerre de la révolution. » *Excursions d'une famille américaine en Suisse par Fenimore Cooper*, 1836, *tom.* I, *p.* 156, 157.

Par suite les Américains ayant eu à se plaindre d'un insecte qui ravageait leurs moissons, lui ont donné le nom de *Hessian Fly*.

Voilà le motif pour lequel on n'a encore rien de certain sur cet insecte, à moins que ce ne soit la larve jaune dont on a eu tant à se plaindre cette année 1838. Un entomologiste de New-Haven (Connecticut U. S. A.) T. C. Herrick m'avait écrit devoir en faire une étude par-

Digitized by Google

ticulière. N'ayant point reçu de nouvelles de ce naturaliste depuis le 2 janvier 1836, je crains que la mort ne lui ait pas permis de réaliser son projet.

On voit que tous les insectes ennemis de nos plantes et de nos arbres cultivés, ont été désignés constamment par un nom qui indique leur voracité, ou les pertes qu'ils nous font essuyer; aussi de tout temps on a essayé de les détruire sans y réussir. On connaît le peu de succès du *Hannetonage,* de l'échenillage, des moyens de destruction des Sauterelles, proposés par M. Baron, *Journal de physique*, 1786, *novembre, tom.* 29, *p.* 321-330, des divers procédés conseillés si fréquemment dans les journaux, etc. Malgré l'insuffisance de tous ces moyens, on doit y recourir, s'ils sont praticables et économiques et prescrits dans la saison opportune, ce à quoi n'avait pas songé l'auteur d'une lettre à la date du 4 septembre 1838, par suite de laquelle fut pris le 11 septembre suivant, un arrêté qui prescrivait un échenillage extraordinaire.

Cette mesure intempestive a provoqué une juste critique, en patois, insérée dans le Journal politique et littéraire de la Côte-d'Or, du 26 septembre 1838. Mais, quelle que soit la mesure, on n'en obtiendra jamais un résultat pareil à celui produit par les variations brusques et l'abaissement de la température, les vicissitudes de l'atmosphère, l'action de l'électricité atmosphérique, et plusieurs autres causes inconnues, toutes hors du pouvoir de l'homme. Aussi à une année, dans laquelle les insectes destructeurs auront été très-abondans dans une localité, succèdent des années où l'on en trouve à peine dans cette même localité.

Bosc l'a dit de la Pyrale; je l'ai dit du Ver de la vigne, comme on peut le voir, dans le présent article,

Digitized by Google

dans *le Cultivateur, Journal des progrès agricoles*, 1837, *tom.* XIII, *p.* 607-612, dans le *Bulletin de la Société d'œnologie*, 1837, n° 27, *p.* 65-71, et dans la *Revue de la Côte-d'Or*, 1838, 15 *juillet*.

Les détails contenus dans cette notice, suffisent pour rectifier une multitude d'assertions; ils fournissent en outre la facilité de reconnaître exactement certains ennemis de la vigne, et d'éviter les équivoques résultant de la mauvaise application des noms.

INSECTES SORTIS DU CORPS.

Un article intitulé : *Sortie d'un Poléoptère par la vessie*, par le docteur TRISMANN, de Reinach (Suisse), inséré dans la *Gazette Médicale*, 1838, *p.* 24 *et* 25, a attiré mon attention d'abord par les fautes typographiques qui le rendent inintelligible : (au lieu de *poléoptère*, lisez : coléoptère; au lieu de *ptinus sur nin*, lisez : *ptinus fur*, Linn.; enfin au lieu de *lacres*, lisez : larves); ensuite par l'invitation faite aux physiologistes de répondre aux deux questions suivantes :

Les larves sont-elles introduites dans l'estomac, et arrivent-elles par la circulation dans la vessie?

Est-ce une création spontanée comme l'admet M. de Pommer?

J'ai à plusieurs reprises entretenu l'Académie, *Act. divion.*, 1831, 2e *liv.*, *p.* 3-30, de faits analogues avancés par des auteurs, qui, n'ayant aucune teinture d'histoire naturelle, recherchent du merveilleux dans les faits les plus simples.

Beaucoup d'auteurs ont parlé d'insectes rendus par des malades; et la plupart dépourvus de la connaissance des premiers élémens d'entomologie, ont voulu

Digitized by Google

expliquer à leur manière la présence de ces animaux, soit dans le corps, soit dans les déjections.

Ainsi, dans le *Journal complémentaire des Sciences médicales*, 1824, *tom.* 20, *p.* 81, on parle de larves de *tachina signata*, Illiger, sorties de l'oreille d'un enfant.

Dans le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales*, 1834, *p.* 376, il est question de larves de mouches sorties vivantes de la vessie; l'auteur de l'observation, le docteur Wolff, la termine par ces mots : « Schrader et Bremser ont décrit fort au long des cas analogues. »

Bremser a bien eu l'attention de signaler la cause de l'erreur dans laquelle étaient tombés tous les observateurs. Cette source d'erreur a été signalée il y a près d'un siècle par Andry, dans son traité *de la Génération des vers*. Les larves dont on parle se sont trouvées dans le vase qui avait reçu les urines.

La *Revue médicale*, 1833, *tom.* 3, *p.* 325, parle, d'après Hufeland (voy. son *Journal* 1823, *février*), d'une souris vivante introduite accidentellement dans le canal digestif d'un enfant de trois ans.

Il est aisé de reconnaître une mystification dans cette annonce.

Le *Bulletin de Ferussac*, 1831, *Scien. médic.*, *tom.* XXV, *p.* 341, *n°* 70, rapporte des accidens causés par la présence d'un orvet, qui a séjourné quatre ans dans le canal intestinal d'une femme. L'observation est du docteur Junod qui n'a parlé que d'après des rapports peu dignes de confiance. L'orvet aurait bien pu être substitué adroitement; mais il est plus probable que dans le cas présent il était seulement question d'accidens causés par la présence d'un botriocephale, comme on peut le voir dans les *Mémoires cités de l'Académie de Dijon*.

Digitized by Google

Suivant le *Mémorial encyclopédique*, 1835, *p.* 370, « M. Bécourt de Strasbourg communique, à la réunion de Stuttgard, septembre 1834, un cas très-rare, observé par lui, qui tend à prouver que des grenouilles, avalées à l'état de larves, peuvent non-seulement vivre pendant assez long-temps dans le corps humain, mais même s'y développer et se multiplier. »

Il y a certainement erreur dans la communication faite par M. Bécourt : les gyrins de grenouilles ne peuvent vivre que dans l'eau, et l'estomac de l'homme est une cavité dans laquelle ne peuvent rester vivans, et encore pendant très-peu de temps, des animaux ingérés autres que les lombrics, ascaride lombricoïde, *D. sc. nat., tom.* 3, *sup., p.* 42, *atlas, pl.* 29, *fig.* 17, dont la femelle a été appelée *stomachide, ouv. cité, tom.* LI, *p.* 70, par Corneille Perboom, médecin hollandais. Voy. *Act. Divion.*, 1830, 1^er^ *liv., p.* 34-45. Ces entozoaires, en effet, ne tardent pas à être rejetés par le vomissement.

M. Flourens, dans ses *Expériences sur le mécanisme de la rumination*, a introduit directement, au moyen des anus artificiels, dans la panse et dans le bonnet, des animaux vivans, grenouilles, lézards gris, escargots, vers de terre, etc. Tous ces animaux sont morts promptement, et leurs tissus ont été bientôt altérés par la force digestive de ces estomacs. De pareilles expériences avaient déjà été faites par M. Flourens, sur des lapins, et avec les mêmes résultats. *Annales des Sciences naturelles*, 1832, *tom.* 27, *p.* 53 (1). *Mémoires de l'Institut*, 1833, *tom.* XII, *p.* 483, 531.

M. Robineau Desvoidy adresse à l'Institut une note sur des chenilles rejetées par le vomissement.

Ces chenilles étaient au nombre de quatorze : elles

Digitized by Google

appartiennent, dit M. Robineau Desvoidy, à la tribu des pyralites. L'insecte parfait devait, continue-t-il, être voisin de l'aglosse pinguinale. *Acad. scien.*, 10 octobre 1836. C'est elle effectivement. *Acad. scien.*, 10 décembre 1836. M. Robineau Desvoidy a-t-il vu le malade rendre ces chenilles?

M. Lemaont parle d'un enfant, qui, avec les matières du vomissement, a rejeté une larve vivante qui ressemblait à une larve de hanneton.

Il parle d'une larve vivante renfermée dans un espace moulé exactement sur son corps, et taillé dans le roc à quatre mètres au moins de toute communication extérieure. *Acad. sc.*, 24 *octobre* 1836.

Cette larve vivante qui ressemblait à une larve de hanneton, me paraît le résultat d'une observation mal faite.

La larve vivante, trouvée dans un roc, est celle de l'abeille maçonne si bien décrite par Reaumur, et appelée par Latreille, *Megachile muraria.*

D'après ces détails, la réponse à la première question est facile : si l'on suppose les larves introduites dans l'estomac, elles y auraient très-promptement péri; et en admettant qu'elles aient pu y vivre, jamais par la circulation elles n'auraient pu parvenir dans la vessie, leur taille ne leur permettant pas de s'insinuer dans les vaisseaux capillaires. Il n'en est pas de ces larves comme du *Strongle géant* qui se développe dans les reins; on en a rendu quelquefois par les urines, lorsqu'ils étaient encore petits. *Cuvier, règne animal, tom.* 3, *p.* 253.

Ainsi l'observation de M. Trismann va de pair avec toutes les autres de même nature. Il serait bien à désirer que les rédacteurs des journaux scientifiques n'admissent pas des récits pareils, sans en signaler le ridicule.

Digitized by Google

FAUSSES GALLES DES FLEURS DE POMMIERS ET DE POIRIERS.

Au printemps on peut voir sur les pommiers et les poiriers de nos jardins, des fleurs qui ne s'épanouissent pas; leurs pétales restent unis, présentent une couleur rousse, et forment alors le *clou de girofle*.

Il est important d'enlever toutes ces fleurs; leur épanouissement est empêché par la présence d'une larve qui, en rongeant les étamines et le pistil, s'oppose à la fécondation de l'ovaire; cette larve subit ses transformations dans la fleur.

Ayant suivi le développement de cette larve (*Act. Dijon.*, 1825, *p.* 32), rangée par le vulgaire parmi celles appelées *Mazars* (*Petites-Affiches de Dijon*, 1824, *p.* 234-237), j'ai obtenu l'insecte parfait à la fin de mai.

Cet insecte est appelé *Charançon brun à écusson blanc*, Geoffr., *Ins., tom.* 1, *p.* 300, n° 50.

Curculio pomorum, Linn., Gmel., *p.* 1764, n° 46; *Encycl., tom.* V, *p.* 519, *sp.* 213.

Curculio fuscus, Gmel., *p.* 1772, *sp.* 294.

Curculio scutellatus, Encycl., *Hist. nat., tom.* V, *p.* 521, *sp.* 223.

Curculio brunirostris, Oliv.

Rhynchœnus pomorum, Oliv., *Nouv. Dict. d'Hist. nat.; tom.* 29, *p.* 282.

Erirhinus scirrhosus, Schoen.; c'est sous ce dernier nom que l'insecte est désigné dans la Collection entomologique de la ville de Dijon.

La larve et l'état parfait de ces charançons ont été bien décrits et figurés par Joh. Fried. Glaser. *Physikalisch œconomische abhandlung von des schadlichen*

Digitized by Google

raupen, Leipsig, 1780, *p.* 44, § 28, *p.* 165, § 93, *tab.* 3, *fig.* 8-14.

La figure 14 représente la fleur de pommier renflée et non épanouie.

Dans l'*Encyclop., Hist. nat., tom.* VII, *p.* 311, *col.* 2, on lit : « Il y a un Charançon dont la larve habite dans les boutons des fleurs de poirier et qui les empêche de s'épanouir et de donner du fruit. »

Ce charançon est celui dont la larve se trouve dans les fleurs de pommier et sur lequel nous avons publié une notice insérée dans les *Annales de l'agriculture française*, et dont nous donnons aujourd'hui une synonymie plus complète, afin de faciliter les recherches.

Nous avons vu plus haut, p. 45, que les pommes éprouvaient un grand tort par la piqûre de l'*Attelabe Bacchus*, oxystome de Pomone ; cet insecte ne se borne pas seulement aux pommes, il attaque également les prunes vertes ; il les pique et en détermine la chute, par suite de l'altération profonde qu'y occasionne la blessure faite par l'attelabe.

Digitized by Google

DÉTERMINATION DE PLUSIEURS POISSONS

MENTIONNÉS PAR ARISTOTE.

L'étude des poissons présente divers obstacles ; parmi eux, il faut placer l'abus de l'emploi des noms, dont les mêmes servent à indiquer des poissons différens, tandis que différens noms ont été appliqués au même poisson ; il en est résulté dans la synonymie une confusion qui serait inextricable, si l'on s'en rapportait au dire des pêcheurs (ils ne s'accordent pas même sur les noms qu'ils donnent au même poisson), et si l'on n'avait pour se guider que les auteurs d'ichthyologie. Ces derniers, (à l'exception d'Aristote, Rondelet, Belon et Duhamel), se sont seulement attachés aux noms sans s'assurer s'ils étaient convenablement appliqués. (1)

Ayant été assez heureux pour surmonter une partie de cet obstacle, je crois rendre à la science un service important en communiquant le résultat de mes recherches.

Marchant sur les traces de Cuvier, qui a retrouvé

(1) Voyez *Ichthyol. française*, p. 14-16 et *passim*.

Digitized by Google

dans les ouvrages d'Aristote l'indication de plusieurs animaux que les commentateurs n'y avaient pas reconnus, j'ai eu la satisfaction de retrouver aussi, dans l'ouvrage du naturaliste Grec, des textes relatifs à des poissons que l'on ignorait avoir été signalés par le philosophe de Stagyre.

Aristote parle de plusieurs poissons qu'il désigne sous le nom de *Chalcis*; afin de les reconnaître, il faut rapprocher les divers passages où l'auteur en traite.

« Le Chalcis, dit-il, fait entendre une espèce de sifflement. *Hist. Anim., lib.* IV, *cap.* 9. Le Chalcis d'eau douce est sujet à avoir une quantité de poux (*pediculi*) qui s'insinuent dans les branchies et le tuent. » *Lib.* VIII, *cap.* 20.

Les deux phénomènes attribués au Chalcis par Aristote, n'ont point encore été remarqués simultanément sur le même poisson; mais ils ont été observés isolément sur plusieurs, les uns de mer et les autres d'eau douce.

Ainsi Aristote attribue une sorte de grognement à son *Chromis*, poisson marin, *Hist. Anim., lib.* IV, *cap.* 9, qui a des pierres dans la tête, *lib.* VIII, *cap.* 19; l'ouie fine, *lib.* IV, *cap.* 8; l'habitude de vivre en troupe et de ne pondre qu'une fois par an, *lib.* V, *cap.* 9.

« Par ces divers caractères, dit Cuvier, le Chromis conviendrait assez exactement au Maigre. » *Hist. Nat. des poissons, tom.* V, *p.* 16.

Au lieu d'appliquer au Maigre (*Sciæna aquila*) ces passages, il faut regarder le *Chromis* d'Aristote comme le *Singali* de Burnes, ou comme une espèce de *Drum*.

« Les *Drums* ou *Tambours*, dit Cuvier, *Règne Animal, tom.* 2, *p.* 147, et *Hist. Nat. des Poissons, tom.*

Digitized by Google

V, *p.* 185-198-199, sont de grands poissons remarquables par le bruit qu'ils font entendre sous l'eau. Ce bruit, dont la cause est inconnue, est sourd et creux. Plusieurs individus se rassemblent autour de la cale des navires à l'ancre, et c'est alors que leur bruit est le plus sensible et le plus continu; John White, à l'embouchure du fleuve de Camboje, fut frappé des sons extraordinaires qui se faisaient entendre autour du fond du navire. »

Les premiers poissons connus de ce genre venaient des mers de l'Amérique. Jussieu a décrit les os pharyngiens, *Act. Paris.*, 1723, *p.* 205, *pl.* XI, d'une espèce qu'il appelle *Grondeur;* c'est le *Labrus Chromis*, Linn., *Pogonias Chromis*, Cuv., grand Pogonias, Pogonate Courbine, Cuv., *Hist. Nat. des Poissons*, *p.* 201-206. C'est sans doute par un *lapsus calami* que dans son *Règne Animal*, *tom.* 2, *p.* 174, Cuvier attribue cet os pharyngien au Tambour fascé, dont la taille ne s'accorde point avec celle de l'os. La mer des Indes fournit aussi des Pogonates : Mandelslo, *Voyage des Indes*, *tom.* 2, *p.* 519, parle d'un poisson que les Portugais appellent *Pesce Puerco*, parce qu'il gronde comme le cochon. Il n'est pas plus grand qu'une Brême et on le trouve en quantité, dit-il, du côté de Ceylan. Des voyageurs modernes en parlent aussi.

Le *Singali*, qui est à peu près de la grosseur d'une petite Morue, est très-commun à l'approche de la marée; il fait sous le navire un bruit plus fort que celui de la grenouille mugissante; il a une grosse tête et beaucoup d'arêtes. Il n'est pas particulier à l'Indus; on le trouve dans toutes les rivières de l'Inde occidentale. *Voyage de l'embouchure de l'Indus à Lahor, par Alex. Burnes*, 1835, *tom.* 1, *p.* 230.

Digitized by Google

Alexandre était allé jusqu'à l'Indus; il envoyait à Aristote tous les objets curieux qu'il rencontrait dans ses expéditions; aussi il est à croire que le *Singali* est le poisson qu'Aristote avait en vue en parlant du *Chromis*.

Les pierres dans la tête du *Chromis* sont les pierres d'oreille qui se trouvent dans tous les poissons. *Act. Div.*, 1836, *p.* 154.

Sous le nom de *Sanglier*, χοιρος, l'auteur Grec parle d'un poisson qu'on trouve dans l'Achelous, et qui avait reçu ce nom à cause de son grognement. *Hist. Animal., lib.* IV, *cap.* 9.

On ne peut méconnaître dans cette citation le Misgurn, *Cobitis fossilis*, Linn., dont j'ai parlé *p.* 121-226 de mon *Ichthyologie*. En effet ce poisson pousse un cri quand on le blesse.

Plusieurs poissons d'eau douce font également entendre du bruit dans certaines circonstances; on en a la preuve par la Bouvière, *ouvr. cité*, IX, p. 120. Le bruit émis par les poissons se dit *poppizatio* par onomatopée; *pisces poppizant.*

J'ai souvent entendu un clapotement [1] produit par des Cyprins dorés élevés dans un bocal. Mais alors les poissons venaient à la surface de l'eau, avalaient quelques bulles d'air qu'ils rejetaient, et rendaient le bruit dont j'ai parlé.

(1) Je n'ai pu m'assurer si ce clapotement a du rapport avec le bruit fait par les carpes, et signalé de la manière suivante : « En mangeant, le choc des mâchoires des carpes ou celui de « leurs lèvres fait entendre un bruit particulier que l'on peut « distinguer à une certaine distance. » *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 7, *p.* 137.

Digitized by Google

Si j'ai été assez heureux pour retrouver dans le *Chalcis* de mer un Pogonate et dans le *Sanglier* d'eau douce d'Aristote le Misgurn, il ne sera pas si facile de reconnaître le *Chalcis* d'eau douce dont les branchies sont chargées de poux. Ce renseignement est trop vague. Beaucoup de poissons et d'animaux aquatiques sont tourmentés par des animaux parasites, dont plusieurs se tiennent sur les branchies. *Voyez ci-dessous, p. 90.*

Nous en avons une nouvelle preuve dans la Sangsue de l'Ecrevisse, *Hirudo astaci.* Nob.

Un de nos concitoyens, observateur très-soigneux, M. Demermety, me parlait, il y a quelques jours, de vers dont il avait fait la découverte en avril 1794, et que depuis il avait vérifiée, chaque année au mois de mai, sous le corselet des Ecrevisses de la Bèze. Je lui témoignai le désir de voir ces vers, et pour me mettre à même de me satisfaire, il eut la complaisance de m'envoyer quelques-uns des crustacés sur lesquels se trouvaient ces vers.

Je le prie d'agréer mes remercîmens pour l'obligeance qu'il a eue de me procurer l'occasion d'observer par moi-même le parasite que je voulais connaître. Voici le résultat de mon examen.

En soulevant la partie latérale et postérieure de la carapace des Ecrevices, je vis effectivement des corps jaunâtres courbés en arc, et situés sur les branchies : j'en détachai plusieurs, et pour les mieux examiner je les mis dans une soucoupe remplie d'eau ; ces corps ne tardèrent pas à fixer, sur la soucoupe, leur partie postérieure, au moyen de la ventouse qui la termine ; ils se développèrent et présentèrent une longueur de 9-11 millimètres (4-5 lignes). L'animal est de forme conique alongée, sa couleur est jaunâtre, la transparence

Digitized by Google

de sa peau permet de distinguer dans l'intérieur du corps cinq globules (1) brunâtres occupant le canal alimentaire ou tube intestinal; lorsque le ver est contracté, comme on le voit dans cette sangsue placée sur les branchies, son siège ordinaire, les cinq globules sont réunis en masse, et n'en offrent alors qu'un seul beaucoup plus gros.

En examinant à la loupe cette espèce de ver, je remarquai à sa partie antérieure une sorte de rétrécissement, auquel on peut, sans inconvénient, donner le nom de col, puisqu'il supporte la tête, dont la forme ovoïde présente près de l'extrémité antérieure un point noir, appelé *point pseudoculaire* par les naturalistes qui se sont occupés de l'anatomie des sangsues, genre de ver auquel appartient celui de l'écrevisse.

Lorsque cet animal veut changer de place, il fait adhérer sa ventouse antérieure au plan sur lequel il pose; il détache la ventouse postérieure, et, en faisant un arc de cercle avec son corps, la ramène près de la ventouse antérieure, la fixe sur le plan d'où il détache la partie antérieure du corps qui, étant libre, est portée alors dans tous les sens. Quelquefois la sangsue se place sur les bords du vase, et rase la surface de l'eau; serait-ce pour absorber de l'air atmosphérique? Le mouvement de translation, dont j'ai suivi les détails sur les vers, conservés dans l'eau pendant plus d'un mois, est analogue à celui des chenilles géomètres de Réaumur, et à celui des animaux de la famille des hirudinés, dont, comme je l'ai dit, ce ver fait partie.

(1) Ces globules finissent par diminuer de nombre après un certain nombre de jours de conservation dans l'eau.

Digitized by Google

Le premier naturaliste qui ait parlé de cet ANNÉLIDE ABRANCHE SANS SOIES, est Gesner (1), qui se contente de le signaler sous le nom vulgaire de *Nestel*.

(1) In cancris aliquando reperiuntur intricatæ venæ albæ; nostri *Nestel* id est ligulas nominant, non probantur illi in cibo, ut neque pisces ita affecti. *Gesner, de Aquatilibus, p.* 123, *lin.* 25-26.

Aldrovandi, *de mollibus de crustatis, etc., p.* 132, *G.*, s'est contenté de copier Gesner sans indiquer sur quelle partie de l'Ecrevisse se trouve le ver, qui, détaché des branchies et mis dans l'eau, y a vécu pendant plus d'un mois, d'après l'expérience que j'en ai faite.

Jonston, *de exanguibus aquaticis, p.* 15, *col.* 2, *lin. ult.*, dit, en parlant des Ecrevisses : Venæ quæ in eis interdum reperiuntur improbantur.

Gesner, *de Aquatilibus, p.* 1229, *lin.* 14, 32..., 34, fait connaître le *Nestel* par les phrases suivantes : Vermibus aquatilibus illos etiam qui piscibus innascuntur adnumeremus.... hos piscium lumbricos... nostri *Nestel*, id est, ligulas appellant à figura tenui oblonga latiuscula, ligulæ vel tæniæ instar. Voyez aussi *Ichthyol. française, p.* 203. Ainsi les Allemands donnaient le nom vulgaire de *Nestel* à tous les Entozoaires des animaux aquatiques.

Gesner, ainsi que nos pêcheurs, rangeait les Ecrevisses parmi les poissons, et appelait *Nestel* les Sangsues qui se trouvent sur elles.

L'insalubrité attribuée à ces vers est loin d'être démontrée, car les *Macaroni piatti* sont un mets agréable et recherché en Italie. *Ichthyol. française, p.* 134-140.

Gesner était un observateur exact et judicieux; aussi ses ouvrages contiennent-ils des faits que les modernes ont eu tort de ne pas y rechercher; ainsi il avait observé les Planaires et la Douve; les citations suivantes ne laissent aucun doute à ce sujet :

In aquis purioribus et fluentibus, etiam albæ perexiguæ

Digitized by Google

Rœsel, peintre de Nuremberg, en a donné la description et la représentation fort exacte dans le 3e *volume p.* 327-328, *planch.* LIX, *fig.* 19 *et* 22, de l'ouvrage

hirudines quales vel piscibus nonnunquam adhærent, *de Aquatilibus, p.* 504, *lin.* 12 ; aliæ in boum et ovium jecinoribus, *pag. cit., lin.* 14-18.

Les Sangsues blanches sont très-certainement la Planaire lactée, *Dict. Sc. Nat., tom.* 41, *p.* 212; *tom.* 57, *p.* 578, *atlas, vers, pl.* 40, *fig.* 12.

Celles remarquées dans le foie sont la Fasciole hépatique. *Dict. Sc. Nat., tom.* XVI, *p.* 200, *atlas, vers, pl.* 41, *fig.* 2.

Dès le XIe siècle, Avicenne avait parlé d'une Sangsue que l'on vient de reconnaître depuis peu d'années; c'est la Sangsue d'Egypte, *Dict. Sc. Nat., tom.* 47, *p.* 272, indiquée déjà dans le *Nouv. Dict. d'Hist. Nat., nouv. édit., tom.* XXX, *p.* 140-141.

Hirudines quædam adeo sunt parvæ (Filares Albertus) ut difficile sit ab eis cavere. Hæ deglutitæ aliquando ita adhærent gutturi ut visu deprehendantur; alias interius gulam (meri), aut stomachum (os ventriculi) ipsum infestant. Avicenna, *apud.* Gesner, *de aquatilib., p.* 510, *lin.* 60.

Cette Sangsue a été signalée par Peyssonnel : « Izana, l'ancienne Diane, dit-il, est située auprès d'une belle source, où il y a quantité de Sangsues, tellement qu'il nous fallait passer l'eau à travers un linge, pour éviter d'en avaler. » *Voyage de Peyssonnel et Desfontaines,* 1838, *tom.* I, *p.* 334.

Cette Sangsue présente de chaque côté une bande jaune-orangé, et sur le dos six lignes noires ponctuées. A Alger, comme en Syrie, comme en Egypte, les fontaines et les sources sont remplies de Sangsues, et il est très-fréquent de les voir s'introduire dans les fosses nasales, la bouche, le pharynx et même dans l'œsophage des hommes et des animaux qui vont s'y

Digitized by Google

allemand qu'il a publié sur les insectes. Il attribue à ce ver deux yeux (deux points pseudoculaires), et tous les échantillons que j'ai examinés ne m'en ont jamais offert qu'un. Suivant Rœsel, ces vers se trouvent sur les écrevisses en décembre et janvier; outre ce parasite il parle encore d'une autre espèce de ver dont il promet de donner la figure quand il pourra s'en procurer quelques échantillons.

Il se borne à dire, p. 328 : « Cette dernière espèce est blanche, de la grosseur de la première; elle ressemble pour la forme à un ver ou à une sangsue; elle perce en rongeant la carapace, quelque dure qu'elle soit; aussi peut-on la voir en sortir et y rentrer. »

Si ce fait se confirme, car Rœsel n'a pas exécuté sa promesse, ce sera un exemple de plus à ajouter à ceux que j'ai indiqués, *Ichthyol. française*, p. 86, 87, 263, 276, 293.

La place du ver de l'écrevisse, dans la série des animaux, est fixée par Cuvier. « A la suite des Néphélis, dit ce naturaliste, viennent se placer les branchiobdelles de M. Odier, remarquables par les mâchoires au nombre de deux, et l'absence des yeux. On en connaît une espèce qui vit sur les branchies de l'écrevisse, *Branchiobdella astaci*, Odier, Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, tom. 1, pl. IV. » *Règne anim.*, 2e *édition*, 1830, *tom.* 3, *p.* 215.

Je n'ai point observé les deux mâchoires dont parle

désaltérer. Cette Sangsue porte le nom d'*Hœmopis vorax*. Voyez *Gazette Médicale*, 1838, *p.* 139.

Il faut bien distinguer cet *Hœmopis vorax* des pays chauds, sangsue d'Egypte, de l'*Hœmopis vorax*, Sangsue noire, du *Dict. des Sc. Nat.*, *tom.* 47, *p.* 249, qui est de notre pays.

Digitized by Google

Cuvier, et j'ai toujours vu un point pseudoculaire.

Il ne faut pas confondre les branchiobdelles de M. Odier avec le genre branchiobdelle admis dans le *Dict. des Scienc. Natur.*, *tom.* 47, *p.* 240, *tom.* 57, *p.* 556.

M. Odier désirant indiquer, par un seul mot, le genre et l'*habitat* du ver de l'écrevisse, a adopté celui de branchiobdelle, c'est-à-dire, *sangsue* qui vit sur les *branchies*, et Rudolphi voulant d'un seul mot indiquer le caractère d'un sous-genre des hirudinés, a adopté celui de branchiobdelle pour désigner des *sangsues*, pourvues de *branchies*, telles que l'*hirudo branchiata*, Menzies, qu'il serait, dit Cuvier, *ouv. cité*, *p.* 216 (4), nécessaire d'examiner de nouveau. Afin d'éviter une équivoque, j'ai préféré la dénomination de *sangsue de l'écrevisse* pour désigner le ver dont Gesner a parlé le premier, et que Rœsel a si bien figuré.

Après avoir examiné le ver sur l'écrevisse vivante, il est nécessaire de faire connaître ce qu'il devient sur l'écrevisse cuite; il se présente alors déformé, moins apparent, et plus difficile à reconnaître; il imite une petite masse rougeâtre qui n'a jusqu'à ce moment fixé l'attention que d'un très-petit nombre de personnes.

La présence de la sangsue de l'écrevisse sur les branchies de ces animaux, ne doit donc point, malgré l'avis de Gesner, ni celui d'Aldrovandi son copiste, et de Jonston, les faire bannir de nos tables.

En effet, il est, dit-on, des rivières dont les écrevisses n'ont point ces sangsues; d'ailleurs on n'a pas encore dit si ces sangsues se trouvent toute l'année sur les écrevisses. (1) Ensuite ces parasites, ne se trouvant que

(1) On peut les voir depuis décembre, d'après Rœsel, jusqu'en juin, d'après mes propres observations, que je continuerai pendant les mois suivans.

Digitized by Google

sur les branchies (Foin, *Encyc. Méthod.*, *Dict. des pêches*, *p.* 63), n'offrent rien qui puisse blesser les regards et le goût : ils ne manifestent aucune saveur particulière ; leur taille les soustrait à la vue superficielle ; ils ne deviennent apparens qu'aux yeux des observateurs attentifs ou des personnes averties ; enfin leur ingestion n'a jamais donné lieu au plus léger accident ; ils ne présentent pas plus d'inconvéniens que les *macaroni piatti* des Italiens, *Ichth. franç.*, *p.* 134, 140 ; que les vers ou *Sauterelles* (larves sautantes de la *Musca putris*, Linn.) dans le fromage ; que les huitres, etc.

La note que je publie a pour but d'attirer l'attention sur un objet signalé dès le XVI^e^ siècle, et de rappeler un fait curieux d'histoire naturelle et un exemple de parasitisme analogue à celui publié depuis long-temps par Aristote, sur quelques espèces de poissons d'eau douce : *Voyez ci-dessous*, *p.* 90.

N'ayant point encore eu l'occasion de retrouver les œufs de la sangsue de l'écrevisse, je me bornerai à rappeler la note suivante, pour diriger les recherches des curieux qui voudraient s'occuper de ces détails.

« Les branchiobdelles pondent des œufs elliptiques, d'un jaune pâle, opaques, terminés supérieurement par une pointe cornée brune, et portés inférieurement sur un pédicule fin, long, brunâtre, à base élargie.... Ils sont attachés sur les branchies des écrevisses de rivière, et éclosent à la fin de l'été ou en automne. » *Encyc. Méth.*, *System. anatom.*, *tom.* IV, *p.* 560.

Les animaux parasites des poissons appartiennent à différentes classes.

La Sangsue Géomètre se trouve attachée aux Cyprins. *Dict. Sc. Nat.*, *tom.* 47, *p.* 244 ; *tom.* 57, *p.* 557 ; *atlas*, *pl.* 34, *fig.* 5.

Ainsi parmi les intestinaux cavitaires *Nematoïdea*,

Digitized by Google

Rudolphi, on distingue le genre Lernée, dont plusieurs espèces attaquent les poissons d'eau douce.

La Lernée Gobien, *Lernea Gobina*, Mull., Gmel., tom. I, p. 3145, n° 8, a été trouvée sur les branchies du Chabot, *Ichthyol. franç.*, IV, p. 78.

La *Lernea Salmonea*, Gmel., p. 3144, sp. 3, est indiquée *p.* 255 de mon *Ichthyol.*

La *Lernea Lotæ*, Herm., Gmel., tom. I, p. 3144, sp. 13, a été observée par le savant et modeste Jean Hermann, de Strasbourg, mon excellent professeur, sur les branchies de la Lote.

Parmi les Entomostracés, j'ai déjà signalé le *Caligus Mulleri*, p. 253 de mon *Ichthyologie.*

D'autres espèces désignées par les anciens sous les noms de *Poux* et *Puces d'eau*, se trouvent encore sur les branchies des poissons.

Le *Binocle du Gasteroste*, Geoff., *Argulus Delphinus*, Mull., Gmel., Sc. Nat., tom. I, p. 3005, sp. 55; Dict. Sc. Nat., tom. XIV, p. 529; atlas, pl. 50, fig. 1; *Argule foliacé*, Jurine, Nouv. Dict. d'Hist. Nat., édit. 2°, tom. 2, p. 502, vit sur le corps des Epinoches, *Icht. franç.*, V. p. 84; et aux dépens des Têtards de Grenouilles et de Crapauds.

Le Dichelestion de l'Esturgeon, *Icht. franç.*, p. 298, *Dichelestium Sturionis*, Hermann fils, Dict. Sc. Nat., tom. XIV, p. 534; atlas, pl. 50, fig. 6, vit sur ce Chondropterygien.

Ces courtes indications suffisent pour démontrer le soin avec lequel Aristote faisait ses observations; et sans connaître d'une manière certaine les poissons dont il parle, on voit comment il avait étudié chacun d'eux. Aussi peut-on dire, sans crainte d'être démenti, qu'Aristote est réellement le père de l'Histoire Naturelle.

Digitized by Google

Le nom de *Gobio*, donné au Chabot, dont le jeune est appelé *Chapsot* par les pêcheurs aux environs de Paris, a été employé jadis par Aristote pour désigner différens poissons, et principalement l'Alose, qu'il avait même disséquée, et dont il parle dans les passages suivans : « Le Goujon Κιοβιον est un poisson de mer, *Hist. anim.*, *lib.* VIII, *cap.* 13, qui vit en troupes, *lib.* IX, *cap.* 2. Il a un très-grand nombre d'appendices auprès de l'estomac, *lib.* II, *cap.* 17, et s'engraisse dans les fleuves », *lib.* VIII, *cap.* 19.

Il suffit de se rappeler les appendices cœcales très-nombreuses, indiquées *p.* 276 de *l'Icthyologie française*, et la plus grande délicatesse des Aloses pêchées à une plus grande distance de la mer, comme je le rappelle *p.* 271, pour être frappé de l'identité. Il est bien surprenant qu'aucun ichthyologiste n'ait fait ce rapprochement ; le nom *Gobius* ΚΩΒΙΟΣ de κῶβος tête, a dérouté tous les commentateurs, et conséquemment tous les auteurs qui ont travaillé d'après eux ; en effet le nom de *Gobius*, radical du nom français Goujon, a été donné à plusieurs poissons remarquables par la grosseur de leur tête.

Aristote, *Hist. Anim.*, *lib.* IX, *cap.* 37, parle du *Gobio albus Euripi*, qu'il assure n'être pas marin.

Cette simple indication ne permet pas de décider si Aristote avait en vue le Goujon, *Cyprinus Gobio*, Linn. ; *Ichthyol. franç.*, *p.* 128, XI, ou le Chabot, *Cottus Gobio*, Linn. ; *Icht. franç.*, *p.* 78, IV. Les naturalistes de Grèce pourront dissiper cette incertitude.

Dans le *Dict. pittoresque d'Hist. nat.*, *tom.* V, *p.* 456, on lit : « Aux environs de Remiremont, la Moselle laisse voir au fond de ses belles eaux le René, à la chair délicate, dont la robe de pourpre est semée de points gris de perle et de taches d'or. »

Digitized by Google

Il serait un peu difficile, d'après cette description singulière, de reconnaître le Goujon, *Cyprinus Gobio*, Linn., dont les couleurs sont, toutefois, bien indiquées par Jurine. *Icht. franç., p.* 127.

Aristote, en parlant de l'Alose, rapportait ce qu'il avait vu; mais après lui on a débité sur ce poisson des fables que les commentateurs se sont plu à rapporter. L'auteur du Traité des fleuves écrit que « la Saône nourrissait un poisson que les Gaulois nommaient *Scolopidus*, lequel était blanc pendant les deux premiers quartiers de la lune, et noir les deux derniers quartiers; que ce poisson devenait extrêmement gros et gras, et qu'il mourait percé de tous côtés par ses propres arêtes; et enfin que sa tête renfermait une pierre semblable à un grain de sel, laquelle appliquée au déclin de la lune, sur le côté gauche de ceux qui étaient travaillés de la fièvre quarte, guérissait infailliblement les malades. » *Hist. des Gaules par dom Jacques Martin et dom Jean-François de Bresillac*, 1754, *tom.* 2, *p.* 96.

J'ai donné l'explication de ces singularités dans l'*Ichth. franç., p.* 272-276.

Dans le *Dict. pittoresque d'Hist. Nat., tom.* V, *p.* 456, on lit : « L'Alose dont le foie fait les délices des gourmands. » L'auteur de cet article s'est probablement arrêté à l'assertion suivante : « La partie la plus estimée du Barbeau est le foie; la tête tient le second rang; mais Galien fait aussi peu de cas de l'un que de l'autre. » *Historiographie de la table, par Verdot, p.* 20.

Parmi les poissons d'eau douce la Lote seule jouit du privilége d'offrir dans son foie un morceau délicat et recherché des gourmets. *Icht. franç., p.* 289.

Digitized by Google

Le Carpeau était connu d'Aristote, on en a la preuve dans le passage suivant :

« Le *Barin*, poisson de rivière, qui n'a ni œufs, ni « laite, excellent pour la table. » *Hist. anim.*, *lib.* IV, *cap.* XI. Camus dit ne le pas connaître, *Traduct.*, *tom.* 2, *p.* 116.

Cependant il est difficile de mieux caractériser le *Carpeau* ou la *Carpe brehaigne*, (1) qui n'a ni œufs ni laite ; et je suis surpris qu'aucun commentateur ne l'ait reconnu. Cela provient sans doute de la multiplicité de noms donnés à cette monstruosité appelée par les uns *Carin*, et par d'autres *Balagre*. Camus a traduit ἱππαγίτα (nom donné par suite de la comparaison de ce qui arrive au bouc, lequel, quand il est trop gras, ne peut plus engendrer) par *Bréan*, mot qui ne se trouve point dans le dictionnaire de l'Académie.

L'absence de laite et d'œufs est le résultat de l'atrophie de l'un ou de l'autre de ces organes ; un poisson sans sexe occuperait l'extrémité d'une série dont l'autre extrémité serait occupée par le poisson que désigne Aristote, *Hist. animal.*, *lib.* VI, *cap.* XII, sous le nom de Channa, comme n'offrant que des femelles, *lib.* IV, *cap.* XI. Cavolini le donne comme hermaphrodite, et se fécondant lui-même, ce qui réaliserait la fable du *Lucina sine concubitu*, trad. d'Abraham Johnson (pseudonyme de Jean Hill), par Moet.

Cet ouvrage intitulé : *Lucina sine concubitu*, ou Lucine affranchie des lois du concours, 1750, in-12, n'est point une débauche d'esprit, comme on le dit dans la *Biographie universelle*. Cet écrit a une tout

(1) Ce mot ne dériverait-il pas de celui de Barin, prononcé d'une manière contractive ?

Digitized by Google

autre portée ; s'il fut condamné au feu par le Parlement, c'était pour satisfaire à un mouvement d'amour propre.

Haller dit qu'on attribue cet ouvrage à Jean Hill ; il le regarde comme dirigé contre l'hypothèse de Buffon, *Biblioth. anatom., tom.* 2, *p.* 456. A une nouvelle édition française, publiée à Paris en 1795, est jointe une réponse sous le titre : *Concubitus sine lucina*, ou le plaisir sans peine, dont une traduction par de Combes avait paru en 1750. Colin de Plancy, *Anecdotes du XIX^e^ siècle, tom.* 2, *p.* 245, a donné un extrait fort piquant du *Lucina sine concubitu*, satyrique ouvrage dont le but était non-seulement de frapper de réprobation le fameux arrêt du Parlement de Grenoble, mais de verser à pleines mains le ridicule sur les opinions étranges relatives à la génération.

L'arrêt du Parlement de Grenoble, qui légitimait un enfant, conçu en songe par une mère dont le mari était absent depuis quatre ans, a été publié par Collin de Plancy, *ouv. cité*, tom. 2, p. 241.

Cet arrêt rappelle une croyance singulière, mais généralement répandue dans la régence de Tunis. « On est bien convaincu, dit le prince Puckler Muskau, *Chroniques, Lettres et Journal de voyage, Afrique*, 1837, *tom.* 3, *p.* 26, « qu'il n'est pas absolu-
« ment nécessaire qu'un enfant vienne au monde préci-
« sément neuf mois après avoir été conçu ; on croit qu'il
« peut dormir pendant plusieurs années dans le sein
« de sa mère, mais qu'il en sort quand il s'éveille.
« Cette croyance est avantageuse dans le pays pour
« s'opposer à la spoliation des biens par le bey. » (1)

(1) Un précepte du Coran dit : « L'enfant est couché dans

Digitized by Google

On trouvera dans les *Act. Dijon.*, 1820, *p.* 330-334, l'indication des opinions singulières émises, sur la génération, par divers auteurs. Plusieurs de ces opinions pouvaient être fondées sur des faits réels, mais mal observés. Ainsi on croyait autrefois que certaines phalènes se reproduisaient sans accouplement, parce que l'observation n'avait pas été complète, comme le prouvent les détails suivans.

L'accouplement des *Psyché* et *Æceticus* est fort singulier; les femelles de ces lépidoptères sont aptères; elles ne quittent plus le fourreau construit par la chenille; elles s'y tiennent la tête en bas, présentant ainsi, du côté où est située l'ouverture, l'extrémité postérieure de leur corps. Elles reçoivent dans cette position les approches du mâle, dont l'abdomen, susceptible de s'alonger considérablement, peut pénétrer dans l'intérieur du fourreau, et arriver jusqu'à elles.

Les Pucerons, ovo-vivipares, peuvent propager leur race sans accouplement préalable.

Des espèces nocturnes et crépusculaires de l'ordre des Lépidoptères jouissent de la même faculté. M. Carlier a obtenu sans accouplement, trois générations du *Liparis dispar*, dont la dernière ne donna que des mâles, ce qui mit naturellement fin à l'expérience. Parmi les œufs pondus par une femelle non fécondée, il s'en trouve quelquefois de fertiles, mais en très-petit nombre. Les espèces sur lesquelles on a observé plus fréquemment ce phénomène, sont : *Euprepia casta*, *Episema cœruleocephala*, *Gastropacha potatoria*, — *quercifolia*, — *pini*, *Sphinx ligustri*, *Smerinthus po-*

le ventre de la mère, et il s'est levé. » *Voy. dans la Régence d'Alger, par Rozet*, 1833, *tom.* 2, *p.* 133.

Digitized by Google

puli, Bombyx quercus, Th. Lacordaire, *Intr. à l'Ent.*, 1838, *t.* 2, *p.* 383, *p.* 432.

On a cru long-temps que les femelles du genre *Psyché*, que Réaumur comprenait parmi ses *teignes à fourreau*, se reproduisaient aussi sans accouplement; mais il est reconnu aujourd'hui qu'elles sont soumises à la loi commune, *Ouv. cité, p.* 383, 384.

Dans le Journ. Phys., 1785, tom. XXVI, p. 268, il est parlé d'une Phalène hermaphrodite, provenue d'une *Chenille du Coignassier*; c'était une femelle de *Bombyx quercus*, qui avait pondu des œufs stériles.

L'hermaphrodisme est complet chez les coquillages bivalves; chez l'huitre et la moule, l'ovaire a la forme d'un grand sac; à l'époque où la génération doit s'accomplir, il transude des parois de ce sac une liqueur particulière regardée comme liqueur fécondante; quand les œufs que renferment les ovaires en ont été arrosés, ils se détachent, et viennent alors entre les feuillets branchiaux qui occupent le bord de la coquille.

Cette sorte de fécondation pourrait servir à expliquer ce que Cavolini rapporte du *Serran*.

Le Channa (Cuv., Hist. nat. poiss., tom. 2, p. 226), ou le Lutjan Serran se féconde lui-même. Plin., lib. XXXII, cap. XI.

Le Serran, ou perche de mer, réunit naturellement, suivant Cavolini, les organes des deux sexes; les ovaires du Serran ont à la vérité leur portion postérieure, d'un tissu différent du reste de leur masse, et fort semblable à celui de la laitance; reste à savoir si cette partie en fait les fonctions. *Cuv., Hist. nat. des poissons, tom.* 1, *p.* 23, 31, 534, 535. Voy. Rondelet, *de Pisc.*, lib. VI, cap. IX, p. 183, de Channa.

Cette disposition ne présenterait rien d'extraordi-

Digitized by Google

naire; elle n'est peut-être qu'une apparence, comme dans la Lotte, *Ichth. franç.*, *p.* 289 (1). Si cette disposition existe, elle concentre dans un seul individu une fonction qui est remplie par deux : dans les Batraciens, chez lesquels les œufs sont fécondés immédiatement à la sortie du corps de la femelle; et dans les poissons chez lesquels les œufs sont fécondés après la ponte. Suivant Bloch, *Ichthyologie, part.* 1, *p.* 96, chez les poissons, les mâles sont au moins une fois aussi nombreux que les femelles.

Si dans le Serran la liqueur de la laitance se répand simultanément sur les œufs lors de leur expulsion, la fécondation s'opérera pendant la ponte, au lieu de s'opérer après.

Ce ne serait pas la seule merveille dont les poissons nous rendraient témoins. En effet les poissons nous offrent un phénomène assez singulier dans leur naissance.

Le plus grand nombre des poissons répand ses œufs dans l'eau, agglutinés par un mucilage qui les enveloppe et les attache aux pierres, aux plantes aquatiques, (1) tantôt en groupes, tantôt en cordons ou en réseaux, selon les espèces. Ces œufs sont des globules transparens, dans le milieu desquels on voit le jaune. Dans cet état le mâle les féconde en y répandant sa laite. Le germe se montre plus ou moins vite dans l'œuf fécondé, selon la température, et son accroissement est en général assez lent; le petit sort communément avant d'avoir beaucoup grandi, en perçant l'enveloppe avec sa

(1) Les œufs de Perche, de Brême, de Rotengle, de Bordelière, de Rosse, d'Able et de plusieurs autres sont déposés sur des herbages.

Digitized by Google

queue (1), *Cuv., H. N. poiss., tom.* I, *p.* 539, 540.

Le petit poisson amené à la vie extérieure est livré à lui-même et chargé seul de pourvoir à ses besoins. Le très grand nombre périt, dévoré par les poissons plus grands, par les oiseaux aquatiques, par les reptiles. Ceux qui survivent prennent un accroissement plus ou moins rapide suivant les espèces : dans certains poissons cet accroissement dure à peu près toute la vie, et la vie de plusieurs est très-longue, *Id., ib., p.* 542.

Dans les poissons, les ouvertures de l'anus, des ovaires, des laites et de la vessie, sont placées en sens inverse de celui des vertébrés.

Le *Gobius Niger* fait réellement un nid, *Cuv., Hist. nat. des poissons,* IV, *p.* 151. Mais les auteurs, ne s'attachant qu'au nom, ont cru qu'il s'agissait du Chabot, *Cottus gobio;* aussi attribuaient-ils, à ce poisson d'eau douce, cette habitude du Boulereau, qui est un poisson de mer, habitude observée déjà par Aristote, qui, *lib.* VI, *cap.* XIV, *lib.* IX, *cap.* XXXVII, parle du soin avec lequel le Silure mâle surveille les œufs pondus par la femelle; observation qui n'a pas encore été confirmée par les modernes, pour le Silure.

D'après M. Hancock, médecin anglais établi à la Guiane, un poisson du genre *Doras,* famille des Siluroïdes, offre une tête cuirassée d'une enveloppe épaisse et osseuse, et une rangée d'écailles de même nature le long du corps. Les nageoires dorsales et pectorales ont pour premier rayon une arête épaisse et pointue, pourvue d'une ou deux rangées de dards aigus, ce qui le fait ressembler à une scie. Ce poisson se tient ordi-

(1) Cette manière de naître a également lieu chez les pucerons.

Digitized by Google

nairement dans les étangs et les marais. A l'époque des sécheresses, ces poissons vont par terre chercher l'eau : leurs mouvemens sur la terre ressemblent à ceux des lézards à deux pattes. Ils conservent facilement leur humidité.

Le Doras voyageur pond ses œufs dans un nid, et les surveille. *Nouv. Annal. des voyages*, 1832, *tom.* I, *p.* 245, 247.

Au Sénégal, Perrottet a trouvé une nouvelle espèce de Gymnarchus, appelée Ess par les Nègres; lorsque l'eau s'évapore, il s'enfonce dans la vase, au moyen des mouvemens qu'il donne à son corps. *Nouv. Ann. voy.*, 1833, *tom.* 2, *p.* 210.

« A Peichaver, dans la Boukharie, on apporte les cailles dans des sacs, et on les excite à se battre les unes contre les autres pour du grain que l'on place entre elles. Rien n'égale la passion des Afgands, pour ce passe-temps. » *Voyage de l'embouchure de l'Indus à Lahor, par Alex. Burnes*, 1835, *tom.* 2, *p.* 97.

Les combats de Cailles et de Coqs étaient en Grèce l'amusement favori de toutes les classes. On le trouve chez presque tous les peuples. *Revue des Deux Mondes*, 1838, *tom.* XIII, *p.* 721.

Les combats de coqs ont lieu dans les îles du grand Océan, comme chez les Malais des îles de la mer des Indes. Moerenhout, *Voyage aux îles du grand Océan*, 1837, *tom.* 2, *p.* 146-148.

A la Chine, on s'amuse quelquefois à faire battre des cailles, et souvent des espèces de Grillons, comme les Malais font battre des Coqs. Pour faire battre les Grillons, on en place deux dans un bol, et on les excite l'un contre l'autre jusqu'à ce qu'ils se soient déchirés

Digitized by Google

par morceaux. *La Chine, par J.-F. Davis*, 1837, *tom.* I, *p.* 315.

Dans l'Inde, il y a des combats de chèvres. *Biblioth. Univ. de Genève*, 1837, *tom.* XII, *p.* 354.

A Derbent, on a des combats de Scorpion et de Tarentule, *Galeodes Araneoïdes*; on place ces insectes sous une cloche de verre.

Aristote a parlé du *Galeodes Araneoïdes* sous le nom de Phalange noire dont la morsure est dangereuse, *Hist. anim.*, *lib.* IX, *cap.* 39. Les modernes ont confirmé cet effet. *Voy.* Gmel., p. 2945, sp. 15. *Phalangium Araneoïdes*; Galeodes, *Dict. Sc. Nat.*, *tom.* XVII, *p.* 76. Il est indiqué par les voyageurs modernes. Olivier, *Voyage en Perse*, *tom.* VI, *p.* 306-308, a été fort incommodé par le *Galeodes Araneoïdes*.

Al. Burnes, *Voyage des embouchures de l'Indus à Lahor*, *tom.* 3, *p.* 36, etc., dit avoir « tué une Taren-
« tule, espèce de grosse araignée; ses pattes ressem-
« blaient à celles d'un scorpion, et son corps à celui
« d'une araignée. On me certifia, ajoute-t-il, sa nature
« venimeuse; mes compagnons assuraient qu'elle lan-
« çait son venin au lieu de piquer. »

Cette dernière supposition est gratuite; la Galeode Aranéoïde mord fortement.

Samuel Gobat, *Journal d'un séjour en Abyssinie*, 1835, p. 381, parle d'un « insecte plus gros qu'un Scor-
« pion, tout noir et tout plein d'épines, que les Abys-
« sins appellent *Damotera* (en Tigré *Aco*); il demeure
« dans les vieilles murailles et dans les lieux les plus
« secs des montagnes. La piqûre de cet insecte est mor-
« telle. Le *Damotera* est un insecte qui ressemble à
« une araignée. Il a environ deux pouces de long, et
« est tout couvert d'un poil brun foncé; j'en avais déjà

Digitized by Google

« vu plusieurs sans penser qu'ils pussent être nuisi-
« bles. » *Ouv. cité*, *p.* 406.

L'insecte vu par Gobat est le Galeode Aranéoïde : cet insecte se trouve donc non-seulement en Asie, mais encore en Afrique.

La cécité des poissons était connue d'Aristote : « Les Muges et les Capitons, dit-il, sont sujets à la cécité, surtout en hiver; leurs yeux blanchissent, les pluies y contribuent. » *Hist. des anim.*, *lib.* VIII, *cap.* 19. Ce phénomène a été observé par les modernes, chez les perches et les anguilles qui sont borgnes de l'œil gauche, *Icht. franç.*, *p.* 67, *p.* 292; chez les brochets qui sont borgnes de l'œil droit, *ouv. cité*, *p.* 239, et sur les lottes qui sont complètement aveugles, p. 289.

Jusqu'à ce jour aucun travail n'a été fait pour rechercher la cause de la constance de ces altérations morbides. Seulement, Jurine s'est assuré que des ombles, après quelques jours de conservation dans un réservoir, furent frappés de cataracte. *Ouv. cité*, *p.* 51. Cette difformité n'est pas la seule observée chez les poissons; on a vu en effet des perches, des brêmes, des rosses, bossues; le brochet et la truite sont quelquefois contrefaits de la même manière. *Ouv. cité*, p. 140, 141, 239, 262. Beguillet parle de carpes à dos fort recourbé, sorties de lacs souterrains, en Bresse. *Ouv. cité*, p. 102.

Désirant connaître jusqu'à quel point l'assertion de Beguillet était exacte, je me suis adressé à M^r. M. A. Puvis, président de la Société royale d'Emulation du département de l'Ain, pour lui demander quelques renseignemens à ce sujet.

« Souvent, dit M. Puvis, dans sa réponse du 22 février 1839, des faits merveilleux sont publiés par des auteurs,

Digitized by Google

qui ne les croient pas; mais par cette publication ils semblent donner de l'importance à leur pays.

Les lacs souterrains dont parle Beguillet n'existent pas. » La courbure du dos des carpes, si elle existait, ne serait pas plus surprenante que celle observée dans la perche, la brême, le brochet, la truite, etc.

Aristote connaissait les entozoaires qui tourmentent les poissons. « Le Ballère et le Tillon, dit-il, sont sujets à un ver qui se forme dans leur corps pendant la canicule. *Hist. anim., lib.* VIII, *cap.* 20. Il les affaiblit et les oblige de s'élever sur l'eau, ce qui les fait périr, brûlés par la chaleur. Les Ichthyologistes pensent d'après Rondelet, que c'est la Bordelière. *Camus, trad. d'Aristote, tom.* 2, *p.* 115. »

L'opinion de Rondelet est confirmée par l'observation suivante : Schneider a vu la ligule des poissons, *ligule très-simple,* Ency. méthod., vers, tom. 2, p. 494, sp. 6, percer les tégumens du ventre de la Bordelière, pour sortir. Aristote avait déjà consigné un fait analogue.

« On prétend, dit-il, avoir vu des espèces de vers, qui étaient comme des poils adhérens à l'anguille. » *Hist. anim., lib.* IV, *cap.* 11. Un fait de même nature observé sur les Epinoches, la Truite, etc., est sans contredit la source de la fable relative à l'alose.

Aristote, *Hist. anim., lib.* VI, *cap.* XIV, *lib.* IX, *cap.* XXXVII, parle du soin avec lequel le glanis mâle surveille pendant 40-50 jours les œufs pondus par la femelle. *Voy. ci-dessus,* p. 86. Le poisson désigné par Aristote sous le nom de glanis ne serait-il pas le *Silurus Anguillaris,* Linn., sur lequel il serait possible de répéter l'observation de l'auteur grec, qui en fournit d'autres sur des poissons connus ?

« Les capitons se nourrissent de vase, ce qui les rend

Digitized by Google

« lourds et peu estimés (*sordidi*). Le dasquille se nourrit « de bourbe et d'excrémens. » *Aristote, Hist. anim., lib.* VIII, *cap.* II.

Le commentaire de Camus, *Hist. nat. d'Aristote, tom.* 2, *p.* 166, 167, n'éclaircit rien sur ce passage.

Aristote a employé le mot κεφαλος, traduit par *cephalus, capito,* capiton, pour désigner des poissons de mer et des poissons d'eau douce, remarquables par leur tête plus grosse et plus large qu'aucune autre espèce du même genre.

Dans le cas présent, sous le nom de capiton, l'auteur désigne la dobule ou chevanne, dont la chair est peu estimée; le nom de dasquille convient au poisson connu en Bourgogne sous le nom de *villena* ou *vilna*, à cause du peu d'estime dont jouit ce poisson : *piscis vilis*, radical du nom vilain, qui, suivant quelques auteurs, est donné à ce poisson parce qu'il se plaît dans la fange et dans les ordures dont il se nourrit.

La reproduction des anguilles est un fait d'histoire naturelle sur lequel les auteurs ont beaucoup varié, *Ichthy. franç., p.* 291. Quelques observations récentes me paraissent devoir mettre sur la voie pour résoudre le problême.

M. Pataille, au zèle et à la complaisance duquel je me suis fait un devoir de rendre hommage, *Ichthyol. franç., p.* 7, m'écrit : « Les œufs éclosent dans le ventre « de l'anguille, et les petits en sortent vivans; c'est « aussi ce qui m'a été confirmé par plusieurs personnes « qui s'étaient assurées du fait. C'est aussi ce que m'as- « sure mon fils, qui habite le midi de la France, où les « anguilles sont très-communes, et où on ne doute nul- « lement de la véracité du fait. » *Lettre du* 21 *septembre* 1837.

Digitized by Google

L'assertion de M. Pataille se trouve confirmée par M. de Joannis qui a publié un article fort curieux sur la *viviparité* des anguilles.

« L'époque du frai de ces poissons, dit M. de J., a lieu de février à mars; elle est caractérisée : 1° par le changement de couleur de leur peau, changement analogue à celui présenté, par le plumage d'amour, chez les oiseaux; 2° parce que les anguilles deviennent coureuses et sont difficiles à prendre; 3° parce qu'elles *donnent* à l'embouchure des fleuves, où elles trouvent un milieu plus propice à leur reproduction, qui a également lieu dans les lacs de Suisse et dans un étang alimenté par des sources naturelles; 4° parce que, pendant trente jours, de mars en avril, l'on voit à Nantes sur les bords de la Loire et à toucher le rivage, une multitude de petites anguilles, dont la grosseur varie de deux à trois millimètres de diamètre, lesquelles remontent le courant, marchant à peu près huit à dix de front.

« Les anguilles sont vivipares, comme le prouve l'observation faite par un paysan sur une grosse anguille, pêchée le 20 mars, enfermée le matin entre deux plats, et entourée le soir de peut-être deux cents petits de un pouce et demi à deux pouces, gros comme des fils et presque blancs.

« Dans les étangs et les grands ruisseaux contenant des anguilles, on trouve en février et mars des pelotes de ces animaux, en contenant quelquefois une douzaine, plus ou moins. Les paysans attribuent ces agglomérations, qui sont de véritables accouplemens, à ce que les anguilles veulent se réchauffer, comme ils disent. Il est assez rare de trouver de ces boules, attendu qu'elles se logent dans des endroits fort retirés. Cependant les pêcheurs réussissent de temps à autre à en prendre. Quand

Digitized by Google

on prend une de ces boules, les anguilles ne cherchent pas à fuir. Elles restent enlacées et comme maîtrisées par un sentiment assez impérieux pour leur laisser compromettre leur existence. » *Le Cultivateur, journal des progrès agricoles, mars* 1839, *tom.* XV, *p.* 173-177.

La multitude de petites anguilles vues à Nantes sur les bords de la Loire est désignée sous le nom de *montée,* dont on parle dans les *Mémoires de l'Institut*, 1811, *p.* CVIIJ, *et* 1812, *p.* CXVIIJ.

Lamouroux s'est assuré que la montée était le frai de *l'anguille pimperneau.*

Il serait bien important de vérifier l'observation du paysan dont parle M. de Joannis. On réussirait en conservant dans une cuve de grosses anguilles pêchées dans le mois de janvier, et en les y nourrissant pendant les mois de février et de mars.

Les propriétaires d'étangs à anguilles pourraient facilement tenter cette expérience.

Ainsi l'époque, à laquelle les observations ont été faites, est la cause de l'incertitude qui a régné pendant longtemps parmi les naturalistes. Cette incertitude avait sa source dans l'opinion d'Aristote qui répète dans plusieurs endroits : « les anguilles n'ont point de sexe; elles « n'engendrent point; elles n'ont ni laite, ni œufs. » *Hist. anim., lib.* III, *cap.* X; *lib.* IV, *cap.* XI, *lib.* VI, *cap.* XIII, XIV; *de Gener. anim., lib.* II, *cap.* V. « Elles viennent des vers, qu'on nomme entrailles de « la terre, qui se forment d'eux-mêmes dans la vase « et dans la terre humide. » *Hist. anim., lib.* VI, *cap.* XVI. *De generat. anim., lib.* III, *cap.* XI.

Malgré sa science, Aristote payait le tribut aux préjugés de son siècle, et son opinion a fait loi; elle est certainement la source de l'opinion suivante. « Au mois

Digitized by Google

« d'avril, il vient dans les ouies de l'anguille de très-« petits animalcules, comme quatre ou cinq vers, qui « se détachent quand ils commencent à avoir du mou-« vement, et qui deviennent des anguilles. » Schwenckfeld, *synopsis piscium*, *p.* 37.

La forme du corps est la seule raison qui a fait admettre la parenté entre les vers et l'anguille.

Les anguilles peuvent vivre cinq à six jours hors de l'eau. Aristote s'en était assuré. *Hist. anim.*, *lib.* VIII, *cap.* II. Cette faculté est confirmée par les observations modernes. *Ichthy. franç.*, *p.* 292.

Le nom d'anguille a été donné à plusieurs espèces de poissons.

« Le lac d'Antioche abonde surtout en anguilles et en une espèce de poisson rouge, de médiocre qualité. Les Grecs qui sont des jeûneurs perpétuels, en font une grande consommation. Le lac de Tabarié (*Tibériade*) est encore plus riche; il est surtout rempli de crabes; mais comme ses environs ne sont peuplés que de Musulmans, il est peu pêché. » *Volney, Voyage en Syrie et en Egypte, an* VII, *tom.* 1, *p.* 309 (1), *tom.* 2, *p.* 54.

Les anguilles du lac d'Antioche, signalées par Volney, sont le *sharmut* ou *poisson noir,* macroptéronote charmut, *silurus anguillaris*, Linn., qui en Syrie forme un grand article de nourriture.

« Les d'hends, ou lacs formés par les eaux sont extrêmement poissonneux. La principale nourriture des habitans consiste en poissons; celui que les indigènes nomment *palonah* est très-recherché par les Européens; c'est pour eux le *poisson noir.* Il ressemble pour le goût au saumon; mais il est plein d'arêtes fourchues, qui

Digitized by Google

sont gênantes et désagréables. *Nouv. annal. des voyag.*, 1837, *tom.* 3, *p.* 329.

Le *palonah*, mentionné dans cet article, est le *sharmut*, macroptéronote charmut, désigné par les Grecs sous le nom de *goulianos*, par les Turcs sous celui d'*iaï*, et par les Bulgares sous celui de *son*. « C'est, dit Poucqueville, un poisson du lac de Castoria, dont la chair noire, dure, de difficile digestion, est peu estimée, surtout dans les gros goulianos qui pèsent jusqu'au-delà de deux quintaux, qu'on débite par tranches dans les marchés de la Romélie. On le reconnaît aux signes suivans : tête aplatie ovalairement arrondie. Quatre narines aux bords supérieurs et antérieurs de la bouche. Deux tentacules entre la bouche et les yeux : branchies divisées en quatre feuillets. Peau lisse brune sans écailles et gluante. » *Voyage dans la Grèce par Poucqueville*, *tom.* 2, *p.* 355 (2).

L'esturgeon portait à Bordeaux le nom de *créal*, au dire de Guillaume Bouchet, 6^e^ *serée*.

Ce poisson offre une disposition anatomique curieuse. Dès 1820, M. Alessandrini, professeur d'anatomie et de physiologie comparées, à Bologne, découvrit, dans l'*acipenser sturio* (storione commune del Po), outre les appendices pyloriques (qui ne forment qu'une masse dans toute leur étendue, parce qu'ils sont unis ensemble par une collulosité serrée; *Cuv.*, *anat. comp.*, *tom.* 3, *p.* 475; *tom.* 4, *p.* 50. *Hist. nat. des poissons*, *tom.* 1, *p.* 503), l'ouverture d'un conduit, qui débouchait dans l'intestin au-dessous du canal choledoque, et qui menait dans un organe lobuleux et oblong, parfaitement analogue par sa structure et ses rapports au pancréas des animaux supérieurs.

Digitized by Google

Une préparation, au musée de Bologne, rend ce fait évident. *Gazette médicale*, 1837, *p.* 660.

Les genres *labrus*, *silurus*, *esox*, *cyprinus*, sont regardés par Cuvier comme privés de pancréas et des appendices pyloriques qui les suppléent.

Parmi les poissons cartilagineux, le genre *sturio*, qu'on tient dépourvu de pancréas, mais muni du corps spongieux des appendices pyloriques, était réputé comme la transition. *Hist. nat. des poissons*, *t.* I, *p.* 503.

La bonté de la chair du saumon ne remédie point au dégoût que son usage fréquent peut faire naître.

« Ce poisson fourmille sur les côtes de Suède; l'abondance en est telle dans certains parages, que les domestiques, avant d'entrer au service, mettaient, dit-on, dans leurs conditions, qu'on ne leur ferait pas manger du saumon tous les jours. » *Voyage en Suède par Alexandre Daumont*, 1834, *tom.* 2, *p.* 54.

« En Algérie, aux environs de Bonne, les Euro-
« péens ont déjà tant mangé de sangliers, qu'ils en sont
« autant dégoûtés, que les servantes de Dessau du sau-
« mon de l'Elbe. » *Chroniques, lettres et journal de voyage*, 2e *partie. Afrique*, *tom.* 2, *p.* 29.

« A Constantinople, l'église des poissons est ainsi nommée parce qu'elle renferme une fontaine souterraine, où vivent des poissons. Cette source est l'objet d'une foi particulière et de récits miraculeux. » *Voyage du duc de Raguse*, 1837, *tom.* 2, *p.* 50, 51.

Il serait fort curieux de connaître l'espèce de ces poissons vivant dans une fontaine souterraine. N'y auraient-ils pas été mis avec une certaine intention? Je serais tenté de le croire d'après la note suivante :

« Aucuns assurent que l'eau des puits et des citernes devient meilleure, si on y jette de petits poissons pour

Digitized by Google

y paistre et estre nourris, afin que par leur mouvement l'eau acquière plus grande légèreté, et en suive aucunement le naturel de l'eau courante. » *Guillaume Bouchet, 2e serée.*

J'ignore si l'expérience dont parle Bouchet a été tentée, et si le résultat en serait conforme à l'annonce. Je sais seulement que dans le puits, en face de la porte d'entrée du jardin sur le bastion, à l'hôpital-général de Dijon, se trouvent deux poissons, dont l'un y existe depuis environ trente ans, et l'autre seulement depuis huit mois. Ce sont des dobules, *cyprinus dobula*, Linn. *Ichthy. franç., p.* 149, XVII. Il y a une trentaine d'années, le jardinier avait jeté dans le puits dont j'ai parlé une demi-douzaine de jeunes dobules; mais il n'en est resté qu'une sans qu'il sache ce que les autres sont devenues, puisqu'on n'a pas vu leurs cadavres à la surface de l'eau. Auraient-ils servi de nourriture à la seule restante? C'est ce qui n'est pas facile à dire.

On a trouvé des anguilles dans des puits, dans un fleuve souterrain, *Ichthyol. franç., p.* 296; on pêche diverses sortes de poissons dans le *trou de Vervette*, au-dessous du village de Brognard, dans le dép. du Doubs. *Annuaire du dép. du Doubs*, 1838, *p.* 72.

Je regrette que M. A. Laurens n'ait pas donné le nom de ces poissons.

Ces deux observations réfutent ce qui est dit dans le *Nouv. dict. d'hist. nat., édit.* 2, *tom.* I, *p.* 313. « L'eau de puits ou de source sortant des profondeurs de la terre, est contraire aux poissons. »

D'ailleurs le pimélode cyclope vit dans les souterrains, *Nouv. dict. d'hist. nat., édit.* 2, *tom.* 26, *p.* 428; dans les eaux thermales des volcans, *Dict. des sc. nat., tom.* 40, *p.* 483.

Digitized by Google

Les Poissons d'eau douce présentent quelquefois, mais moins facilement que les poissons de mer, le phénomène de la phosphorescence ; cet effet se manifeste, dit M. Becquerel, pendant la lutte qui a lieu entre les forces de la nature organique et celles de la nature inorganique, (c'est-à-dire, lors d'un certain état de décomposition qui précède la putréfaction) ; aussi la phosphorescence cesse tout-à-fait quand les forces de la nature inorganique l'emportent sur les autres ; les phénomènes de phosphorescence des êtres organisés, présentent des faits curieux consignés dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1832, *p.* 175-192, 1834, *p.* 23-38, et offerts par les Crevettes d'eau douce (*gammarus pulex*, Fab.), dont il est parlé dans le *Journal de physique*, 1786, *tom.* XXVIII, *p.* 67.

La matière nacrée des poissons est le résultat d'une secrétion particulière, dont l'organe n'est pas encore bien connu, car cette matière nacrée se trouve entre les os de la tête ; je l'ai vue sur la mâchoire pharyngienne du *Cyprinus rufus*, Nob., sur les os de la tête de l'alose, etc. La matière nacrée a son analogue dans les perles, sur la face interne de plusieurs coquilles, dans la bave séchée des limaces, et dans une production singulière, dont il a été question à l'Académie des Sciences.

Cette Société a reçu de M. Horner un bel échantillon d'une matière tout-à-fait semblable à la nacre de perle, irisée de même, qui se produit spontanément à la face externe et interne de la roue hydraulique d'une filature de coton à Catrine, comté d'Ayr. Cette matière doit son origine à la présence simultanée du carbonate de chaux et d'une sorte de gélatine dans l'eau du courant, d'où résulte une incrustation en couches très-minces. *Her-*

Digitized by Google

mès, 1836, *p.* 9. Je n'ai fait ce rapprochement qu'à cause de la production de la matière nacrée hors d'un corps organisé.

Après avoir retrouvé dans les ouvrages d'Aristote plusieurs poissons méconnus par les commentateurs, j'ai pensé devoir donner quelques éclaircissemens sur certains poissons d'eau douce.

J'aurais désiré rectifier la liste des poissons des environs d'Aix, dont j'ai parlé, *Ichth. franç.*, *p.* 9-11. Mais la mort de M. Perret, auteur de cette liste, ne permet plus d'obtenir les éclaircissemens désirables.

Pour ne laisser aucune lacune dans l'*Icthyologie française*, j'ajouterai les détails suivans :

« Dans le lac d'*Arconne* (département de la Drôme), les eaux ont la propriété de donner aux petites truites qu'on y a mises, une chair d'une couleur rose, charmante, ce qui les rend plus fines et plus délicates que celles des lacs de Genève et d'Issarlès, quoique également saumonées. Cet animal, qui est extrêmement vorace, dévore une grande quantité de petits poissons à tête noire qui se propagent dans ce lac. » *Giraud-Soulavie, Hist. nat. de la France méridionale, tom.* 3, *p.* 235.

Ces prétendus petits poissons à tête noire sont les larves de Phrygane, dont les truites sont effectivement très-avides.

Le Blennie Cagnette, *Blennius Cagnota*, voy. *Hist. nat. des poissons, par MM. Cuvier et Valenciennes, tom.* XII, *p.* 249-252. Suivant M. Risso, cette espèce se tient dans les eaux douces du Var et de ses affluens; ne l'ayant pas vue, je me contente de l'indiquer.

La liste des poissons du département de Saône-et-Loire se trouve dans la *Statistique de ce département, par C. Ragut*, 1838, 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

L'auteur paraît n'avoir pas vu les objets dont il parle, et s'être borné à copier plusieurs des noms indiqués dans le *règne animal par Cuvier, 2e édit.*, 1829.

Il ne restera plus de doute si l'on veut comparer les *pages* 182-183, *tom.* I de la *Statistique*, avec les *pages* 271-276 du *tom.* 2 du *Règne animal.*

L'auteur n'ayant assigné aucun caractère, il est difficile de reconnaître le poisson qu'il désigne sous le nom de *Cyprinus Carassius*, mentionné dans l'*Ichthyologie française, p.* 116; et celui qu'il appelle *Cyprinus idus*, poisson sur lequel les naturalistes ne s'accordent pas. Voyez *Ichthyologie française, p.* 156, 158.

Comme il est toujours curieux de rappeler les observations faites par les auteurs célèbres, je reproduis la note suivante :

« La Vienne, dit Lafontaine, passe au pied de Chastelleraut, et en ce canton elle porte des carpes qui sont petites quand elles n'ont qu'une demi-aune. On nous en servit des plus belles. » *Mémoire de M. de Coulanges, publiés par M. de Monmerqué*, 1820, *p.* 488.

Ayant reçu plusieurs des poissons dont je ne connaissais que les noms indiqués *p.* 161 *et* 162, *Ichth. franç.*, je puis les rapporter aux espèces décrites.

Le nom d'*Aleuse* employé dans la Côte-d'Or, sert à désigner mon *Cyprinus Toxostoma*, Icht., p. 188, XXII.

Ce nom d'*Aleuse* est une altération de celui d'*Alonge*, dont se servent quelques pêcheurs pour désigner ce poisson, qui quelquefois pèse une demi-livre.

L'espèce appelée *Bouille*, dans le département de l'Yonne, est la *Boueiere* (mal à propos Bouvière) *Cyprinus amarus*, Icht., p. 120, IX.

Il est aisé de reconnaître dans le mot patois *Bouille*

Digitized by Google

(analogue à *Gouille*, pour désigner la boue délayée), son affinité avec le mot boue, dont il est dérivé et altéré par une prononciation vicieuse.

Suivant M. Quantin, archiviste à Auxerre, ce petit poisson est très-bon. Ce n'est pas l'avis des auteurs; et Joston, *de piscibus*, *p.* 98, dit : *Sordidus admodum et vilis pisciculus*. En effet, la petitesse de ce poisson ne permet de le manger qu'en friture; si l'on parvient à le vider sans rompre la vésicule du fiel, sa chair ne manifeste peut-être plus la saveur amère.

Le nom de *Carrelet* ou *Carlet* est employé dans le département de l'Yonne, pour désigner la Bordelière, *Cyprinus latus*, Icht. franç., p. 141, XIV.

Dans le département de l'Yonne, le nom de *Chatouille* est donné à la Loche Perce, *Cobitis tænia*, Linn., *Ichth. française*, p. 230, XXIX.

Landoise, nom sans doute altéré de *Vandoise*, employé par quelques pêcheurs pour désigner le *Cyprinus Toxostoma*, Icht. franç., *p.* 188, XXII.

L'espèce désignée à Auxerre sous le nom de *Louvotte*, est le Spirlin, *Cyprinus bipunctatus*, Ichth. franç., p. 214, XXVI.

Ce nom *Louvotte* me paraît une forte altération de celui de *Lignotte* ou *Lugnotte*, donné par les pêcheurs de la Saône, au Spirlin, à cause de sa ligne latérale fortement prononcée, par la double rangée de points noirs qui la forment.

Les noms de *Rotisson*, *Meunier*, *Villena*, sont employés par les pêcheurs du département de l'Yonne, pour désigner le *Cyprinus rufus*, Ichth. franç., p. 185, XXI.

Rotisson, à cause de la couleur roussâtre des nageoires.

Digitized by Google

Meûnier, à cause de sa couleur blanche comparée à celle des farineurs, *Ichthyol. franç., p.* 9, 24, 152.

Villena ou Vilna, à cause du peu d'estime dont jouit ce poisson. *Piscis vilis,* radical du mot vilain, *Ichth. franç., p.* 153.

Sous le nom de *Vandoise,* j'ai reçu deux poissons bien différens, confondus, par les pêcheurs des environs de Pontailler-sur-Saône, sous le nom de *Seuffe.*

L'un est mon *Cyprinus toxostoma,* Ichth. franç., p. 188, XXII, désigné par les pêcheurs de la Côte-d'Or, sous le nom de *Landoise, Vandoise* et *Aleuse.* Un de ces pêcheurs m'a fait observer que ce poisson ne se prenait jamais à la ligne.

Cela viendrait-il de la position de la bouche de ce poisson ?

L'autre est mon *Cyprinus mugilis,* Ichth. franç., p. 196, XXIII, appelé *Vandoise* dans le département de l'Yonne, et indiqué, *Icht. franç., p.* 162, sous le titre : *Vandoise imitant le Rotisson, mais plus petit.*

De nouvelles recherches m'ont convaincu que le *Siego* de Rondelet est effectivement mon *Cyprinus Mugilis,* p. 196, XX pour XXIII.

La preuve s'en tire du témoignage de Boussuet, médecin à Seurre. Voici les deux distiques placés sur la planche 104, intitulée : *de Mugilis fluviatilis specie,* où sont représentés le *Siego* et le *Fritau* ou *Friteau* :

Leucisco hi quoque succedunt formâ effigieque ;
Amborum, ecce, tibi vera figura patet.
Sæpe Araris placidis versatur uterque sub undis.
Appositus nobis sæpe et uterque fuit.

L'ouvrage de ce médecin présente une singularité typographique, que je n'ai vue indiquée nulle part.

La comparaison de deux exemplaires m'a prouvé qu'il

Digitized by Google

a dû y avoir au moins deux tirages de la seconde partie, intitulée : *Franc.* Boussuetti *de naturâ aquatilium carmen in alteram partem*, etc. En effet, dans l'exemplaire que je possède, la page 50 est remplacée par la répétition de la page 42; la page 51 est aussi remplacée par la page 43; la page 54 est la répétition de la page 46, et la page 55 est de même la répétition de la page 47.

Sous le nom de *Gardon ordinaire*, j'ai reçu d'Auxerre un poisson appelé *Cyprinus Xanthopterus*, Icht. franç., p. 147, XVI.

Je ne pourrais décider si cette espèce est le « Gardon venu de Paris » dont parle Jurine, *Hist. des poissons du lac Leman, p.* 216.

J'ai tâché de réunir dans un ouvrage peu étendu tout ce que l'histoire des poissons d'eau douce de la France présente de plus curieux. Je suis loin d'avoir épuisé la matière, et nos successeurs auront encore un vaste champ à explorer, en étudiant la structure anatomique des habitans de nos eaux. Elle présente en effet des différences bien marquées dans les espèces analogues; ainsi pour n'en indiquer qu'une, je m'arrêterai à l'intestin. Dans la carpe et le barbeau, l'intestin décrit trois circonvolutions et demie, tandis qu'on n'en compte qu'une et demie dans la dobule et dans la tanche. Si l'on examine d'autres organes, on verra par leur comparaison combien est variée la structure des poissons, et combien leur étude offre d'intérêt.

Digitized by Google

Digitized by Google

BOTANIQUE.

NOUVELLES PLANTES

A AJOUTER

A LA FLORE DE LA COTE-D'OR,

SUIVIES DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR QUELQUES AUTRES PLANTES INSÉRÉES DANS CET OUVRAGE;

PAR C.-S. CUYNAT, D.-M.

1. LAICHE CYLINDRIQUE. *Carex teretiuscula.* — Good., Trans., Linn., 2, p. 163, tab. 19, f. 3.

Racine fibreuse, presque rampante; hampe striée, arrondie inférieurement, triangulaire supérieurement, ayant 1-2 pieds d'élévation; feuilles un peu raides, redressées; 8-10 épillets agglomérés, en panicule serrée, entremêlés de bractées scarieuses; écailles ovales, brunes; capsules ventrues, bidentées, raboteuses, presque ciliées à la pointe.

2. LAICHE COURTE. *Carex curta.* — Good., Trans., Linn., 2, p. 45.

Racine presque rampante : hampes lisses, hautes de 1-2 pieds, souvent plus élevées que les feuilles, qui

Digitized by Google

sont planes, étroites et légèrement rudes sur les bords; 4-7 épillets, obtus, multiflores, courts, les supérieurs rapprochés; écailles petites, pâles; capsules ovoïdes, aigues, entières.

Ces deux carex, de la famille des cypéracées, ont été trouvés, en 1838, dans un marais aux environs de Saulieu, par M. Lombard, professeur au collége de cette ville.

3. Poa à manchette. *Poa pilosa.* — Linn., spec. 100. — Scheuch., Agrost., 193, tab. 4, f. 3.

Tige haute de 12-15 pouces, dressée : feuilles d'abord planes, puis roulées au sommet, glabres, ayant une manchette de poils à l'orifice de la gaine, qui est glabre; panicule étalée, grêle, rameuse; épillets de 7-8 fleurs blanchâtres au sommet, conformés, comme dans le *poa alpina*, dont elle diffère assez peu pour avoir été souvent confondue avec elle.

Cette graminée a été trouvée par M. Fleurot, conservateur du jardin botanique, dans une bruyère située près Seurre, en 1832 et 1833.

4. Agripaume faux-morrube. *Leonurus marrubiastrum.* — Lin., spec. 817. — Jacquin. *Flora austriaca*, tab. 405.

Tige dressée, pubescente, élevée 1-2 pieds; feuilles pétiolées, ovales, à grosses dents inégales et obtuses, blanches en dessous, plus étroites et presque lancéolées dans le haut; fleurs en verticilles, entourées de beaucoup de bractées, épineuses dès leur base. Calice sans stries, épineux, dépassant le tube de la corolle; corolle blanchâtre; sa lèvre supérieure, droite, concave entière, l'inférieure plus petite, à trois lobes étalés; éta-

Digitized by Google

mines et ovaires glabres; graines triangulaires, poilues en-dessous.

Cette espèce, de la famille des labiées, a été deux fois observée par M. Fleurot, 1° autour de l'étang de Saint-Seine-en-Bâche; 2° auprès du village de Quetigny. Elle est maintenant *cultivée au Jardin-Botanique*.

5. Alchemille pubescente. *Alchemilla pubescens.* — Lam. ill. gen., tab. 86. — Marsch. Fl. Tauric., cauc. 1, p. 114, n° 289. — Willd., Hort. berol., 2, tab. 79 et enum. Hort. berol., 1, p. 170. — *Alchemilla hybrida.* Lin., spec. 179.

Racine de couleur rousse; tige haute d'un demi-pied, droite, ronde, velue; feuilles velues en-dessus, et tout-à-fait soyeuses en-dessous; à cinq lobes ovales, finement dentées; pétiole des feuilles radicales, long de 2-3 pouces; les stipules bilobées, dentées; les pédoncules filiformes; fleurs en panicules; 1-2 semences recouvertes par le calice fermé.

Cette rosacée a été découverte par M. Vallerot, jardinier au Jardin-des-Plantes, sur le bord d'un chemin montueux et aride qui conduit de Saint-Léger à l'étang Larmier près Saulieu. La forme et les caractères de cette plante sont les mêmes que celle que j'ai observée aux Baléares et au Mont-Serrat en Catalogne, sur les rochers. Cultivée au jardin botanique.

6. Scheuchzérie des marais. *Scheuchzeria palustris.* — Lin., spec. 482.

Racine rampante, blanchâtre, vivace : elle produit une ou deux tiges droites, simples, hautes de 5-6 pouces, garnies de feuilles linéaires, très-étroites, canaliculées, alternes, sessiles et engaînantes à leur base;

Digitized by Google

fleurs d'un jaune verdâtre, pédonculées, un peu distantes, disposées, au nombre de 5-6, en une petite grappe terminale. Calice de 6 folioles, étroites, égales, pétaloïdes; corolle nulle; six étamines, à anthères alongées; trois ovaires ovoïdes, quelquefois mais rarement 4, 5 ou 6, comprimés, de la grandeur du calice, terminés, chacun, par un stigmate oblong, obtus, né à la partie antérieure de l'ovaire; capsules distinctes, comprimées, à deux valves, à une ou deux graines.

Cette espèce, de la famille des alismacées, a été découverte par MM. Lombard et Vallerot, en 1837, proche l'étang Larmier près Saulieu; M. Lombard l'a retrouvée depuis dans une autre localité.

7. Polypode phégoptère. *Polypodium phegopteris.* — Lin., spec. 1550.

Frondes bipinnatifides : les deux frondes inférieures, infléchies ou pendantes; les découpures linéaires-lancéolées, obtuses, très-entières, ciliées; les inférieures soudées entre elles, décurrentes, formant avec celles qui leur sont opposées des espèces de rhombes; veines velues, sores ou aggrégation des capsules, solitaires, situées sur le bord de la fronde et privées de tégumens. Cette fougère a 8-10 pouces de longueur; elle est molle et d'un vert agréable.

Cette espèce, de la famille des fougères, a été découverte dans les environs de Saulieu, en 1838, par M. Lombard.

8. Lycopode sélagine. *Lycopodium selago.* — Lin., spec. 1565. *Planantus selago.* P. Beauvois, monogr. des licopodiacées.

Tige droite ou presque droite, haute de 7-8 pouces,

Digitized by Google

rameuse ; ramcaux cylindriques, épais, compactes, disposés en faisceaux corymbiformes, couverts de feuilles éparses, disposées en spirales, linéaires, lancéolées, pointues, entières, imbriquées à la base, écartées à l'extrémité ; fleurs mâles ; anthères bivalves, nues, sessiles, uniformes, placées dans l'aisselle des feuilles, le long des tiges ou à l'extrémité des rameaux, et contenant une poussière sphérique. Fleurs femelles inconnues.

Cette espèce, de la famille des lycopodiacées, a été découverte dans un lieu marécageux, près l'étang Morin, aux environs de Saulieu, par M. Lombard. Je l'ai observée dans deux localités dans les Vosges et dans la Haute-Saône, aux environs de Vesoul, dans un marais près Fraipuis.

9. Deschampsie intermédiaire. *Deschampsiæ intermedia.* — P. Beauvois, agrost., p. 90, tab. 18, f. 3.

Feuilles radicales fasciculées, filiformes, longues de deux pouces, munies à l'orifice de leur gaine d'une membrane crénelée, acuminée, quelquefois bifide ; tiges grêles, dures, presque nues, peu élevées, garnies quelquefois d'une seule feuille à leur milieu ; panicule composée, un peu lâche, point étalée ni divariquée ; les pédoncules rougeâtres ; valves du calice pileuses à leur base ; calice à trois fleurs ; valve inférieure de la corolle à plusieurs dentelures au sommet, aristée à la base ; arête à peine plus longue que la valve ; la valve supérieure bifide-dentée ; nectaire suborbiculaire, pileux ; stigmate écarté, semi-libre, non sillonné.

Cette graminée a été découverte au-dessus de la Combe vulgairement appelée Combe-aux-Serpens, dans les environs de la ferme voisine des télégraphes, dans

Digitized by Google

un terrain sec et pierreux. Elle est annuelle et cultivée aujourd'hui au Jardin-Botanique de Dijon. Je l'ai observée dans le midi de la France, près Béziers et en Catalogne où elle est abondante.

10. Linaire des Alpes. *Linaria alpina.* — Linn., spec. 856.

Tiges hautes de 4-8 pouces, menues, glabres, diffuses, rameuses, souvent contournées, et presque couchées sur le sol; feuilles verticillées, tantôt distantes, tantôt rapprochées, ovales ou elliptiques, ou lancéolées, glauques, un peu charnues. Fleurs petites, formant au sommet des tiges, des épis courts, serrés ou rapprochés en tête; leur couleur est d'un beau bleu, sillonné de lignes droites, quelquefois croisées régulièrement; lèvre supérieure de la corolle, divisée profondément en deux découpures droites, l'inférieure en trois, égales et arrondies; le palais d'un jaune vif doré, et l'on observe à son orifice un duvet qui paraît se prolonger dans l'intérieur de la corolle; l'éperon, droit ou courbé; les pédoncules longs de 3-4 lignes; une des divisions du calice plus longue que l'autre; semences planes, membraneuses sur les bords.

Cette espèce, de la famille des personées, a été découverte par M. Fleurot, dans le val Deschoux. Je l'ai observée aussi dans les Pyrénées parmi les rochers humides et le long des torrens dans un sable quartzeux.

11. Gaillet nain. *Galium pumilum.* — Lam. ill. gen., n° 1368, tab. 6, f. 2.

En touffe : tiges nombreuses, filiformes, longues de 2-3 pouces, glabres, tétragones, sillonnées; feuilles linéaires, sétacées, étroites, terminées par une pointe,

Digitized by Google

glabres, presque luisantes, marquées en dessous de deux sillons longitudinaux, au nombre de 6-7 à chaque verticille, longues de trois lignes ou environ ; pédoncules déliés, dichotomes, plus longs que les feuilles, naissant aux sommités de la plante, et portant des fleurs blanches disposées en une sorte d'ombelle terminale ; fruits glabres.

Cette rubiacée croît au pied des côteaux calcaires, dans la combe Saint-Joseph. Les auteurs de la Flore du Département auront confondu sans doute le galium Bocconi porté dans cet ouvrage v. 1, p. 444, n° 6, avec le galium pumilum. En conséquence, le galium Bocconi de la Flore doit être supprimé ; il y aura été placé par erreur, d'autant plus facile à commettre qu'il y a beaucoup de traits de ressemblance entre ces deux espèces. D'ailleurs, cette espèce ne se retrouve point dans le Département : c'est une plante des Hautes-Alpes.

12. Gaillet d'Angleterre. *Galium anglicum.*—Smith., fl. brit. 1, p. 179. *Galium parisiense.* — Lam., dict. 2, p. 584.

Tiges délicates, rameuses du bas, longues de 6-7 pouces, étalées, souvent couchées, hispides, très-rudes au toucher, non velues, et atteignant souvent, après la fleuraison, jusqu'à un pied d'élévation. Feuilles hispides comme la tige, au nombre de 6-8 par verticilles, petites, acérées, rudes sur les bords, souvent réfléchies en bas en vieillissant ; rameaux florifères opposés ; fleurs petites, à divisions un peu obtuses, d'un blanc jaune, portées sur des pédicelles bi ou trifurqués ; fruits glabres, un peu chagrinés.

Cette rubiacée croît en abondance dans les champs aux environs de Dijon. Les auteurs de la Flore l'ont prise

Digitized by Google

pour le galium spurium qu'ils ont porté dans leur ouvrage v. 1, p. 448, n° 14. C'est une erreur à rectifier, en ce que le galium spurium n'a pas encore été observé dans le Département.

13. Le senecio nemorensis de la Flore, v. 1, p. 474, n° 8, est le *senecio fuschii* du prodromus de Decandolle, v. 6, p. 353, n° 63.

Voici comme cet auteur le décrit :

Senecio glaber, caule erecto anguloso, foliis subpetiolatis aut basi attenuatis elongato-lanceolatis acuminatis, corymbo composito, involucro cylindrico 8-9 phyllo, squamis accessoriis subulatis elongatis laxis, flosculis 12-15, ligulis 4-6, achænis glabris, pappo corollæ disci breviore. Cultivé au jardin botanique.

Certainement cette description est bien celle du senecio fuschii que nous avons trouvé avec M. Fleurot dans une herborisation au bois d'Arcelot. A la fin de sa description, Decandolle rapporte la synonymie de la Flore du Département; mais la description par Decandolle, de cette espèce, ne correspond nullement à celle de la Flore. C'était encore une erreur à rectifier.

14. Le pissenlit lisse, *taraxacum lævigatum*, Decand., catalogue du jardin de Montpellier, a été porté comme espèce appartenant au Département, et inséré dans la Flore de la Côte-d'Or, v. 1, p. 551, n° 3.

Cette espèce appartient au midi de la France; elle croît en Languedoc, dans le Roussillon, le long des routes. Elle n'a point encore été trouvée dans la Côte-d'Or, et c'est par erreur, avouée par l'auteur, qu'elle a été portée dans la Flore.

Digitized by Google

15. C'est sans doute par oubli que la variété à fleurs rouges de la consoude officinale, *symphitum officinale* (Lin.), n'a pas été portée dans la Flore du Département. Cependant elle existe dans les marais et les prairies très-humides, d'où on en a extrait un pied pour le Jardin-Botanique, où cette variété est cultivée.

16. Le néflier fausse aubépine, *mespilus oxyacanthoides*, est porté dans la Flore du Département comme une variété du mespilus oxyacantha, v. 1, p. 313.

L'auteur de la Flore dit qu'il n'y a point observé deux styles. J'ai voulu vérifier cette assertion, et je puis assurer en avoir vu deux sur une infinité de fleurs que j'ai cueillies. Je n'ignore pas que plusieurs botanistes le considèrent comme variété, tandis que d'autres en font une espèce particulière, notamment Thuilier dans sa Flore parisienne, et en particulier Decandolle dans sa Flore française, v. 5, p. 433, n° 3687. Ces deux botanistes et d'autres y ont constamment reconnu deux styles. Cet arbrisseau doit-il être considéré comme espèce ou comme variété? Quoi qu'il en soit, le mespilus oxyacanthoides diffère visiblement du mespilus oxyacantha. En le considérant comme espèce, il doit être ajouté à la Flore comme tel.

Le mespilus oxiacanthoides a le même port que le mespilus oxyacantha; ses feuilles sont ovales, un peu arrondies, moins découpées que celles du mespilus oxiacantha, à trois, quelquefois à cinq lobes courts, dentés, bien moins ouverts; les fleurs sont blanches, disposées par bouquets semblables à des corymbes; elles sont pourvues de deux styles; le calice a cinq divisions; la

Digitized by Google

corolle a cinq pétales, les étamines au nombre de vingt; le fruit est sphérique et renferme deux semences osseuses.

Ce sous-arbrisseau croît abondamment dans les haies qui joignent les murs du Parc. Sa floraison est plus hâtive que celle du mespilus oxyacantha.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA FIÈVRE TYPHOIDE INFLAMMATOIRE

DE FRANCHEVILLE,

PAR N.-A. PINGEON,

MÉDECIN DES ÉPIDÉMIES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIJON.

ANNÉE 1836.

SOMMAIRE.

Règne, 6 mois (de juillet à janvier 1837).
Résultat : 81 malades. — 10 décès.

L'étude des Epidémies est, de l'aveu de tous les praticiens, d'une extrême importance pour la science et les populations, à raison des différences frappantes qu'elles présentent sous le rapport du traitement, malgré l'analogie quelquefois très-grande de leurs symptômes, si propre à induire le médecin dans des voies thérapeutiques que l'observation et l'expérience démontrent n'être, ni les plus sûres, ni les meilleures. Aussi rien ne prouve mieux que ces affections, combien il est nécessaire dans l'étude des maladies en général, de faire une large part à celle qui a pour objet l'appréciation des

Digitized by Google

influences susceptibles de les produire, parce qu'elles fournissent le plus souvent le fil à l'aide duquel on parcourt tout ce labyrinthe de phénomènes morbides qui par eux-mêmes, ainsi que l'ont fait remarquer avec raison plusieurs praticiens, et Brown entre autres, sont incapables de nous éclairer sur la nature de l'affection. Chargé par l'Autorité, du service des Epidémies pour l'arrondissement de Dijon, nous avons pensé que les Mémoires de l'Académie étaient naturellement le lieu où devaient être consignés les documens recueillis par nous sur cette importante matière, et que là ils pourraient fournir d'utiles renseignemens à ceux qui viendront après nous. Nous ne faisons d'ailleurs qu'imiter en cela un de nos prédécesseurs, le célèbre Maret qui, chargé des mêmes fonctions, avait été aussi dirigé par une pensée semblable. Tels sont les motifs qui nous ont déterminé à insérer ici les résultats de nos investigations sur l'épidémie de Francheville, quelqu'imparfaits qu'ils soient du reste sous tous les rapports.

§ I. VISITE DU 5 OCTOBRE.

TOPOGRAPHIE.

Le village de Francheville, distant d'environ vingt-cinq kilomètres de Dijon, situé au N. O. de cette ville, est assis dans une plaine découverte, monticuleuse, s'inclinant par une pente assez prononcée vers le S., environnée de toutes parts à la distance de deux kilomètres, excepté au N. O. et à l'E. par des masses de bois considérables, surtout au N., et qui fait partie d'un plateau élevé qui, circonscrit au N. par le vallon de Moloy, et au S. par celui de Val-Suzon portant leurs

Digitized by Google

eaux dans le bassin de la Méditerranée, se prolonge au S. O. jusqu'à la naissance de plusieurs vallées, de celle de Boux surtout, dont les eaux, après s'être réunies à la Brenne, se jettent au-dessous de Montbard dans l'Armançon qui porte les siennes à l'Océan.

Ce village, dont la population est d'environ cinq cent cinquante habitans, est généralement bien bâti; les maisons y sont vastes, bien aérées, commodes. Exposé au S. et battu par tous les vents, si ce n'est ceux du N. dont il est un peu préservé par l'inclinaison du sol, il s'étend sur un petit monticule plus prononcé au N. et s'abaissant vers le couchant de manière à former une sorte d'enceinte demi-circulaire regardant le S. O., dans laquelle se trouve renfermée une mare alimentée par des sources sous-jacentes, et dont l'eau sert à la boisson des bestiaux. Cette disposition donne à ce village la forme d'un éventail dont le manche tourné au S. O. est formé par la mare, et dont le développement s'étend graduellement dans les autres directions. Il n'y a pas d'eaux courantes, et celles qui servent à la boisson des habitans proviennent des puits.

Le terrain de la partie la plus élevée ou de la partie septentrionale est entièrement argilleux d'après le témoignage de M. le maire, qui nous a assuré qu'un puits de soixante-dix pieds de profondeur avait été entièrement creusé dans un terrain de cette nature. C'est au pied méridional de ce monticule, que se trouvent quatre puits et un lavoir servant à la boisson des habitans et au lavage de leurs lessives. A son contour occidental sourdent plusieurs fontaines, dont les eaux peu abondantes sont employées à l'irrigation de quelques prés, et au rouissage du chanvre qui, chaque année, ne s'effectue que sur la fin de septembre. Quant à la partie méri-

Digitized by Google

dionale du monticule sur laquelle est assise la plus forte partie du village, elle est totalement calcaire.

MÉTÉOROLOGIE.

Les vents dominans de cette année ont été les vents du S. O. et de l'O. Comme la plupart des localités de l'arrondissement de Dijon, ce village a été exposé à de fréquens orages, et aux conséquences momentanées des inondations que sa position inclinée a rendues très-passagères. On a remarqué plus fréquemment cette année des brouillards s'élevant sur quelques points de la plaine, et même sur le village, sur la mare, pendant les jours de l'été. Du reste, la température des matinées et des soirées est toujours en rapport avec celle du milieu du jour, et on n'y ressent pas ordinairement les effets pénibles de ces brusques transitions de température qui, dans beaucoup de localités, existent à ces époques diverses du jour.

HYGIÈNE ET CONDITION DES HABITANS.

Les habitans, pour le plus grand nombre, sont des bûcherons ou des agriculteurs. Ils mènent une vie assez aisée pour qu'on n'y connaisse pas d'indigens. Ils sont très-laborieux, propres dans leurs maisons et sur leurs personnes, bien vêtus, sobres, font usage d'une nourriture saine, et présentent tous, la constitution des monticoles, un tempérament sanguin, peu charnu, sec, pur; les femmes qui partagent pour la plupart ces travaux présentent les mêmes circonstances d'organisation, et quant à celles qui mènent une vie plus sédentaire, leurs constitutions sont toutes sanguines ou lymphatico-sanguines.

Digitized by Google

NATURE DE LA MALADIE.

La maladie qui règne dans ce village est une fièvre typhoïde. Elle a commencé vers la fin de juin, sur une jeune fille habitante de la partie septentrionale, qui s'était livrée aux travaux pénibles de la fauchaison, et chez laquelle elle se termina heureusement. Vers les premiers jours du mois d'août, elle éclata tout à coup dans la maison Mony située à l'entrée du village du côté du couchant, et exposée à la vapeur marécageuse et fétide de la mare, et y atteignit simultanément le propriétaire, sa femme et trois domestiques. De ces cinq malades, deux moururent : ce fut la femme et une domestique; la fille qui les servait tomba elle-même malade peu de temps après, et mourut aussi. Depuis cette époque, la maladie a sévi sans interruption dans la partie septentrionale où se trouvent une vingtaine de maisons; il est de remarque qu'elle n'y en a épargné qu'une seule, et qu'assez régulièrement elle a atteint dans chacune d'elles deux, trois, de leurs habitans. Nous y avons visité douze malades. C'est de là que peu à peu, et surtout par la communication des personnes saines avec les personnes affectées, elle s'est étendue à tout le village; néanmoins jusqu'ici la partie la plus méridionale a été singulièrement épargnée, comparativement aux autres.

Nous avons visité 28 malades et plusieurs convalescens ou individus présentant les prodrômes de cette affection. Sur ce nombre nous avons compté 17 filles ou femmes et 11 hommes. Cette proportion plus grande des personnes du sexe féminin a été généralement remarquée depuis l'apparition de l'épidémie, qui a déjà sévi sur une cinquantaine d'individus, et tous,

Digitized by Google

à deux ou trois exceptions près, étaient d'un âge au dessous de cinquante ans. Voici du reste le rapport respectif que nous ont offert les malades que nous avons examinés sous ce point de vue :

	Au-dessous de 10 ans.	De 10 à 20 ans.	De 20 à 30 ans.	De 30 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	Au-dessus de 60 ans.	TOTAL.
Filles	5.	4.	2.				11.
Femmes		2.	3.	»		1.	6.
Garçons	2.	2.					4.
Hommes		3.	2.	2.	»		7.
	7.	6.	7.	5.	2.	1.	28.

Nous professons avec la plupart des médecins, que la fièvre typhoïde est la conséquence d'un empoisonnement moléculaire, dont le miasme d'abord dans l'air ou les alimens, passe dans les organisations animales avec la propriété de s'y générer et de se disséminer ensuite selon un rayon plus ou moins étendu. D'après cette manière de voir, l'affection peut être primitivement générale ; néanmoins elle se concentre plus particulièrement en devenant cause de congestion ou de fluxion, sur un ou plusieurs viscères selon la prédominance que l'un d'eux a acquise, ou bien selon sa plus ou moins grande impressionnabilité et sa texture plus vasculaire. De là des formes variées, des physionomies spéciales, que l'on observe toujours dans une épidémie de ce genre.

SYMPTOMATOLOGIE.

Tantôt cette prédominance est cérébrale, et alors elle est caractérisée par des frissons, de la céphalalgie, de la pesanteur de tête, un délire tranquille ou motile, de la typhomanie, des tremblemens musculaires, des soubresauts de tendons, ou autres mouvemens anomaux à la figure et aux membres, de l'assoupissement, du co-

Digitized by Google

ma, des escarres au sacrum ; une langue sèche et grillée, rouge ou brune ; etc.

D'autres fois cette prédominance est abdominale, et alors il survient des frissons ; de l'anorexie ; des nausées ; de la soif ; des enduits variés à la langue, qui, d'abord blanchâtres, deviennent grisâtres, jaunâtres, filamenteux, noirâtres, fuligineux ; des aphthes, etc. ; de la rougeur au limbe de cet organe qui se prononce plus ou moins selon les circonstances ; quelquefois des vomissemens d'un liquide biliforme ; de la sensibilité à l'épigastre ; des selles plus ou moins multipliées d'un aspect huileux jaunâtre ; de l'élévation, du ballonnement, de la douleur au ventre ; des selles, des urines involontaires, etc.

Plus rarement les poumons deviennent le siège de la congestion typhique, et le plus ordinairement il faut qu'ils y soient prédisposés par une irritation, un catarrhe antérieur. Alors la respiration s'oppresse ; le thorax se dilate en masse ; la petite toux sympathique des malades atteints de typhus devient une véritable toux avec expectoration muqueuse, rouillée, sanguine ; le sthétoscope perçoit tous les signes d'un engorgement réel des poumons, de l'hépatisation de ce viscère ; les râles surviennent, et peu après la mort. Le nommé Barbier, jeune homme de vingt-sept ans, et atteint depuis huit jours, est le seul malade qui nous ait offert cette grave physionomie du typhus.

Enfin, quelquefois, ces prédominances organiques sont si faibles qu'elles sont inaperçues, et c'est surtout quand, égales au cerveau et aux voies digestives, elles se pondèrent réciproquement. Alors l'individu éprouve un malaise et une faiblesse indéfinissable, une stupeur bien prononcée, sans souffrances perçues soit à la tête, soit aux voies digestives. La figure s'anime légèrement

Digitized by Google

pendant quelques heures; de temps en temps la langue se recouvre d'une toile fine déliée, blanchâtre, à travers laquelle proéminent les papilles linguales; à peine s'il y a de la soif, si le malade ressent le désir de manger; les selles peuvent être liquides, huileuses, ou bien s'éloigner à peine de leur état normal; le pouls dénote un mouvement de fièvre léger; il est plus fréquent, assez large, un peu mou; la peau est disposée à de petites moiteurs; quelquefois il n'existe pas de fièvre, il n'y a que de la faiblesse, de la stupeur. Nous avons vu des personnes atteintes de cette sorte de typhus, garder à peine le lit; mais chez elles l'affection n'en continuait pas moins sa durée ordinaire. D'autres fois, au contraire, tous ces symptômes atteignent leur plus haut degré d'intensité : la bouche se sèche; la langue se raccornit; la figure devient rouge-brun, plus ou moins livide; la chaleur de la peau âcre, mordicante; le pouls dur, tendu, élevé; le malade offre en un mot, tous les traits d'une fièvre bilieuse ou *Causus* des anciens.

Nous avons observé toutes ces nuances à Francheville. Le plus grand nombre des malades nous ont offert cette dernière forme plus ou moins prononcée, ce qui nous fait penser que le principe de l'épidémie n'a pas une activité bien grande; cependant il est des organisations où ses effets atteignent, et promptement, le plus haut degré d'intensité, et quelques faits sembleraient démontrer que si le plus généralement cette activité se traduit par des phénomènes modérés, elle n'en est pas moins prompte et tenace dans ses conséquences : nous voulons parler de quelques cas de transmission sur lesquels nous reviendrons plus bas. Les prodrômes sont en général longs; il est beaucoup d'individus qui ressentent

Digitized by Google

le malaise, dénonciateur du mal, pendant huit, dix, douze jours, avant d'être définitivement atteints.

La nuance la plus intense, c'est-à-dire la combinaison des formes cérébrale et abdominale est assez fréquente, mais presque toujours alors l'une d'elles prédomine. Nous en avons compté à peu près autant de l'une que de l'autre. Cependant nous serions porté à croire que la prédominance abdominale l'emporte sur la cérébrale, ce qui dispose les personnes athlétiques, replètes, à ses dernières conséquences, c'est-à-dire au ballonnement excessif du ventre, aux selles involontaires, aux rétentions d'urine, aux fuliginosités des dents, de la langue, aux escarrhes du coccyx, etc. Du reste, la nuance cérébrale nous a paru se borner dans tous les cas que nous avons vus, aux phénomènes d'irritation; nous n'en avons remarqué aucun de compression ou d'épanchement; chez aucun de ces malades nous n'avons observé de coma, de dilatations inégales des pupilles, de paralysies partielles; un seul enfant nous a offert le phénomène de la typhomanie.

Nous résumerons cette large et rapide symptomatologie de l'affection épidémique recueillie sur les malades soumis à notre visite, dans la description suivante, adressée par M. Bouget, qui, tout incomplète qu'elle est, retrace cependant assez bien la marche de cette affection.

L'invasion est brusque et s'annonce par des frissonnemens ou de véritables frissons; une violente céphalalgie; il y a vultuosité de la face; injection des yeux; battemens des artères carotides et temporales toujours en rapport avec l'intensité de la céphalalgie et la pesanteur de tête; langue rouge à son pourtour et blanche au centre; de l'anorexie; de la soif; de la chaleur;

Digitized by Google

une pesanteur ou une légère douleur à l'épigastre; ventre d'abord souple et indolent; constipation ou diarrhée; urines rares et colorées; peau chaude et halitueuse; pouls fort, tendu, plein, fréquent; tous les symptômes, enfin, d'une gastro-entérite de la nuance du *causus* des anciens, si ce n'est que la céphalalgie et la pesanteur de tête sont plus vives, plus incommodes, que dans ces cas.

Si ces symptômes ne s'amendent pas sous l'influence des premiers moyens administrés, au bout de sept à huit jours il survient un délire tranquille ou peu agité; de la stupeur; de la prostration; le centre de la langue se dessèche, jaunit, brunit; l'enduit qui la recouvre s'étend à toute sa surface avec ces caractères, de sorte qu'alors elle est fuligineuse ainsi que les dents et les lèvres, ou bien elle se tapisse, ainsi que l'intérieur de la bouche, d'une couche d'aphthes plus ou moins épaisses et adhérentes; l'haleine est fétide; l'épigastre devient le siège d'une chaleur brûlante et supérieure à celle des autres parties du corps; il devient, ainsi que l'abdomen, douloureux et tendu; l'un et l'autre s'élèvent et se ballonnent plus ou moins manifestement; la constipation ou une diarrhée plus ou moins intense de matière muqueuse, jaunâtre, huileuse, persistent; les urines deviennent rouges-briquetées, et déposent fréquemment une matière blanchâtre et rosée tout à la fois; le délire devient plus intense et s'allie au coma pour former le coma vigil, la typhomanie, les agitations morbides des membres, la carphologie, la mussitation, et autres symptômes analogues.

Plus tard, vers le quinzième, dix-huitième, vingt-unième jour, le pouls devient plus petit et plus serré; l'enduit de la langue s'humecte, s'enlève par écailles,

Digitized by Google

et laisse à nu la surface de cet organe qui est alors rouge-cerise ou rosée, et plus ou moins luisante; l'épigastre se détend et s'assouplit de même que l'abdomen; il y a souvent émission involontaire des urines et des fèces liquides; les souffrances deviennent plus obtuses, les carnations rouges, brunes, violacées; l'adynamie est portée à son plus haut degré; et cet état peut être stationnaire encore pendant un ou deux septenaires, diminuer insensiblement pour faire place à la convalescence, ou s'aggraver, prendre plus d'intensité, pour constituer les cas graves d'ataxie ou d'adynamie auxquels les malades succombent presque toujours, soit pendant l'acuité, soit pendant la chronicité de cette affection.

Chez quelques sujets affectés d'une manière plus intense, il s'effectue, sous la longue influence du mal et du décubitus dorsal, de ces engorgemens des parties postérieures du poumon, désignés par les pathologistes sous le nom de pneumonies *hypostatiques*, qui ordinairement ne décèlent leur présence au médecin qui n'a pas l'éveil et qui n'emploie pas l'auscultation, qu'à l'époque de la convalescence pour l'entraver, la troubler, et quelquefois la détruire, si on ne leur oppose pas un traitement actif, dont les émissions sanguines locales effectuées *loco dolenti* et les vésicatoires font la base.

Enfin, chez d'autres malades le plus violemment atteints, nous avons observé sur les membres thoraciques, et quelquefois autour des épaules, des plaques plus ou moins étendues, souvent longues de plusieurs décimètres, formées par l'agglomération d'une multitude de petites vésicules miliaires, blanches, rondes et sans auréoles contenant un ichor transparent et qui plus tard se changeait en croûtes furfuracées plus ou moins apparentes. Nous avons notamment constaté cette

Digitized by Google

anomalie chez le nommé Duthu, homme fort et robuste, de quarante-un ans, qui a succombé à la nuance abdominale grave de cette affection.

Le plus ordinairement la maladie se termine vers le vingt-unième jour; cependant, dans les cas plus graves, elle peut se prolonger bien au-delà. Le nommé Chauchot, jeune homme de vingt-quatre ans, atteint de délire dès le septième jour de son typhus, est à son trente-troisième jour délivré de son délire seulement depuis deux jours, et depuis huit, d'abondantes déjections alvines involontaires, mais gisant sur son lit avec d'énormes plaies à la région coccygienne, et encore en proie à une fièvre assez prononcée. Cette terminaison du reste se fait le plus souvent d'une manière heureuse, puisque sur environ cinquante malades on ne déplore que la perte de trois filles au-dessous de vingt ans, d'une femme, et de M. Delacroix, desservant de la commune, homme athlétique, âgé de quarante ans, généralement regretté, et que son zèle et ses soins auprès des malades ont entraîné au tombeau.

TRAITEMENT.

Ces résultats sont dus sans doute aux soins éclairés que MM. Sonnois, médecin à Saint-Seine, et Bouget, médecin à Moloy, prodiguent aux malades. Ces deux praticiens ont très-bien discerné la nature de cette affection; ils ont bien vu que chez des sujets robustes, sanguins et exempts de toute influence débilitante, les moyens antiphlogistiques devaient avoir une complète efficacité; aussi est-ce à ces agens mis en usage de bonne heure et avec une énergie relative qu'ils ont eu recours. Une ou deux saignées générales au début, des applica-

Digitized by Google

tions de sangsues à l'épigastre ou à l'anus, des boissons délayantes, gommeuses, mucilagineuses, et acidules quand il n'y a pas de toux; des cataplasmes émolliens sur l'abdomen, des demi-lavemens de même nature fréquemment réitérés, la diète la plus sévère, quelques épispastiques, dans certaines circonstances de doux laxatifs, tels sont les moyens mis en usage et qui réussissent généralement. Le premier de ces praticiens se confie plus exclusivement aux antiphlogistiques, et nous avons cru reconnaître une marche plus naturelle, moins aigue dans les maladies qu'il dirige; le second, quoique agissant de même au commencement, a recours, aussitôt que la nuance encéphalique se prononce davantage, à l'usage des vésicatoires qu'il multiplie, et porte quelquefois au nombre de quatre, un sur chaque membre; il nous a semblé qu'une telle pratique avait quelques inconvéniens; la marche de l'affection nous a paru plus intense; les phénomènes encéphaliques plus opiniâtres, plus persistans, plus multipliés; aussi l'avons-nous engagé à se confier davantage aux antiphlogistiques et à recourir aux épispastiques plus tardivement et seulement à l'époque où la nuance délirante menacerait de passer à la nuance comateuse. Avec ces légères modifications et l'indication de quelques autres moyens utiles au début, et qui peuvent en simplifier et en abréger le cours, comme les évacuans, par exemple, nous pensons que la pratique de ces médecins aura toute l'utilité et l'opportunité convenables en cette occasion.

Toutefois, nous devons dire que relativement aux évacuans, M. Sonnois nous a assuré que jusqu'alors il n'avait reconnu chez aucun malade l'indication précise de leur emploi, principalement dans le commencement de l'affection; il a toujours remarqué une susceptibilité,

Digitized by Google

une irritabilité extrêmement vives des voies digestives, une douleur épigastrique très-prononcée, une langue rouge, etc. Dans ces derniers temps, nous a-t-il dit, j'ai administré chez deux de ces malades des laxatifs acidules lorsque la langue m'a paru décolorée, couverte d'un enduit blanc-jaunâtre, et la bouche pâteuse ou plutôt visqueuse, pour combattre chez eux de la constipation; j'ai bien vaincu cette dernière, mais au profit de l'irritation, car incontinent la langue s'est ranimée, a acquis de la tendance à se sécher; l'abdomen est redevenu un peu plus dolent, et ces symptômes ont pris assez d'intensité pour réclamer l'usage des saignées épigastriques. Malgré ces observations et la répugnance de notre confrère à tenter une médication que les praticiens savent être très-utile au début des affections typhoïdes, la physionomie actuelle de l'épidémie nous a paru si manifestement la réclamer, que nous avons vivement insisté auprès de ce médecin pour en appeler à l'expérience, de ce jugement porté sur une médication que nous croyons utile à la phase actuelle de la maladie.

COMPLICATIONS.

Nous n'avons pas observé de complications étrangères à la nature du typhus, si ce n'est ces agglomérations de petites vésicules miliaires sur les membres, signalées plus haut.

NÉCROPSIES.

Aucune recherche de ce genre n'a été faite par les médecins qui traitent l'épidémie, à cause des difficultés que l'on éprouve de la part des parens à s'y livrer dans nos campagnes.

Digitized by Google

ORIGINE ET CAUSES.

Il y a dans la manifestation des fièvres typhoïdes quelque chose de si obscur, de si inconnu, que c'est surtout à elles que s'applique le *quid divinum* d'Hippocrate. Mais pour être difficile et ingrate, cette partie de la science n'en mérite pas moins les efforts et les investigations des médecins. Nous essaierons donc de rechercher les causes de l'épidémie, et dussions-nous échouer dans ces tentatives, nous en obtiendrons au moins quelques indications hygieniques importantes à signaler à l'Autorité.

Deux objets principaux ont dû fixer notre attention : le terrain de la partie septentrionale du village où l'épidémie a pris naissance et a sévi avec une vigueur remarquable; la mare à l'extrémité occidentale de laquelle le typhus s'est manifesté avec une spontanéité épouvantable.

1° Nous avons dit plus haut, que le terrain de la butte septentrionale était une masse argileuse compacte et sans mélange de galets ou de bancs calcaires. Il résulte de cette nature de terrain que d'une part les eaux ne s'y imbibent pas, et que de l'autre elles s'amassent et séjournent dans les excavations qui peuvent s'y rencontrer. Aussi, après l'énorme quantité de neige et de pluie tombée le 3 mai dernier, les caves de toutes les maisons assises sur cette butte furent-elles inondées et remplies d'eau. Cette eau s'est évaporée lentement et a laissé une vase qui, travaillée par les continuelles et fortes chaleurs de l'été, a dégagé des effluves qui auront imprégné les substances alimentaires conservées dans ces caves, telles que le pain, le vin, les laitages, le fro-

Digitized by Google

mage, etc., ou même auront agi directement sur les habitans pendant les nuits dans leurs maisons. Le temps des grands travaux étant arrivé, tels que les fauchaisons, les moissons; la chaleur, en agissant sur des organisations imprégnées d'un miasme d'une faible activité, lui en aura donné une plus grande, et c'est ainsi que ces organisations préparées de longue main auront été les premiers alimens de l'épidémie. Ce que nous disons nous paraît d'autant plus probable qu'ici, à Dijon même, nous avons eu l'occasion de soigner un tonnelier qui, après avoir travaillé par les grandes chaleurs de juillet dans une cave ainsi inondée, contracta une affection de ce genre, qu'il transmit à sa femme qui le soignait à l'époque de la convalescence. Des études spéciales, le rapprochement de beaucoup de faits de ce genre recueillis dans notre pratique, nous autorisent à regarder comme éminemment disposés à la contagion des germes typhiques, les individus qui s'échauffent et se refroidissent tour à tour dans l'atmosphère qui les recèle, et ces germes eux-mêmes, comme les émanations des vases que laissent les eaux débordées lorsqu'elles sont travaillées par la chaleur. Aussi, dans notre opinion particulière, n'hésitons-nous pas à regarder cette circonstance comme étant l'origine, le foyer de la maladie, et l'événement semble justifier de la manière la plus satisfaisante ces présomptions.

2° La mare qui ne dépasse pas la grandeur ordinaire à ces amas d'eaux, vient dans toute sa circonférence mourir sur des bords peu élevés, et qui servent de voie publique. Elle est bornée au nord par un mur, et au pied de ce mur ont été creusés, il y a quelques années, deux puits garnis d'auges dans lesquelles les femmes du village ont lavé continuellement durant l'été. Il en ré-

Digitized by Google

sulte que beaucoup d'eaux imprégnées de savon et des souillures du linge ont coulé de ces bassins dans la mare, et sont venues en altérer les eaux et leur communiquer un principe alkalino-animal, qui a pu exercer aussi une influence nuisible en fournissant des émanations malfaisantes. Ajoutez que pendant le cours des moissons, les bords de la mare ont été couverts de liens de bois qu'on y faisait tremper pour conserver leur souplesse, et qui souvent y macéraient et y pourrissaient. Aussi, pendant les chaleurs, les bords occidentaux de cette mare, peu agités par les bestiaux qui s'abreuvent sur les rives opposées, exhalaient-ils une odeur si fétide, que M. Mony attribue l'infection de sa maison à cette cause. Si, en effet, elle était telle, les mêmes circonstances auraient dû se produire depuis que les puits ont été établis, et d'âge d'homme on ne se rappelle avoir éprouvé d'épidémie dans ce village. Nous ne le pensons donc pas, et nous préférons attribuer l'infection de sa maison à la même cause que celle des habitations de la partie septentrionale ; sa cave a été aussi inondée ; et si l'eau par sa position déclive et la nature calcaire du terrain y a moins séjourné, elle y a du reste laissé, de l'aveu même du propriétaire, une couche de vase qui, travaillée par les chaleurs, a produit les mêmes émanations malfaisantes. Il faut, du reste, que leur action ait été bien uniforme et bien puissante pour avoir développé le mal sur cinq constitutions différentes presque en même temps. Cette simultanéité même d'effets semble déposer en faveur de notre opinion, et démontrer que la cause existait dans la maison plutôt qu'à l'extérieur, parce que dans ce dernier cas, quelques-uns de ces sujets, par la nature de leurs fonctions moins exposés à son in-

Digitized by Google

fluence, auraient échappé à ses conséquences immédiates.

Plus au couchant de la mare, M. le maire nous a fait voir un autre puits servant à la boisson des habitans de la partie septentrionale, et près duquel on a aussi l'habitude de laver les lessives. Mais l'eau qui se répand s'imbibe dans le terrain qui lui fait subir une filtration suffisante si elle rentre dans le puits à travers les fentes du mur circulaire qui le forme. Nous ne pensons donc pas que cette circonstance ait eu la moindre influence dans la production de l'épidémie.

Enfin la clameur publique accuse une jeune domestique venue malade de Val-Suzon, commune située au S. O., séparée par une masse de bois considérable de celle de Francheville, dont elle est distante d'environ sept kilomètres, où une maladie semblable a régné durant le cours de l'été et de l'automne de 1835. On prétend que cette fille était atteinte de cette affection lorsqu'elle est venue habiter Francheville; c'est une circonstance, du reste, que l'on éclaircira ultérieurement, mais qui nous paraît peu probante, car il est extrêmement rare que des typhus ainsi importés s'établissent et se répandent dans des localités nouvelles pour eux, et non préparées à ses ravages. Du reste, il n'y a pas eu de maladies sur les bestiaux.

NATURE.

Nous arrivons à la grande question de la contagion. Le typhus, tel qu'il règne dans nos localités, est-il contagieux? Malgré la défaveur que la doctrine de la contagion a reçue dans ces derniers temps, et bien que notre intention ne soit pas d'entrer dans l'examen d'une question qui repose presque toute sur des mots, nous pro-

Digitized by Google

fesserons avec les meilleurs praticiens, que la maladie typhoïde reconnaît pour principe un miasme répandu dans l'air ou contenu dans les alimens, dans les objets servant aux usages de l'homme; que plus ou moins disséminé, il atteint les organisations et paraît s'y générer, s'y multiplier, et que ses effets sont en raison de sa concentration, de la circonscription de son foyer, et de l'accumulation des malades. Il est ainsi contagieux par l'air qu'on respire près des malades, et quelquefois contagieux par les attouchemens multipliés de ces derniers ou des objets qui servent à leur usage. Aussi voit-on presque toujours les personnes qui ont habité avec les typhoïques et leur ont donné des soins pendant la durée de l'affection, être atteintes elles-mêmes au bout d'un temps plus ou moins long, et le plus souvent au moment de la convalescence, au moment même où le retour de la moiteur, de la sueur à la peau, et l'accomplissement de la desquammation, semblent être plus favorables à la sortie des émanations typhiques des organisations où elles ont accompli leurs ravages et acquis une nouvelle activité. Le temps de la convalescence est donc pour nous celui où la communication du mal est le plus à craindre. Aussi serait-il prudent d'empêcher toute relation des convalescens avec les personnes saines, pendant un certain temps, et de les astreindre à l'usage de quelques bains, pour nettoyer la peau et lui enlever sa dangereuse faculté; car, si la maladie peut se transmettre par contact, c'est assurément alors. Au reste, à l'appui de ce dernier mode de transmission, nous citerons les propres expressions de la Ve Rameau, âgée de soixante ans, pour qui c'était un besoin d'aller chaque matin voir les malades, et de leur rendre des services. Nous l'avons trouvée étant depuis quatre ou cinq jours sous

Digitized by Google

l'influence des prodrômes de la maladie. En mettant mes mains, nous a-t-elle dit, dans le sang tiré par les sangsues à un typhoïque, j'ai senti subitement un frissonnement général et intense, et c'est depuis ce temps que je suis indisposée, que je souffre de la tête et du ventre. Et remarquez bien que cette femme n'était pas sous l'influence de la peur, puisque c'était volontairement qu'elle visitait les malades. — Un homme, étranger au village et employé dans la maison Mony, est retourné en Vaux, localité située au-delà de Saint-Seine, et y est tombé atteint du typhus.

Des habitans de Francheville baraqués dans des bois situés au voisinage de Sombernon, étant venus à la fête patronale de ce village qui se célèbre sur la fin de septembre, s'en sont retournés malades. Enfin, on cite également quelques habitans de Prairay, hameau situé à environ deux kilomètres vers le couchant, qui sont en ce moment, et de la même manière, atteints de l'affection. Si ces faits sont récusés par les anti-contagionistes, et regardés comme la conséquence de circonstances fortuites, ils prouvent du moins que le contact par l'air est actif, que le miasme est bien évident; il est rare, du reste, qu'on ne les voie pas se reproduire à chaque apparition d'une affection qui, comme la variole, la rougeole, et autres maladies de même nature, s'est constamment montrée avec la même physionomie depuis Hippocrate jusqu'à nous, et qui, comme elles, n'attaque le plus souvent qu'une fois dans la vie.

MOYENS PROPHYLACTIQUES.

La nourriture des habitans est bonne et saine. Leur pain fait de froment et d'un peu de seigle est d'un bel

Digitized by Google

aspect et d'une bonne qualité; la récolte de 1835 a été abondante, et le grain qu'elle a fourni a été exempt de toute altération ou mélange nuisible; ils font usage du vin, et jouissent pour la plupart de tout ce qui constitue la vie aisée des campagnes. Les maisons, à quelques exceptions près, offrent toutes les conditions hygiéniques désirables; nous n'avons donc aucune mesure d'hygiène particulière à proposer, si ce n'est celle qui peut plus ou moins atténuer le miasme typhique. Or, M. Bouget signale la saignée générale pratiquée aussitôt l'apparition des prodrômes de l'affection, comme un des meilleurs moyens prophylactiques à employer, et peut-être celui de tous qui est le plus infaillible. Cette remarque, nous l'avions déjà faite lors d'une grave épidémie de fièvre typhoïde de la même nature, qui sévit à Messigny en 1825; elle était même devenue tellement vulgaire et populaire, qu'il ne se passait pas de visite que nous ne vissions plusieurs personnes venir tendre leur bras, dans la ferme confiance que la saignée les préserverait de l'affection. Il est de fait que pendant tout le cours de cette épidémie, aucun des malades que nous saignâmes ne succomba; aussi la phlébotomie fut-elle généralement employée, et même sur des enfans de quatre, de six ans, qui la supportaient merveilleusement bien. Du reste, M. Bouget recommandait comme moyens prophylactiques la propreté; la sobriété; de ne pas sortir le matin avant d'avoir mangé; d'éviter les ingestions d'alimens copieux et irritans, de boire de l'eau pure sans y mêler un peu de vin, de vinaigre, de suc de citron; de ne pas s'exposer aux transitions subites du chaud au froid *et vice versâ*; et de brûler sous toutes les cheminées des rameaux de genièvre dont la fumée non-seulement parfumerait les appartemens, mais ferait

Digitized by Google

aussi au-dessus du village un nuage balsamique très-propre à purifier l'air ; car, dit-il, si j'en appelle à l'observation, je puis assurer qu'aucun nouveau cas ne s'est présenté dans les maisons qui ont mis ce moyen de désinfection en usage. Ici du reste, nous ne nous constituerons pas le garant de cette opinion de M. Bouget, près de ceux qui pensent que ces propriétés désinfectantes du genièvre sont gratuites et illusoires ; nous nous bornons seulement à enregistrer un fait observé par un praticien recommandable.

Relativement à l'hygiène publique, nous dirons d'abord qu'il est fâcheux que l'Autorité ne soit pas suffisamment éclairée sur cet objet, quand elle projette et accomplit des travaux d'utilité publique. La création de ces deux puits près de la mare et au pied d'un mur qui réverbère sur eux et sur les auges qui les environnent toute l'ardeur de la chaleur d'été, nous paraît intempestive ; elle a, d'une part, diminué les eaux de la mare qui est plus exposée, par cette raison même, au desséchement de ses bords ; et de l'autre, les émanations malfaisantes qui s'en élèvent peuvent être absorbées par les eaux de ces puits, et en s'y dissolvant en altérer plus ou moins les qualités. Mais ces inconvéniens déjà si grands, le seront encore bien davantage si on y tolère le lavage des lessives ; car, outre les conséquences de cette chaleur vive et concentrée sur les laveuses, l'eau altérée qui s'échappe des auges tend à se corrompre et à fournir aux eaux de la mare des qualités malfaisantes qui peuvent plus ou moins prochainement agir d'une manière funeste sur la santé des bestiaux qui s'y abreuvent, et des hommes qui respirent dans le voisinage. Nous ne voyons pas pourquoi aussi on ne planterait pas les bords de la mare d'arbustes et d'arbres

Digitized by Google

qui, en les préservant de la chaleur trop active du soleil, permettraient à l'eau qui les baigne de conserver davantage ses qualités potables, et qui auraient encore le grand avantage d'absorber et de neutraliser les effluves malfaisantes qui peuvent s'en dégager.

En conséquence, nous avons l'honneur de proposer :

1° De mettre à la disposition de M. le Maire de la commune quelques livres de chlorure de chaux, afin d'en faire placer dans toutes les maisons infectées et dans les lieux de rassemblement, tels que l'église, l'école, dont on pourrait retarder l'ouverture jusqu'à une époque plus favorable, et où il serait convenable de ne recevoir les enfans qu'un mois après leur convalescence.

2° De recommander le nettoyage prompt et complet des linges et hardes servant aux malades, comme aussi l'exposition de leurs couches à l'air.

3° De défendre aux habitans de laver près de la mare, et de faire prendre toutes les dispositions convenables pour qu'à l'avenir l'eau des lavoirs ne séjourne pas à la surface du sol, et s'écoule facilement loin de toutes eaux servant à la boisson des hommes ou des bestiaux.

4° D'ordonner qu'à l'avenir on veille à ne rien laisser séjourner dans les eaux de la mare, qui puisse les altérer.

5° D'ordonner que ses bords soient plantés d'arbustes ou d'arbres propres, par l'abondance de leur feuillage, à obvier aux inconvéniens indiqués plus haut.

6° Et en cas d'inondation des caves au printemps ou en été, ordonner qu'on veille à ce que l'eau en soit promptement extraite, et à ce que ces lieux soient assainis par le dégagement du chlore.

Digitized by Google

§ II. VISITE DU 20 OCTOBRE.

L'affection a beaucoup diminué d'intensité ; elle s'est réduite pour ainsi dire à la plus simple expression. Elle marche avec une faible prédominance gastrique, affecte la forme d'une fièvre muqueuse légère, et se termine le plus ordinairement entre le quatorzième et le vingt-unième jour. Le miasme semble être réduit à l'impuissance contre les adultes ; il ne sévit plus que sur les enfans, et ce n'est qu'accidentellement, après des travaux pénibles tels que le tirage des pommes de terre, par exemple, qu'il affecte quelques adultes. On a aussi remarqué qu'il avait agi sur quelques vendangeurs à leur retour au village. Néanmoins, malgré cette atténuation évidente du fléau, il continue de frapper les individus avec une fréquence qui fait penser que le terme de son entière disparition est encore éloigné. Depuis le 5 octobre, jour de notre première visite, il y a eu 22 personnes d'atteintes, savoir :

4	le	5,
3	le	7,
1	le	12,
5	le	14,
2	le	15,
1	le	16,
1	le	18,
3	le	19,
2	le	20.

Vous remarquerez que si les changemens atmosphériques ont, au rapport des médecins de la localité, ag-

Digitized by Google

gravé ou allégé les symptômes de l'affection, selon que les variations ont été plus ou moins subites, le temps plus ou moins pluvieux; le retour du beau temps a été du reste sans influence sur l'activité avec laquelle a frappé le fléau, puisque depuis le 11 qu'il est permanent, il y a eu 15 personnes d'atteintes. M. Bouget se plaint surtout du froid et du froid humide, qui toujours, dit-il, ont aggravé manifestement l'affection.

Sur le total de 22 malades dont il faut ôter 2 qui ont été compris dans la statistique de notre première visite, on compte 15 individus au-dessous de vingt ans; et il est assez remarquable que sur ce nombre total il n'y ait que 2 personnes du sexe masculin, ce qui démontre évidemment la faiblesse d'action du miasme, qui n'affecte plus que les constitutions les plus impressionnables, et celles dont la peau offre une texture plus délicate. Du reste ces individus sont ainsi répartis :

	Au-dessous de 10 ans.	De 10 à 20 ans.	De 20 à 30 ans.	De 30 à 40 ans.	De 40 à 50 ans.	Total.
Filles	5.	8.				13.
Femmes			».	3.	1.	4.
Garçons	».	2.				2.
Hommes			».	1.	».	1.
	5.	10.	».	4.	1.	20.

Nous avons visité 36 malades, ce qui réduit à 14 le nombre de ceux que nous avions vus lors de notre première visite. Tous, excepté 3 qui sont encore dans un état très-grave et qui laissent des craintes sur l'issue de l'affection, sont en voie de guérison; et le plus grand nombre près de la convalescence. Quant aux nouveaux visités, nous n'en avons trouvé aucun dont

Digitized by Google

la vie soit un peu sérieusement compromise. Le fléau du reste continue d'atteindre successivement ses victimes dans chaque maison, et c'est ordinairement à l'époque de la convalescence d'un premier malade, qu'un second, un troisième sont atteints.

La seule maison qui jusqu'alors avait été épargnée dans la partie septentrionale, vient d'être envahie; nous y avons trouvé une petite fille de treize ans offrant tous les signes de l'affection. Nous nous sommes assuré que la cave qui n'est pas sous la chambre habitée, mais sous une pièce adjacente, n'avait pas été inondée au printemps et qu'elle n'offre jamais d'humidité, ce qui fait supposer que le terrain sur lequel est assise cette habitation est susceptible de pénétration. C'est cette maison qui a son puits particulier dont l'eau n'a servi à la boisson que de ceux qui l'habitent, et d'une parente voisine qui a eu deux malades. Ceci démontre évidemment que l'eau d'un des puits communaux près duquel on lave. et qui sert exclusivement à la boisson de cette partie du village, n'a été pour rien dans la production du fléau, et toute la futilité de la présomption élevée à ce sujet.

Ainsi la cause assignée par nous à l'épidémie subsiste donc dans toute sa valeur; la circonstance offerte par cette maison qui reste ainsi épargnée pour la démontrer en quelque sorte, prouve évidemment que les habitations de cette partie du village les plus mal bâties et les plus mal closes, ont été primitivement imprégnées du miasme produit à leur base; elle démontre également que ce miasme n'avait pas une grande extensibilité.

Nous n'avons du reste que des éloges à donner au zèle et à l'activité avec lesquels MM. Sonnois et Bouget

Digitized by Google

prodiguent leurs soins aux malades. Les nuances sont bien appréciées et traitées avec une perspicacité et une rectitude de jugement qui font honneur à ces deux praticiens. L'usage du chlorure de chaux est soigneusement continué dans toutes les maisons infectées.

M. Sonnois donne ses soins à l'homme de Prairay qui a pris mal à la suite de son séjour à Francheville. Depuis quelques jours sa femme est elle-même atteinte de l'affection. Un certificat de M. Cothenet, médecin à Sombernon, constate également que l'homme tombé malade dans les bois à son retour de Francheville, présente les symptômes de l'affection. Nous n'avons pas de renseignemens exacts sur la jeune fille venue de Val-Suzon et signalée par la clameur publique comme ayant importé la maladie.

Nous apprenons à l'instant la mort du nommé Duthu, homme de quarante-un ans, qui était l'un des trois malades signalés plus haut comme les seuls qui offrissent un danger réel. C'est du reste, avec le décès d'un enfant de deux mois, appartenant à une typhoïque, les seuls que l'on puisse attribuer à l'influence de la maladie régnante.

§ III. DÉTAILS ULTÉRIEURS.

Postérieurement à la visite du 20 octobre, malgré nos vives instances, nous n'avons pu obtenir de MM. Sonnois et Bouget les renseignemens propres à continuer la statistique que nous avions commencée. Nous avons appris seulement, que l'affection a continué de sévir pendant le mois de novembre avec la même physiono-

Digitized by Google

mie que pendant le mois d'octobre, qu'elle n'y a pas atteint un moins grand nombre de malades, que quatre décès nouveaux ont marqué cette période de sa durée, et qu'elle a complètement disparu dans les premiers jours du mois de décembre.

Si nous étudions les résultats de l'épidémie sur les 54 malades soumis à notre observation, nous trouverons qu'il y a eu, en négligeant l'enfant de deux mois dont nous avons signalé la mort dans notre dernière visite, 8 décès pour ce nombre de malades, ou 1 décès pour 6 guérisons 3/4. Ces décès portent sur une fille de neuf ans, trois filles adolescentes au-dessous de vingt ans, un garçon de quatorze ans, une femme adulte et deux hommes de quarante ans. Un de ces décès, survenu dans le courant de novembre, a pour sujet le jeune Coquet, enfant de quatorze à quinze ans, et dont l'affection passée à l'état chronique, l'a conduit à travers tous les degrés du marasme et de la souffrance, et l'a couvert de nombreux abcès critiques dont le 16e s'ouvrait spontanément au moment où il rendait le dernier soupir. Si du reste nous évaluons à 27 le nombre des individus atteints pendant le mois de novembre, total auquel s'est élevé celui des personnes alitées dans le mois d'octobre, nous aurons 81 malades et 10 décès, pour expression finale des ravages de l'épidémie de Francheville, ou 1 décès pour 8 malades 1/8e.

Dans le courant de novembre, M. Bouget a vu au village de Villecomte, distant d'environ quinze kilomètres de Francheville et situé au N. E. de ce village, cinq ou six malades atteints d'affections inflammatoires ayant la plus étroite analogie avec la maladie typhoïde dont nous venons d'esquisser l'histoire. Ces affections s'offrant d'abord comme elle sous la forme d'une gastro-entérite plus

Digitized by Google

ou moins intense, s'établissaient toujours immédiatement après des transitions subites du chaud au froid, des excès de travail, de vives émotions morales; étaient caractérisées par une vive céphalalgie sus-orbitaire; langue rouge et sèche; tension moins prononcée de l'épigastre et de l'abdomen; affection hépatique concomittante; et plus tard par de l'agitation nerveuse; du délire qui le plus souvent était immotile; du coma vigil; des mouvemens convulsifs; des fuliginosités aux lèvres et aux dents; la coloration ictérique des ailes du nez; un pouls élevé et fréquent; la peau sèche; l'œdême des membres abdominaux. Déjà la population s'alarmait et commençait à préjuger que l'épidémie de Francheville s'était propagée, transmise par le *creux du Souci*. Heureusement ces alarmes ne tardèrent pas à se dissiper, l'affection ne fit aucun progrès, et céda au traitement préconisé à Francheville, sans faire une seule victime.

Ce creux du Souci est un gouffre qui existe au S. à quelques centaines de pas du village et dont la profondeur encore actuellement passe pour être incommensurable. Une croyance populaire le fait correspondre avec la belle source de Villecomte; et ce qu'il y a de certain, dit M. Bouget, c'est qu'en prêtant l'oreille à l'embouchure de ce trou, on entend distinctement comme le murmure d'une eau courante. Une autre tradition également dépourvue d'authenticité, veut qu'autrefois les habitans de Francheville, ayant essayé de le fermer, il se répandit un brouillard délétère sur toute la région, qui produisit une épidémie redoutable décimant largement la population, et qui ne cessa que lorsque le gouffre fut rouvert. Tels sont les motifs sur lesquels repose cette sorte de respect, nous dirions presque de terreur, qui empêche les habitans de cette commune de rien faire

Digitized by Google

pour préserver des approches du gouffre soit les bestiaux, soit le voyageur attardé qui, sans guide au milieu des ténèbres, peut s'y précipiter. Nous avions engagé M. Bouget à tenter l'expérience bien simple pour s'assurer de la correspondance de ce gouffre avec l'abondante fontaine de Villecomte, d'y précipiter une paire de canards portant des signes propres à les faire reconnaître ; mais il ne nous a pas fait connaître ultérieurement s'il avait fait quelques essais de ce genre.

Digitized by Google

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Années 1837-1838.

ORTHOPÉDIE.

Pag.

UTILITÉ de la Gymnastique; par M. DOMPMARTIN, 5

NOTE sur l'influence des saisons dans le traitement orthopédique, ... 15

NOUVEAU CORSET rotateur, appliqué au lit mécanique et ajusté sur un fauteuil, pour le traitement des déviations latérales; et de son action sur la colonne; par M. DOMPMARTIN, ... 17

EXPLICATION des planches. 29

HISTOIRE NATURELLE.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES, PAR M. VALLOT.

Albère, 45, 48.
Altica atra, 43.
Altise, 42.
Alucita vitella, 58.
Aranea, 52, 54, 55.
Asclepias vincetoxicum, 45.
Attelabe des pommes, 46.
— pubescent, 46.
Attelabus bacchus, 46, 66.
— *pubescens*, 46.
Babote, 41.
Becmare, 46.
Brachyrhinus ligustri, 42.
Cantharide marginée, 42, 43.
Castanea humilis, 49.
Cécidomye de l'épine blanche, 50.
Charançon brun, 65.
— de la Livèche, 42.
— pyriforme, 42.
Chenille mineuse, 58.
Chenille vitivore, 57.
Chrisomela alni, 44.
— *asclepiada*, 44, 45.
— *atra*, 43.
— *cœrulea*, 44.
— *cœruleo-violacea*, 44, 46.
— *poligoni*, 43.
— *tanaceti*, 44.
— *violacea*, 44.
Clou de girofle, 65.

Digitized by Google

Coccinelle, 41.
Cochenille du lierre, 50.
Colaspis atra, 43.
— *barbara*, 43.
Conops trifasciatus, 51.
Criquet, 58.
Cryptocephalus cœruleus, 44.
— *peregrinus*, 45.
Curculio acridulus, 42.
— *betulæ*, 57.
— *brunirostris*, 65.
— *erysimi*, 43.
— *fuscus*, 65.
— *pomorum*, 65.
— *pubescens*, 46.
— *scutellatus*, 65.
— *violaceus*, 46.
Erirhinus scirrhosus, 65.
Eumolpe obscur, 42, 43.
— précieux, 44.
— de la vigne, 57.
Eumolpus pretiosus, 45.
Galeruque de la Tanaisie, 44.
Galles (fausses), des pommiers et des poiriers, 65.
Gribouri bleu de l'aune, 44.
— bleuet, 44.
— de la vigne, 57.
Hessian fly, 59.
Insecte phosphorique, 48.
Insectes sortis du corps, 61.
Lampyris italica, 49.
Lethrus cephalotes, 57.
Lucanus apterus, 57.
Lucciola, 49.
Luzerne, 41, 42.
Man, 59.
Mazar, 59.
Megachile muraria, 64.
Mouche baliste, 49.
Musca hederacea, 51.
Négril, 41, 43.
Onesia fulvipennis, 51.
Orvet, 62.
Oxistome de Pomone, 45, 46, 66.
Phalene de la vigne, 53.
— *scutella*, 53.
Ptinus fur, 61.
Pyrale, 56, 57, 58.
Rhynchœnus pomorum, 65.
Scarabœus ampelophagus, 57.
— *phosphoreus*, 48.
Sphinx elpenor, 57.
Stomachide, 63.
Strongle géant, 64.
Tachina signata, 62.
Teigne, 56.
Teigne humérale, (1) 51.
— de la grappe, 53.
— de la vigne, 53.
Tigre, 56.
Tineæ ambiguella, 55.
— *pomonella*, 47.
— *staphislites*, 57.
— *uvella*, 52, 55.
Turc, 59.
Urbec, 46, 48.
Urbère, 46.
Ver de la vigne, 52, 54.
Volucre, 52, 55.
Volvocem, 52, 54.

Ichthyologie, par M. Vallot.

Détermination de plusieurs poissons mentionnés par Aristote, ... 67

(1) Cette teigne ne serait-elle pas la Loxange jaune, *Tinea antennulata*, Fourc.? dont la diagnose est : *T. atra, alarum basi, macula longitudinali, margine extremo puncto medio macula rhomboïdea flavis, antennis medio albis*. Entomol. Paris., p. 340, n° 68.

Digitized by Google

Aco, p. 88.
Aleuse, 100.
Alose, 79, 80.
Anguille, 91.
Argulus, 78.
Balagre, 81.
Ballère, 90.
Barin, 81.
Blennie Cagnette, 99.
Bordelière, 90.
Bouille, 100.
Bouvière, 70.
Branchiobdella, 75.
Br. astaci, 75.
Bréau, 81.
Capiton, 89, 90.
Capros, 70.
Carin, 81.
Carlet, 101.
Carpe brehaigne, 81.
Carpeau, 81.
Chabot, 79.
Chalcis, 68, 71.
Channa, 81.
Chatouille, 101.
Chromis, 68.
Cobitis fossilis, 70.
Cottus gobio, 79.
Créal, 95.
Crevette d'eau douce, 98.
Cyprinus carassius, 100.
— *idus*, 100.
— *mugilis*, 102.
Damotera, 88.
Dasquille, 91.
Dichelestium, 78.
Dobule, 97.
Doras, 86.
Douve, 73.
Drum, 68.
Ess, 87.
Esturgeon, 95.
Fasciole hépatique, 74.
Filares, 74.
Foin, 77.
Friteau, 102.
Galeodes araneoïdes, 88.
Gammarus pulex, 98.
Gardon, 103.
Gobio, 79.
Gobius niger, 86.
Goujon, 79.
Goulianos, 95.
Grondeur, 69.
Gymnarchus, 87.
Iaï, 95.
Landoise, 101.
Lernée, 78.
Liparis dispar, 83.
Louvotte, 101.
Macaroni piatti, 77.
Maigre, 68.
Misgurn, 70.
Montée, 93.
Muge, 89.
Nestel, 73.
Palonah, 94.
Pesce puerco, 69.
Phalange noire, 88.
Phalangium araneoïdes, 88.
Pimélode cyclope, 97.
Planaire, 73.
Pogonate, 71.
Pogonias, 69.
Poisson noir, 94.
Psyché, 84.
René, 79.
Rotisson, 101.
Sanglier, 70, 71.
Sangsue blanche, 74.
— d'Egypte, 74.
— de l'Écrevisse, 71.
— géomètre, 77.
Sauterelle, 77.
Sciæna aquila, 68.
Serran, 84.
Sharmut, 94.
Siego, 102.
Silurus Anguillaris, 90, 94.
Singali, 68, 69, 70.
Tambour, 68.
Tillon, 90.
Vandoise, 102.
Venæ albæ, 73.
Villena, 91.
Vilna, 91.

BOTANIQUE.

Nouvelles plantes à ajouter à la Flore de la Côte-d'Or, suivies de quelques Réflexions sur quelques autres plantes insérées dans cet ouvrage; par M. Cuynat, 105

Digitized by Google

Pag.

EPIDEMIES DE LA COTE-D'OR.

Note sur la Fièvre typhoïde inflammatoire de Flancheville; par M. Pingeon, ... 115

OMISSIONS.

Pag. 31; *après ces mots*, Planche II, *ajoutez :* Tige du corset, ressorts, ceinture à béquille.

Pag. 32; *après ces mots*, Planche IV, *ajoutez :* Jeune personne vue par derrière.

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Digitized by Google

Digitized by Google

MUSIQUE.

RAPPORT

FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE MM. VALLOT, TOUSSAINT, PINGEON ET MAILLARD DE CHAMBURE,

SUR LE COURS GRATUIT DE MUSIQUE DE M. TOURY.

MESSIEURS,

Si la distinction honorable que l'on vous a proposé d'accorder à M. Toury devait récompenser seulement les avantages de sa méthode et les succès de son enseignement, il suffirait à vos Commissaires de vous rendre compte de l'examen qu'ils en ont fait, pour justifier les conclusions de leur rapport. Mais ils croient devoir appeler votre attention à plus d'un titre sur cette école.

Dans la vie laborieuse et pénible du peuple, la culture des lettres et celle des arts n'auront jamais part égale, quoi qu'il arrive. — Si de rares exceptions ont mis aux mains du menuisier de Nevers et du boulanger de Nîmes une lyre glorieuse, ces phénomènes sont sans influence sur la classe même qui les a produits; car ces poëtes populaires appartiennent plus à ceux qui lisent leurs vers qu'à ceux au milieu de qui le caprice du sort

Digitized by Google

les fit naître. L'étude des lettres suppose des conditions de loisir, d'indépendance, qui ne sont que le partage d'un petit nombre; des rêveurs, il est vrai, ont cherché par quels moyens ils pourraient arranger autrement les choses d'ici-bas. Sans entrer dans l'examen de leurs systêmes, nous voulons seulement constater ce fait, que, dans l'état actuel de la Société, la culture des lettres importe moins au peuple que celle des arts.

Sans parler du dessin qui se rattache à toutes les professions industrielles, et que l'enseignement populaire a déjà adopté comme une des nécessités des écoles primaires, il est un autre art qui lui sera bientôt associé dans les mêmes leçons, et qui se recommande par des avantages particuliers : celui qui, dans les travaux les plus rudes, en allège le fardeau et en égaye la fatigue; qui soutient le soldat dans ses marches pénibles, le cultivateur dans sa tâche laborieuse, le berger dans sa solitude. Vous avez déjà, Messieurs, nommé la musique, le seul art peut-être que l'on goûte sans l'avoir appris, et qui s'adresse à toutes les classes de la Société comme à toutes les conditions de la vie.

M. Toury, en établissant au milieu d'une population nombreuse un cours gratuit de musique, était donc assuré de répondre à l'un de ces besoins instinctifs qui ne trompent jamais; l'empressement avec lequel les élèves sont accourus à ses leçons l'a prouvé.

Mais cet enseignement n'était pas seulement une heureuse et désintéressée entreprise; il renfermait encore une pensée de moralisation qui mérite bien d'être signalée.

Après les travaux des ateliers, que faisaient de leurs courts loisirs du soir tous ces jeunes ouvriers qui les consacrent aujourd'hui à l'étude de la musique, avec un

Digitized by Google

zèle et une discipline qu'on ne saurait trop louer? Et cette étude même, en les réunissant sur des bancs communs, n'a-t-elle pas fait cesser bien des rivalités d'état, bien des querelles déplorables? Peut-on se refuser à croire que l'initiation à des jouissances d'un ordre intellectuel et nouveau pour eux, ne doive pas exercer une salutaire influence sur ces jeunes élèves? La réponse à ces questions ne saurait être douteuse.

Ainsi donc, Messieurs, l'enseignement de M. Toury, comme nous vous le disions tout à l'heure, nous semble mériter votre intérêt, non moins par la pensée qui l'a conçu que par ses succès dont il nous reste à vous parler.

Vos Commissaires désirant s'entourer de toutes les lumières qu'ils pouvaient réunir ont sollicité et obtenu le concours obligeant de M. le baron Ballyet, intendant militaire, et de M. Grogney, professeur de musique, pour examiner les progrès des élèves et le mode d'enseignement du maître. C'est un devoir pour nous de les remercier du zèle avec lequel ils ont bien voulu nous assister de leurs connaissances spéciales.

Les élèves de M. Toury ont chanté à première vue plusieurs solfèges à une voix, écrits exprès sur le tableau par M. Grogney. Ce premier essai, par l'ensemble et la hardiesse de la vocalisation, nous a paru répondre entièrement à ce que le Professeur avait promis, comme résultat de sa méthode.

Un solfège à deux voix a ensuite été donné par M. Grogney. Les élèves l'ont chanté avec un égal succès, et cette épreuve, plus difficile que la première, l'est devenue davantage encore, quand nous avons fait renverser les deux voix, faisant chanter le dessus aux basses et les basses aux tenors. Cet exercice, auquel l'é-

Digitized by Google

cole ne pouvait s'attendre, a été suivi de l'exécution de plusieurs grands chœurs, dont l'ensemble et la vigueur nous ont vivement frappés. Les nuances, qui laissent encore à désirer, ne peuvent s'acquérir que par un long usage, et en entendant de grandes compositions exécutées par un orchestre habile. Les exercices de la Société philarmonique doivent être, sous ce point de vue, le complément de l'école de M. Toury.

La méthode enseignée dans son cours a dû aussi, Messieurs, appeler l'attention de vos Commissaires. Vous nous pardonnerez les détails techniques que réclame son examen.

M. Toury a appelé sa méthode *Méthode analogique*, parce que l'idée fondamentale de cet enseignement est de ramener par analogie toutes les difficultés des tons à un ton modèle, comme cela se pratique dans l'étude du plain-chant qui, grâce à ce moyen, peut être appris en peu de mois, tandis que des années de travail ne suffisent pas à tous les élèves pour lire correctement la musique.

L'enseignement ordinaire de la musique attaque de front deux difficultés que M. Toury a divisées, l'intonation, la durée; c'est-à-dire que ses élèves sont exercés séparément, d'abord sur les intervalles, ensuite sur la valeur des notes; et le succès le plus complet a répondu, il faut le dire, à l'application de ce systême.

M. Toury réduit tous les accords à deux accords fondamentaux, l'un qu'il appellè consonnant, l'accord parfait; l'autre dissonnant, l'accord de septième dominante qui n'est autre même que l'accord parfait avec l'adjonction d'une tierce à l'aigu. Ramenant ensuite à une cadence parfaite les accords de tonique, sous-dominante, dominante, et septième dominante, il fait re-

Digitized by Google

marquer qu'il a parcouru de la sorte tous les intervalles qui existent dans la gamme, de telle sorte que tout le solfège se trouve compris dans la gamme pour les degrés conjoints, comme les autres intervalles se trouvent dans une cadence parfaite composée d'accords parfaits et de l'accord de septième dominante.

Nous n'insisterons pas plus long-temps sur la partie technique de la méthode de M. Toury. Ses résultats en justifient assez les avantages pour nous dispenser d'entrer à ce sujet dans de plus longs détails. Après un petit nombre de leçons, les élèves savent lire les solfèges dans tous les tons, et comprennent tous les signes altératifs de la tonalité. L'exemple qui suit toujours l'explication de la règle en fait mieux saisir l'esprit, et familiarise la voix et l'oreille avec les difficultés qui, grâce à cette heureuse association de la pratique et de la théorie, n'ont plus rien qui puisse rebuter.

En résumé, le cours de M. Toury a été établi par lui dans une pensée d'utilité publique et de désintéressement qu'on ne saurait trop louer.

Les exercices dont vos Commissaires ont été témoins attestent le zèle du maître et les progrès des élèves.

La méthode de M. Toury, appréciée dans sa théorie comme dans son application, nous semble mériter les encouragemens de l'Académie.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer d'accorder à M. Toury, professeur de musique, une médaille d'or, à titre d'encouragement.

MAILLARD DE CHAMBURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

Années 1837-1838.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE.

1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE.

DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES, CIVILES ET POLITIQUES DE MOÏSE.

INTRODUCTION.

Une haute importance religieuse et historique s'attache à l'étude des diverses phases de l'existence de la nation juive.

En effet, ce peuple dont le berceau touche à celui du monde, n'a jamais, dans sa splendeur éclipsée comme dans ses misères récentes, suivi les voies des sociétés contemporaines. Aujourd'hui même, après s'être mêlé à toutes les races sans se confondre avec aucune, il vit encore au milieu de la civilisation moderne, comme un hôte qui ne s'associe qu'à regret et pour un temps à des coutumes étrangères.

Digitized by Google

L'antiquité fut frappée des caractères particuliers dont étaient empreintes les institutions des Israélites. Strabon (lib. xvi), Tacite (Hist., lib. v, c. 3, 4, 5), Justin (lib. xxxvi, c. 1), Diodore de Sicile (lib. i), ne purent passer sous silence les faits prodigieux qui faisaient de l'histoire de ce peuple une histoire à part.

Plus tard, de nos jours pour ainsi dire, les saints livres qui renferment les monumens historiques de cette nation devinrent le sujet des attaques les plus rudes, comme aussi de la plus merveilleuse défense.

D'un côté Spinosa, Hobbes, Newton, Middleton, Voltaire après eux tous, s'appuyant sur les suppositions de Maimonides, essayèrent d'ébranler l'authenticité de la loi mosaïque; de l'autre, Bossuet, Dupin, Jahn, Rosenmuller, se présentèrent comme apologistes de la Loi et entreprirent de venger le Pentateuque des profanations d'une critique qui ne péchait pas moins du côté de la profondeur, que de celui de la bonne foi.

A la lecture de ces doctes et volumineuses querelles, tout homme soucieux d'en connaître intimement le sujet, doit ajouter encore l'étude de beaucoup d'autres auteurs qui, pour n'avoir point fait école, n'en ont pas moins développé quelques idées particulières sur le Mosaïsme; nous citerons parmi ces écrivains: Basnage, Prideaux, Oedmann, Eichhorn, Bonsdorff, Beugnot, Depping, Pastoret, Wiseman; et ce nombre ne paraîtra pas trop considérable si l'on veut remarquer que bien que l'histoire des Israélites soit éparse dans beaucoup de livres, elle n'a jamais été complètement réunie dans aucun. En effet, après leur dispersion, les Juifs n'eurent pas d'historiens; quelques rabbins seulement déposèrent dans leurs gloses talmudiques des matériaux précieux pour qui entreprendra jamais de les réunir;

Digitized by Google

mais il semble que sous ce point de vue aussi, « les temps promis, comme ils disent, sont encore loin. »

Quant au moyen âge, il s'occupa de piller et de brûler les Juifs, non de recueillir les élémens de leur histoire.

Un livre plus récent que ceux que nous venons de citer, et dont l'apparition fit concevoir des espérances qu'il ne devait point réaliser, l'ouvrage de M. Salvador, doit trouver ici une mention particulière.

Partisan avoué des préjugés de l'école voltairienne, que M. Salvador, en écrivant l'histoire des Juifs, ait préparé plutôt une attaque contre le Christianisme qu'une apologie de l'ancienne loi, c'est ce que pouvaient expliquer ces préjugés eux-mêmes; mais que, cherchant à réhabiliter le Mosaïsme et voulant en étudier les origines, il l'ait audacieusement dépouillé de sa sanction divine, réduisant ainsi Moïse aux proportions humaines de Numa et de Lycurgue, expliquant ses miracles par de puériles définitions, qui trahissent l'ignorance des plus communes notions historiques et physiques, c'est ce dont les déplorables exigences d'un système arrêté *à priori* peuvent seules rendre raison. M. Salvador, pour arriver au Christ dont il voulait justifier l'immolation, a été contraint, par l'inexorable enchaînement des faits, de fouler aux pieds les croyances dont il écrivait l'apologie, et il n'a pas reculé, espérant qu'à certains yeux le but suffirait à excuser le moyen.

Or il est arrivé, dans ces temps de foi douteuse et de timides convictions, que les parties remarquablement curieuses de cet ouvrage n'ont pu le sauver du pire destin que puisse trouver un livre, de la profonde indifférence du public.

Digitized by Google

Peut-être que soixante ans plus tôt, M. Salvador eût vu tomber sur son front quelques feuilles des couronnes prodiguées aux efforts antireligieux de son maître. Mais, de nos jours, les diatribes contre l'Ancien et le Nouveau Testament, la justification du déicide même, ne réussissent plus à personne, à l'éditeur moins qu'à tout autre.

Il nous a semblé que, sans reproduire les observations des illustres écrivains que nous avons cités, il y avait encore un point de vue nouveau et plus en rapport avec la tendance actuelle des études, sous lequel on pouvait examiner cette belle page de l'histoire d'une civilisation, qui devait, comme plus tard celle des Grecs, éclairer le monde par la dispersion providentielle d'un peuple préparé à cet apostolat par tous les triomphes de l'intelligence et des arts.

C'est cette pensée qui nous a dicté les pages qu'on va lire.

§ I^er^.

Sans parler de l'excellence de leurs croyances religieuses, les Juifs doivent encore tenir une des premières places dans les annales du genre humain. Issus d'une seule et même famille, l'enfance de leur nation se passe sur une terre étrangère et dans la captivité, et cependant ils y deviennent si puissans qu'ils peuvent bientôt reconquérir les vallées de la Palestine d'où ils étaient sortis. Là ils s'établissent sous une police et des lois qui ne ressemblent pas plus à celles des peuples civilisés de cette époque, qu'à celles des tribus nomades qui les entourent; après de longues guerres suivies avec des succès différens, ils se réunissent en un seul état monar-

Digitized by Google

chique et deviennent en peu de temps un des peuples les plus puissans de l'Orient par leur force et par leur richesse. Des dissentions intestines les affaiblissent ensuite, et ne leur laissent aucuns moyens de résister aux grands empires qui s'élèvent sur les bords de l'Euphrate. Emmenés d'abord en servitude, la politique et la générosité des maîtres de Babylone leur rend ensuite une portion de leur ancien territoire, et le premier usage qu'ils font de leur liberté est de s'engager pour un vain nom d'indépendance dans une guerre étrangère contre les successeurs d'Alexandre. — Une seconde ère de fortune et de puissance commence pour eux, au temps d'Hérode, sous le vasselage des Romains. La Judée se repeuple, et quand les empereurs veulent en faire la conquête, ils éprouvent, sous les murs de Jérusalem, une résistance qu'ils n'avaient trouvée nulle part. Plus d'un million d'Israélites perd la vie dans le siège et à la prise de cette ville; le reste du peuple se disperse aussitôt par toute la terre et s'éloigne du théâtre de sa défaite. Accueillis par le mépris, par la haine et la persécution, les débris vivans de cette nation se maintiennent pourtant et subsistent encore, conservant au milieu des révolutions morales et politiques, qui ont tout changé si ce n'est eux, les caractères distinctifs de leurs mœurs, de leurs opinions, de leurs traits même, et gardant avec une foi qui approche du sublime, l'espoir d'une restauration miraculeuse dont dix-huit siècles d'humiliation n'ont pas suffi à les désabuser.

Ce rapide tableau des diverses fortunes de la nation juive, met tout d'abord en évidence ce qu'il y a de vraiment miraculeux dans sa destinée. En effet, sa mission religieuse n'est pas moins prouvée par ses misères que par ses triomphes; c'est toujours sur sa fidélité à la

Digitized by Google

remplir, que Dieu mesure ses prospérités. Aussi, dans l'histoire de ses erreurs on trouve celle de toutes ses infortunes, jusqu'à ce que l'immolation de J.-C. vienne mettre enfin le comble aux calamités de cette race. Alors commence pour elle un prodige plus frappant encore, que tous ceux qu'avait présentés sa vie passée. Pareille à cet être mystérieux en qui le moyen âge personnifia tous ses enfans, la nation israélite, errante, misérable, dispersée par toute la terre, fut écrasée par la haine et le mépris des peuples; mais il lui fut refusé de mourir. Elle fut condamnée à vivre, en témoignage de la redoutable justice de Dieu, et comme un éternel monument des châtimens réservés à l'infidélité.

C'est ainsi que l'histoire des Juifs se rattache pour nous à toutes les grandes époques de la civilisation et à toutes les révolutions qui ont agité l'ancien monde. Les Juifs ont pris parti dans tous les mouvemens de la société ancienne; ils semblent même en avoir dirigé ou influencé la plupart; et cependant, chose étrange, ils n'ont reçu ni dans leur sang ni dans leurs lois aucun mélange des peuples avec lesquels ils ont vécu. Ainsi, tandis qu'on retrouve chez les Français les descendans des Gaulois mêlés à ceux des Francs; chez les Anglais les races des Normands, des Pictes, des Danois et des Bretons; chez les Espagnols les Visigoths du Nord, les Maures d'Afrique et les Ibères; le Juif seul, en France, en Angleterre et en Espagne a maintenu la pureté de son origine; il est resté Juif, fidèle à la loi qui ne le protège plus et qui a servi tant de fois de prétexte à ses persécuteurs. De même, nous retrouvons dans l'histoire ancienne, les Juifs mêlés à toutes les nations comme spectateurs de leurs diverses fortunes : les peuples pasteurs de l'Asie; l'Egypte, berceau mysté-

Digitized by Google

rieux des arts et des sciences; l'Arabie et ses tribus errantes; Babylone dans sa magnificence et dans sa désolation; la Grèce avec son luxe et ses arts, dont quelques pâles reflets éclairent pour un temps les institutions mosaïques; Rome enfin, cette domination universelle qui tombe à son heure et forme de ses débris les monarchies de l'Europe et de l'Asie, gardent les traces de leurs pas.

Que si l'on considère ensuite l'histoire des Juifs sous le rapport de la religion, elle n'offre pas un moins magnifique spectacle. Un petit coin de la terre habité par leurs tribus, conserve seul la croyance d'un Dieu unique et tout-puissant, créateur de l'univers et de l'homme. Le même symbole se retrouve sous la tente nomade d'Abraham et sous les voiles de pourpre du temple de Salomon; sa simplicité résiste aux progrès de la civilisation, on ne pense pas encore à améliorer Dieu comme on perfectionne une invention. Les deux captivités d'Egypte et de Babylone n'altèrent en rien la foi antique; les Juifs, cédant aux persécutions dont ils sont accablés, cherchent à s'en garantir par l'apostasie, mais non par l'hérésie; ils renoncent à tout, ou croient à tout; aussi leur foi se relève bientôt plus vive que jamais et sans avoir éprouvé aucune altération. Cette perpétuité n'est pas seulement une vaine spéculation théorique, c'est la base de leur constitution civile, et la garantie de durée de leur caractère national. De même qu'ils ne reconnaissent qu'un seul Dieu tout-puissant, ainsi ce n'est, selon eux, que sur la descendance d'Abraham que s'étend la protection divine. Toutes leurs croyances se rattachent à celle-là, comme tous les faits de leur histoire semblent s'y rapporter. De la sorte, leur histoire religieuse est inséparable de

Digitized by Google

leur histoire civile. Le Dieu du peuple choisi est en même temps son souverain spirituel et temporel ; c'est lui qui a donné la loi, c'est en son nom qu'elle est exécutée ; la terre est une concession qu'il a faite, et que le peuple tient de lui comme d'un suzerain, à certaines conditions de vasselage. C'est lui qui conduit les armées durant la guerre, qui préside les conseils pendant la paix. En un mot le bonheur ou le malheur des nations, comme des individus, n'a pas d'autre cause que l'observation exacte ou négligée des institutions divines. Les lois, les philosophes, les poètes, les historiens du peuple juif attestent que telle était la croyance universelle. Aussi l'existence de cette nation présente le plus grand phénomène moral que l'on puisse étudier ; elle offre au philosophe un spectacle unique, et elle est pour le chrétien le seul chapitre intéressant de l'histoire du monde avant la foi nouvelle.

Il est curieux d'examiner ce qu'était la nation juive à deux époques bien différentes, sous le gouvernement des patriarches, et sous celui de Salomon, c'est-à-dire, à l'enfance et à la maturité de sa vie sociale. L'intervalle qui sépare ces deux époques est immense, moins encore dans l'ordre des temps, que dans celui de la civilisation ; c'est la première et rude ébauche de la société, opposée au magnifique spectacle d'un empire riche et puissant ; toutefois à ces deux points extrêmes de la carrière, nous trouvons le Juif toujours le même ; à peine, durant quinze siècles, a-t-il changé la forme de ses vêtemens.

D'abord le genre humain s'avance lentement, et peuple les pays les plus voisins de son berceau, qui depuis a envoyé encore tant de races nouvelles sorties tout-à-coup comme d'une source inépuisable.

Digitized by Google

Ces peuples nomades et pasteurs n'ensanglantent pas leurs conquêtes, ils ignorent encore l'art de tuer; le chameau, l'âne sont leurs seules montures, ils ne connaissent pas le cheval, dont la possession, chez les peuples nomades, n'a précédé que d'un jour le pillage et le vol. La facilité de fuir avec le butin conquis ne détourne pas les pasteurs de leur marche lente et paisible; ils suivent le cours des fleuves, cherchent les plaines fertiles, et plantent leurs tentes partout où ils trouvent de l'eau et des pâturages. S'ils traversent des terres stériles et des déserts brûlans, ils creusent un puits à chaque station, marquant ainsi leur route dans ces solitudes par des bienfaits, et semant derrière eux ces vertes oasis que l'on retrouve encore aujourd'hui au milieu des sables de l'Egypte. Peu à peu cependant, la vie patriarcale et nomade s'améliore et s'approprie les inventions utiles qui en diminuent les privations sans en altérer la pureté. On voit d'abord Abraham établir ses tentes dès qu'il a trouvé de gras pâturages et s'en emparer sans obstacle; il n'a aucune notion du droit de propriété, le premier fondement de la société civile. Plus tard il commence à s'inquiéter du sort réservé aux cendres des siens, il veut leur assurer un repos éternel, et le premier contrat entre les hommes fut l'achat d'un tombeau. Mais voici, dès le temps de Jacob, la propriété qui règne déjà et oppose ses barrières aux tribus pastorales; il faut qu'il achète un champ pour y dresser ses tentes. Le commerce, autre lien de la société, s'établit vers le même temps. Abraham, pressé par la famine, s'était vu contraint de descendre lui-même en Egypte, pour en ramener du blé; au temps de Jacob, un trafic régulier existait déjà entre les deux pays; des caravanes traversaient le désert de l'Arabie avec les

Digitized by Google

épices et les fruits de l'Orient, et avec les esclaves que l'on vendait aux Pharaons d'Egypte. Les tribus nomades de la Mésopotamie ne connaissaient encore d'autre commerce que celui d'échange, et les tribus Phéniciennes faisaient déjà usage de l'or et de l'argent. Abraham paya son tombeau avec des métaux au poids, Jacob son champ avec des pièces de monnaie. Quand Abraham reçoit la visite des célestes étrangers, il tue un veau de ses propres mains, mais il n'a rien à y joindre que le lait, breuvage favori des Scythes; cependant les offrandes de Melchisédech annoncent déjà une civilisation bien plus avancée, et attestent un grand progrès dans l'agriculture.

Isaac est encore plus riche; la terre lui fournit des mets nouveaux, et le vin devient d'un usage ordinaire. En même temps le peuple s'accroît, et une sorte de constitution uniforme s'établit dans chaque famille. Le gouvernement repose sur un seul principe, celui de l'autorité paternelle; le père gouverne la famille, la plus ancienne famille gouverne la tribu. Cette autorité paternelle est suprême et sans appel. Esaü la respecte dans son père infirme et aveugle, jusqu'à différer après sa mort d'assouvir sa vengeance. Les frères de Joseph conspirent contre lui, plusieurs d'entre eux ont déjà trempé leurs mains dans le sang; mais ils n'osent attenter à sa vie, et quand ils reviennent d'Egypte pour chercher Benjamin afin de racheter celui qui est resté captif, ils implorent de Jacob la permission d'emmener le jeune enfant, en même temps que Ruben laisse ses fils en otages quoiqu'ils doivent périr si Benjamin n'arrive pas. Le droit d'aînesse même cède à l'autorité paternelle, qui est plus forte que la nature; la bénédiction

Digitized by Google

d'Isaac et l'exhérédation des enfans de Lia par Jacob en sont la preuve.

Ces événemens de l'histoire sacrée ne paraissent peu intéressans qu'à ceux qui ne les considèrent qu'avec peu d'attention; à qui les étudie soigneusement, ils offrent le tableau le plus fidèle du développement progressif du germe de sociabilité placé dans l'esprit humain; je les regarde encore comme la meilleure démonstration humaine de l'authenticité du livre qui en a conservé le souvenir, en recueillant avec une admirable fidélité des traditions qui, au temps où il fut écrit, étaient encore toutes vivantes. Les caractères particuliers assignés à chacun des personnages de cette histoire, répondent merveilleusement aux différens degrés par lesquels la société est arrivée lentement à sa forme actuelle; ils sont tous, pris un à un, l'expression d'une époque de la civilisation. On y retrouve le type des peuples chasseurs, des tribus nomades, des races pastorales, des colonies naissantes d'agriculteurs. Esaü, le fort chasseur, se distingue par son audace, son imprévoyance et la violence de ses passions. Jacob, au milieu de ses troupeaux, garde, avec la simplicité et la candeur antiques, cette prudence et cette timidité qui n'excluent pas en lui une certaine adresse.

Le tranquille et heureux Isaac s'enrichit laborieusement par la culture de ses champs; il s'affectionne à la terre qu'il laboure; le premier il a une patrie.

Esaü possède au plus haut degré la grande vertu des peuples sauvages, la bravoure; Jacob se recommande par ses connaissances dans le premier des arts, le commerce. Dans un trait de la vie d'Abraham, nous ne trouvons pas ce sentiment élevé et noble de véracité qui distingue les sociétés où règne l'idée de l'honneur. Et

Digitized by Google

c'est en cela qu'on ne saurait trop s'étonner de l'étrange méprise qui a fait attaquer la Bible justement dans ce qui en établissait le mieux l'authenticité. Rien ne la prouve mieux, à ce qu'il semble, que les traits saillans et rudes dont elle a dessiné tous ses personnages; leur individualité est complète; leurs imperfections, comme leurs vertus, sont montrées tout entières; on trouve l'historien partout, l'apologiste nulle part. — Sans entrer ici dans un examen théologique des histoires de l'Ancien Testament, observons, en passant, combien il est difficile et rare de les lire sans prévention. Le seul nom du livre qui les renferme, en a rendu l'origine et la véracité suspectes à plusieurs; d'autres n'ont lu la Bible que pour l'adorer et non pour la comprendre, considérant les annales de Moïse comme l'histoire d'un peuple de saints, et ne pensant pas à y démêler rien qui ressemblât à la vie des autres peuples; pour ceux qui jugent ainsi de l'histoire sacrée, les passions, les fautes, les crimes des personnages qui y figurent, sont des taches qu'il faut voiler avec prudence comme Sem fit de la nudité de son père. D'un autre côté, les incrédules s'emparent de ces imperfections et en tirent des conséquences absurdes contre les livres mosaïques. Il y a dans ces craintes de scandale, et dans ces critiques erronées, une égale exagération. Si Dieu ne s'était communiqué visiblement, et (si j'ose le dire) familièrement aux Patriarches, que dans la vue de les sanctifier et de les faire participer à sa propre perfection; si le gouvernement juif avait été la réalisation d'une utopie conçue au ciel, et non le résultat lent et nécessaire d'une civilisation progressive et commune aux autres peuples, on comprend qu'il y aurait danger à laisser apercevoir la moindre imperfection dans l'œuvre spé-

Digitized by Google

ciale du Tout-Puissant; mais il s'en faut bien que ce soit à ces choses extérieures que la main de Dieu ait empreint sa marque; un plus haut dessein perce sous le voile des événemens de l'histoire juive. Les Patriarches et leurs descendans sont choisis pour être, jusqu'à l'avénement de la loi nouvelle, les dépositaires des trois grandes vérités religieuses qui doivent changer la face du monde, l'unité, la toute-puissance, la providence de Dieu; ce dépôt ne leur est pas donné seulement pour leur usage, ils sont chargés de le transmettre aux siècles futurs. Aussi, pourvu que ce grand but soit atteint, les affaires humaines semblent abandonnées, chez eux, au même cours que chez les autres nations; ils ont comme nous leurs passions qui les font agir, leur conscience qui juge, leur liberté qui choisit. Supérieurs à leur siècle en un seul point, ils partagent sous tous les autres les influences des temps et des lieux. Après tout, quelque élevé que soit leur ministère, il n'en fait pas des Dieux, il les laisse au milieu des hommes. Rappelons-nous, en effet, quelles sont les analogies que l'on remarque entre les Juifs et leurs contemporains, sous le rapport de la morale. Ils usaient de la polygamie comme tout l'Orient; ils avaient des vices honteux, des coutumes barbares. Leurs vertus furent, de même, celles des temps qu'ils traversèrent. De plus hautes et de plus grandes notions de la Divinité, quoiqu'elles tendent à rendre meilleurs, ne sont pas une cause nécessaire de la perfection morale. Leur influence doit être modifiée *en général* par l'état de la société et *en particulier* par tout ce qu'il y a de spécialité et d'originalité dans les individus. Il ne semble pas qu'il y ait du mal à croire, que ni l'intervention de Dieu en faveur d'un homme ou des hommes, ni l'usage qu'il en fait comme d'un instrument pour ses

Digitized by Google

secrets desseins, attachent à toutes leurs actions indistinctement le sceau de sa divine approbation; dans quelques cas, comme dans la ruse de Jacob vis-à-vis de son père, le mauvais côté du caractère est justement celui qui sert aux intentions de Dieu; mais la moralité de l'acte reste la même, et c'est par ses motifs qu'il faut l'apprécier, non par ses conséquences nécessairement imprévues.

Ainsi, en les jugeant au poids de leur siècle et de leur civilisation, les Patriarches, les rois et les autres chefs des Hébreux, doivent entrer dans la même balance que les grands hommes de la Grèce et de Rome. A part les circonstances assez rares où ils agissent par l'exprès commandement de Dieu, ils sont soumis, comme les autres peuples, au jugement de la postérité; et de même que lorsque Dieu est au milieu d'eux, la critique doit faire place à la foi, celle-ci à son tour doit permettre un libre examen, quand le lévite se retire du temple et rentre parmi les hommes.

§ II.

Si l'on cherche à apprécier avec une sage liberté l'état de la civilisation chez les Juifs, même au temps de leur plus grande splendeur, on trouve, qu'en tout ce qui ne se rattachait pas directement aux choses religieuses, ils n'étaient ni de beaucoup supérieurs, ni de beaucoup inférieurs aux peuples contemporains. Le ressort de la religion agissait sur eux comme celui de la guerre à Sparte et à Rome, celui du commerce à Tyr et à Carthage; c'est-à-dire qu'on retrouvait dans toutes leurs actions l'influence du caractère sacerdotal et théocratique de la nation. La cause se reconnaissait jusque

Digitized by Google

dans les effets les plus éloignés. C'est que la religion, remarquons-le bien, n'était pas chez eux une institution; elle était la source et la base de tout, il n'y avait plus rien sans elle. Incessamment instruits par leurs prêtres de la grande mission qui leur était donnée, ils avaient imprimé à leur caractère une teinte d'orgueil qui était assez mal justifiée quand on les considérait en dehors des choses de la religion. La cruauté était encore un de leurs vices; ils ne pensaient pas tuer un homme fait comme eux à l'image de Dieu, quand ils frappaient un infidèle. De là ces guerres impitoyables dont les pages pures de la Bible sont ensanglantées. Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que l'on retrouve en eux ce spiritualisme plein d'enthousiasme et d'élévation, qui est le partage exclusif des peuples éclairés.

Les cérémonies pompeuses de leur religion étaient encore presque nouvelles pour eux; les yeux étaient éblouis par la magnificence des rites; la foi était sans cesse vivifiée par des sacrifices et des prières; les souvenirs des miracles du désert étaient rappelés à tout le peuple par des fêtes nombreuses. L'horreur des imitations étrangères avait fléchi devant le désir de parer la religion de tout ce qui pouvait en rehausser l'éclat. Ainsi, le tabernacle rappelait par sa forme les solides et gigantesques monumens de l'Egypte; les sacrificateurs et les prêtres avaient emprunté au même pays le luxe de leurs vêtemens, et l'usage des ablutions fréquentes; l'exclusion de la lumière dans le saint lieu était imitée des temples monolithes de l'Inde et des cavernes sacrées d'Ipsambul; l'encens et les parfums du temple fumaient sur les autels de tous les cultes; et les sacrifices, ce rite universel de tous les mythes et de tous les siècles, étaient réglés par des lois détaillées et sévères. — Sans

Digitized by Google

entrer dans un minutieux examen de cette loi des sacrifices, et sans chercher surtout à en approfondir le sens typique, il suffit, pour se faire une juste idée de cette partie importante de la religion juive, de savoir que les sacrifices étaient de deux sortes, ceux offerts par les particuliers et ceux offerts par le peuple. Ces derniers avaient lieu tous les jours, matin et soir; au jour du Sabbat deux victimes, au lieu d'une, étaient immolées dans chacun de ces sacrifices. — Pour ce qui est des sacrifices particuliers, aucun membre de la nation, même le plus pauvre, n'en était exempt. Il faut reconnaître dans toutes ces oblations trois caractères bien distincts quant à l'intention dans laquelle elles étaient offertes; on y trouve, en effet, 1° les signes d'un acte propitiatoire, c'est-à-dire, d'un hommage volontaire ayant pour but de se rendre Dieu favorable; 2° les signes d'un acte eucharistique, c'est-à-dire, d'amour et de reconnaissance pour les faveurs déjà obtenues. L'offrande des prémices de la terre appartenait entièrement à cette dernière espèce d'oblation. Il était défendu à l'Israélite de moissonner ses plaines et de vendanger ses coteaux, avant d'avoir présenté à celui qui les avait fait croître les premiers fruits de sa récolte; 3° les signes d'un acte expiatoire, c'est-à-dire, de pénitence, pour les fautes commises contre la loi, même involontairement, soit par le peuple entier, soit par un seul Israélite. — Chaque année, le dixième jour du mois de Tisri était consacré à la fête de l'expiation de tout le peuple; on égorgeait d'abord un taureau et l'on arrosait de son sang, non seulement les lieux accoutumés, mais encore le saint des saints lui-même. Ensuite deux boucs étaient choisis et le sort jeté sur eux; celui qui tombait en partage à Dieu, était

Digitized by Google

immolé en son honneur; le grand-prêtre, après avoir chargé la tête de l'autre de ses imprécations et des crimes du peuple, le faisait conduire hors du camp et abandonner dans le désert, à Azazel l'esprit du mal, qui, selon les Hébreux, habitait les solitudes. L'observation rigoureuse des rites des sacrifices ne manquait pas de sanction; la mort de Nadab et d'Abihu, fils d'Aaron, frappés pour n'avoir pas fait usage du feu céleste, envoyé pour consumer les victimes sur le bûcher, tenait les Israélites dans une sainte obéissance aux moindres prescriptions de la loi.

Leurs fêtes ordinaires n'avaient pas toutes un caractère aussi solennel. Le Sabbat, qui revenait tous les sept jours, était le signal de la cessation du travail dans tout le pays; l'étranger, les enfans, les animaux eux-mêmes, jouissaient des douceurs du repos. Cette solennité avait pour but de rappeler sans cesse aux Israélites ce qu'ils devaient à Dieu comme hommes créés par lui, et comme descendans du peuple qu'il avait délivré miraculeusement de la servitude. Ce jour était celui du repos pour toutes les créatures, parce que c'était celui choisi par le Créateur pour son propre repos; les enfans d'Israël avaient encore un motif particulier pour cesser ce jour-là leurs labeurs : c'était l'anniversaire de leur délivrance en Egypte. — Cette double intention des fêtes mosaïques se remarque dans toutes celles de l'année juive. C'est comme un enseignement éternel du double caractère qui distingue le peuple choisi; le Juif se prosterne d'abord comme homme à la porte du temple; puis, comme dépositaire de la vraie foi, il vient sacrifier à l'autel. — L'institution du Sabbat, comme celle de presque toutes les autres fêtes, se rattachait aussi à la politique telle que Moïse l'entendait.

Digitized by Google

Durant ce jour, le peuple se réunissait aux portes du camp ou de la ville, pour y entendre l'explication des lois, et pour s'y livrer ensuite à des jeux et à des amusemens qui confondaient ensemble toutes les classes de la nation.

La néoménie du mois de Tisri, qui était le septième de l'année sainte, et le premier de l'année civile, était consacrée à la fête des trompettes, dans les cérémonies de laquelle on retrouve également la double commémoration dont il vient d'être parlé. Il en faut dire autant des autres néoménies, qui commençaient chaque mois lunaire; cet esprit les domine toutes. — Les sentimens d'union et de fraternité, que ces fêtes hebdomadaires et mensuelles entretenaient parmi les tribus, étaient encore plus sûrement garantis par le retour des trois principales fêtes de l'année, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles, durant lesquelles tous les Israélites mâles étaient réunis dans le lieu où le tabernacle était déposé; admirable institution, qui joignait dans un même sacrifice les prières de tout un peuple, et qui resserrait en même temps entre ces douze républiques fédératives le lien d'une mutuelle affection! On peut juger de son importance par un seul fait : l'impie Jéroboam ne crut pas son pouvoir affermi, tant que ce parlement de toute la nation put se réunir comme de coutume; il imagina de diviser ce qu'il n'osait proscrire entièrement, et ce fut alors qu'il éleva à Dan et à Bethel, l'emblême du veau d'or, autour duquel il ordonna à ses sujets d'aller tenir leurs assemblées.

Pâques, la première de ces trois fêtes, était fixée à la première pleine lune de leur année sainte. C'était la commémoration de leur délivrance et, pour ainsi dire, de la renaissance de la nation. Les cérémonies qui en

Digitized by Google

occupaient la durée en rappelaient en même temps l'origine. Les herbes amères que mangeaient les Israélites, marquaient l'amertume de sa servitude ; ils assistaient au sacrifice les reins ceints, comme prêts à prendre la fuite ; les azymes représentaient le pain des esclaves, préparé dans l'empressement du départ. — Le goût des symboles et des emblêmes était lui-même une commémoration de la captivité en Egypte, ce berceau des allégories religieuses. Pendant les cinquante jours qui suivaient la fête de Pâques, les Juifs devaient récolter leurs moissons ; et la fête de la Pentecôte, qui en terminait la durée, avait été établie en souvenir de l'alliance qui leur avait assuré la possession des riches vallées dont ils venaient de recueillir les fruits. La troisième fête, celle des Tabernacles, se célébrait en automne, à la fin de la vendange, temps de réjouissance et de fête pour tous les peuples méridionaux ; cette solennité se distinguait des autres par la gaieté des chants et des danses qui en accompagnaient la célébration sur les coteaux d'Heshbon et d'Eleale ; le peuple se rassemblait sous des tentes de feuillage, en mémoire des tentes du désert, et les accords des harpes se mêlaient aux chants sacrés.

Ces réunions générales laissaient dégarnies les frontières, et auraient dû servir de signal à l'invasion des peuples guerriers qui entouraient la Judée ; mais Dieu avait promis expressément à Moïse que les étrangers ne se présenteraient jamais durant les solennités, et l'événement justifia la foi des Israélites. On trouve, dans ce qui se passait durant l'année sabbatique, un exemple encore plus remarquable de cette aveugle confiance dans les promesses de leur prophète. La septième année étant assimilée par eux au septième jour

Digitized by Google

qui était celui du repos, ils ne se livraient pendant toute sa durée à aucune espèce de travail. Les terres restaient sans culture; toute industrie, tout commerce cessaient, et cependant cette religieuse imprévoyance n'était la cause d'aucune famine, d'aucun trouble dans l'Etat. Le nombre septennaire était consacré, comme on le voit, par les institutions mosaïques; c'était encore lui qui déterminait l'époque du Jubilé. Cette fête se célébrait à la fin de sept périodes de sept ans. Alors, tous les biens retournaient à leurs premiers propriétaires; ce que cinquante années avaient apporté de mutations dans les fortunes, était effacé en un seul jour; ceux que l'industrie et le travail avaient enrichis, redevenaient pauvres; ceux que le luxe et l'inconduite avaient appauvris, redevenaient riches; ainsi la force des contrats ne durait qu'un temps, et toutes les aliénations dictées par l'intérêt ou l'affection, n'étaient, à vrai dire, que des concessions temporaires, révocables à une époque plus ou moins éloignée. Cette étrange loi agraire avait pour but de maintenir une égalité générale dans les richesses, et d'empêcher avec l'accroissement excessif de quelques familles, la naissance d'une oligarchie territoriale, qui eût menacé l'indépendance de la nation.

On voit que si le législateur des Hébreux s'était éloigné, dans ses institutions religieuses, du polythéisme de l'Egypte, qu'il avait vu de trop près pour ne pas le mépriser, il avait aussi fondé son système politique sur des principes non moins contraires à ceux établis dans l'empire des Pharaons. La distinction artificielle et arbitraire des castes, rendait facile en Egypte le despotisme du souverain; elle maintenait les différens ordres de l'État dans une double servitude, et

Digitized by Google

s'opposait au développement de tout esprit d'indépendance ; Moïse, au contraire, avait fondé l'Etat sur le principe d'une égalité absolue. — Il y avait, en Egypte, des classes entières qui n'avaient aucun intérêt à vivre ici plutôt que là, multitude toujours facile à remuer et commode à toutes les entreprises hasardeuses ; tous les Israélites étaient attachés au sol, par l'esprit de propriété ; ils étaient tous intéressés à le défendre, parce qu'ils en possédaient tous une portion. La tribu de Lévi, consacrée exclusivement au service de Dieu, possédait bien quelques avantages, qui, en apparence, faisaient exception au principe de l'égalité politique ; mais ils n'étaient, à vrai dire, que la compensation d'un service public ; en outre les Lévites étaient détournés de leurs affaires privées par les fonctions du sacerdoce ; c'était un double motif pour que leur part fût plus considérable que celle des autres citoyens. Encore, en réglant les privilèges des prêtres, Moïse eut soin de prévenir les abus qu'il avait remarqués dans la théocratie égyptienne. Dans une constitution dont la religion était la base, il fallait qu'en dehors de la masse du peuple, un ordre entier fût chargé de ce qui regardait les choses saintes ; là où l'État était gouverné par une loi écrite, pleine de détails minutieux et obligatoires, il fallait, pour en conserver les textes, pour en expliquer les devoirs et en surveiller l'observation, des hommes exclusivement appliqués à ce ministère. Sans cela un peuple, engagé d'abord dans des guerres longues et cruelles, entièrement occupé, ensuite, des soins de son agriculture, serait retombé bientôt dans l'ignorance et la dégradation morale. La tribu de Lévi était la seule barrière qui séparât, en même temps, le peuple Juif de l'impiété et de la barbarie ; elle ne four-

Digitized by Google

nissait pas seulement des pontifes au temple : c'était dans son sein qu'étaient pris les juges, les scribes, les docteurs, les généalogistes, les gardiens des actes, les géomètres, les surveillans des mesures et, selon quelques commentateurs, les médecins; en un mot, cette tribu était pour les Juifs, ce que le clergé régulier fut pour l'Europe au moyen âge, le centre, le conservateur, le dispensateur des vérités religieuses et des sciences humaines. Ce concours de fonctions importantes donnait aux lévites une grande autorité sur le peuple; mais il faut remarquer qu'ils la devaient plus à leurs emplois civils, qu'à leur caractère sacerdotal, qui ne leur imposait, en effet, d'autres obligations que celles de lire la loi au peuple, une fois en sept ans, et de veiller à leur tour à la garde du tabernacle; il n'y avait point de cérémonies particulières auxquelles ils fussent appelés à prendre part. La circoncision ne se pratiquait pas en leur présence; le mariage était un contrat civil, auquel ils demeuraient étrangers, et il leur était interdit de paraître aux funérailles. Ils vivaient séparés du peuple, dans des cités à part; ils étaient fortunés plutôt que riches, et pouvaient faire beaucoup de bien sans être exposés aux tentations d'une grande opulence. Dans le partage de la conquête, on leur avait attribué au lieu d'un douzième, comme aux autres tribus, un dixième et quarante-huit villes avec leur territoire. Les prêtres chargés des sacrifices recevaient en outre des contributions en nature; ils gardaient certaines portions des victimes, les oblations et les prémices; mais il paraît qu'ils en devaient rendre une partie au trésor, qui fournissait aux frais du culte. Telle était l'organisation de la tribu sacerdotale, instituée par Moïse avec une sagesse profonde. D'abord,

Digitized by Google

quand les Israélites sortirent d'Egypte, les fonctions du sacerdoce étaient exercées par les fils aînés de toutes les tribus; mais Moïse s'aperçut bientôt des jalousies que cette distinction excitait dans les familles, ainsi que des autres inconvéniens attachés à ce mode de réunion, et ce fut alors que la tribu de Lévi, la moins nombreuse de toutes, fut chargée exclusivement du sacerdoce.—Remarquons encore, en terminant ces réflexions sur les institutions hiérarchiques établies par Moïse, combien ce grand législateur fut au-dessus de l'ambition personnelle et de l'orgueil de famille, caractères nécessairement propres à un peuple chez lequel les dignités héréditaires étaient la seule puissance que respectât l'inflexible nivellement du Jubilé. Moïse eût pu, à l'exemple de l'Egypte et des autres peuples voisins, placer sur sa tête une couronne, à laquelle d'ailleurs les immenses services qu'il avait rendus aux Hébreux semblaient lui donner assez de droits; fondée par la puissance de son crédit, acceptée par le peuple reconnaissant, cette monarchie se serait appuyée sur le sacerdoce qui lui aurait communiqué son inviolabilité et en eût assuré l'hérédité dans la famille de Moïse. Il se contenta de transmettre l'office de grand-prêtre aux enfans de son frère Aaron, tandis que ses propres fils et leur postérité demeurèrent confondus dans le commun du peuple; et quoiqu'il prévît que dans la suite la nation pourrait être gouvernée par des rois, il n'en désigna aucun, et laissa les Hébreux sans autre maître que Dieu et la loi. Josué, que l'on a mal à propos considéré quelquefois comme le premier des monarques juifs, ne fut que le chef militaire de la république, chargé d'achever la conquête, et investi seulement de l'autorité que Rome accorda plus tard à ses généraux,

Digitized by Google

en les décorant du titre honorifique d'empereur.

Il semble que ces formes républicaines, conservées si religieusement par Moïse, devaient entraîner, comme une conséquence nécessaire, l'existence d'une assemblée politique, chargée de pourvoir aux besoins du gouvernement; du moins, concevons-nous difficilement avec nos idées actuelles, que dans l'organisation politique de la fédération juive, une sorte de représentation nationale n'ait pas été établie pour le gouvernement et l'administration de la république. Il faut convenir cependant qu'aucun texte bien précis ne révèle l'existence chez les Hébreux d'un semblable corps politique; mais en rapprochant plusieurs circonstances de leur histoire, il n'est pas permis de douter qu'il n'ait existé chez eux quelque chose de plus ou moins semblable à cet élément constitutif des autres républiques de l'antiquité.

Quand Moïse reçut la loi au mont Sinaï, il était accompagné de soixante-dix des anciens; une révolte dans le désert fut déférée au jugement d'un conseil composé du même nombre de vieillards. — Cette assemblée était, selon les Juifs, un corps permanent qu'ils continuèrent sous le nom de Sanhédrin après leur retour de la servitude; toutefois cette sorte de sénat n'est pas désignée une seule fois dans l'Ecriture, et les commentaires hébraïques, ainsi que le Talmud, en parlent seuls. — Josué assembla deux fois une convention générale formée des anciens, des juges et des chefs de famille. On trouve encore de semblables réunions convoquées soudainement dans des circonstances urgentes; mais il est probable que l'organisation, ni les pouvoirs, ni le mode d'élection de ces assemblées, n'étaient établis par la loi. Moïse, en effet, laissa le gouvernement in-

Digitized by Google

térieur des tribus tel qu'il l'avait trouvé; chaque tribu ayant son aristocratie, et son chef militaire, et gouvernant ses propres affaires comme une république indépendante du reste de la nation. L'aristocratie se composait des chefs de famille, qui, avec le chef militaire pris dans la famille dont la tribu portait le nom, les juges, et les scribes, formaient l'assemblée de la tribu. Des députés des assemblées des douze tribus composaient l'assemblée de la nation; mais on ne voit ni par qui ils étaient élus, ni quel était leur nombre; en un mot, ces premiers essais de représentation populaire sont si éloignés de la régulière organisation de nos assemblées, qu'il faut les comparer plutôt aux réunions des Germains et à celles des Clans, où la naissance, le rang et la sagesse étaient les seuls titres à l'élection, qu'aux formes réglées d'une constitution qui détermine par des lois positives les droits des électeurs et ceux des députés élus. On voit pourtant dans l'Ecriture, qu'au moins pendant le voyage dans le désert, l'approbation du peuple, réuni dans l'assemblée qu'ils nommaient congrégation, était nécessaire pour la sanction des lois; quoique donnée tumultuairement et par acclamation, il n'en résultait que rarement de l'incertitude, car, présentées presque toutes au nom de Dieu, les lois étaient reçues avec un respect qui ne permettait ni l'examen ni la discussion.

Ainsi nous trouvons dans la constitution hébraïque une ébauche de ce que nous avons appelé dans ces temps modernes, *représentation nationale;* mais la rareté de ses réunions, l'irrégularité de ses fonctions, tantôt judiciaires, tantôt sacerdotales, le plus rarement législatives, l'absence de tout impôt civil à répartir, enfin l'inutilité même d'un contrepoids social, là où

Digitized by Google

soit une oligarchie territoriale, soit un pouvoir monarchique n'existaient pas, mettent tout-à-fait à part le gouvernement israélite, qui ne peut pas plus être classé parmi les républiques fédératives proprement dites, que parmi les gouvernemens représentatifs.

Quant au gouvernement des villes ou des cités, comme les appelle l'Ecriture, il paraît que les juges ou préfets, qui d'abord leur avaient été donnés par Jethro, furent remplacés par une administration municipale dont nous ignorons, toutefois, les bases et l'étendue. Les lévites, les seuls lettrés de la nation, en occupaient les places, qui étaient au nombre de sept; ils tenaient leurs assemblées, suivant l'usage de l'Orient, aux portes de la ville.

L'esclavage, ce grand et universel fléau des anciens peuples, n'avait point été aboli par Moïse; il était réservé à une loi plus haute, plus excellente, à celle de Jésus-Christ, de proclamer la liberté de l'homme et l'imprescriptibilité de ses droits; mais Moïse qui avait été esclave lui-même, chercha à adoucir, autant qu'il le pouvait, la pesanteur de la servitude; ses lois, en rappelant sans cesse aux Israélites le souvenir de leur dure captivité, les engageaient à rendre moins pénible le sort de leurs esclaves. D'ailleurs l'esclavage chez les Hébreux se rapprochait bien plus du servage occidental, que de l'abrutissement des esclaves de l'Orient; chez eux, l'homme libre s'engageait pour de l'argent et devenait esclave, c'est-à-dire que son travail profitait à son maître et qu'il devenait lui-même sa propriété; mais après sept ans de captivité, il redevenait libre si cela lui convenait; sinon il s'engageait pour sept nouvelles années; cette faculté alternative prouve seule, et mieux que toutes les réflexions, combien la

Digitized by Google

condition des esclaves était tolérable. On ne trouve rien de pareil dans les lois grecques et romaines. Mais il y a plus : non-seulement lorsqu'il s'agissait de la restitution de la liberté, la loi israélite anticipait de quarante-deux ans le bénéfice du Jubilé qui anéantissait toutes les aliénations ; mais encore, de peur que des maîtres avares ne forçassent leurs esclaves à servir malgré eux, après l'expiration de leurs sept années de captivité, il était ordonné d'amener en public et devant le magistrat, l'esclave qui voulait servir de nouveau. Si sur la demande qui lui était faite : « Veux-tu retourner en captivité, » il répondait : « Je le veux, » on lui perçait l'oreille, comme pour le punir de la renonciation qu'il faisait de sa liberté, puis on le rendait à son maître. Dans ce cas même, il restait à l'esclave la ressource de l'affranchissement général à l'époque du Jubilé, tant la servitude perpétuelle était en horreur au peuple juif. Le débiteur insolvable, le voleur qui n'avait pu restituer son larcin, étaient condamnés à la servitude ; mais eux aussi jouissaient des bénéfices de cette loi, plus douce pour eux que la prison et les galères auxquelles les nôtres les condamnent. — L'Israélite vendu à un étranger était toujours rachetable, et sa rançon se calculait sur les profits que son maître en eût pu tirer jusqu'à l'année sabbatique, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'affranchissement légal. Le rachat de l'homme embrassait celui de la femme et des enfans ; au contraire l'homme libre qui épousait une esclave qui n'était pas à lui, la laissait à son maître, ainsi que ses enfans. L'esclave libéré était habillé, logé et nourri par l'Etat, tant qu'il n'avait pu se procurer une existence indépendante ; de sorte que la mendicité était inconnue et la pauvreté sans amertume, puisqu'au retour de l'année

Digitized by Google

de restitution, les bénéfices des uns venaient réparer les pertes des autres.

Les parens, quand ils étaient tombés dans une extrême misère, pouvaient vendre leurs enfans, c'est-à-dire engager leurs services pour sept années. Toutefois, ces esclaves involontaires ne pouvaient être vendus hors du pays.

On voit que le nom même d'esclavage s'applique mal à cette domesticité septénaire, durant laquelle de sévères règlemens veillaient à la sûreté personnelle de l'esclave. S'il était frappé mortellement, ou s'il mourait deux jours après sa blessure, son maître était condamné comme meurtrier; s'il perdait un membre, il recouvrait de suite sa liberté. La loi ne commandait pas seulement aux maîtres de traiter leurs esclaves avec humanité, elle leur ordonnait encore d'être pleins de bonté et de douceur à leur égard. (Deut., xv, 12. — Levitic., xxv, 39.)

Il y a loin, comme on le voit, de cette législation à celle des autres peuples de l'antiquité. A Rome, à Lacédémone, l'esclavage était éternel, indélébile; la volonté du maître lui-même ne pouvait faire de son esclave qu'un affranchi, que la loi n'excluait de rien, il est vrai, mais que des obstacles insurmontables séparaient de tout, comme l'a bien remarqué Montesquieu.

Le sénatus-consulte Sillanien reste dans le recueil des lois romaines du Digeste, comme un éternel monument du régime odieux qui pesait sur les esclaves de ce pays.

Thucydide nous a conservé la mémoire du massacre que les Spartiates firent de leurs esclaves, au sortir du temple où ils venaient d'être affranchis pour récompense de la valeur qu'ils avaient déployée contre les

Digitized by Google

Thraces. Les autres Etats de la Grèce, au rapport de Xénophon et d'Athénée, avaient des lois aussi barbares. La civilisation et la douceur des seuls habitans de l'Attique, avaient réformé ces cruelles coutumes; les 400,000 esclaves que renfermait leur territoire, étaient traités à peu près comme des hommes; aussi tandis que à Sparte et à Rome les esclaves se révoltèrent souvent et mirent l'Etat en danger, ils ne causèrent jamais aucun trouble dans Athènes. Leur condition, toutefois, était encore bien éloignée de celle des esclaves hébreux, qui ne sortaient que pour un temps de la classe des citoyens, et y rentraient sans flétrissure. Les seuls esclaves étrangers, c'est-à-dire les captifs ou prisonniers de guerre, étaient traités par les Juifs avec quelque sévérité. Leur servitude était éternelle. Cependant la loi leur accordait des jours de repos; ils étaient exempts de travail durant le Sabbat; ils prenaient part aux banquets des trois grandes fêtes de l'année; ils partageaient avec les pauvres les productions spontanées du sol pendant l'année sabbatique. Ainsi, considérées même sous ce rapport, les lois des Israélites sont encore préférables à celles des autres peuples de l'antiquité, qui traitaient les victimes de la chance des combats avec une cruauté inouïe. Certes il est impossible de ne pas rapporter à une sagesse plus haute que celle de Moïse la supériorité de ses institutions sur celles des nations contemporaines. Les législateurs antiques, entourés de toutes les lumières humaines, dont quelques rayons avaient à peine éclairé la Judée, ne purent éviter l'influence des préjugés barbares qu'ils partageaient avec leurs peuples; Moïse seul osa dans ses lois proclamer les principes de la liberté humaine et de l'égalité fraternelle, avançant plus de la sorte la marche de la civilisation, que ne le firent

Digitized by Google

ensemble les sages de l'Egypte et tous les beaux génies de la Grèce et de Rome. Sous ce rapport la religion juive jeta les semences que le Christianisme féconda ; toutes les folies, les cruautés, les hontes de la fière antiquité séparent ces deux grandes époques de l'histoire humaine ; la gloire et les arts frivoles du Paganisme ne sauraient l'absoudre du reproche d'avoir chargé l'humanité de chaînes pesantes, quoique dorées. Pour qui juge du bonheur de l'homme par sa dignité et son indépendance, deux livres seuls en renferment l'histoire passée et les garanties actuelles, — les lois de Moïse et l'Evangile.

§ III.

Les lois de Moïse ont ce caractère particulier, qu'elles règlent tout ce qui regarde la vie individuelle aussi bien que ce qui se rapporte à l'existence sociale. Au lieu que les autres législateurs se sont bornés à déterminer les devoirs et les droits de l'homme vis-à-vis de l'homme et de la société, celui des Israélites a tout embrassé dans ses ordonnances, la religion, la morale, la vie de famille, le droit public et le droit civil. Bien différentes en cela de toutes les institutions humaines, les lois transmises par Moïse au peuple hébreu, méritent véritablement le nom de constitution ; ce sont elles qui ont créé le peuple juif, qui lui ont donné en même temps ses croyances religieuses et son gouvernement politique, ses mœurs publiques et ses caractères particuliers qui, après tant de siècles, en rendent les débris reconnaissables encore au milieu des autres nations.

La famille avait été fondée par Moïse sur les mêmes bases que l'Etat ; c'était encore l'autorité de Dieu que

Digitized by Google

le fils respectait dans celle de son père ; celui-ci, de son côté, ne jouissait pas sur ses enfans de cette puissance illimitée qui n'appartient qu'au souverain Maître de toutes choses. L'avortement et l'infanticide, si communs dans les autres sociétés, étaient inconnus chez les Juifs. — Les parens étaient tenus d'élever et d'instruire leurs enfans ; l'éducation embrassait pour tous, avec la lecture et l'écriture, la connaissance de l'histoire de la patrie. Le pouvoir de déshériter les enfans était refusé au père ; la loi attribuait au fils aîné la moitié de la fortune ; le reste était partagé entre les autres enfans. Ceux-ci, de leur côté, devaient à leurs parens un respect et une obéissance sans bornes. L'enfant qui les avait frappés ou maudits, était puni de mort. Quant au parricide, la loi, comme à Rome, ne prévoyait pas la possibilité de ce crime odieux. Le père qui voulait punir son fils d'un châtiment sévère était obligé de le faire juger par les anciens ; mais, dans ce cas, la loi exigeait que la mère joignît sa dénonciation à celle du père : sage et remarquable précaution prise contre les jalousies domestiques qu'excitaient souvent les abus de la polygamie permise aux Hébreux. (Deuter., xxi, 19. — Ezech., xviii, 14.)

La chasteté des femmes était gardée par des lois, qui, bien que cruelles et sévères à nos yeux, étaient indispensables alors au maintien de l'ordre dans la société. Toutefois, la jalousie, cette passion si terrible chez les peuples orientaux, n'avait pas le droit d'assouvir elle-même sa vengeance ; la honte de la femme adultère devait être reconnue par les juges ; elle était lapidée avec son complice. Il est à remarquer que cette peine était infligée à la femme non en considération de l'offense faite au mari, mais à raison de l'outrage com-

Digitized by Google

mis par elle contre elle-même. C'était son propre honneur que l'on vengeait, non celui de l'époux étranger à sa faute. Voilà comment la jeune fille, dont la faiblesse avant le mariage était découverte, était lapidée, de même que l'adultère. L'usage des épreuves, renouvelé si cruellement au moyen âge, se trouve sanctionné par les lois mosaïques. Ce n'était pas dans une lice brillante que la vie de la femme accusée était disputée par le courage d'un généreux champion; c'était au milieu du temple, en face des autels et aux regards de tout le peuple, que l'épreuve avait lieu. L'accusée devait boire l'eau dans laquelle le grand-prêtre avait plongé une feuille de papyrus, sur laquelle étaient écrites les plus terribles imprécations. Si cette boisson n'était pas fatale à la femme, elle était renvoyée absoute. Mais bien rarement osait-elle subir la honte publique de cette épreuve, qui, du reste, ne trompa jamais, sans doute, la sainte confiance du législateur.

La polygamie était tolérée plutôt qu'autorisée par les lois de Moïse, qui, en donnant à chacune des femmes la plénitude des droits d'épouse, s'opposaient à l'abus de ces harems, si funestes au bonheur et à la population des pays de l'Orient; des empêchemens définis avec soin par la loi prohibaient le mariage entre les parens à de certains degrés; par là étaient évités les abus qu'auraient pu entraîner dans l'état de la société d'alors les relations familières qui existaient entre les membres, même éloignés, de la même famille.

Les femmes jouissaient, d'ailleurs, parmi ce peuple, d'une considération qui leur était refusée par les autres nations de l'Orient. Hulda la prophétesse, Debora comme juge, Asa comme régente, présentent un phé-

Digitized by Google

nomène non moins digne d'attention que tout ce qui se rapporte aux institutions des Israélites.

Moïse, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ne se borna pas à régler l'ordre religieux et politique du peuple juif, à tracer le code de la famille et celui de la morale; il descendit dans tous les détails de la vie individuelle et s'occupa même des soins de l'hygiène publique, dont il fit entrer les préceptes dans ses lois. Le régime alimentaire, l'usage des ablutions, les précautions prises contre les maladies les plus fréquentes dans le pays, furent les principaux objets sur lesquels il fixa son attention. La défense de manger des animaux immondes, eut pour principal, si ce n'est pour unique motif, la conservation de la santé publique; il en faut dire de même des autres prohibitions de ce genre, qui étaient autant d'exigences du climat. — A un très-petit nombre d'exceptions près, les peuples voisins des Juifs s'étaient interdit l'usage des viandes défendues par Moïse, et qui sont encore proscrites par la plupart des religions de l'Orient.

L'usage des ablutions n'était pas moins sagement ordonné; il avait surtout pour but de prévenir le fléau de la lèpre qui exerçait dans ces pays brûlans d'effroyables ravages. La police établie par Moïse pour arrêter les progrès de cette cruelle maladie, ferait honneur à plus d'un gouvernement européen; les lois de la quarantaine, les précautions prises pour assurer aux malades les soins que réclamait leur état, les mesures de purification ordonnées sous des peines sévères, ne déposent pas moins en faveur de l'humanité que de la prudence de Moïse. Les lévites étaient chargés du soin des lépreux, remplissant ainsi ce double ministère de prêtres de Dieu et de consolateurs des hommes, qui,

Digitized by Google

plus tard, devait faire, dans le moyen âge, la gloire de plusieurs de nos Ordres religieux.

Quelque paradoxale que puisse paraître cette observation, aujourd'hui qu'on réclame au nom de la civilisation l'abolition de la peine de mort, ce n'est cependant que parmi les peuples civilisés qu'on voit cette peine établie. Les nations sauvages et barbares n'attachent que peu de prix à la vie d'un homme; le sang est versé dans toutes les querelles, et la force est tout le droit. Les peuples civilisés ont seuls compris que l'homme, appartenant à la société, l'injure qui était faite à l'un de ses membres rejaillissait sur l'autre; qu'ainsi la vengeance, qui, dans l'état de nature, était le droit de l'offensé, devait être confiée aux soins de la loi, expression régulière de l'organisation sociale. Pour le peuple juif, le meurtre d'un des siens était de plus un attentat contre Dieu même, dont chaque israélite se regardait comme un des ministres, chargé de garder la loi et de la transmettre à la postérité. Aussi les lois de Moïse étaient très-sévères sur ce point. Le meurtrier était assimilé au blasphémateur et au traître, et comme tel puni de mort. Cette législation était nouvelle dans les mœurs des Hébreux, qui, de même que les Arabes modernes, avaient remis d'abord au plus proche parent de la victime le soin de tuer son meurtrier. Pour arriver à cette réforme, Moïse commença par ouvrir, dans certaines villes, des lieux d'asile où les accusés pouvaient se réfugier, afin d'attendre l'issue du procès qu'on était obligé de leur faire avant d'obtenir le droit de les mettre à mort. Ainsi prit naissance ce droit d'asile, qui, jugé par ses abus seulement, a servi de texte à tant de déclamations inconsidérées. — Ce fut une institution admirable, chez les Juifs comme au moyen âge, que ce

Digitized by Google

droit suspensif de la violence individuelle, qui, plaçant Dieu entre l'accusé et les vengeances particulières, et laissant à la loi son autorité, ne rendait impossible que l'injustice et le scandale d'un nouvel outrage fait à la société. (*Josué*, xx, 4, 6.)

Le même soin religieux de la vie de l'homme faisait punir, avec la dernière sévérité, le meurtrier par imprudence, celui dont le bœuf avait tué quelqu'un, et jusqu'à l'animal lui-même. Les lois sur le vol étaient au contraire d'une extrême douceur. On y reconnaît le principe de ce détachement des choses terrestres, qui, exalté par le Christianisme, devait produire plus tard tant de miracles de dévouement et de charité. La possession des richesses était de peu de conséquence, d'ailleurs, là où, tous les cinquante ans, une restitution générale venait niveler, au nom de Dieu, toutes ces inégalités de fortune qui, dans nos sociétés modernes, entretiennent l'émulation d'acquérir et font le charme de la jouissance. Le pauvre qui volait le riche ne faisait qu'anticiper plus ou moins sur le Jubilé; aussi la restitution de l'objet volé était ordinairement la seule peine infligée par la loi. Toutefois, il en faut excepter le vol fait d'un homme libre pour le vendre; ce crime était puni de mort.

Le même esprit de douceur et de modération que Moïse cherchait à inculquer ainsi aux tribus encore à demi sauvages, lui fit régler, par des lois pleines d'humanité, les droits des maîtres sur leurs domestiques et même sur leurs animaux; les serviteurs étaient traités comme des membres de la famille; ils étaient attachés à ses intérêts, parce qu'ils participaient à ses droits. Les animaux n'étaient pas condamnés à des travaux au-dessus de leurs forces; le bœuf ne devait pas être attelé avec

Digitized by Google

l'âne qui était moins fort que lui. Le chevreau qui était à la mamelle, les oiseaux qui étaient encore dans leur nid, devaient être respectés religieusement. (*Deuter.*, XXII, 1, 2, 10; XXIV, 4.)

Les pauvres étaient placés sous la protection de lois dictées par un esprit de douceur et de charité. Les productions spontanées de la terre, durant l'année sabbatique, leur appartenaient; l'orphelin et la veuve avaient seuls le droit de glaner aux champs, et le maître du champ ne devait pas y passer deux fois, pour ramasser l'épi oublié. La chaumière du pauvre était sacrée; elle ne pouvait être vendue ni saisie; ses vêtemens, s'il les mettait en gage, lui étaient rendus au coucher du soleil; la nuit ne devait pas le surprendre nu et sans asile.

Les lois de la guerre étaient au moins aussi humaines chez les Juifs que chez les nations les plus policées de l'antiquité. Leurs guerres, jusqu'au temps des rois, furent, pour la plupart, défensives; l'esprit de conquête et celui de prosélytisme armé leur demeurèrent presque toujours étrangers. La tribu attaquée par l'ennemi appelait toute la nation à son aide, et la guerre cessait d'ordinaire avec l'invasion. Quand les Juifs voulaient commencer eux-mêmes la guerre, ils la dénonçaient à l'ennemi avec des formalités non moins imposantes que celles qui accompagnaient à Rome les déclarations des Féciaux. Les défenseurs d'une ville prise d'assaut ne pouvaient être mis à mort, qu'autant qu'ils avaient d'abord refusé de capituler. — Les fruits et les récoltes devaient être respectés, même en pays ennemi. (*Deuter.*, XX, 19.) — La femme était traitée avec plus de respect que dans ces siècles que la flatterie a nommés héroïques. Un mois durant elle pouvait se tenir cachée aux regards

Digitized by Google

de son vainqueur ; plus tard, si elle devenait sa femme, elle recouvrait aussitôt sa liberté, et elle acquérait tous les droits d'épouse.

L'agriculture, ce fondement de la propriété, avait aussi, dans la seconde période de la civilisation juive, adouci les traits primitifs de la nation. Cet art était, chez elle, beaucoup plus avancé qu'on ne le croit généralement. Elle cultivait le froment, l'orge, la vigne, le figuier, le grenadier. (*Deuter.*, VIII, 7, 9.) La culture intercalaire (*Isaïe*, XVIII, 25, 27), l'usage des engrais (*Isaïe*, XXV, 10), le depiquage des grains (*Amos*, II, 13), n'étaient pas des mystères pour les Juifs. Campés entre l'Egypte et la Phénicie, ils apprirent de ces deux pays à construire les moulins (*Deuter.*, XXIV, 6; *Isaïe*, XLVII, 2), à brasser la bière (*Prov.*, XXVII, 22; II *Rois*, 17), à sécher les fruits (*Cantic.*, VII, 12), à greffer les arbres (*Mischa de heterogenis*, VIII, § 1). Ils récoltaient le baume et l'encens (*Pline*, *Hist. nat.*, *lib.* XII, *c.* 54); ils connurent et employèrent la canne à sucre, le riz, le chanvre, le coton, la garance, l'indigo, le carthame. Des machines hydrauliques répandaient dans les champs de fertiles arrosemens. La laine de leurs troupeaux était fine et précieuse (*Cantic.*, IV, 2); leurs chevaux vifs et pleins d'ardeur. (*Osée*, XIV, 4. *Amos*, II, 15.)

Le commerce suivit chez eux les mêmes progrès que l'agriculture. La Judée, qui n'avait pas moins de quarante lieues de côtes sur la Méditerranée, possédait de vastes ports où venaient aborder les riches flottes des Phéniciens, auxquelles celles de Salomon se mêlèrent plus d'une fois. La tribu de Dan fournissait les matelots; celle d'Aser les marchands chargés dans les ports du soin des richesses que le commerce venait y déposer.

Digitized by Google

En même temps, des lois sévères réglaient les mesures et les poids, afin de prévenir toute fraude dans les trafics. (*Levitic.*, XIX, 35, 36.)

Les arts enfin, cette expression d'une société avancée, n'étaient point inconnus aux Israélites, qui, sous ce rapport, n'étaient inférieurs qu'aux seuls Egyptiens. Ils tissaient la laine, le lin et la bysse, sur des métiers ingénieux (*Exod.*, XXXIX); ils connaissaient les propriétés colorantes de l'indigo, de la garance, du carthame et du henné. On voit dans l'Exode (XXXVI, 35; XXXIX, 28), qu'ils travaillaient des étoffes brochées d'or. Le trône de Salomon, incrusté d'ivoire et d'or (III *Rois*, X, 19, 20), les parures des femmes (*Isaïe*, III), les sculptures de la grande cuve du temple (III *Rois*, VII, 25, 29), les fondeurs, potiers, graveurs et mouleurs, dont parle l'Exode (XXV, XL), la construction de la ville de Tadmor par Salomon, et l'établissement des grandes routes dont parle Jérémie, dénotent un degré de civilisation qui ne s'accommode guère avec le reproche d'infériorité adressé souvent aux Hébreux, et que démentent les souvenirs dont sont empreints les Livres Saints.

Telles furent les institutions que Moïse donna aux Juifs; elles pénétrèrent assez avant dans l'esprit de ce peuple pour en changer le premier caractère, et pour lui en imprimer un qu'il semble devoir garder jusqu'à la consommation de sa destinée. Cette législation ne peut être appréciée au poids des institutions humaines; son influence, dès le jour qu'elle fut promulguée au milieu des tonnerres et des éclairs, est marquée au sceau d'une puissance que l'esprit de l'homme n'a jamais su donner à ses œuvres. Mais c'est surtout dans la conservation miraculeuse de cette loi survivant à l'existence politique

Digitized by Google

de la nation à laquelle elle fut donnée, qu'il faut reconnaître ce caractère de durée voisin de l'éternité, qui n'appartient qu'aux créations échappées des mains de Dieu. Il n'y a rien de pareil dans l'histoire des autres peuples; aussi toutes les règles ordinaires ne sont d'aucune application dans l'étude de cette nation élue. Elle a un gouvernement, une politique et une morale qu'il est impossible de condamner, même quand on ne peut ni les comprendre ni les justifier; car on y trouve toujours et partout quelque chose de mystérieux et de supérieur qui fait reculer la critique dans la crainte d'une profanation. — Cette réflexion s'applique particulièrement à l'opiniâtre et cruel acharnement des Juifs vis-à-vis des Cananéens. Les recevoir à merci était un crime, les exterminer un devoir. Mais ces Cananéens étaient les plus barbares des habitans de la Palestine, et les atrocités qu'on raconte de leurs princes surpassent toute croyance. Adonibesek, l'un d'eux, après avoir fait couper les doigts des pieds et des mains à soixante-dix rois qu'il avait vaincus, les faisait manger sous sa table tandis qu'il prenait son repas; en même temps il faisait massacrer un à un tous les prisonniers, et abandonnait les femmes à la brutalité de ses bourreaux. l'invasion, chez un peuple d'un caractère aussi féroce, devait être une guerre d'extermination; si l'on considère d'ailleurs le petit nombre des Hébreux qui ne pouvaient laisser aucune troupe à la garde de leurs conquêtes, sans s'exposer à des périls certains, on comprend que le seul moyen pour eux de s'assurer de la possession du pays était d'exterminer tous les habitans. L'histoire juive est témoin qu'ils ne reculèrent pas devant cette effroyable voie de soumission; mais c'est quand on cherche à trouver le but et la justice de cette

Digitized by Google

guerre, que l'on s'étonne de ne pouvoir l'expliquer par aucun motif humain. Les Hébreux n'avaient d'autres droits sur la Palestine que ceux que Dieu leur avait donnés sur toute la terre ; car les patriarches n'y avaient rien possédé, si ce n'est les tombeaux qu'ils avaient achetés. Cette conquête n'était d'aucun avantage pour un peuple disséminé sur un territoire déjà trop étendu. Ainsi ni le droit, ni l'intérêt, prétextes ordinaires de toutes les invasions, ne pouvaient être invoqués par les Hébreux. — Mais si l'on déplace la question, afin de la résoudre par des raisons d'un ordre surhumain, alors tout vient se ranger dans l'explication des plans arrêtés par la Providence, dont les événemens semblent, il faut le dire, proclamer la réalité. On voit le génie de la civilisation triompher des forces matérielles, dont le règne est accompli ; l'esprit s'éclairer et s'affranchir ; les premières notions du droit et du devoir conquérir l'intelligence humaine ; en un mot, c'est toute une autre société qui se renouvelle dans les douleurs d'un long enfantement. Alors les accidens visibles de cette grande lutte disparaissent, et l'esprit seul dont ils sont la figure demeure. Les massacres et les exterminations ne sont plus que *des moyens ;* les exterminateurs tout souillés de meurtres, que d'aveugles instrumens. Les Hébreux et les Cananéens, engagés dans un combat à outrance, disparaissent, et l'on ne voit plus que le champion de la force intelligente et sociale, disputant à celui de la force matérielle et individuelle, le destin de l'homme et l'empire du monde.

Expliquée ainsi symboliquement, l'histoire juive peut exciter le mépris de l'ignorante incrédulité ; mais elle ouvre un champ sans bornes aux méditations de qui veut réfléchir. — Cet antagonisme des deux esprits,

Digitized by Google

dont tous les mythes de l'Orient ont conservé quelque tradition défigurée, est plein d'enseignemens profonds, qui, par la vertu propre aux grandes vérités, s'appliquent non à quelques phénomènes isolés, mais à tous les faits sociaux. Il est bien digne de remarque en effet, que chaque pas dans la carrière de la civilisation et de la perfectibilité relative, est marqué par une secousse violente : réformes religieuses, révolutions civiles, interventions armées, et leurs corrélatifs nécessaires : persécutions, révoltes, guerres civiles et nationales. Cette vue, qui ne peut être que pressentie ici, ranime d'un intérêt actuel l'antique tradition de la lutte des deux principes; elle donne aussi la seule explication satisfaisante de l'étrange manière dont se termina, selon les livres saints, la guerre des Hébreux contre les Cananéens. Dès que la conquête fut achevée, l'esprit guerrier fut retiré aux Juifs; leur mission était accomplie; on les vit, comme ce dictateur de l'ancienne Rome, suspendre leur épée victorieuse et retourner aux soins du labourage. Bien différens en cela des Huns, des Scythes et des autres nations qui ont, tour à tour, inondé le monde de leurs hordes sauvages, les Juifs s'arrêtèrent d'eux-mêmes et au milieu du tumulte de la conquête, des habitudes guerrières et de la licence de la victoire; ce peuple de soldats se trouva soudainement transformé en une grande et paisible république d'agriculteurs, soumis à une simple religion, à une justice pleine d'égalité et de force, animés d'un esprit de fraternité et de paix même envers l'étranger, et doués de ces vertus domestiques, de cette pureté de morale et de cette aménité de mœurs, qui semblent être le partage exclusif des nations les plus éclairées des temps modernes.

Digitized by Google

Que si, pour ajouter à ce phénomène, devant lequel la raison humaine se trouble, on cherche quelle sanction Moïse attacha à ses lois, à ses doctrines et à tout l'enseignement de sa vie, on ne peut s'empêcher de reconnaître encore un pouvoir plus qu'humain dans celui qui conserva un ordre de choses auquel manquait la base de toutes les sociétés, sans excepter celles du premier âge. C'est là, ce nous semble, l'un des plus grands miracles de l'histoire juive. Les sauvages Druides enseignaient dans leurs forêts l'immortalité de l'ame et la doctrine de la rémunération; sur ce dogme reposait tout le système religieux de l'Egypte dont Moïse avait pénétré tous les secrets; les pauvres Indiens, les plus ignorans des hommes, espèrent en une autre vie et ne pensent pas mourir tout entiers; et Moïse, le sage des anciens temps, Moïse, l'interprète de Dieu, qu'il avait vu face à face, Moïse, le fondateur du peuple le mieux policé de l'antiquité, n'a écrit positivement dans aucun de ses livres ce premier rudiment de toute philosophie : *l'immortalité de l'ame.* Il ne propose à son peuple ni l'attrait des biens éternels, ni la crainte des châtimens sans fin; quelques avantages fragiles et de peu de durée, quelques peines, qui après tout finissent avec la vie, voilà tout ce qu'il annonce aux Hébreux. S'ils se rendent coupables de quelque grand crime, la peste, la famine, la stérilité de leurs femmes et de leurs champs, sont leur punition; s'ils marchent devant Dieu dans les voies de sa loi, l'abondance, la fécondité, la victoire, voilà leur récompense; ils n'ont rien à craindre, rien à redouter au-delà : pareils au journalier dont le compte est réglé chaque soir, tout est fini pour eux quand ils s'endorment : le travail et la récompense.

Digitized by Google

Dire comment retenus par des liens d'une apparence si fragile, le peuple Hébreu se maintint pendant tant de siècles dans sa primitive constitution ; expliquer pourquoi cette belle police des lois mosaïques s'arrêta ainsi aux choses extérieures, sans pouvoir planter ses racines où le Christianisme devait jeter les siennes ; assigner la cause de cette infériorité morale dont la loi juive demeure stigmatisée au milieu des peuples éclairés de la vraie lumière ; ce serait vouloir expliquer Dieu, dont la main se reconnaît dans tous ces faits, voilés par lui de mystères impénétrables à l'œil humain.

La Providence qui avait conduit Israël à travers le désert, soutint, par un autre prodige, cette société sans base, tout le temps qu'elle devait servir d'instrument à l'accomplissement de ses desseins ; puis, quand son œuvre fut achevée, l'appui se retira, et l'édifice ne tarda guère à couvrir le monde de ses vivans débris. [1]

MAILLARD DE CHAMBURE.

[1] Il y a plusieurs opinions sur ce point important des croyances mosaïques. Quelques théologiens, tout en avouant que l'on ne trouve dans le Pentateuque aucune manifestation expresse de la doctrine de l'immortalité de l'ame, ont pensé que du silence gardé par Moïse sur ce sujet, ne s'induisait pas nécessairement l'ignorance dans laquelle, selon d'autres, il laissa sous ce rapport les Israélites, peuple sensuel et trop attaché aux biens d'ici-bas, ajoute-t-on, pour comprendre des idées d'un ordre aussi élevé.

L'abbé Fleury affirme positivement que les Juifs eurent de l'ame une opinion semblable à celle qu'en ont aujourd'hui les Chrétiens. Mais il ne cite aucun texte du Pentateuque à l'appui de cette allégation qui doit être rangée parmi les autres faits avancés par lui sans preuves, comme la connaissance, qu'il suppose aux Israélites, du mystère de la Trinité,

Digitized by Google

et l'existence chez eux de plusieurs ordres de moines soumis à une règle religieuse.

Les principales difficultés soulevées par cette controverse, ont eu pour cause un mal entendu; les uns circonscrivant la question dans les cinq livres du Pentateuque; les autres envisageant, au contraire, tout l'ensemble des Livres Saints. Or s'il est certain que les cinq livres mosaïques ne renferment rien de précis sur l'immortalité de l'ame, il ne l'est pas moins que, dans les autres livres de l'Ancien Testament, cette doctrine est clairement indiquée, et selon quelques-uns même formellement exprimée. De la sorte disparaissent bien des contradictions apparentes, dans des écrits dont l'orthodoxie, la science et l'intention ne peuvent être mises en doute.

Pour nous, la question était exclusivement renfermée dans le texte du Pentateuque. L'immortalité de l'ame y est-elle ou n'y est-elle pas écrite? Voilà tout ce que nous avons dû examiner; or nous ne l'y avons pas trouvée; ce qui n'est pas à dire, il faut le répéter, que cette croyance ne soit point enseignée dans les autres livres de l'Ancien Testament, au moins d'une manière figurative.

Les promesses que Dieu fait aux Juifs, dit le savant Dom Calmet, sont bornées aux biens temporels. Le précepte de l'amour de Dieu ne s'y trouve qu'une seule fois d'une manière bien expresse. (Deut. VI, 5.) L'éternité des peines et des récompenses, et l'immortalité de l'ame n'y sont pas marquées clairement: c'est que la sagesse de Dieu voulait que la loi, pour être utile à tous, fût proportionnée aux plus faibles.... »

Au reste il est fort incertain que les traducteurs latins du Pentateuque aient voulu, en employant le mot *anima* dans leurs versions, exprimer constamment ce que nous entendons par le mot *ame*. On le voit en effet signifier *homme*, Gen. XIV, 21. *Mort*, Numer. IX, 61. *Vie animale*, Deuter. XII, 23. Prov. XII, 10. Vid. Dict. hist. de la Bible par D. Calmet, tom. 1, p. 124.

Digitized by Google

PARALLÈLE LITTÉRAIRE.

S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE ET BOSSUET;

PAR J.-F. STIÉVENART,
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE GRECQUE A LA FACULTÉ DES LETTRES.

Dégoûté d'un genre de musique fort en vogue de son temps, mais qui ne parlait point à l'âme, Fontenelle s'écriait un jour, en voyant des mains légères se poser sur les touches d'un clavecin : Sonate, que me veux-tu ? Tel est, ce me semble, Messieurs, l'accueil que vous réservez à la voix même la plus exercée qui voudrait vous faire entendre un parallèle littéraire. Stérilement ingénieux, ces rapprochemens ont amusé les loisirs de ces rhéteurs grecs et romains qui vivaient des débris du passé. Le siècle des Scaliger en a proclamé, d'un ton d'oracle, sur les plus beaux génies de l'antiquité, qui n'avaient pu, qui ne peuvent encore être examinés sous toutes leurs faces. Rapin, docte humaniste, en remplit ensuite deux volumes, oubliés depuis long-temps. Sous une forme plus dégagée, ces louangeuses comparaisons se glissèrent bientôt dans l'éloquence académique, qui les couvrit d'antithèses et de fleurs. Qu'elles reposent en paix dans leur élégant tombeau ! Bossuet surtout, le grand Bossuet, l'orgueil de Dijon et de la France, à qui n'a-t-il pas été comparé? Isaïe,

Digitized by Google

Démosthène, Tertullien, Chatam, Mirabeau, ont vu tour à tour leurs portraits suspendus vis-à-vis du sien : le sien en était-il plus ressemblant ?

Je n'ai donc pas l'intention d'accoler de force l'un à l'autre deux grands orateurs chrétiens, si différens même dans les analogies qui les rapprochent. Par un exemple sensible je voudrais seulement pousser jusqu'à l'évidence deux vérités encore trop peu reconnues : En premier lieu, quand il paraît même s'inspirer de ses propres émotions, Bossuet est parfois un imitateur de génie ; d'autre part, pour traduire, autant que notre langue le permet, le style de quelques orateurs anciens, et en reproduire tantôt la mâle simplicité, tantôt la vive poésie, c'est Bossuet qu'il faut étudier. Cette seconde observation se déduit rigoureusement de la première. Le traducteur, pénétré de cette pensée, remplit une tâche qui le relève aux yeux de la critique, autant qu'elle le soutient dans son œuvre. Interprète de l'antiquité, il lui restitue les emprunts du génie moderne. Racine, Molière, Fénélon lui offrent en foule des expressions, des mouvemens, des tournures qu'il doit reporter à leur source quand il fait parler notre idiome à Euripide, à Plaute, à Platon, à Homère.

Qui ne connaît l'admirable péroraison de l'éloge funèbre du grand Condé? Qui n'a lu et relu ces sublimes pages où, « après avoir mis Condé au cercueil, l'orateur appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; où enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accens du cygne [1] ? » Eh bien! Messieurs, ce mouvement,

[1] Génie du Christianisme, 3e partie, liv. IV, ch. 4.

Digitized by Google

qui semble spontané, a reçu d'un Père de l'Eglise d'Orient sa première impulsion; cette voix n'est qu'un écho, écho imposant et sonore, des douleurs exhalées par Grégoire de Nazianze sur la tombe de son éloquent et vertueux ami, l'évêque de Césarée. Cette remarque, jetée en passant par M. Villemain [1], et rappelée à ma mémoire par l'un des plus honorables membres de cette Académie, sera pleinement justifiée par la traduction du passage de l'orateur grec. Notre illustre critique n'en présente qu'une partie, en l'abrégeant : sa plume ingénieuse et douée d'un tact si délicat, s'est arrêtée devant la diffusion orientale. Aidé de lui-même, j'oserai reprendre de plus haut, et tout reproduire. Les admirateurs de Bossuet retrouveront, même en dehors de ce mouvement principal, des idées et des images qui lui ont offert çà et là d'heureuses réminiscences. Pardon pour ma faible prose! Pardon, si j'essaie de retrouver sur le front de deux colosses quelques traits de ressemblance, alors même que mes yeux n'en peuvent mesurer la hauteur!

Qu'on se figure le vénérable patriarche de Constantinople, connu dans toute l'Asie pour son éloquence, ses luttes apostoliques et son ardente charité, fuyant devant les intrigues des eunuques de la Cour. Après avoir adressé les plus touchans adieux à son église chérie, il retourne, calme et résigné, vers le modeste bourg d'Arianze, qui fut son berceau. Une tombe récemment fermée se rencontre sur la route du pieux vieillard : là vient de descendre Bazile, l'ami de ses jeunes ans, ce

[1] Essai sur l'Oraison funèbre, t. I des Mél. littres, p. 194.

Digitized by Google

grave et doux condisciple, qui jadis, comme lui, « parmi les séductions d'Athènes, n'avait connu que le chemin de l'église chrétienne et celui des écoles [1]. » L'apôtre voyageur s'arrête; il entre dans Césarée en deuil; au milieu du silence et des larmes, il monte dans cette chaire qui a souvent retenti de la voix de celui qu'il avait aimé. Après s'être livré au charme de ses souvenirs, après avoir retracé les travaux, les combats, les vertus de son ami, Grégoire fait assister l'auditoire ému à ses derniers momens :

« Etendu sur sa couche, Bazile exhalait le dernier soupir; et déjà venait le chercher ce chœur céleste vers lequel s'élevait depuis longtemps son regard [2]. Césarée entière affluait autour du mourant; on ne pouvait supporter une telle perte; son départ faisait hautement accuser le ciel de tyrannie; on aurait voulu retenir son âme [3], comme si cette violence eût été possible à leurs mains, à leurs ardentes prières! Ainsi la douleur allait jusqu'au délire; et, de grand cœur, chacun eût sacrifié une partie de sa vie pour prolonger la sienne. Vœux impuissans! il fallait faire voir au monde que Bazile n'était qu'un homme. *Mon Dieu! je remets mon esprit entre vos mains :* telles furent ses dernières paroles. Sa voix expirante venait d'initier encore les assistans aux

[1] M. Villemain, *De l'Éloq. chrét. dans le 4e siècle.*

[2] Gregor. Naz. Opera, gr.-lat. 1630, t. I, p. 371. Je regrette de n'avoir pu consulter le travail inachevé de D. Verneuil dans l'édition des Bénédictins.

[3] « Le duc d'Enguien..... semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. » Or. fun. du Pr. de Condé.

Digitized by Google

saints mystères, et les avait exhortés à la vertu; et il s'endormit doucement, au sein des anges qui déjà l'emmenaient [1]. Ici se déploie un merveilleux spectacle, le plus digne d'être décrit. On célèbre les funérailles du Saint porté en pompe sur les bras des Saints [2]. Tous accourent pour saisir, pour toucher du moins, ou la frange de ses vêtemens, ou son image, ou le brancard de ce fardeau, pur et sacré entre tous les fardeaux. L'un veut approcher de ceux qui le portent, l'autre jouir seulement de sa vue, comme s'il en émanait une vertu secrète. Places, portiques, échafauds à double et à triple étage, sont encombrés par la foule : on l'escorte, on le précède; de loin, de près on le suit, on se presse, on s'écrase. On voit surgir des milliers d'inconnus de tout sexe et de tout âge. Les pieux cantiques sont interrompus par tant de lamentations; toute résignation se brise contre une telle calamité. Non-seulement nos concitoyens, mais les Grecs du dehors, les Juifs, les étrangers semblent rivaliser à qui soulagera le mieux sa douleur en l'exhalant. Ce deuil immense ne fut même pas sans péril : dans cette multitude pressée et tumultueuse, beaucoup de personnes périrent étouffées. Ames bienheureuses! vous fûtes pour un Saint des compagnes de voyage; et la piété est tentée de vous appeler victimes funèbres [3] ! Enfin, le corps, enlevé

[1] « Il expire en disant ces mots, et il continue avec les Anges le sacré cantique. » Or. fun. de Le Tellier.

C'est-à-dire, des prêtres et des chrétiens fervens : ὁ ἅγιος χερσὶν ἁγίων ὑφούμενος.

[3] θύματα ἐπιτάφια. Paganisme de langage, remarquable dans la bouche d'un orateur chrétien.

Digitized by Google

des mains qui se l'arrachaient, et parvenu à la tête du cortège, est descendu dans la sépulture de ses pères. A côté de tant de prêtres vient reposer un chef du Sacerdoce; près des prédicateurs s'arrête cette grande voix qui sera toujours retentissante à mes oreilles; martyr, Bazile dort entouré de martyrs. Et maintenant il est dans le ciel : là, il offre encore des sacrifices pour nous; là, il prie pour son troupeau, qu'il a quitté, mais qu'il n'abandonne pas. Pour moi, mort à demi, et traînant dans les larmes une vie de douleurs, depuis que cet ami, ma joie et mon orgueil, m'a été arraché, je ne sais comment mettre fin à ce discours. Que dis-je? Maintenant encore je reçois ses sages conseils; oui, dans de nocturnes visions, Bazile me réprimande quand j'ai failli. Ne mêlons donc pas tant de gémissemens à son éloge; présentons plutôt à ce siècle le tableau de sa vertu, comme un enseignement salutaire pour toutes les Eglises, pour toutes les âmes chrétiennes. L'œil fixé sur ce modèle, conformons-y notre vie; qu'il soit pour nous la loi vivante [1]. Vous surtout, qui avez pénétré dans le sanctuaire de son âme [2], que vous dirai-je, sinon, élevez constamment vos regards vers lui comme les siens tombent sur vous, et, en esprit, façonnez-vous à son image [3]?

[1] Cette idée est souvent reproduite par Bossuet. Voyez la fin de l'Oraison fun. du P. Bourgoing, etc.

[2] Tel est le sens des mots τοῖς τὰ ἐκείνου τετέλεσμένοις. La version de l'abbé de Billy, suivie par Bellegarde, « qui ab ipso doctrina sacra imbuti estis » est un contre-sens manifeste.

[3] Ce passage a une analogie frappante avec les dernières lignes, si nobles et si pathétiques, de la vie d'Agricola.

Digitized by Google

Ici entourez-moi, vous tous, compagnons de Bazile, ministres des autels, serviteurs du temple, et les citoyens et les étrangers [1] : achevez avec moi son éloge ; que chacun expose une de ses vertus. Regrettez tous, les princes un législateur, les ministres un appui du gouvernement ; le peuple un guide, les savans un maître ; les vierges, celui qui les conduisait à leur céleste époux, les épouses un directeur ; les solitaires le grand zélateur de la foi, les cénobites un juge ; les simples un conducteur, les esprits studieux un théologien ; les heureux un censeur, les infortunés un consolateur ; la vieillesse un soutien, la jeunesse une règle ; l'indigence un bienfaiteur, la richesse un dispensateur de ses aumônes. Il me semble que les veuves doivent célébrer leur protecteur, les orphelins leur père, les pauvres l'ami des pauvres, les étrangers le chrétien hospitalier, les frères l'ami de tous ses frères, les malades de tout genre leur médecin [2] ; tous enfin, celui qui se faisait tout à tous, afin de gagner toutes les âmes. Reçois cet hommage, ô Bazile, d'une voix qui te fut chère [3], de ton égal en âge et en dignité. Si mes paroles approchent de ce qui t'est dû, c'est grâce à toi ; c'est en m'appuyant sur toi que j'ai entrepris ton éloge : si je suis loin d'avoir rempli une grande attente, pouvais-je mieux faire, vieux,

[1] Voy. Bossuet, Or. fun. d'Anne de Gonzague : « Et vous, saints prêtres, venez, etc. » ; et surtout, Or. fun. de Louis de Bourbon.

[2] « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins » : il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis. (*Ibid.*)

[3] « Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. » (*Ibid.*)

Digitized by Google

malade, accablé du regret de ta perte? Mais le Seigneur agrée ce que nous faisons selon notre pouvoir. Pour toi, regarde-nous du haut des cieux, ô tête divine et sacrée! Cet aiguillon de la chair, que Dieu nous a donné à dompter, comprime-le par ton intercession, ou apprends-nous à le supporter patiemment; dirige tous nos pas vers le bien suprême; et, notre pèlerinage terminé, accueille-nous dans ces tabernacles que tu habites. Là, vivant de la même vie, et contemplant ensemble, sans nuage, sans mystère, cette Trinité sainte et bienheureuse, dont ici-bas nous entrevoyons à peine l'image [1], puissions-nous calmer tous nos regrets, guérir toutes les blessures de nos guerres mutuelles [2]! A toi donc notre hommage! à toi nos vœux! Mais nous, qui nous louera quand nous ne serons plus? Puisse, du moins, quelqu'une de nos œuvres être digne de louange, par la vertu de Jésus-Christ, Notre Seigneur, à qui appartient la gloire dans tous les siècles! Amen! »

Voilà, Messieurs, moins l'harmonieuse précision de l'idiome à-la-fois le plus oratoire et le plus poétique, moins les ressources que le nôtre offrirait à une plume plus habile, voilà un de ces morceaux d'éloquence qui, tombés de la chaire sacrée il y a quinze siècles, faisaient tressaillir les cœurs des néophytes enthousiastes de l'Orient. Sans que je les signale davantage à votre at-

[1] La foi du chrétien mourant « ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision, etc. » Or. fun. de Le Tellier.

[2] Allusion aux troubles causés par l'arianisme.

Digitized by Google

tention, vous avez pu reconnaître, au passage, des traits, des mouvemens que l'évêque de Meaux a semés dans ses Oraisons funèbres de Le Tellier, du P. Bourgoing, d'Anne de Gonzague, surtout de Louis de Bourbon. Et maintenant qu'un retour salutaire, parce qu'il est libre, aux idées éternelles de la fin de l'homme, de la sanction de la morale, de la vie à venir, se manifeste de toutes parts; maintenant que le monde commence à entrevoir que toutes les vérités proclamées par la philosophie la plus haute, par la politique la plus libérale, n'ont jamais eu de propagateur plus constant que l'Evangile, me reprochera-t-on de m'être amusé à un frivole jeu de rhéteur, à de stériles recherches d'érudit, en comptant quelques-unes des idées qui, sans altérer son originalité puissante, rattachent notre sublime Bossuet à l'un des plus brillans organes que la parole chrétienne ait eus jadis dans la Grèce d'Asie?

Digitized by Google

était regardé comme la tête et le lien de la société qui recevait de lui sa direction, sa splendeur et sa force. Dans le siècle qui suit, l'esprit humain marche indépendant de la vérité religieuse, en attendant qu'il s'arme contre elle. Il interroge l'autorité civile dans son origine, lui trace ses conditions, puis après lui conteste ses droits et son titre. Une révolution dès les commencemens de cet âge, s'était opérée dans les mœurs nationales.

La vieillesse de Louis XIV avait été marquée par des malheurs publics et par l'austérité chagrine du monarque. Les malheurs avaient fait tomber l'illusion du rang suprême que le roi avait décoré long-temps de l'éclat d'une fortune prospère. Son austérité avait imposé à sa cour une contrainte contre laquelle il y eut une réaction de licence et de désordres. Des querelles théologiques dégénérées en tracasseries dans l'Etat avaient fait perdre à la Religion de sa gravité e affaibli son autorité sur les esprits. Une corruption cynique à la cour du régent, jointe à une administration sans prévoyance et sans dignité, avait mis à nu le côté vulnérable du pouvoir. Il suivit de là que ces deux puissances, la Religion et l'autorité, qui avaient dirigé le mouvement social au siècle dernier, allaient le subir à leur tour.

La société, durant le règne de Louis XIV, grave, élégante et digne dans ses formes, avait servi de type aux beaux arts sous l'influence du prince : de là, comme je l'ait dit ailleurs, cette tendance des classiques à négliger la simple nature pour s'attacher trop exclusivement à la nature ornée. La révolution que la régence opéra dans les mœurs supprima les conditions de décence et de réserve ; toute contrainte cessa dans les déréglemens du vice ; la société fut rapetissée, mais

Digitized by Google

sans devenir plus naturelle. Or dans une société où les mœurs sont molles, les habitudes factices et les croyances flottantes, les arts dégénèrent. Les hommes peuvent encore se livrer avec ardeur aux spéculations de l'esprit, aux recherches des sciences utiles qui concourent au bien-être d'une existence matérielle; mais les formes vigoureuses, dont les arts doivent saisir l'expression, s'effacent; les arts alors languissent dans la voie tracée.

Sans doute, c'est le propre des choses supérieures de commander l'imitation. La littérature du siècle qui finissait offrait des modèles en tout genre. L'autorité de l'exemple s'étendit même au dehors; nos grands écrivains avaient imposé aux Anglais et aux Allemands le joug d'une imitation classique bien étrangère au génie des deux peuples. Mais le principe de vie n'est point dans l'imitation; les conditions de la société en France avaient changé; et pour que la littérature d'imagination pût se maintenir à la hauteur de celle du grand siècle, il eût fallu donner à l'expression de l'art une direction différente. Les classiques s'étaient laissés dominer par les influences sociales, il fallait se pénétrer du sentiment d'une nature plus simple et plus franche; ils avaient écarté les sujets nationaux, il fallait tenter un nouvel essor par les souvenirs et l'étude des mœurs et des faits du pays.

Deux causes concoururent à repousser cet essor nouveau : l'esprit du siècle qui n'allait point dans cette direction, puis l'ascendant que prit dans les lettres un homme que le siècle forma, et qui lui imposa à son tour ses opinions, ses penchans, ses antipathies.

De tous les hommes supérieurs, cet écrivain fut peut-être celui qui eut à la fois l'esprit le plus mobile

Digitized by Google

leur aide : son lot à lui fut de donner aux mollesses de l'épicuréisme l'autorité de la raison, et au respect dû aux choses graves la honte du ridicule. De là cette opinion irréligieuse qui alla toujours en s'accréditant dans les salons et dans les livres, fomentée qu'elle était incessamment par les gens de lettres et les savans qui concouraient à son essor. La philosophie, cette recherche consciencieuse du vrai, de l'utile et du beau, devint pour les gens d'étude un point de ralliement contre un ennemi commun qui était le culte public. Ce fut contre la Religion du Christ une attaque générale des facultés humaines toutes appelées à concerter leurs efforts dans cette conjuration nouvelle. Les classes élevées elles-mêmes, se laissant aller à la contagion qui gagnait les esprits, prirent un rang dans la ligue. On vit les heureux du siècle répudier comme usée la pensée chrétienne, oubliant qu'elle était en France la sanction de l'inégalité sociale. Etrange aveuglement qui enveloppa des hommes de lumières comme les esprits corrompus et légers; tant il est vrai que les inconséquences les plus extrêmes peuvent entrer dans l'esprit humain quand elles lui sont apportées par le cours de l'opinion !

Pendant que Voltaire vieilli voyait diminuer l'éclat des talens sur lesquels il avait fondé sa gloire, et qu'il continuait son patronage et sa renommée par son génie moqueur, un homme établissait un camp à part et y plantait son drapeau. Cet homme avait contemplé la nature avec amour; il s'était replié sur lui-même dans le silence de la solitude; il avait mis dans la balance ses impressions individuelles et celles du reste des hommes; et il s'était donné la mission de redresser le genre humain dans ses voies, touchant la vérité, le

Digitized by Google

bonheur et la vertu. Ce dut être un contraste frappant dans une société si frivole et si dissipée que la voix puissante d'un solitaire inconnu qui appelait des hommes épris des salons et des théâtres à s'émerveiller du spectacle d'une nature agreste et naïve, à s'associer aux émotions d'une ame rêveuse qui s'exaltait encore dans la vue réflechie de sa propre pensée. Mais il faut dire qu'au moment où le philosophe de Genève publia ses écrits, les esprits furent encore plus éblouis par la vigueur et l'éclat de ses argumens passionnés, qu'ils ne furent touchés de la vérité de ses peintures, trop rares d'ailleurs dans ses livres.

Quand Rousseau parut, l'imagination de l'écrivain ne se proposait plus seulement d'exciter des émotions ou de retracer des tableaux; elle était devenue l'auxiliaire des idées. Tel est en effet l'office qu'elle remplit dans des ouvrages de théorie, où le philosophe emploie les plus beaux dons de la nature à décorer les paradoxes d'un esprit chagrin. Ennemi systématique de la société qui avait assigné un rang si humble à des facultés si relevées, Rousseau l'attaque dans ses deux supports, l'éducation de l'homme et le gouvernement civil. Génie ardent et inquiet qui s'était réfugié dans un monde imaginaire; homme en dehors de tout ordre social par la susceptibilité de son ame et les exigences de son orgueil; enthousiaste et sensible, égoïste et fantasque, et toujours malheureux, il implanta dans la société qu'il haïssait et qu'il charma ces vagues sentimens d'inquiétude sans motifs, de défiance ombrageuse, de répulsion contre tout frein qui se sont résolus plus tard dans l'*individualisme* qui nous travaille; maladie du corps social au temps présent, mystère de sa destinée dans l'avenir.

Le dix-huitième siècle s'est enorgueilli du dévelop-

Digitized by Google

pement de l'esprit humain dans son cours. Il s'est qualifié lui-même de *siècle des lumières*, anticipant ainsi sur le sentiment de la postérité, qui n'est non plus liée dans ses jugemens par la voix d'une génération que par celle isolée d'un individu. Il n'est pas contestable toutefois que l'époque, à plusieurs égards, a justifié le magnifique témoignage qu'elle a rendu d'elle-même. Deux principales branches des connaissances humaines, la théorie du gouvernement civil et la science de la nature firent dans ce siècle de grands et notables progrès.

Un homme d'un génie pénétrant consuma vingt années de sa vie dans l'examen des événemens de l'histoire, des circonstances physiques et des mœurs sociales qui peuvent influer sur la constitution des lois. Il visita les peuples, étudia les hommes et les livres; puis, comme cet ancien dont il a dit lui-même *qu'il abrégeait tout parce qu'il voyait tout*, il consigna dans un livre court les raisons des lois humaines, expliquant le secret de leur force et celui de leur faiblesse : livre à l'usage de tous les temps, non sans imperfections sans doute; je récuse l'autorité du maître quand il semble oublier que Dieu créa l'homme cosmopolite pour imposer des lois à la nature et non pour subir fatalement les siennes; mais quelques traits hasardés dans un cadre immense ne sauraient déprimer le tableau. L'ouvrage reste l'honneur du siècle et l'une des gloires du pays.

Un autre écrivain de l'époque entreprit d'expliquer la nature elle-même; il montra dans ses hypothèses de l'invention, de la grandeur et du génie; mais ce fut dans la description des œuvres de cette nature féconde qu'il excella. Le spectacle de la création est limité pour chacun de nous à ce que nous voyons. Nous pou-

Digitized by Google

vons interroger la structure, l'organisation, les mœurs s'il s'agit d'êtres animés, de celles des productions naturelles qui frappent nos sens ; le reste du grand œuvre n'existe pour nous qu'en descriptions et en récits. Il appartient donc au talent du naturaliste d'offrir à notre esprit une description fidèle, de saisir en même temps notre ame d'une impression forte. Buffon sut atteindre à ce but. Qu'il nous décrive la terre d'Arabie *écorchée par les vents*, et qu'il nous montre le chameau approprié par la nature aux exigences du climat, aux habitudes nomades de son maître, l'historien alors nous transporte au désert ; l'image et la pensée concourent ensemble à graver le tableau dans la mémoire ; le lecteur voit en quelque sorte ce qu'il a lu. Il manquait aux lettres françaises un écrivain qui fît pour le spectacle du monde extérieur et sensible ce que tant d'autres avaient fait avec gloire pour les résultats moraux de la civilisation. Ce devait être la tâche de notre naturaliste. Ecrivain supérieur, et des peintres le premier, si ses écrits qui réfléchissent de la nature la majesté, la grandeur et la force en exprimaient aussi fidèlement la suavité, la souplesse et la grâce. Mais quand Buffon nous peint les œuvres de cette sagesse qui a disposé tout *fortiter et suaviter*, selon le mot divin de l'Ecriture ; dans ses riches tableaux je sens une lacune, c'est celle qu'eût remplie la tendresse du cœur.

L'étude de l'homme reçut dans ce siècle une direction mauvaise. Cette étude prise exclusivement du côté de la sensation, se transforma en une philosophie sensualiste, étroite et fausse ; elle vint aboutir à un matérialisme aride, non moins ennemi des arts qu'il est la ruine de la morale. les sciences exactes furent en honneur ; les découvertes de Newton avaient occupé la re-

Digitized by Google

nommée et excité l'émulation. La physique perdit le caractère contemplatif pour prendre celui de l'observation raisonnée. La méthode analytique prit faveur; les théories s'appuyèrent sur l'expérience, et les découvertes avancèrent. Mais il arriva que les sciences exactes elles-mêmes devinrent une cause d'égarement et d'erreur, parce qu'on voulut qu'elles servissent de modèle aux autres sciences. On transporta la rigueur des déductions géométriques dans le champ de l'ordre moral et de la politique. Des esprits enclins au mépris des institutions élaborées par le temps et les mœurs imaginèrent de constituer la société sur des abstractions. On se passionna bientôt pour des utopies, innocentes dans les livres, mais qui plus tard devaient porter des fruits amers quand elles passeraient de la spéculation dans les faits. Une autre science, celle de la source et de la circulation des richesses, prit naissance vers le milieu du siècle. L'économie politique donna cours à des illusions et mit au jour d'utiles vérités. Les vérités restèrent et furent mises à profit, lorsque la science, qui d'abord avait négligé dans la théorie le mouvement des opinions et des passions humaines, fit plier ses principes devant les exigences des circonstances et des habitudes.

On conçoit que les gens de lettres qui remuaient toutes ces idées durent prendre de l'importance dans la société. Les plus hautes questions d'administration étaient sorties du domaine du gouvernement pour entrer dans le champ de la controverse publique. L'esprit bientôt devint une puissance à laquelle toutes les autres rendirent hommage. Avant même que la littérature eût acquis une influence aussi grave, les grands avaient recherché la compagnie des gens de lettres comme une distraction, comme un lustre, quelques-uns comme une

Digitized by Google

occasion d'étude. D'un autre côté, les littérateurs et les savans avaient rapporté de leur commerce avec la classe élevée un sentiment flatteur de leur dignité, une opinion confirmée de leur importance. Des souverains étrangers, qui avaient voulu grandir leur renommée du suffrage de nos gens de lettres, avaient donné l'exemple à leur égard de hautes prévenances et d'insignes honneurs. Il arriva donc que les grandeurs naturelles et les grandeurs de convention se rapprochèrent, qu'elles se mesurèrent, et l'épreuve se fit au détriment des secondes. Ainsi par cette fusion dans la société s'évanouissaient chaque jour des préjugés et des respects qui faisaient partie de l'ordre établi dans l'Etat.

En avançant dans le cours du siècle, on suit le progrès et l'influence toujours croissante de deux sentimens simultanés : un dédain superbe du passé et l'enivrement des lumières nouvelles. Toutes les productions de l'esprit sont empreintes de ce double caractère qui est le cachet du temps. Il fallait, avant tout, fronder les institutions du pays que les supériorités sociales, il le faut dire aussi, ne surent alors ni recommander, ni défendre. Ce sentiment d'hostilité se retrouve dans l'inspiration du roman frivole comme dans les méditations de l'œuvre érudite. Il ne restait plus qu'à convier le public assemblé à lui donner le sceau de son adhésion et de ses applaudissemens. Ce coup hardi fut tenté. Molière avait traduit sur la scène les travers des grands ; Beaumarchais immola au théâtre les grandeurs, l'autorité, les distinctions sociales ; et Beaumarchais réussit, parce que son Figaro était l'expression vivante de la pensée du temps ; et l'autorité souffrit le scandale, tout en voyant le péril, maîtrisée elle-même par cette impulsion des mœurs qui entraîne tout !

Digitized by Google

Il y avait pourtant alors quelques hommes d'étude restés fidèles à leur vocation que les bruits du siècle ne pouvaient distraire. Une œuvre consciencieuse, d'une érudition pleine et forte, présentée sous des formes sages et calmes, vint contraster avec les préoccupations du jour : ce fut le tableau de la Grèce antique de l'abbé Barthelemy. L'auteur avait consacré de longues veilles à l'étude de la civilisation ancienne; il avait fait choix d'un cadre heureux pour étaler son savoir et exciter l'intérêt. Un jeune voyageur parcourait la Grèce au siècle de Périclès; il observait les institutions, les mœurs et les hommes, et il racontait ses impressions et ses souvenirs. L'ouvrage eut un succès dont il était digne; il est à regretter toutefois que le savant auteur, qui connaissait si bien l'antiquité par les livres, ne l'ait pas dépeinte avec des couleurs plus locales et plus vraies. Dans Anacharsis on reconnaît le français sous l'habit du scyte. Le voyageur a tout vu, tout observé, il dit tout; le génie antique manque à ses récits. Vers le même temps, un homme d'un caractère mélancolique et doué d'une sensibilité profonde, avait porté au-delà des mers un esprit aigri contre les institutions sociales et propre à s'ouvrir aux inspirations d'une nature vierge et libre. Il déposa le fruit de ses observations et les rêveries de son cœur dans l'histoire touchante de deux jeunes gens, heureux dans la solitude, et dont la félicité est détruite par les préjugés et les souvenirs de la vieille Europe. On rapporte que lorsque Bernardin de Saint-Pierre fit à Paris une première lecture de son œuvre, dans une société d'élite, les tableaux si suaves d'une nature ingénue et la peinture de deux cœurs innocens furent pour ses auditeurs une lettre morte; le livre de Paul et Virginie ne fut point compris; il fallait

Digitized by Google

d'autres accens pour émouvoir des ames éprises des déclamations ardentes de Raynal, des drames cyniques de Beaumarchais, des expériences fantastiques de Mesmer.

Jamais, et à aucune époque, les esprits n'avaient été remués par un tel concours d'excitations diverses. Le seizième siècle avait vu les hautes découvertes qui allaient changer la face du monde moderne, mais l'impulsion s'était limitée dans la région supérieure à la foule; le peuple devait vivre longtemps encore sur le fond de ses vieilles mœurs et de ses croyances. Dans la dernière partie du dix-huitième siècle, la société entière était initiée aux lumières nouvelles. Les livres circulaient dans toutes les mains. Le théâtre, tribune ouverte aux passions et aux idées, appelait à lui tous les rangs et toutes les conditions. Les sciences physiques elles-mêmes, positives de leur nature, exaltaient dans ces temps les esprits et semblaient soulever le voile d'un horizon inconnu. Le mouvement qui s'opérait dans tous les sens où peut s'étendre la pensée humaine, concourait ainsi de toutes parts à ébranler l'ordre établi pour en susciter un nouveau. Les croyances s'usaient, les mœurs s'effaçaient, la société actuelle allait à sa ruine.

La littérature française au dix-huitième siècle présente donc à l'observateur une double face : elle est la littérature d'une société qui s'éclaire et la littérature d'une société qui se dissout. Dans l'une et l'autre période les recherches de la pensée prévalent sur les arts de l'imagination. Dans la première, le génie de Voltaire, brillante modification du génie classique, répand sur le siècle l'éclat de sa poésie. Montesquieu met à jour les mobiles ressorts de la société civile et rend populaire

Digitized by Google

la science du gouvernement. Buffon applique son génie laborieux et patient à l'étude de la nature; et la vérité de ses tableaux excite dans les esprits l'ardeur de la science. Dans la seconde période, un quatrième émule de ces grands écrivains emploie la chaleur et la magie de l'éloquence à ébranler la certitude des premières notions sociales. Un besoin d'innovations sans mesure et sans terme saisit les esprits. Les théories franchissent les limites de l'applicable et du possible. Il semble que la mission de l'intelligence humaine soit de faire table rase dans la société civile pour élever on ne sait quel édifice sans modèle et sans nom. Dès lors les arts de l'imagination sont en pleine décadence sur un sol mouvant. Dans une société qui chancèle les grands traits de la nature s'effacent et se dérobent à l'imitation. Quelques pages rêveuses de Rousseau et les tableaux champêtres de Bernardin de Saint-Pierre décèlent une source nouvelle d'émotions et d'intérêt. Ces inspirations du cœur, fruit de la solitude, demeurent sans écho dans ce siècle tout préoccupé des bruits confus d'une société qui s'écroule et d'une autre qui s'élabore.

Le moment était venu où cette génération, si molle dans ses mœurs et si active dans ses idées, allait subir l'épreuve réservée à sa mollesse et à ses doctrines. Une puissance née de la littérature avait grandi. Déjà rendue maîtresse du monde moral par l'influence des gens de lettres, il lui restait à envahir le monde politique qu'elle devait briser avant de le régir : cette puissance était l'opinion. La révolution éclate. Un homme qui avait concentré dans une ame énergique la corruption et les lumières du siècle, se lève du milieu de la foule où il s'était placé; il arme les passions du prestige oratoire, et il crée la tribune. La révolution, dont le but et le

Digitized by Google

terme devaient être l'égalité civile et politique, aspire à l'égalité sociale. Alors elle renverse tout, religion, lois, mœurs, habitudes. La transformation fut complète. Dix années, les dernières du siècle, s'étaient écoulées, et l'ancienne France était reléguée dans l'histoire.

Quand Bonaparte vint imposer silence aux partis et saisir d'une main ferme les élémens d'un pouvoir qui tombait en dissolution, les mœurs publiques furent d'abord incertaines et flottantes comme la société elle-même. Mais lorsque l'homme habile et fort eût donné une base à l'ordre nouveau, relevé les autels, rassemblé les lois, raffermi l'administration; lorsqu'il eût en un mot restreint les théories de la révolution à la signification des faits accomplis, la nation prit confiance dans ses œuvres et dans sa fortune. Une société renouvelée par le mouvement de la révolution fut constituée. Elle eut des mœurs, des habitudes, une expression propres.

Certes, jamais de plus grands événemens que ceux de la révolution française n'avaient frappé l'esprit des hommes. Aucunes scènes de la vie des peuples n'avaient ouvert des sources d'émotions aussi variées et aussi profondes. Ce que le siècle qui finissait avait apporté de puéril, de frivole, de factice dans les mœurs de la nation était effacé. Le malheur avait retrempé les ames. Les débris des hautes classes échappés à la révolution donnaient l'exemple d'une vie grave et réglée. D'un autre côté, la partie jeune de la nation, emportée dans le mouvement de l'Empire, s'était associée à l'élan et à l'activité du chef de l'Etat. Napoléon, conquérant par instinct et par nécessité, remuait l'Europe avec son génie, sa turbulence et sa gloire. Il semblerait donc qu'une génération, qui avait de tels souvenirs à recueil-

Digitized by Google

lir et un tel spectacle sous les yeux, dût être puissamment excitée dans le champ des lettres et des arts, qu'elle dût enfanter une littérature nouvelle sur cette scène agrandie et renouvelée. Il n'en fut rien. Loin d'être inspiratrice et féconde, l'époque fut improductive. Hormis les œuvres d'un écrivain qui avait passé sa jeunesse dans l'exil, et qui du fond des solitudes de l'Amérique rapporta à sa patrie un livre neuf; puis les productions d'un autre, qui, sous les dehors du sexe créé pour la délicatesse et la grâce, recélait dans son ame de femme une pensée mâle et vigoureuse, la littérature de l'Empire n'eut rien d'original ; son type fut d'être purement critique. Les raisons de ce phénomène s'expliqueront naturellement par l'état de la société.

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

RECHERCHES

SUR

LES DIVERSES OPINIONS

RELATIVES

A L'ORIGINE ET A L'ÉTYMOLOGIE DU MOT PONTIFE.

LU A LA SÉANCE DU 11 JUILLET 1838;

PAR **GABRIEL PEIGNOT.**

Si rien n'est plus certain, plus avéré que la haute considération attachée dans tous les temps à la dignité de Pontife, on peut dire que rien n'est plus douteux, plus obscur que l'origine et l'étymologie de ce mot, dont la signification propre a si peu de rapport avec le rang élevé qu'il désigne. En effet, le mot latin *Pontifex*, dans sa décomposition, signifie littéralement *faiseur de ponts*; or, comment se fait-il que cette dénomination, qui naturellement semble appartenir à une classe d'ou-

Digitized by Google

vriers, tels que maçons ou charpentiers, soit devenue le titre d'un personnage élevé à l'une des plus hautes dignités dans l'ordre social? Aussi cette singularité antithétique a déterminé plusieurs érudits à diriger leurs investigations vers l'origine de ce mot, et à tâcher de découvrir quelle analogie de dénomination peut exister entre un faiseur de ponts et le chef de la souveraine sacrificature chez les Anciens, puis de l'Eglise chez les modernes.

Comme les recherches sur cette origine sont spécialement du domaine de l'étymologie, il est surprenant que l'expression Pontife ait été omise par les Borel, les Ménage, les Lunier, dans leurs profondes élucubrations sur cette branche intéressante de la Linguistique. Cependant il nous semble que ce mot ne méritait pas de leur part cet oubli, ou ce dédain, soit à raison de son importance dans l'histoire, soit à raison de ce qu'en ont dit les Anciens et les modernes. Il est vrai que la plupart des étymologies que l'on en a données sont incertaines, singulières et parfois assez bizarres. Mais n'était-ce pas une raison de plus pour que les savans que nous venons de citer, rapportassent ces diverses opinions, les comparassent entre elles, et missent sur la voie ceux qui, frappés de l'obscurité qui enveloppe cette matière, chercheraient à y faire pénétrer quelques nouveaux rayons de lumière? Ce que n'ont pas fait ces messieurs, nous allons l'essayer dans un petit résumé de tout ce qu'on a dit de plus essentiel sur cet objet depuis les temps anciens jusques à nos jours.

Etablissons d'abord que le mot Pontife provient des Romains, et qu'il n'a point existé avant Numa Pompilius.

Digitized by Google

dont le règne a commencé 714 ans av. J.-C.; les Hébreux avaient bien leur grand-prêtre dont Aaron fut le premier, 1491 av. J.-C.; les Egyptiens, les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Grecs ont eu également leurs prêtres; mais ces prêtres n'ont jamais été désignés sous le nom de PONTIFES dans la langue de ces peuples. Si ce mot se trouve dans la Bible, où il est employé soixante fois, ce n'est que dans les traductions latine, italienne, espagnole et anglaise, que l'on a pu en faire usage. L'expression PONTIFE est donc romaine d'origine, et ne subsiste guère que depuis 2550 ans. Voyons maintenant les diverses opinions des savans sur cette origine.

L'un des premiers auteurs que nous rencontrons sur la route étymologique de ce mot, est Denys d'Halicarnasse qui (*Antiq.* liv. II, 73), dit positivement : « Ceux « qui exercent le souverain sacerdoce à Rome, sont « appelés par les Romains dans leur langue PONTIFES, « à cause d'un pont de bois qu'ils sont obligés de « réparer; *cujus si qua pars caderet,* pontifices *eam* « *reficiendam curant, patria quædam in ejus instaura-* « *tione peragentes sacrificia.* » Cela ne prouve point que, dans le principe, ce pont ait été construit par les Pontifes; réparer n'est pas créer.

Cette étymologie sèche, vulgaire, et qui nous paraît hasardée, a cependant été adoptée par Varron, à-peu-près contemporain de Denys. Voyez son traité *de Linguâ latinâ,* lib. V, 83; mais avant d'exposer son opinion conforme à celle de Denys, Varron mentionne celle de Quintus Scevola, différente de la sienne. Voici ses propres expressions : « *Pontifices, ut Q. Scævola pontifex* « *maximus dicebat, à* posse *et* facere; *Pontifices ego*

Digitized by Google

« *à* ponte *arbitror, nam ab iis Sublicius* [1] *pons est factus* « *primùm et restitutus sæpè.* Les Pontifes sont ainsi « appelés de *pouvoir* et de *faire,* comme disait Q. Scé- « vola, souverain pontife; pour moi, je pense qu'ils « ont pris leur nom du mot *pont,* parce que le pont « Sublicien fut premièrement construit par eux, et « depuis réparé plusieurs fois [2]. »

Nous reviendrons ailleurs sur l'opinion de Scévola; il nous suffit d'exposer ici celle de Varron qui coïncide avec celle de Denys. Ainsi, selon ces deux auteurs, PONTIFE viendrait de *pontem facere,* et le chef de la religion chez les Romains n'aurait eu d'autre dénomination que celle de *faiseur de ponts.* Voilà, comme

[1] Ce premier pont de Rome, construit en bois, fut surnommé Sublicius du mot *Sublicæ* qui, en langue volsque, signifie bois. Par la suite Æmilius Lepidus le rebâtit en pierre, et lui donna son nom. Enfin, longtemps après, comme il tombait en ruine, Antonin le fit reconstruire en marbre; et il fut appelé du surnom de cet empereur *Pons Aurelianus.*

[2] Il nous semble que Varron commet ici une erreur : les prêtres institués et dénommés PONTIFES par Numa, existaient avant le pont Sublicius, le premier qu'on ait vu à Rome, et qui n'a été construit que sous Ancus Marcius, quatrième roi. Tite-Live (Liv. I, 33), parlant du règne de ce dernier prince, le dit expressément : « (*Regnante Anco Marcio*), *Janiculum* « *non muro solum, sed etiam ob commoditatem itineris, ponte* « *Sublicio tum primùm in Tiberim facto, conjungi urbi pla-* « *cuit.* » Si Numa, qui a été roi l'an de Rome 39, a donné le nom de Pontifes aux prêtres qu'il a institués, il est difficile que cette dénomination vienne du mot *pont* inconnu à Rome jusqu'à Ancus Marcius qui a construit le premier et qui n'est monté sur le trône que 75 ans après Numa, c'est-à-dire l'an 114 de Rome.

Digitized by Google

nous l'avons déjà dit, un titre bien peu honorable pour une aussi haute fonction. Conçoit-on qu'un grand-prêtre, un souverain pontife, *Pontifex maximus*, qui, à la tête d'un tribunal sacré, avait la surveillance sur tout ce qui regarde le culte, la direction des consciences, et celle de toutes les cérémonies publiques, eût choisi pour son titre le plus mince de ses attributs! Encore n'est-il pas rigoureusement prouvé que cette charge de faire fabriquer et de réparer les ponts, fît partie des attributions du pontife. Tite-Live, qui nous donne une assez longue énumération des fonctions pontificales, n'en parle nullement. « Numa, dit-il, *liv.* I, « 20, attribua au grand Pontife l'intendance suprême « de tous les sacrifices. D'après les registres où étaient « consignés les détails relatifs à la religion, le grand « Pontife déterminait le jour, le temple où se feraient « les sacrifices, le choix des victimes, les fonds pour « subvenir à ces dépenses. Toute espèce de sacrifices, « soit aux Dieux du ciel, soit aux Dieux mânes, même « ceux qui se célébraient dans l'intérieur des familles, « furent soumis à sa juridiction; il réglait les cérémo- « nies funéraires. C'est encore lui que l'on consultait « sur les prodiges de quelle nature qu'ils fussent; il dé- « terminait ceux qu'il fallait négliger, et ceux qui « exigeaient une expiation. » Il est certain que ce passage n'offre rien qui ait le moindre rapport aux ponts à construire ou à réparer par ordre du Pontife. Il n'en est pas davantage question dans une autre énumération plus détaillée des mêmes attributions; voici cette énumération en dix articles, telle qu'elle nous est fournie par le Dictionnaire des antiquités :

« 1° Régler le culte public, et ordonner les céré- « monies sacrées.

Digitized by Google

2° « Réformer le calendrier et déterminer les jours « consacrés au repos en l'honneur de quelque divinité, « et ceux où il est permis de rendre la justice et de « vaquer aux affaires civiles.

« 3° Juger de l'autorité des livres qui contiennent « des oracles, des prédictions, et décider des circons- « tances où il est nécessaire de consulter ceux que « lui Pontife a jugés vraiment prophétiques.

« 4° Juger les prêtres et les prêtresses.

« 5° Dispenser des règles prescrites par la religion.

« 6° Connaître les différens en matières religieuses, « et punir les fautes contre les divinités adorées dans « l'Empire.

« 7° Choisir les vestales, procéder à leur réception, « les châtier.

« 8° Faire la dédicace des temples.

« 9° Offrir des sacrifices, prononcer la formule des « dévouemens.

« 10° Assister aux jeux établis en faveur des « divinités. »

On voit que, dans tous ces articles, il n'est fait aucune mention de la construction, de la surveillance et de la réparation des ponts, confiées au Pontife. Bien plus, un passage de Tite-Live, inséré dans la note précédente, prouve que le pont Sublicius a été de construction royale, et non de construction pontificale.

Ce n'est pas que les Romains fort religieux, et plus superstitieux encore, car ils divinisaient tout, n'aient mis les ponts sous la protection spéciale des Dieux; nous n'en doutons pas; nous dirons même qu'ils les regardaient comme sacrés et qu'ils y célébraient les sacrifices les plus solennels; mais il y a loin de ces actes religieux à la charge de fabriquer un pont, et peut-

Digitized by Google

être plus loin encore du vrai sens du mot *Pontifex* au dérivé *facere pontem*.

C'est l'opinion de Plutarque qui, (*Vie de Numa*, ch. 12), non-seulement réprouve ce dérivé, mais le regarde comme ridicule; il ne se prononce cependant pas sur l'étymologie du mot PONTIFE; mais, en rapportant les diverses opinions à ce sujet, on voit qu'il penche pour le mot *potens*. Au reste voici comment il s'exprime : « On attribue encore à Numa le prin-« cipal collége des prêtres qu'on appelle PONTIFES; il « fut lui-même le premier de ces prêtres [1]. Il leur « donna le nom de PONTIFES, parce que, selon les « uns, ils servent les Dieux tout-puissans, maîtres « de toutes choses, et que le mot *puissant* s'exprime en « latin par *potens*. D'autres veulent que ce nom soit « pris de l'expression conditionnelle, *s'il est possible*; « en ce que le Législateur ne prescrivait aux prêtres « que les sacrifices qu'il leur était possible de faire, « et ne les rendait pas responsables des obstacles légi-« times qui les en empêchaient. La plupart des auteurs « préfèrent une étymologie que je trouve ridicule : « le nom de PONTIFES, disent-ils, vient tout simplement « des sacrifices que ces prêtres font sur les ponts et « qui sont les plus anciens comme les plus saints de « tous; ils le dérivent du mot *pons*, qui, en latin, si-« gnifie pont; ils ajoutent que le soin d'entretenir et de

[1] Plutarque a été induit en erreur par la conformité du nom : ce n'est point le roi Numa qui a été premier pontife, mais bien un nommé Numa Martius, fils d'un sénateur Martius, qui a été choisi par le roi Numa pour remplir, le premier, ces hautes fonctions.

Digitized by Google

« réparer les ponts n'est pas moins du ministère de ces « prêtres que leurs cérémonies les plus immuables et « leurs sacrifices les plus solennels..... » (*Trad. de* Ricard). Plutarque, tout en évitant de se prononcer sur ces diverses étymologies, paraît moins défavorable à celle qu'on ferait dériver de *potens*, ou du moins il ne la traite pas de ridicule.

Revenons à celle de Q. Scévola, dont nous avons déjà parlé ; ce Scévola, qui existait 211 ans avant J.-C., et qui était souverain Pontife lui-même, prétend que *Pontifex* vient des deux mots *posse* et *facere*, ou *potes facere ;* ici *facere* est pris dans l'acception de sacrifier des victimes, ou si l'on veut étendre davantage cette acception, *facere* signifierait puissance de tout faire, parce qu'en fait de religion, l'autorité des pontifes était sans bornes. C'est ce à quoi semble faire allusion Lucain quand, s'adressant aux pontifes, il dit :

Pontifices sacri quibus est permissa potestas.

Mais ce vers indique seulement la puissance, et n'a aucun rapport à l'étymologie du mot, à moins qu'on ne regarde *potestas* comme le radical de *pontifex.* Quoi qu'il en soit, l'étymologie proposée par le Pontife Scévola et qui rentre dans celle de *potens,* citée par Plutarque, me semble plus dans les convenances que celles de Denys d'Halicarnasse et de Varron.

Voyons maintenant l'historien Zosime qui aussi a raisonné, ou plutôt déraisonné sur l'origine du mot Pontife ; n'importe : ayant promis de rapporter toutes les opinions publiées sur ce sujet, nous ne devons en exclure aucune de celles qui sont parvenues à notre

Digitized by Google

connaissance, quelles qu'elles soient. Le crédule et fervent païen Zosime [1] parle de l'origine en question au sujet de la mort de l'empereur Gratien, assassiné par Andragathe (le 25 août 383), et qui avait refusé le titre et la robe de PONTIFE. Sa mort assura l'empire à Maxime. Cédons la plume à Zosime :

« Voici, dit-il, ce qui jadis a donné lieu au mot « PONTIFE, dont l'usage s'est toujours maintenu. Lors- « qu'il n'existait point encore de temples, et que les « hommes ignoraient le culte des images, on commença « à en faire en Thessalie, et on les plaça sur le pont « du Pénée. Dès-lors les prêtres furent nommés PON- « TIFES. C'est donc des Grecs que les Romains ont tiré « ce nom [2]; et à cause de son excellence, ils l'ont « donné à leurs princes. Numa en fut honoré le pre- « mier [3], et les autres rois depuis lui; ensuite Auguste « et ceux qui lui ont succédé à l'empire. Ces princes,

[1] Les savans sont partagés sur le mérite de cet historien : chez les Anciens, Evagrius d'Epiphanie, auteur d'une histoire ecclésiastique, l'a vivement attaqué; et chez les modernes, le card. Baronius, Lelio Bisciola, jésuite, et deux protestans, le chevalier Barth et Jean-Dan. Ritter, l'ont également critiqué. Mais il a été défendu par Jean Leunclavius, par Schirach, par Reitemeier, etc.....

Le fond de toutes ces discussions tient à la manière dont Zosime a parlé des premiers empereurs chrétiens qu'il juge sévèrement, à l'exception de Julien dont il fait l'apologie.

[2] Notez que le mot PONTIFE n'a jamais existé et n'existe point dans la langue grecque.

[3] Nous avons déjà relevé cette erreur dans une note précédente. Ce n'est point le roi Numa, mais un nommé Numa Martius qui fut premier pontife.

Digitized by Google

« en prenant possession de la souveraine puissance, la « prenaient en même temps de la souveraine sacrifi- « cature. Constantin même, bien qu'il eût renoncé à « la véritable piété, pour embrasser la religion des « Chrétiens [1], et depuis lui, Valentinien et Valence « reçurent cet honneur avec joie. Mais Gratien l'ayant « refusé et ayant rendu la robe aux PONTIFES, le pre- « mier d'entre eux dit : Puisque Gratien ne veut pas « être PONTIFE, Maxime le sera bientôt. Telle fut la fin « du règne de Gratien....» (Voy. ZOSIME, *Hist. rom., liv.* IV.) Nous n'avons pas besoin de dire que son opinion est la plus pitoyable de toutes celles que nous avons déjà rapportées.

Passons aux modernes.

L'un d'eux, nous pensons que c'est André Dacier, re-

[1] Zosime vivait vers la moitié du V^e^ siècle. La *véritable piété* envers Jupiter, Mercure, Vénus, était alors bien chancelante, et le christianisme avait déjà poussé de fortes racines qui, en croissant vigoureusement, avaient fortement ébranlé les temples de tous ces dieux qu'adorait encore Zosime.

C'est en 313 que Constantin et Licinius rendirent le fameux édit en faveur des chrétiens. Il y fut stipulé qu'on aurait la liberté de s'attacher à la religion qu'on croirait la plus convenable; en outre il fut ordonné de faire rentrer les chrétiens dans la possession des biens qu'on leur avait enlevés pendant les persécutions, avec défense de les inquiéter et même de les exclure des charges et emplois publics. C'est de cet édit que date la fin des persécutions et le triomphe du christianisme.

On regarde comme une chose assez singulière que Constantin, quoique catéchumène, ait reçu du sénat la robe de PONTIFE et le titre de grand-prêtre de Jupiter. Ses successeurs, comme le dit Zosime, en ont agi de même jusqu'à Gratien.

Digitized by Google

garde comme l'étymologie la plus raisonnable, la plus naturelle de PONTIFE, le mot POTIFEX, *qui potest facere*, qui peut sacrifier, c'est-à-dire qui a l'intendance des sacrifices et par conséquent de toute la religion. Mais, se demande-t-il, d'où vient cette N dans PONTIFEX? Il croit qu'elle peut avoir été ajoutée, comme dans *quotiens* pour *quoties*, dans *totiens* pour *toties*.

L'abbé Denina, très-fécond en étymologies dans sa *Clef des langues*, Berlin, 1804, 3 *vol. in*-8°, ne dit, tom. 1, p. 34, qu'un mot sur celle de PONTIFE, et ce mot ne nous paraît point marqué au coin de cette érudition ordinairement si familière à l'auteur. « *Pontifex*, dit-il, « ne signifiait pas dans l'origine un prêtre du premier « ordre, mais un de ceux qui étaient chargés d'entre- « tenir un certain pont, *Pontifex à ponte faciendo*; « et il est venu de bien loin pour marquer avec cet « adverbe pontificalement et *in pontificalibus*, une « fonction pompeuse du culte religieux. » Voilà tout ce que nous dit l'abbé Denina de l'origine du mot PONTIFE. Nous le répétons, il n'a pas fait grands frais d'érudition pour trouver cette étymologie, qui même ne nous paraît pas fort exacte; car il ne nous parle que d'un seul membre du collége des Pontifes [1], chargé

[1] Ce collége, dans sa première institution par Numa, fut d'abord composé de quatre prêtres ou PONTIFES tirés du corps des patriciens. Ensuite (l'an 453 de R.) on en adopta quatre autres choisis parmi les plébéiens. Le dictateur Sylla en augmenta le nombre jusqu'à quinze, dont les huit premiers prenaient le titre de grands PONTIFES, *Pontifices majores*, et les sept autres celui de petits PONTIFES, *Pontifices minores*. Tous ne faisaient qu'un même corps dont le chef était appelé SOUVERAIN PONTIFE, *Pontifex maximus*. Mais le nombre des PONTIFES ne resta point fixe; il y en eut tantôt plus, tantôt moins.

Digitized by Google

« deux langues voisines, et ce dernier est plus loin du « son primitif que notre mot PONTIFE. »

Mais, dira-t-on, les Romains n'ont pu emprunter ce mot des Egyptiens, puisqu'ils n'ont eu de relations avec eux que plus de six siècles après Numa ; et le mot PONTIFE était usité sous les rois. Cela est vrai ; mais les Pélasges ou Berberis, anciens législateurs de l'Egypte, avaient étendu leurs courses et leurs établissemens jusqu'en Italie ; ils avaient connu les Etrusques, peuple dont la civilisation était antérieure à celle des autres peuplades de l'Italie. Rien de plus naturel que de présumer qu'ils leur aient porté le culte du soleil, l'institution d'un collége de prêtres et même le titre qu'on donnait à leur chef dans leur patrie ; et voilà comment le mot PONTIFE, en usage chez les Pélasges ou Berberis, aurait été adopté chez les Romains avec une modification dans la prononciation et dans l'orthographe du mot.

Telle est l'opinion de M. Reynier sur l'origine de *Pontifex* et sur son adoption chez les Romains ; elle est bien certainement marquée au coin d'une grande érudition ; mais porte-t-elle avec elle un degré de certitude et de conviction qui éclipse les précédentes ? C'est ce que nous n'oserions affirmer.

Que conclure de la divergence de tous les systèmes étymologiques que nous venons de rapporter sur l'origine du mot PONTIFE ? Que dans tous les temps un voile obscur a environné le fond de cette question, et que l'incertitude des traditions ne laisse pas grand espoir de jamais le voir entièrement soulevé. Nous dirons cependant que si, comme on l'assure, ce mot a été créé

Digitized by Google

par Numa, sous le règne duquel il n'existait pas encore de ponts à Rome, il est plus que probable qu'un sentiment religieux et d'autorité a seul présidé à cette création pour désigner la puissance dont Numa a voulu investir le nouveau dignitaire. Ainsi nous pensons qu'on peut écarter de l'étymologie du mot PONTIFE l'application ridicule de *faiseur de ponts*, et se borner à celle de *pouvoir sacrifier*, qui est plus simple, plus naturelle et plus appropriée à l'objet.

Cette interprétation, qui nous semble admissible, n'a pourtant point prévalu chez nos aïeux du moyen âge, car de leur temps les *faiseurs de ponts* avaient encore la dénomination de PONTIFES, ainsi que va le prouver le récit de deux faits dont l'un remonte au XII.e siècle, et l'autre s'est passé au XVI.e

1.° Vers le milieu du XII.e siècle, vivait, dans le comtat Vénaissin, un jeune berger nommé Bénézet [1], qui gardait à la campagne les moutons de sa mère. Dès son jeune âge, ce digne enfant se fit remarquer par une grande piété, une charité exemplaire et un dévouement

[1] Dans le principe, il se nommait Bénédet, de *Benedictus;* mais par la suite on a changé le *d* en z, ce qui est fort ordinaire dans la province qui a vu naître Benezet et dans les pays voisins. C'est ainsi que de *Baudelius* on a fait en Languedoc Bauzile, en Auvergne *Bauzire*, en Rouergue Bauzely; puis de *Benitti*, on a fait *Benizzi;* de *Quinidius*, *Quiniz*, etc. etc. Baillet prétend que Benezet ou Benedet est un diminutif de Benoît, petit Benoît, à cause de l'âge et de la taille du personnage. Il l'appelle *Benedict* et *Bénédet;* il a tort : *Benedict* n'est pas français, et *Bénédet* est le nom d'un autre Saint.

Digitized by Google

« Gardes furent mises aux deux bouts du pont, pour « empescher la voye aux passants, à ce que nul ne « tombast au peril.

« A la cheute d'iceluy le cours de Seine fut arresté « et remonta contremont, dont quelques filles estants « en Glatigny furent noyées.

« Autres plus curieux de leurs biens que du salut « de leurs personnes, perirent auec leurs meubles [1].

« Iaques Piédefer preuost des marchans, et les « Escheuins, furent emprisonnez en la conciergerie « du Palais, par ordonnance de la cour, tant pour « gratifier au peuple, qui se plaignoit de son tresgrand « interest aduenu par leur faulte, que pour chastier « leur négligence : pour laquelle ils furent taxez et « condamnés en grosses amendes [2] et priuez de leurs « offices.....

« Depuis ce temps-là iceluy pont a esté construict et « reedifié tout de pierre de taille, faisant six grandes « arches egales, dont les pilastres estans de la largeur « du pont sont fondées sur pilotis, et sont renforcées « des deux costez, selon le cours de l'eau en triangu- « laire, faisant une poincte pour empescher et rompre « les glaces, et autres choses qui luy pourroient porter « nuisance.

« Dessus sont edifiées par symmetrie et proportion « d'architecture lxviij maisons, toutes d'yne mesure et « mesme artifice, de pierres de taille et brique, cha-

[1] On porte de quatre à cinq cents le nombre de toutes les victimes de ce désastre imprévu.

[2] Celle de Piédefer fut de 1000 liv. parisis, et celle des deux premiers échevins fut de 400 liv. chacun. N'ayant pu acquitter ces sommes, ils moururent, dit-on, en prison.

Digitized by Google

« cune contenant celier ou caueau, ouuroir (*boutique*),
« gallerie derrière, cuisine, deux chambres et grenier :
« chacune aussi escrite selon le nombre de son rang en
« lettres d'or [1].

« Au milieu d'iceluy qui est hault, sont les images
« de costé et d'autre de Nostre Dame et St Denys, auec
« les armes de la ville. Il est paué ainsi que les rues,
« comme aussi sont les autres ponts, ensorte que les
« passans estrangers pensent estre en terre ferme.
« Brief, quant à la structure des ponts, c'est le seul
« chef d'œuvre de toute l'Europe; soubs l'vne des arches
« est escrit ce distique :

« Jocundus geminos posuit tibi Sequana pontes,
« Hunc tu iure potes dicere pontificem [2]. »

Ici finit le récit de Corrozet; il est surprenant qu'ayant

[1] Les soixante-huit maisons dont ce pont était chargé ont été démolies en 1786 et remplacées par des quais et des trottoirs.

[2] Ce distique, composé par le célèbre Sannazar, qui y a fait allusion à l'inscription du pont de Trajan, PRUDENTIA AUGUSTI VERÈ PONTIFICIS, a éprouvé quelques variantes; Henri Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*, 1724, 3 *vol. in-fol.*, le rend ainsi, tom. II, pag. 228 :

Jocundus geminum posuit tibi Sequana pontem,
Jure tuum potes hunc dicere pontificem.

Dans la *Biographie universelle*, tome XVII, p. 398, les deux vers sont les mêmes, excepté dans le premier, où le mot *imposuit* est mis pour *posuit* : la mesure du vers y est également; mais le texte adopté par Corrozet me paraît préférable. Ce Corrozet (Gilles), reçu libraire à Paris en 1555, y est mort le 15 juin 1568 à l'âge de 58 ans. Il a laissé plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont encore recherchés.

Quant à Sannazar, si connu par son poëme *de Partu Virginis*

Digitized by Google

fait un si bel éloge de ce pont, il n'ait rien dit de l'architecte dont le nom se trouve pourtant dans le distique qu'il a lui-même rapporté. Nous allons réparer cette omission.

Ce Jocundus, en italien Giovani Giocondo, et en français Jean Joconde, est né à Vérone vers l'année 1430. Il entra de bonne heure dans l'ordre des frères prêcheurs, et fut destiné à professer les langues et la littérature anciennes. En 1449, il était déjà, dans son couvent, maître des novices, *magister studentium*; ensuite il enseigna le grec dans la petite ville de Lodrone, puis fut précepteur de J. C. Scaliger. Le dessin et l'architecture occupèrent ses momens de loisir. Doué des plus heureuses dispositions en tous genres, il devint habile architecte, antiquaire distingué et bon littérateur.

Sa réputation comme architecte se répandit au loin : Louis XII l'appela à Paris en 1499 pour lui confier la direction de divers travaux, dont l'un des plus importans fut la construction du pont Notre-Dame, mentionnée ci-dessus. La première pierre de ce monument fut posée le 28 mars 1500, et la dernière, le 10 juillet 1507. Les talens de Joconde furent, dit-on, rétribués à raison

et par son *Arcadia*, il est né à Naples en 1458, et y est mort en 1530. Il a été enterré près du tombeau de Virgile; ce qui a donné lieu à l'épitaphe que lui a faite le cardinal Bembo, et dans laquelle il dit que Sannazar n'est pas moins près du poète latin par ses talens, que par le lieu de sa sépulture :

Da sacro cineri flores : Hic ille Maroni
Syncerus musâ proximus et tumulo.

Sannazar avait choisi pour prénoms littéraires Actius Syncerus, outre celui de Jacques qu'il avait reçu au baptême.

Digitized by Google

de 8 liv. par jour; ce qui ferait plus de 45 fr. de notre monnaie actuelle.

Les mots *geminos pontes*, portés dans le premier vers du distique, donneraient à penser que Joconde aurait bâti un second pont à Paris, et l'on a cru dans un temps que c'était le petit pont voisin de l'Hôtel-Dieu, dit le petit pont (en pierre) construit en 1408; mais on le lui conteste. D'autres monumens dont il est vraiment l'auteur, sont la Chambre des comptes qui depuis a été démolie, et la grand-chambre du Parlement, dite la Chambre dorée, qui subsiste encore.

Joconde, comme savant, a donné une édition des *Lettres de Pline le Jeune*, augmentée de onze Lettres qu'il a découvertes à Paris; *Venet. Ald.* 1508; une édition de Julius Obsequens, *de Prodigiis*, jointe aux Lettres de Pline; une édition de *Vitruve* avec fig. en bois, en 1511; une des *Commentaires de César*, en 1513; une des *Traités d'Agriculture* de Caton, Varron, Columelle et Palladius, en 1514, etc. Joconde, après avoir résidé à Paris, à Trevise, à Venise, se rendit à Rome où il fut appelé par le Pape Léon X; on croit qu'il y mourut vers 1520, dans un âge très-avancé, environ 90 ans.

Quelques-uns, pour rendre plus piquant l'emploi du mot *Pontificem*, pris à double sens, qui termine le second vers du distique, ont prétendu que Joconde avait été évêque, et même évêque de Paris; c'est une erreur. Les évêques de Paris, du temps de Joconde, ont été Guillaume Chartier, de 1448 à 1472; Louis de Beaumont, de 1473 à 1492; Jean Simon, de 1492 à 1502, et Etienne de Poncher, de 1502 à 1519. Joconde n'a jamais été évêque; il était religieux dominicain, d'autres disent cordelier; mais il paraît qu'il a été sécularisé,

Digitized by Google

car on sait que dès avant 1506 il a quitté l'habit de son ordre, et qu'il a vécu en prêtre séculier jusqu'à sa mort.

D'après ces deux faits, l'un relatif à S. Benezet, et l'autre à Jean Joconde, il est certain que chez les modernes comme chez les Anciens, l'étymologie de *Pontife*, dérivée de la fabrique des ponts, a généralement prévalu sur toute autre, et sans doute elle prévaudra encore long-temps; car, pour quiconque est familier avec la langue latine, il en est de *Pontifex* comme d'*Artifex*, d'*Opifex*, *Carnifex*, etc.; la première idée qui naturellement se présente, en songeant à la décomposition du mot, est celle de faiseur de ponts, comme *Artifex* offre celle d'artisan, *Opifex* celle d'ouvrier, et *Carnifex* celle de bourreau, etc.; mais nous terminerons en revenant encore sur l'observation que nous avons déjà faite.

La dignité de Pontife, environnée depuis son origine de tant d'éclat et de puissance, est si contradictoire avec le métier de *faiseur de ponts*, qu'il nous semble qu'on doit reléguer parmi les erreurs qui malheureusement se sont accréditées, cette étymologie de fabrique, et donner la préférence à celle qui présente l'idée de pouvoir et de suprématie, surtout dans une branche de l'administration sociale, aussi importante, aussi grande, aussi sublime que celle qui tient à la religion. Rétablissons donc l'étymologie du mot PONTIFE dans sa véritable signification qui, d'après le vieux latin, est celle de PUISSANCE, et rappelons-nous que, dans tous les temps, depuis Numa-Martius jusqu'à

Digitized by Google

Gratien chez les Romains, pendant 1096 ans; et depuis S. Pierre jusqu'à Grégoire XVI, chez les Chrétiens, depuis plus de 1800 ans, on n'a jamais prononcé le nom de PONTIFE, sans une profonde vénération, parce que dans la pensée, ce mot est inséparable de l'idée d'homme élevé au rang suprême, d'homme PUISSANT.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES RECHERCHES

SUR

D'ANCIENNES TRADUCTIONS FRANÇAISES

DE

L'ORAISON DOMINICALE;

PRÉSENTÉES A L'ACADÉMIE DANS SA SÉANCE DU 25 JUILLET 1838;

PAR GABRIEL PEIGNOT.

PRÉLIMINAIRE.

Parmi les diverses productions inédites dont, chaque année, on fait hommage à l'Académie, et qu'après un mûr examen, la Compagnie juge dignes de figurer dans la collection de ses Mémoires, il en est qui appartiennent aux études sérieuses, aux sciences, à l'histoire, à la philosophie, à la morale; d'autres, d'un genre moins sévère, regardent la littérature, la poésie légère, la philologie dégagée des épines de l'école, des recherches plus ou moins intéressantes, des variétés plus ou moins curieuses; c'est dans cette dernière catégorie que se rangent la plupart des faibles essais que

Digitized by Google

depuis plusieurs années, nous avons soumis à l'Académie et qu'elle a bien voulu accueillir. Ces divers témoignages de bienveillance nous enhardissent aujourd'hui à offrir à la compagnie un nouveau travail qui peut faire suite à notre *Essai analytique sur l'Origine de la langue française*, dont elle a ordonné l'insertion dans le volume de ses Mémoires de 1834, pp. 5-82. Ce nouveau travail consiste dans des recherches sur l'Oraison dominicale accompagnée de quelques autres pièces religieuses, et considérée principalement sous le rapport glossographique, c'est-à-dire sous le rapport de différentes traductions qui en ont été faites dans notre vieil idiome, et dont les plus anciennes remontent à plus de huit cents ans. Nous présentons donc ces traductions comme une addition aux monumens déjà publiés dans notre *Essai analytique*, et qui, comme eux, attestent les progrès successifs de la langue française depuis les temps voisins de son berceau, jusqu'au XVI.e siècle inclusivement; car au XVII.e elle est toute formée.

Nous avons fixé au nombre de sept (une par siècle), les traductions de l'Oraison dominicale composant ce nouvel opuscule; ce nombre nous a souri, soit à raison de la division de cette prière en sept parties, soit à raison d'une petite singularité également septénaire qui s'y rencontre; mais de ces sept traductions, six seulement appartiennent à notre ancien idiome; car n'en ayant pas découvert dans le Xe siècle, nous avons cru devoir remplacer celle qui eût été la première par une autre qui, tout antérieure qu'elle est, et quoique dans un idiome différent, ne nous est cependant pas tout-à-fait étrangère, puisque c'est une traduction dans la langue franque ou franco-théotisque dont on faisait

Digitized by Google

usage à la Cour de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, et même de Charles-le-Chauve, dans les VIII.e et IX.e siècles. Elle peut donc figurer en tête des six que nous donnons en vieux français, et qui nous représentent le style dans lequel nos aïeux priaient aux XI.e, XII.e, XIII.e, XIV.e, XV.e et XVI.e siècles. Les textes que nous rapportons ont été relevés avec la plus scrupuleuse exactitude, et nous avons toujours eu soin d'indiquer les sources où nous avons puisé. Mais comme ces textes sont très-courts, nous avons jugé convenable d'ajouter à chacun d'eux la traduction, également siècle par siècle, du premier verset du psaume *Beatus qui non abiit*, etc., puis, accidentellement, celle de quelques autres morceaux religieux, tels que le *Décalogue*, le *Symbole des Apôtres*, etc. Il est certain que les anciens monumens de notre langue ainsi disposés, étant les pièces justificatives les plus avérées de son histoire, on ne peut trop en multiplier la publication. Au reste nous ferons remarquer que l'ORAISON DOMINICALE dont la formule respectée a peu changé d'un siècle à l'autre, est peut-être, dans ses diverses traductions, le morceau le plus propre à être présenté comme monument de la langue française dans ses différentes phases. C'est une pièce uniforme, toujours la même quant au fond, mais qui, passant par la filière des siècles, avec des modifications dans les expressions et dans l'orthographe, peut le mieux démontrer comment notre langue s'est progressivement formée et épurée à mesure qu'elle s'est approchée du grand siècle où tant de chefs-d'œuvres attestent le plus haut degré de perfection où elle pouvait parvenir.

Toujours fidèle au nombre septénaire basé sur la division du *Pater* et sur la petite singularité mentionnée

Digitized by Google

ci-dessus, nous finissons par une espèce de tableau polyglotte de l'ORAISON DOMINICALE rendue dans les sept langues vivantes qui sont en usage à l'ouest de l'Europe et qu'il importe le plus de connaître, à raison des relations civiles, littéraires, diplomatiques et commerciales qui existent journellement entre les peuples qui les parlent. Ces sept langues sont celle de France d'abord, puis celles des six peuples qui avoisinent son territoire, c'est-à-dire l'italienne, l'espagnole, la sarde, l'anglaise, la belge et l'allemande. Le tout est terminé par un article sur la prééminence que s'est acquise la langue française tant en Europe, que dans d'autres parties du monde. Cette prééminence est prouvée par une infinité de faits qu'il eût été trop long de rapporter; nous nous en sommes tenu aux principaux.

Tel est l'ensemble de ce nouvel essai; malgré son peu d'étendue, il a exigé quelques recherches dont nous aurons à nous féliciter, si, l'accueillant avec indulgence, la Compagnie y trouve, comme dans les anciens monumens de la langue française que nous lui avons présentés, quelques détails qui puissent l'intéresser.

Digitized by Google

DE

L'ORAISON DOMINICALE.

—

Cette prière, la première, la plus belle, la plus répandue (1) et la plus complète de toutes celles qui existent, puisque, recueillie des lèvres mêmes du Sau-

---

(1) Nous disons cette prière la plus répandue ; en effet, depuis l'origine du Christianisme, les Apôtres et les Disciples de J.-C., les Gentils et tous les peuples convertis à la Foi l'ont adoptée avec empressement et placée en premier ordre dans toutes leurs relations avec le Ciel, soit mentales, soit vocales. Aussi les savans glossographes des temps modernes se sont-ils occupés de publier des Collections où cette prière est rendue dans la plupart des langues connues tant en Europe que dans les autres parties du monde. Nous avons donné une notice bibliographique de ces Collections dans nos *Mélanges littéraires, philologiques*, etc. Paris, Renouard, 1818, *in*-8°, pp. 93-96. On y voit figurer entr'autres celle d'Ange Rocca, 1591, en 26 langues; — celle de Jean Reuter, 1662, en 40 langues; — celle de Jérôme Mesiger, 1603, en 50 langues; — celle d'André Muller, 1680, en près de 100 langues; — celle de Chamberlayne, 1715, en 150 langues; — celle de Schultze, 1748, en 200 langues; — celle d'Hervas, 1787, en plus de 300 langues; — celle de Marcel, 1805, en 150 langues, avec les caractères typographiques de chaque langue; — celle de Bodoni, 1806, en 155 langues, *idem*; — enfin celle d'Adelung et Vater, 1806-1812, en près de 500 langues. Combien cette collection aug-

Digitized by Google

veur, elle correspond à tous les besoins de l'homme, a été l'objet de tant d'éloges, de tant de pieuses méditations, qu'il serait superflu de revenir sur son mérite. Nous ne la considérerons donc ici que comme monument glossographique, sous le rapport des traductions qui en ont été faites. Mais avant de la reproduire sous ce point de vue purement ethnographique, nous ferons remarquer que l'une des plus anciennes traductions de cette prière présente une particularité vraiment singulière.

On sait que le nombre SEPT, si l'on en croit les anciens philosophes, et surtout Pythagore, est un nombre d'une grande puissance et d'une grande vertu. Ils le regardaient comme un de ces nombres mystérieux qui, s'élevant de la terre au ciel, et redescendant du ciel à la terre, forme une chaîne d'émanations qui lie ces deux grands mobiles et les met dans une relation continuelle. C'est, disaient-ils, un nombre sacré qui entretient l'harmonie de l'univers. Eh bien! ce nombre SEPT, par une singularité remarquable, s'applique doublement à l'ORAISON DOMINICALE exprimée dans la langue qu'on peut regarder comme universelle, c'est-à-dire

---

menterait si on la publiait aujourd'hui, surtout d'après les succès des missionnaires dans les pays nouvellement découverts! Il y a vingt ans que M. Fréd. Adelung portait le nombre des langues, avec leurs dialectes, à 3064. Le savant M. Balbi, dans son grand et curieux travail ethnographique, publié en 1826, compte 860 langues et 5,000 dialectes; ce qui fait en tout 5,860, nombre excédant de beaucoup celui de M. Adelung; mais on ne s'arrêtera pas là, et, disons-le, ce chiffre sera toujours un objet de curiosité plutôt que d'une parfaite exactitude, quelles que soient la capacité et l'érudition de ceux qui s'en occuperont.

Digitized by Google

dans le latin. Cette prière, et tout le monde le sait, renferme SEPT demandes; mais ce qu'ignorent sans doute tant de millions de chrétiens qui la récitent tous les jours, c'est que ces SEPT demandes sont contenues dans SEPT fois SEPT mots, ce qui porte à quarante-neuf la totalité des paroles qui composent cette divine prière. La disposition suivante de toutes ses parties, c'est-à-dire de l'invocation à Dieu, de chacune des SEPT demandes et de chaque mot numéroté, va le prouver d'une manière incontestable :

1 2 3 4 5 6
Pater noster qui es in cœlis,

I. 7 8 9
Sanctificetur nomen tuum;

II. 10 11 12
Adveniat regnum tuum;

III. 13 14 15 16 17 18 19 20 21
Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra;

IV. 22 23 24 25 26 27
Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè;

V. 28 29 30 31 32 33 34 35
Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos
36 37 38
dimittimus debitoribus nostris;

VI. 39 40 41 42 43 44
Et ne nos inducas in tentationem;

VII. 45 46 47 48 49
Sed libera nos à malo. *Amen.*

Rien de plus exact que cette énumération : voilà bien les SEPT demandes et les SEPT fois SEPT mots qui entrent dans l'ORAISON DOMINICALE rendue en latin. Si maintenant nous la donnons dans le français actuel, nous y trouverons un plus grand nombre de mots, parce que notre langue, privée de déclinaisons, et enchevêtrée d'articles, de particules, d'auxiliaires, est bien moins concise que le latin dont la variété des désinences rend

Digitized by Google

la marche beaucoup plus rapide. Aussi, au lieu de quarante-neuf mots que nous venons de compter dans l'Oraison latine, nous en trouverons soixante-trois dans l'Oraison française (1). Mais la singularité septénaire y est toujours conservée, du moins en partie; car au lieu de SEPT fois SEPT mots latins, nous avons SEPT fois neuf mots français. On pourrait donc dire que la plus belle prière du Christianisme a, numériquement parlant, c'est-à-dire quant à sa division, quelque rapport avec ce que l'antique paganisme regardait comme sacré.

Mais n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à cette singularité qui paraît plus propre à satisfaire la curiosité qu'à prêter à la réflexion (2), et passons à la

---

(1) La disproportion du nombre de mots, pour rendre le même sujet dans les deux langues, sera encore plus sensible dans la petite phrase suivante, où trente-cinq mots français seront rendus par seize en latin :

« Sous le règne de S. Louis, les épîtres de S. Paul, qui « doivent être lues par tout le monde, étaient conservées avec « le plus grand soin dans la très-jolie petite chapelle de « S. Etienne. »

Voyons le latin :

« *Regnante S. Ludovico, Divi Pauli epistolæ ab omnibus* « *legendæ curatissimè servabantur in Divi Stephani jucundis-* « *simâ ædiculâ.* »

Voilà la même phrase rendue en seize mots latins, c'est-à-dire dans un nombre de mots qui n'est pas même la moitié de ce qu'il en a fallu pour l'exprimer en français.

(2) Il faut cependant convenir que le nombre SEPT est souvent remarqué dans une infinité de circonstances et d'objets qui tiennent au Christianisme dès son origine : Jésus-Christ nourrit avec SEPT pains et quelques petits poissons, plus de 4000 per-

Digitized by Google

série des traductions de l'ORAISON DOMINICALE et autres pièces dont les textes copiés fidèlement nous présenteront, siècle par siècle, l'état de la langue française depuis les temps voisins de son berceau, jusqu'au règne de Louis XIII, c'est-à-dire au XVII.e siècle.

---

sonnes, et des débris de ce repas on emplit SEPT corbeilles; il donne à ses Apôtres cet admirable précepte : « Il faut pardonner à son ennemi non-seulement SEPT fois, mais SEPTANTE fois SEPT fois »; lors de sa Passion, il a prononcé SEPT paroles sur la croix où il est resté attaché SEPT heures; il est apparu SEPT fois sur la terre après sa résurrection; ses disciples ont été au nombre de SEPT fois dix (70). Ses Apôtres ont élu SEPT diacres (qui furent Etienne, Prochore, Timon, Philippe, Nicanor, Parmenas et Nicolas). Saint Jean a fondé en Asie les SEPT Eglises primitives, désignées par les SEPT chandeliers dans l'Apocalypse; (ces sept Eglises sont celles d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée). — La plupart des objets mentionnés dans l'Apocalypse sont énumérés par SEPT : on y trouve SEPT mystères; les SEPT sceaux du Livre de vie; les SEPT cornes de l'Agneau; les SEPT yeux qui sont les SEPT esprits de Dieu; les SEPT têtes et les SEPT diadèmes du dragon; les SEPT têtes de la femme, qui sont les SEPT montagnes; les SEPT rois; les SEPT anges; les SEPT trompettes; les SEPT fioles; les SEPT plaies; etc., etc., etc. Si, des objets apocalyptiques, nous passons aux catéchistiques, nous trouverons les SEPT péchés mortels, les SEPT psaumes de la pénitence, les SEPT sacremens, les SEPT dons du Saint-Esprit, les SEPT œuvres de miséricorde. On connaît encore les SEPT joies, les SEPT douleurs de Marie, etc., etc., etc. On ne finirait pas si l'on voulait mentionner tous les rapprochemens septénaires qui regardent les institutions et autres objets religieux, dès le premier siècle de l'ère chrétienne.

Digitized by Google

I.

L'ORAISON DOMINICALE

EN THÉOTISQUE, OU LANGUE DES ANCIENS FRANCS, AUX VIII^e ET IX^e SIÈCLES.

Fater unser du pist in himilum,

1. Kauuihit si namo din;

2. Piqhueme rihhi din;

3. Uuesa din uuillo, sama so in himile ist, sama in erdu;

4. Pilipi unsraz emizzigan kip uns noga uuanc na;

5. Enti flaz uns unsro sculdi, sama so uuir flazzames unsrem scólom;

6. Enti ni princ unsih in inchorunka;

7. Uzzan kaneri unsih fona allen sunton, kalifanen enti antuuraten enti cumfrichem. *Amen.*

TRADUCTION LITTÉRALE.

« Père notre, tu es dans cieux,

1. « Sanctifié soit nom tien;

2. « Que vienne royaume tien;

3. « Soit tienne volonté, ainsi comme dans le ciel est, ainsi « sur la terre;

4. « Manne notre quotidienne à nous donne aujourd'hui;

5. « Et pardonne-nous nos péchés, ainsi comme nous par- « donnons à nos débiteurs;

6. « Et ne conduis nous en tentation;

7. « Mais délivre-nous de tous péchés, passés et présens et « futurs. *Amen.* »

Le texte ci-dessus de l'ORAISON dominicale en théotisque, ou franc, est extrait d'un ouvrage intitulé : *Langue*

Digitized by Google

et littérature des anciens Francs, par M. Gley; Paris, 1814, *in*-8.°, voyez page 127. Nous avons supprimé l'explication en la même langue franque, qui est à la suite de chaque partie de l'Oraison, ainsi que la même prière en vers francs, qui se trouve *p.* 169 du même volume.

Cette langue que les Francs ont introduite dans les Gaules lors de leur seconde invasion vers 420, est celle qui a été en usage dans la partie septentrionale de la France, et à la Cour jusqu'à l'an 842, époque où Louis-le-Germanique de Bavière, se séparant de son frère Charles, après le fameux serment de Strasbourg, emmena avec lui, dans la Germanie, ses Francs, qui dès-lors y restèrent avec ses successeurs. Ce qui paraît assez singulier, c'est que ce langage théotisque qui était alors en usage chez les Francs et à la Cour, s'appelait *parler français*, et c'est celui qu'on parle maintenant en Allemagne, ou du moins celui qui est la source de l'allemand actuel; tandis que la langue vulgaire parlée par le peuple dans le même siècle, s'appelait *parler roman*, et c'est actuellement notre français ou du moins la source de notre français. Mais il y avait deux romanes, la romane rustique qui était le langage du peuple, mélange de celtique, de saxon et de latin corrompu, et la romane simple ou romaine qui était celui de la société plus relevée, et qui se rapprochait davantage du latin.

N'ayant pu découvrir, comme nous l'avons dit, une traduction de l'Oraison dominicale dans la langue vulgaire parlée au x.e siècle, et ne voulant pas cependant laisser ce siècle sans un fragment de cette langue, nous

Digitized by Google

empruntons à Dom Montfaucon, le *Symbole de saint Athanase* dont il a donné le texte en romane du x^e^ siècle dans son édition des *OEuvres* de ce Père de l'Eglise; voici ce texte :

Kikunkes vult salf estre, deuant totes choses bosoing est quil tienget la commune fei.

Laquele si cascun entiere e neent malmisme ne guarderat, sanz dotance pardurablement perirat.

Iceste est a certes la commune fei, que un Deu en trinitet e la trinitet en unitet aorums.

Ne mie confundanz le persones, ne la substance deseuranz.

Altre est a decertes la persone del Perre, altre del Filz, altre del Sainz Espiriz.

Mais del Perre e del Filz e del Sainz Espiriz une est divinitet, oele glore, pardurable majestet.

Quels est li Perre, tels est li Filz, telz li Sainz Espiriz.

Neent criez li Perre, neent criez li Filz, neent criez li Sainz Espiriz.

Traduction latine du texte grec :

Quicumque vult salvus esse, ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem,

Quam nisi quisque integram inviolatamque servaverit, absque dubio in æternum peribit.

Fides autem catholica hæc est, ut unum Deum in Trinitate, et Trinitatem in unitate veneremur.

Neque confundentes personas, neque substantiam separantes.

Alia est enim persona Patris, alia Filii, alia Spiritûs Sancti.

Sed Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti una est divinitas, æqualis gloria, coæterna majestas.

Qualis Pater, talis Filius, talis Spiritus Sanctus.

Increatus Pater, increatus Filius, increatus Spiritus Sanctus.

Digitized by Google

Granz est li Perre, granz est li Filz, granz est li Sainz Espiriz.

Pardurables li Perre, pardurables li Filz, pardurables li Sainz Espiriz.

Nequedent ne sunt mie treis pardurables, mais un pardurable.

Si cume ne sunt treis nient criez, ne treis granz, mais uns nient criez e uns granz.

Ensement trestutpoant li Perre, trestutpoant li Filz, trestutpoant li Sainz Espiriz.

E nequedent nient tres trestutpoant, mais un trestutpoant.

Issi faiterement Deus est li Perre, Deus li Filz, Deus li Sainz Espiriz.

E nequedent ne sunt treis Deus, mais uns Deus est.

Issi est li sire Perre, li sire Filz, li sire Sainz Espiriz.

E nequedent ne sunt treis Seignurs, mais uns est sire.

Immensus Pater, immensus Filius, immensus Spiritus Sanctus.
Æternus Pater, æternus Filius, æternus Spiritus Sanctus;
Et tamen non tres æterni, sed unus æternus.
Sicut non tres increati, nec tres immensi, sed unus increatus, et unus immensus.
Similiter omnipotens Pater, omnipotens Filius, omnipotens Spiritus Sanctus;
Et tamen non tres omnipotentes, sed unus omnipotens.
Ita Deus Pater, Deus Filius, Deus Spiritus Sanctus.
Et tamen non tres Dii, sed unus est Deus.
Ita Dominus Pater, Dominus Filius, Dominus Spiritus Sanctus;
Et tamen non tres Domini, sed unus est Dominus.

Digitized by Google

Kar si cume senglement chascune personne diu u nre Seignur regesir par cristiene veritet fumes debotet.

Issi faiterement tres Deus u Seignurs dirre par commune religiun sumes deveet.

Li Perre de nul nest fait, ne creez, ne engendrez.

« Li Filz est du seul Perre, ne fait, ne criez, mais engendrez. (1) »

Li Sainz Espiriz del Perre et del Filz nient fait, ne criez, ne engendrez, mais auant eissuz.

Dunkes est uns Perre, nient treis Perres, uns Filz, nient treis Filz, uns Sainz Espiriz, nient treis Sainz Espiriz.

E en iceste trinitet nule chose primes u derains, nule chose greindre u mendre.

Mais totes les treis persones ensemble parmanables a sei sunt e cnsemble oeles.

Quia sicut singillatim unamquamque personam, Deum ac Dominum confiteri Christianâ veritate compellimur.

Ita tres Deos aut Dominos dicere catholicâ religione prohibemur.

Pater à nullo est factus, nec creatus, nec genitus.

Filius à Patre solo est, non factus, nec creatus, sed genitus.

Spiritus Sanctus à Patre et Filio non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens.

Unus ergo Pater, non tres Patres; unus Filius, non tres Filii; unus Spiritus Sanctus, non tres Spiritus Sancti.

Et in hac trinitate nihil prius aut posterius; nihil majus aut minus.

Sed totæ tres personæ coæternæ sibi sunt et coæquales.

---

(1) Ce verset manque dans Montfaucon.

Digitized by Google

Issi que par totes choses, si cume ja deuant dit est, e la unitet en la trinitet e la trinitet en unitet seit a onorer.

Ki vult dunkes salf estre, issi faiterement de la trinitet sentet.

Mais bosoignable chose est ala pardurable santet, que lencarnatiun adecertes nre Seignur Jhu Crist chascuns feelment creiet.

I dunc est dreite fei que creums e regehisums, kar nostre sire Jhu Crist filz de Deu Deus e hom est.

Deus est de la substance del Perre, deuant les sieclez engendrez, e hom est de la substance de sa mere en siecle nez.

. . . . . .

(Le reste manque.)

Ita ut per omnia, sicut jam suprà dictum est, et unitas in trinitate, et trinitas in unitate veneranda sit.

Qui vult ergo salvus esse, ita de trinitate sentiat.

Sed necessarium est ad æternam salutem, ut incarnationem quoque Domini nostri Jesu Christi fideliter credat.

Est ergo fides recta ut credamus et confiteamur, quia Dominus noster Jesus Christus Dei Filius, Deus et homo est.

Deus est ex substantiâ Patris ante secula genitus, et homo est ex substantiâ matris in seculo natus.

. . . . . .

(*Reliqua desunt.*)

Le texte roman est tiré de l'*Athanasii archiep. alexandrini Opera omnia quæ extant, etc.* Parisiis, J. Anisson, 1698, 3 *vol. in-fol.* Voy. tom. II, *p.* 793. Montfaucon l'avait pris lui-même dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi (collection Colbert, N° 3133) qu'il dit écrit plus de 600 ans avant son édition, c'est-à-dire dans le XI^e^ siècle; l'écriture peut être de ce siècle, mais nous croyons que le texte est du X^e^.

Digitized by Google

II.

L'ORAISON DOMINICALE

EN USAGE AU XI^e SIÈCLE.

Li nostre Pere qui ies es ciels,

1. Saintefiez seit li tuens nums;

2. Auienget li tuens regnes;

3. Seit feit la tue voluntet si cum en ciel en la terre;

4. Et nostre pain cotidian dun a nus oï;

5. Et pardune a nus les noz detes, eissi cum nus pardununs a nos deturs;

6. Ne nus meine en temtatiun;

7. Mais deliure nus de mal. *Amen.*

Ce langage est celui qui se parlait dans le nord de la France, et que Guillaume duc de Normandie essaya de transplanter et de fixer en Angleterre, lorsqu'il en fit la conquête en 1066. Le texte que nous donnons est tiré d'un ancien manuscrit renfermant le Psautier et des prières traduits par ordre du même duc Guillaume en 1070. Voyez *De l'État de la Poésie française dans* les XII^e et XIII^e *siècles, par M. de Roquefort;* Paris, 1821, *in*-8°, p. 45. Nous l'avions déjà inséré dans notre *Tableau de Mœurs au* X^e *siècle,* etc. Paris, Crapelet, 1832, *gr. in*-8°.

Nous allons, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre Préliminaire, ajouter à chaque texte traduit de l'ORAISON DOMINICALE, la traduction du premier verset du psaume *Beatus qui non abiit,* etc. Voici celle que nous puisons dans la *Bibliothèque sacrée* du P. Lelong,

Digitized by Google

qu'il a tirée d'un manuscrit *in*-8° de la bibliothèque du Roi (n° 8177), et qu'il regarde comme appartenant au XI^e^ siècle :

Li hons est beneures qui non ala el conseill des felons, et non esta en la uoie des pecheors, et non cist en la chaere de pestilence (1).

Le P. Lelong a encore rapporté trois autres traductions du même psaume, que l'on croit être à peu près du même temps; nous les donnons avec l'indication des sources qui les lui ont fournies :

Beneurez huem qui ne alat el conseil des feluns, e en la ueie des pecheurs ne stout, e en la chaere de pestilence ne sist.

Cette traduction est en roman anglo-normand. (Voy. *Catal. Biblioth. Norfolcianæ.* Cod. 212, n° 121.)

Bakun ki ne alat el cunsel des feluns et en la ueie des pecheours ne stout, et en la chaere de pestilence ne sist.

Même idiome que le précédent. (Voy. le *Catal. de la biblioth. Cottonienne, p.* 54.)

---

(1) Quoique chaque mot de ce vieux français soit facile à comprendre dans ce verset, nous croyons devoir l'accompagner du texte latin et français :

Beatus qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedrâ pestilentiæ non sedit.... ce qui a été ainsi rendu par l'abbé Legros, dans sa traduction de la Bible, *Cologne*, 1739; in-12, jolie édition :

« Heureux est l'homme qui ne se laisse point aller au conseil « des impies, qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs, « et qui ne s'assied point dans la chaire des moqueurs. »

Digitized by Google

Beneurre est cel home qui nala pas en le conseil des felons, et ne se aresta pas en la uoie des pecheors, come fist Adam quand il manja la poume.

Cette version amplifiée est de Pierre de Paris. (Voy. Manuscrit *in*-4°, écrit par un nommé Linardin, *Biblioth. du Roi*, n° 7837.) Elle nous paraît postérieure aux précédentes et pourrait bien être du XII^e^ siècle.

Les textes de ce verset que nous rapporterons par la suite, sont également empruntés à différens auteurs parmi lesquels figure honorablement M. Le Roux de Lincy qui, dans un intéressant *Rapport sur les anciennes traductions de la Bible*, présenté à M. le Ministre de l'instruction publique, le 15 février 1838, a donné diverses traductions de plusieurs passages de la Bible, entre autres celles du psaume *Beatus* etc., qu'il rapporte en entier; mais il ne remonte qu'au XII^e^ siècle.

Digitized by Google

III.

L'ORAISON DOMINICALE

EN USAGE AU XII^e SIÈCLE.

Sire Pere qui es es ciels,

1. Seintefiez soit li tuens nuns;

2. Aduienge li tuens regnes;

3. Soit faite la toie uoluntez, si com ele faite el ciel soit ele faite en terre;

4. Nostre pein de cascun ior nos done hui;

5. Pardone nos nos mesfais, si com nos pardonuns a cexls qui meffait nos ont;

6. Ne soffrez mie que nos soruns tempté par le temptateur al diable et par malueise char mené a mal;

7. Mais deliures nos du mal. *Amen.*

Tiré du *Traité des matériaux manuscrits, de M. Monteil,* Paris, 1835, 2 vol. *in*-8°, tom. II, p. 17. Ce texte existe dans un recueil de *sermons en vieux français*, 2 vol. *in*-8°, « que l'on peut affirmer, dit l'auteur, écrit « au moins dans le XIII^e siècle. Sont-ils des originaux? « Rien ne le prouve. On désire sans doute, ajoute-t-il, « un extrait ou échantillon du manuscrit; je vais copier « l'ORAISON DOMINICALE, cette divine prière qui, de tous « les points de la terre, monte continuellement vers le « ciel. On va entendre nos religieux et vénérables « ayeux. » Puis M. Monteil cite la prière rapportée textuellement ci-dessus. Nous la présumons de la fin du XII^e siècle.

Passons à la version du psaume *Beatus;* nous ne devrions en donner que le premier verset, ainsi que nous

Digitized by Google

l'avons annoncé ; mais comme cette ancienne version est la première des cinq dont M. Le Roux de Lincy a enrichi son *Rapport,* nous lui emprunterons, pour cette seule fois, le psaume en entier, afin que l'on juge mieux de l'ensemble de la traduction et de l'état de la langue française au XII^e^ siècle.

Beone uret li hom qui ne alat el conseil de feluns, en la ueie de pecheurs ne stout, et en la chaere des escharnisus (1) ne sist.

Mais en la lei del Seignur la voluntet de lui; e en la lei de lui penserat par jure, par nuit.

E iert ensement cum fust tresplantet dejuste le ruisals des ewes, lequel sun fruit durrat en sun tens.

E la foille de lui ne decurrat; e tuit ceo que il ferat serrat fait propre.

Nient issi felun, mais ensement cume puldre lequel degetet u venz.

Pur ceo ne resurdront li felun el juise, ne li pecheur en la assemblée des justes.

Kar cuneut li sires la veie des justes; et l'eire des feluns perirat.

Les textes latin et français de ce Psaume, le premier des CL de David, se trouvent dans les diverses traductions de la Bible (2) et dans la plupart des livres d'*Heures*.

---

(1) *Escharnisus* qui se disait aussi *escharnissant, escharnissour*, puis *escharnisseur*, signifie railleur, moqueur, médisant, calomniateur.

(2) On prétend que la Bible a été traduite en cent trente-neuf langues différentes.

Digitized by Google

IV.

L'ORAISON DOMINICALE

EN USAGE AU XIII^e SIÈCLE.

Peres nostres qui es es cieulx,

1. Ton nom soit saintefié;

2. Regne tuens auiegne en nous;

3. Que ta uolenté soit fait en nous aussi comme elle est es cieulx;

4. Nostre pain nous donne hui;

5. Nous ueuil pardonne nos meffais aussi comme nous pardonnons a ceulx qui nous meffont ou qui nous ont meffait, (et nous disons ainsi : Pere quitte nous nos debtes aussi comme nous quittons nos debteurs);

6. Garde nous de temptacion;

7. deliure nous du maluais. *Amen.*

Nous avons pris ce texte dans un petit manuscrit en vélin, à deux colonnes, de la grandeur d'un *in*-16, qui, de la bibliothèque de feu M. Boudot, archiviste de la Côte-d'Or, a passé dans celle de M. Maillard de Chambure son successeur. C'est un recueil de prières expliquées. On lit vers la fin : *Ce livre compila et parfist* 1 *frere de l'ordre des prescheurs à la requeste du Roy P.^he de France* (Philippe le Hardi) *en lan de l'incarnacion Ihucrist m. ij^cc lxxix* (1279).

Nous avons encore trouvé dans ce petit volume, les COMMANDEMENS DE DIEU, qui, rédigés avec explication,

Digitized by Google

dans le style de cette époque (le XIII^e siècle) ne seront point déplacés ici :

1. Tu n'auras mie duins (1) Diex, cest a dire tu n'auras Dieu hors moy, ne n'aoureras, ne ne seruiras.

2. Tu ne prendras pas le nom nostre Seigneur en vain, cest a dire tu ne iureras pas pour nient et sans bonne cause.

3. Gardes que tu saintefies le iour du samedi (2), cest a dire que tu ne feras pas au samedi les besognes a toutes les heures que tu les peux faire aux aultres iours.

4°. Honneure ton pere et ta mere, car tu en vivras plus longuement sus terre, cest a dire que nous nous gardions de courroucier pere et mere.

5°. Tu noccirras nullement ne pour venjance, ne pour ton auoir, ne pour aultre raison ; cest pechie mortel. Mais occire les malfaiteurs pour justice faire, cest bien selonc la loi a celuy qui tenu y est, et faire le droit (3).

---

(1) *Duins* signific deux : « tu n'auras pas deux Dieux. »

(2) Il est assez surprenant que l'auteur, nullement Juif, car il se montre toujours bon Catholique, prescrive de sanctifier le samedi au lieu du dimanche ; ce doit être un *lapsus calami*.

(3) Le célèbre jurisconsulte Josse de Damhoudere, auteur de *la Practique et Enchiridion des causes criminelles*, Louvain, 1555, pet. in-4°, est d'accord avec notre commentateur sur ce dernier point; car, dans le chapitre *Du Licteur ou Bourreau*, il dit : « Quoiqu'il soit en horreur à tout le monde, lorsqu'il fait des « exécutions, il ne pèche en conscience ni devant Dieu, source

Digitized by Google

6°. Tu ne feras pas auoutrie (1), cest a dire tu ne dois pas auoir compaignie charnel (*sic*) a autrui fam.

7°. Tu ne feras une larrecin, cest a dire tu ne prendras et reitendras aucune chose quellequelle soit, par mauluaise raison contre la volenté de celuy a qui elle est.

8°. Tu ne diras un fax tesmoing encontre ton proysme (2).

9°. Tu ne connoiteras pas la fam ton proysme, ne ne la restiseras (3) pas en ton cuer, cest a dire tu ne consentiras a faire pechie de char; car le con-

---

« de toute justice, ni devant les hommes. En mettant à mort « un condamné, il n'est point coupable d'homicide, par trois « motifs : le premier, c'est la justice de la cause pour laquelle « il tue, puisque la faute du coupable a mérité la mort; le « second, c'est l'ordre qu'il reçoit de la Justice; il n'agit point « de sa propre volonté, mais en vertu du commandement de « celui qui a l'autorité légitime. Le troisième motif est l'esprit « d'équité qui anime le juge et l'exécuteur de ses ordres, parce « que la punition du crime tourne au profit de la société dont « elle assure la tranquillité et la conservation. Cette punition « est aussi à la plus grande gloire de Dieu, *ut gloria Dei ma-* « *gis elucescat.* » Il paraît qu'au XVI^e^ siècle, pas plus qu'au XII^e^, on ne discutait pas beaucoup la question de l'abolition de la peine de mort.

(1) *Avouterie* pour adultère.

(2) *Proysme* pour prochain.

(3) *Ne la restiseras*, ne la retourneras, c'est-à-dire ne t'en occuperas pas dans ton cœur.

Digitized by Google

sentement dauoir compaignie a fam qui nest siene par mariage, est pechie mortel.

10°. Tu ne conuoiteras chose qui soit a ton proysme.

Ier Verset du psaume *Beatus*, etc., XIII siècle.

Beneit sóit le bier qui ne forcie el conseil des engrees (1) et ne estuet en uoie des pecheours et ne siet en la chaiere de pestilence.

Cette version est tirée d'un manuscrit que l'on croit du temps de Saint Louis; il est à la Bibliot. du Roi, n° 6701. Nous trouvons la même version dans le *Rapport* de M. Le Roux de Lincy.

Guiart Desmoulins, dans sa *Bible mise en françois*, qui est du même siècle, a ainsi rendu le même verset :

Benoist est lome qui nala pas ou conseil des felons et qui ne esta pas en la uoie des pecheurs, etc.

Cette version doit être postérieure à la précédente.

---

(1) *Engrées*, entêté, impie, méchant, violent, du latin *ingruens*.

Digitized by Google

V.

ORAISON DOMINICALE

EN USAGE AU XIV^e^ SIÈCLE.

Sire Pere qui es es ciaux ;

1. Sainctefiez soit li tuens nons ;

2. Avigne li tuens regnes ;

3. Soit faicte ta volanté, si come ele est faicte el ciel si soit ele faicte en terre ;

4. Nostre pain de chascun jor nos done hui ;

5. Et pardone nos nos meffais si come nos pardonons à ços qui meffait nos ont ;

6. Sire ne soffre que nos soions tempté par mauuesse temptation ;

7. Mes sire deliure nos de mal. *Amen.*

Extrait d'un recueil manuscrit de vieux sermons, qui existait à la Bibliothèque de Saint-Victor de Paris. Cette prière, ainsi que le *Symbole des Apôtres*, se trouvent au milieu d'un sermon fait dans une assemblée de prêtres. Après avoir rapporté l'ORAISON DOMINICALE, le prédicateur dit : « Entre totes les paroles et proieres « qui onques furent dites ou comandées en terre, si « est la plus sainte et la plus digne et la plus haulte la « PATERNOSTRE... »

Nous croyons devoir placer ici le *Symbole des Apôtres* dont nous venons de parler, parce que son style suranné en fait un vrai monument de la langue à cette époque.

« Nos creons la Saincte Trinité, lo Pere, lo « Filz et lo Sainct Esperitz. Nos creons li Pere et

Digitized by Google

« li Fiz et li Sains Esperiz est uns Dex totpoissant « et perdurable. Nos creons que Dex li Peres an- « samble o (1) le Filz et o le Sainct Esperit fit lo ciel « et la terre et totes choses de neiant (2). Nos creons « bien que li Fis prist char en la Vierge Marie et « quil soffri passion et liens de Pilate, et quil « morut en crois por hom traire de la poeste (3) au « Deable, et quil fut mis ou sepulcre, et au tiers « ior resuscita de mort a vie, et quil monta el « ciel, et quil siet a la destre de son Pere, et quil « vendra au ior do joisse (4) jugier les vis (vivans) « et les mors, et rendra a chascun ce quil aura « deservi. Nos creons que li Saint Esperiz est aorez « et glorifiez auec lo Pere et o le Fils. Nos creons « en sainte Iglise et en saint Baptesme; nos creons « la resurection do cors au ior do joisse et le guer- « redon (5) et regne celestial o les beneois amis « Deu (6). »

Nous avons encore trouvé un fragment de l'*Oraison dominicale* au XIV siècle, dans l'intéressant *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Rennes*, rédigé par M. Maillet, 1837, *in*-8°, p. 148. Ce fragment est tiré d'un recueil manuscrit de 543 feuillets, renfermant sous le n° 147 du Catal., diverses pièces de poésie,

---

(1) O signifie avec.
(2) *Neiant*, rien.
(3) *Poeste*, puissance.
(4) *Joisse*, justice, jugement.
(5) *Guerredon*, récompense.
(6) *O les beneois amis Deu*, avec les bénis amis de Dieu.

Digitized by Google

miracles, piété, romans de chevalerie, etc., au nombre de vingt-cinq, date de 1303. Le commencement de l'ORAISON DOMINICALE est vers la fin d'une pièce, n° 20, intitulée *Le livre de Job et Vegiles de mors en françois.* Le texte est ainsi conçu :

Pere nostre qui es es ciex, saintifies soit li tiens nons..... et ne nos lesse en temptations, mes nos deliure de mal. (*Puis suit incontinent*) : A la porte d'Enfer soustrai les ames diceux. Nostre Saingnour en la terre des vis, oi mouroison, (1) et mon cri a toi vendra. Orons (2).

On voit que ce fragment du *Pater* et les mots qui le suivent, sont la traduction d'une partie de l'absoute à l'office des morts.

Ier VERSET du psaume *Beatus*, etc., XIVe siècle.

Beneure est li homs qui n ala pas ou conseil des felons et qui ne stut pas en la uoie des pecheurs et qui ne sist pas en la chaiere de pestilence.

(Extrait du *Rapport* de M. Le Roux de Lincy.)

Voici une autre version que l'on croit encore du XIVe siècle :

Lome est beneure qui nest pas ale ou conseil des felons et qui ne sest mie tenu ne arresté en la uoie des pecheurs, ni ne sest sis en la chaiere de tribulation.

Extrait de la *Bible* trad. par Raoul de Presles.

---

(1) *Oi mouraison*, entends mon oraison, ma prière.

(2) *Orons*, prions, *d'orare*, prier.

Digitized by Google

VI.

ORAISON DOMINICALE

DU XV^e^ SIÈCLE.

Nostre Pere qui es au ciel,

1. Ton nom soit sanctifie;

2. Ton regne adviengne;

3. Ta noulente soit faicte en terre si comme elle est au ciel;

4. Sire, donnes nous au iourduy nostre pain de chascun iour;

5. Et nous pardonnes noz peches ainsi comme pardonnons a ceùlx q' nous meffont;

6. Et ne nous maine mie en temptacion, c'est-a-dire ne seuffre mye que nous soions temptes,

7. Mais delivres nous de mal. *Amen.*

Ce *Pater* est tiré d'un Nouveau Testament traduit en français et imprimé à Lyon (sans date) par Bartholomieu Buyer; *pet. in-fol. goth.* Gabr. Martin donne à cette édition la date de 1477; M. Brunet ne lui en assigne aucune. Ce Barthelemi Buyer est le premier qui a introduit l'imprimerie à Lyon en 1473, non pas comme artiste, ainsi que le dit M. Laserna-Santander dans son *Dictionnaire du* XV^e^ *siècle*, tom. I, p. 361, et tom. III, p. 498, mais comme riche amateur qui a fait venir à Lyon et établi dans sa maison Guillaume Regis, véritable imprimeur, lequel a donné, chez M. Buyer, par ses ordres et à ses frais, le premier ouvrage imprimé à Lyon, intitulé le *Compendium Cardin. Lotharii* (Innocentius III); 1473, *pet. in-4°*, à la fin duquel on

Digitized by Google

lit : *Lugduni, per Magistrum Guillermum Regis hujus artis impressorie expertum : Honorabilis viri Barth. Byerii dicte civitatis civis jussu et sumptibus impressus, anno* 1473, 15° *Kal. octobres.* Barthelemi Buyer était conseiller de ville, à Lyon. Voyez les excellens *Mélanges biographiques et littéraires de* M... (Breghot du Lut), Lyon, 1828, 2 *vol. in*-8°, tom. 2, p. 185, et p. 454. Voy. aussi les *Archives historiques du Rhône,* dont MM. Péricaud et Breghot ont été les principaux rédacteurs, tom. II, p. 12.

Ier Verset du psaume *Beatus,* etc., au xve siècle.

Benoist est lonme qui ne va ou conseil des mauuais et ne se tient en la uoie des pecheurs et ne sist ou jugement de faulceté.

Extrait d'un manuscrit du xve siècle, cité dans le *Rapport* de M. Le Roux de Lincy.

Digitized by Google

VII.

ORAISON DOMINICALE

EN USAGE AU XVI^e SIÈCLE.

Nostre Pere qui es es cieulx,

1. Ton nom soit sanctifié;

2. Ton regne aduiengne;

3. Ta volunté soit faicte ainsi en la terre comme au ciel;

4. Donne nous auiourd'huy nostre pain supersubstanciel;

5. Et nous pardonne nos offenses ainsi que nous pardonnons a ceulx qui nous offensent;

6. Et ne nous induis point en tentation;

7. Mais deliure nous du malin. *Amen.*

Cette Oraison est tirée de la *première partue du Nouveau Testament, en françoys, nouuellement reueu et corrigé par ung docteur en théologie, prieur des frères prescheurs de Nostre-Dame de confort de Lyon*, imprimé à Lyon en 1543.

L'orthographe de quelques mots dans cette version semble plus rapprochée du XV.^e que du XVII.^e siècle; nous allons en citer une autre du même XVI.^e siècle qui serait peut-être plus en harmonie avec les progrès que la langue avait faits alors, quoiqu'elle diffère encore du style et de l'orthographe actuels de cette prière. Nous la puisons dans une petite Bible française de 1569 *in*-8.° que nous possédons. Voici ce texte :

Nostre Pere qui es és cieux, ton nom soit sanctifié; ton regne vienne; ta volonté soit faite en la

Digitized by Google

terre comme au ciel. Donne nous journellement nostre pain quotidien, et nous pardonne nos pechez, car nous pardonnons aussi à tous ceux qui nous doivent; et ne nous induis point en tentation, mais nous deliure du malin.

Les mots : « car nous pardonnons, » ne rendent point textuellement *sicut et nos dimittimus*; le latin renferme un conditionnel qui est détruit par le positif de la conjonction Car.

Ier Verset du psaume *Beatus, etc.*, XVIe siècle.

Heureux celui qui ne s'est retiré au conseil des meschans, et n'a cheminé par la voye des pecheurs, et ne s'est assis en la pernicieuse séance des moqueurs et contempteurs de Dieu.

Extrait du *Rapport* de M. Le Roux de Lincy, qui cite cette version « d'après un Psautier imprimé et « traduit en 1597, mais excessivement rare. » Nous préférons la version suivante tirée de notre Bible de 1569, citée précédemment :

Bienheureux est l'homme qui n'a point cheminé au conseil des meschans : et ne s'est point arresté en la voye des pecheurs : et ne s'est point assis au banc des moqueurs.

Aucune poésie n'a figuré jusqu'à ce moment dans les pièces traduites en français (du Xe au XVIe siècle) que nous avons rapportées, elles sont toutes en prose. Il faut convenir que le sujet, tout admirable qu'il est, ne prête pas beaucoup à l'enthousiasme poétique. Ce-

Digitized by Google

pendant la muse d'un célèbre poète du XVI^e^ siècle n'a pas craint d'en faire l'objet de ses chants. Il nous a semblé que ce travail du fameux Clément Marot ne serait point déplacé à la suite de nos traductions en prose ; c'est un monument de plus qui prouvera que la poésie française, au XVI^e^ siècle, marchait à peu près de front avec la prose. Nous allons donc présenter en vers français toutes les pièces en prose que nous avons rapportées ci-devant, c'est-à-dire l'ORAISON DOMINICALE, le premier verset du psaume *Beatus*, la *Salutation angélique*, le *Symbole*, et les *Commandemens de Dieu*. Nous nous conformerons exactement à l'orthographe du poète.

L'ORAISON DOMINICALE

EN VERS FRANÇAIS

DU XVI^e^ SIÈCLE.

Pere de nous qui es là hault ès cieux,
1. Sanctifié soit ton nom précieux ;
2. Aduienne tost ton sainct regne parfaict ;
3. Ton vueil en terre ainsi qu'au ciel soit faict ;
4. A ce iour dhui sois nous tant debonnaire
   De nous donner nostre pain ordinaire ;
5. Pardonne nous les maulx vers toy commis,
   Comme faisons a tous nos ennemys ;
6. Et ne permets en ce bas territoire
   Tentation avoir sur nous victoire ;
7. Mais du malin cauteleux et subtil
   Deliure nous, o Pere. *Ainsi soit-il.*

Digitized by Google

Ier Verset du psaume *Beatus*, etc.

Qui au conseil des malins n'a esté,
Qui n'est au trac des pecheurs arresté,
Qui des moqueurs au banc place n'a prise :
Mais nuit et jour la loy contemple et prise
De l'Eternel, et en est desireux :
Certainement cestui-là est heureux (1).

---

(1) Voici une autre traduction que le nom de son illustre auteur, né à Dijon, ne nous permet pas de passer sous silence, quoiqu'elle date des premières années du XVIIIe siècle :

Heureux qui des méchans euitant l'assemblée,
De leurs lasches complots n'a point l'ame troublée ;
Qui ne s'arreste pas au chemin des moqueurs,
Qui ne s'assit jamais dans la chaire empestée
Où d'un venin caché la doctrine infectée
Empoisonne les faibles cœurs.

Ces vers ont été copiés textuellement par nous dans un recueil manuscrit de 44 pages, tant en cahier qu'en feuillets séparés, entièrement écrits de la main du grand Bossuet, et surchargés de ratures et de corrections. C'est le premier jet d'un essai de traduction en vers de quelques psaumes dont s'occupait ou plutôt s'amusait l'illustre prélat pour se distraire des vives douleurs que lui causait la cruelle maladie dont il est mort (la pierre). M. de Bausset a parlé de cet essai de traduction, dans son *Histoire de Bossuet*, Paris, 1824 ; 4 vol. *in*-12, tom. IV, p. 293. Non-seulement cette traduction n'a jamais été imprimée, mais la disposition du manuscrit donne à penser qu'elle n'a pas même été mise au net.

Ce précieux recueil fait partie de la belle collection d'*Autographes* que possède, à Dijon, M. Bern. Joliet, ancien notaire, collection qui est en parfaite harmonie avec son riche cabinet

Digitized by Google

SALUTATION ANGÉLIQUE.

Resjouy-toy, vierge Marie,
Pleine de grace abondamment :
Le Seigneur qui tout seigneurie (1),
Est avec toy diuinement.
Benoiste certes tu es entre
Celles dessous le firmament,
Car le fruit qui est en ton ventre,
Est benit eternellement.

LE SYMBOLE DES APOSTRES.

Je croy en Dieu le Pere tout-puissant,
Qui crea terre et ciel resplendissant,
Et en son Filz unique Jesu-Christ,
Nostre Seigneur conceu du Sainct-Esprit,
Et de Marie entiere vierge né,
Dessous Pilate à tort passionné,
Crucifié, mort, en croix estendu,
Au tombeau mys, aux enfers descendu,

---

où se voient tant d'ouvrages curieux, tant de volumes annotés de la main de savans du premier ordre, tant de livres sur la Bourgogne ou composés par des Bourguignons, un manuscrit de la main de Piron, et des incunables d'un grand prix, entre autres, le premier livre imprimé à Dijon, et le premier livre imprimé à Besançon; le livre de prières dont se servait Louis XIV, avec l'authentique de l'aumônier de ce prince qui le lui présentait chaque jour à la messe, etc., etc., etc.

(1) *Seigneurie*, du verbe actif *seigneurier*, vieux mot qui n'est plus en usage.

Digitized by Google

Et qui de mort reprint vie au tiers iour :
Monta là sus au céleste séiour,
Là où il sied à la dextre du Pere,
Père éternel, qui tout peut et tempère,
Et doibt encor de là venir icy
Juger les morts et les vivans aussi.

Au Sainct Esprit ma ferme foy est mise :
Je croy la saincte et catholique Eglise,
Estre des sainctz et des fideles une
Vraye union, entre eulx en tout commune :
De nos pechiez pleine remission :
Et de la chair la resurrection :
Finalement croy la vie éternelle.
Telle est ma foy, et veux mourir en elle.

LES COMMENDEMENS DE DIEU.

Leve le cœur, ouvre l'oreille,
Peuple endurci, pour escouter
De ton Dieu la voix nompareille,
Et ses commendemens gouster.

Je suis, dit-il, ton Dieu céleste,
Qui t'aï retiré hors d'esmoi
Et de servitude moleste :
Tu n'auras autre Dieu que moi.

Tailler ne te feras image
De quelque chose que ce soit :
Si honneur luy fais et hommage,
Ton Dieu jalousie en reçoit.

Digitized by Google

En vain son nom tant vénérable
Ne jureras, car c'est mespris :
Et Dieu ne tiendra incoulpable
Qui en vain son nom aura pris.

Six jours travaille, et au septiesme
Sois du repos observateur,
Toi et les tiens : car ce jour mesme
Se reposa le Créateur.

Honneur à père et mère porte,
Afin de tes jours allonger
Sur la terre qui tout apporte,
Là où Dieu t'a voulu loger.

D'estre meurdrier ne te hazarde :
Mets toute paillardise au loin :
Ne sois larron, donne-t-en garde :
Ne sois menteur, ne faux témoin.

De convoiter ne t'advienne
La maison et femme d'autrui,
Son servant, ne la beste sienne,
N'aucune chose estant à luy.

O Dieu, ton parler d'efficace
Sonne plus clair que fin alloy :
A nos cœurs imprime la grace
De t'obéir selon ta loy.

Un sieur Jean Metezeau, qui vivait quelque temps après Marot, a aussi donné, en vers français, les cinq pièces ci-dessus; mais sa poésie est si faible, que nous nous dispensons de les rapporter. Nous renvoyons à l'ouvrage en tête duquel il les a placées avec d'autres

Digitized by Google

prières; c'est un assez fort volume intitulé : *Les* CL *Pseaumes de David, mis en vers françois et rapportez verset pour verset selon la vraye traduction latine par le sieur Metezeau.* Paris, Guill. Loyson, (sans date, mais vers 1618); *in*-8.° de 688 pages sans les préliminaires, avec figures.

Telles sont les sept ORAISONS DOMINICALES et autres pièces, traduites dans le vieux français des différens siècles, que, pour nous conformer à la singularité septénaire relative à cette prière, nous avons réunies dans cet opuscule, comme monumens de la langue, propres à en démontrer les progrès successifs. Il nous reste, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre préliminaire, à donner le tableau polyglotte de la même ORAISON en sept langues, et une courte notice sur la PRÉÉMINENCE *de la Langue française.*

Digitized by Google

Le Tableau polyglotte suivant est divisé d'après l'invocation et les sept demandes que renferme le *Pater*, et ensuite d'après les sept langues vivantes de l'Europe qui se parlent tant en France que chez les peuples voisins. Ces sept langues sont superposées et occupent chacune une ou deux lignes selon l'étendue de la demande. Nous avons d'abord placé les quatre langues qui dérivent du latin, c'est-à-dire le français, l'italien, l'espagnol et le sarde, de manière à ce qu'on juge au premier coup-d'œil de l'analogie qu'elles peuvent avoir entre elles. Il en est de même des trois autres langues qui proviennent, l'une, de l'anglo-saxon, et les deux dernières, de l'ancien germanique. Le texte de chaque langue a été puisé dans les Collections de Chamberlayne, Marcel, etc.

Digitized by Google

L'ORAISON DOMINICALE

POLYGLOTTE,

EN SEPT LANGUES;

SAVOIR :

LE FRANÇAIS, L'ITALIEN, L'ESPAGNOL, LE SARDE, L'ANGLAIS, LE BELGE ET L'ALLEMAND.

—

INVOCATION.

FRANÇ. Notre Père qui êtes dans les cieux,
ITAL. Padre nostro che sei ne' cieli,
ESP. Padre nuestro que estas en los cielos,
SAR. Pare nostru qui istas in sos quelos,
ANG. Our father wich art in heaven,
BEL. Onze vader die in de hemelen zyt,
ALL. Vater unser der du bist im himmel,

PREMIÈRE DEMANDE.

FRANÇ. Que votre nom soit sanctifié;
ITAL. Santificato sia il nome tuo;
ESP. Sanctificado sea tu nombre;
SAR. Siat sanctificadu su nomen teu;
ANG. Hallowed be thy name;
BEL. Uwen naem werde geheylight;
ALL. Geheiliget werde dein name;

Digitized by Google

SECONDE DEMANDE.

FRANÇ. Que votre règne arrive;
ITAL. Venga il regno tuo;
ESP. Venga tu regno;
SAR. Vengat a nòis regnu teu;
ANG. Thy kingdom come;
BEL. Uw koninckrycke kome;
ALL. Dein reich komme;

TROISIÈME DEMANDE.

FRANÇ. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel;
ITAL. Sia fatta la volontà tua come in cielo, cosi in terra;
ESP. Hagase tu voluntad assi en la tierra como en el cielo;
SAR. Fasase sa voluntat tua axi comen su quelu gasi en la terra;
ANG. Thy will be done on eart as it is in heaven;
BEL. Uwen wille geschiede gelyck in den hemel alzoo op der aerden;
ALL. Dein wille geschehe wie in himmel also auch auf erden;

Digitized by Google

QUATRIÈME DEMANDE.

FRANÇ. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ;
ITAL. Dacci oggi il nostro pane quotidiano ;
ESP. Da nos hoy nuestro pan cotidiano ;
SAR. Lo pa nostru de dognia die da nos hoc;
ANG. Give us this day our daily bread ;
BEL. Ons dægelicks broodt geeft ons heden ;
ALL. Unser taglich brodt gib uns heute ;

CINQUIÈME DEMANDE.

FRANÇ. Et pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;
ITAL. E rimetti a noi i nostri debiti si come noi li rimettiamo ai nostri debitori ;
ESP. Y perdona nuestras deudas assi como nos ostros perdonamos a nuestros deudores ;
SAR. I dexia a nos altres sos deppitos nostros comente nos alteros dexiam als deppitores nostros ;
ANG. And forgive us our debts as we forgive our debtors ;
BEL. Ende vergeeft ons onze schulden gelyck oock wy vergeven onsen schulderaren ;
ALL. Und vergieb uns unsere schulden als wir vergeben unsern schuldigern ;

Digitized by Google

SIXIÈME DEMANDE.

FRANÇ. Et ne nous laissez pas succomber à la tentation ;
ITAL. E non ci indurre in tentazzione ;
ESP. Y no nos metas en tentacion ;
SAR. I no nos induescas in sa tentatio ;
ANG. And lead us not in to temptation ;
BEL. Ende en leydt ons niet in versoekinge ;
ALL. Und führe uns nicht in versuchung ;

SEPTIÈME DEMANDE.

FRANÇ. Mais délivrez-nous du mal. *Amen.*
ITAL. Ma liberari dal male. *Amen.*
ESP. Mas libra nos de mal. *Amen.*
SAR. Mas liura de male. *Amen.*
ANG. But deliver us from evil. *Amen.*
BEL. Maer verloft ons van den boosen. *Amen.*
ALL. Sondern erlose uns von dem übel. *Amen.*

Digitized by Google

DE LA PRÉÉMINENCE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Dans le tableau précédent, nous avons placé en première ligne l'ORAISON DOMINICALE en français, parce que nous ne craignons pas d'être démenti en avançant que la langue française, pour l'usage, a tenu et tient le premier rang parmi les langues de l'Europe; c'est une vérité reconnue. On a beau dire qu'elle est moins flexible que le grec, moins harmonieuse que le latin, moins énergique que l'anglais, moins mélodieuse que l'italien, moins fastueuse que l'espagnol, moins abondante que l'allemand (1); il n'en est pas moins vrai que cette belle langue de France, qui chaque jour voit re-

(1) On fait aussi des reproches à notre orthographe; elle a, dit-on, trois inconvéniens : celui d'employer d'abord trop de lettres pour écrire un mot, ce qui embarrasse sa marche; celui d'en employer qu'on pourrait remplacer par d'autres, ce qui lui donne du vague; et celui d'avoir des caractères dont elle n'a pas le prononcé et des prononcés dont elle n'a pas les caractères. Ces reproches sont assez fondés, mais il faut convenir que notre orthographe n'est plus aussi défectueuse qu'elle l'était dans le XVII^e siècle. L'accent circonflexe placé sur des voyelles de certains mots prouve que l'on a déjà cherché à corriger le vice de la contexture primitive de ces mots. Au reste, quelle langue peut se flatter d'avoir une orthographe parfaitement régulière et en harmonie avec sa prononciation?

Digitized by Google

culer les limites de son vaste domaine, n'est plus étrangère, même aux extrémités des diverses parties du globe; que, par sa variété, sa clarté, sa précision et par une infinité d'expressions consacrées aux sciences, aux arts, au commerce de la vie, aux affaires, aux plaisirs, elle ne le cède à aucune autre, et que, malgré les rivalités nationales, elle est la plus généralement répandue, la langue de toutes les Cours de l'Europe et la langue choisie parmi les classes élevées de la société.

Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la langue française a acquis cette honorable prééminence. Dès la fin du XIII.e siècle, on voit les Italiens la préférer à leur propre langue pour composer des ouvrages assez étendus. Brunetto-Latini, florentin, qui vivait en 1260, écrivit en français *Le Liure dou tresor lequel parole de la naissance de toutes choses;* et il dit à la fin du prologue : *Cest liure est escript en romans selonc le pattois de France... porceque la parleure est plus delitable et plus comune a tos langages.* Un autre italien, Martin de Canale, qui florissait peu après Brunetto, a aussi donné en français une *Histoire de Venise* jusqu'en 1275; il allègue pour raison de cette prédilection, que *la langue franceise cort parmi le monde et est la plus delitable a lire et a oïr que nule autre* (1). On voit, d'après ces citations, que dès ces temps reculés, la langue française sortant à peine de son berceau, quoiqu'encore enveloppée de ses langes grossiers, était déjà estimée de l'étranger et tendait à cette universalité dont elle jouit aujourd'hui.

Mais c'est sous François I.er qu'elle prit un nouvel

(1) V. GINGUENÉ, *Hist. litt. d'Italie;* Paris, 1811-19; 9 vol. *in*-8°, tom. 1, p. 384.

Digitized by Google

essor, grâce à la fameuse ordonnance que, sur le rapport du chancelier Poyet, ce prince rendit à Villers-Coterets, au mois d'août 1539, et par laquelle il prescrivit que tous les actes publics qui jusqu'alors étaient rédigés en latin, le seraient désormais en français. On ne peut s'imaginer combien cette ordonnance contribua aux progrès de la langue qui fut plus et mieux cultivée, et combien elle augmenta son influence dans toute l'Europe sous le rapport social, diplomatique et littéraire. C'est ce que prouveraient une quantité de faits et de documens multipliés à l'infini; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns.

Lorsque, le 6 janvier 1556, l'empereur Charles-Quint prononça à Bruxelles l'acte éloquent de son abdication, en présence des députés de ses nombreux états, rassemblés de l'Espagne, de l'Italie, du comté de Bourgogne, des Pays-Bas et de l'Allemagne, il se servit de la langue française (1); il fallait bien que ces

(1) Charles-Quint connaissait les principales langues de l'Europe dès son jeune âge; n'étant encore que le prince Don Carlos, il avait coutume de dire qu'il se servait de l'*italien* pour parler au Pape; de l'*espagnol*, pour parler à la reine Jeanne, sa mère; de l'*anglais*, pour parler à la reine Catherine, sa tante; du *flamand*, pour parler à ses amis; et du *français*, pour s'entretenir avec lui-même.

Lorsqu'il fut empereur, voulant mieux faire sentir la différence du caractère de ces langues, il dit qu'il parlerait français à un ami, *francese ad un amico;* allemand à son cheval, *tedesco al suo cavallo;* italien à sa maîtresse, *italiano alla sua signora;* espagnol à Dieu, *spagnuolo a Dio;* et anglais aux oiseaux, *inglese a gli ucelli.* C'était assez bien caractériser chaque langue.

Digitized by Google

députés l'entendissent. Il est vrai que son fils Philippe II, en faveur de qui se faisait cette abdication, sous le protectorat de Ferdinand, frère de l'empereur, répondit à cet acte solennel par un discours en espagnol, s'excusant de ne pouvoir s'exprimer en français.

En 1618, Wasserbourg, imprimant à Amsterdam son *Dictionnaire hollandais-français*, démontra la nécessité de cet ouvrage, assurant que la langue française était la plus nécessaire dans les Pays-Bas, et celle avec laquelle on pouvait terminer ses affaires avec le plus de succès en tout pays, puisqu'elle était répandue dans toute la chrétienté.

Charpentier, dans son Traité *de l'Excellence de la langue française*, 1684, 2 vol. *in*-12, nous apprend qu'il y avait des écoles de cette langue dans tous les états du Nord, et qu'elle y était enseignée par des professeurs publics, à l'égal des belles langues de l'antiquité.

Selon Limojon de Saint-Didier, *Histoire de la négociation de la paix de Nimègue, de* 1676 *à* 1679; Paris, 1680 *in*-12, il n'y avait dans cette ville de Nimègue aucune maison d'ambassadeur où la langue française ne fût presqu'aussi commune que la langue naturelle des maîtres. Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Allemagne, de Danemarck, etc., tenaient leurs conférences en français. Les deux ambassadeurs de Danemarck convinrent même de faire leurs dépêches réciproques dans cette langue. Pendant les négociations de la paix, il ne parut guères que des actes rédigés en français. Cela fut au point que la gravité espagnole, si susceptible d'ailleurs, ne s'opposa point à ce que le marquis de Los Balhazez, chef de l'ambassade d'Espagne, répondît en français au compliment des ambassadeurs de France. En 1679, le roi

Digitized by Google

de Danemarck, Christiern V, répondit dans la même langue à l'envoyé de Pologne; et en 1680, l'envoyé extraordinaire d'Espagne harangua de même les états-généraux. Il est donc certain que notre langue était déjà la langue des Cours à cette époque.

Mais elle ne s'en est pas tenue à la diplomatie pour asseoir et étendre sa domination; si nous la considérons sous le rapport littéraire, nous la retrouverons toujours jouissant à l'étranger des mêmes avantages qu'elle obtenait en politique.

En Angleterre, le séjour de Saint-Evremont, victime de quelque intrigue de cour, et par la suite celui de Voltaire y accréditèrent singulièrement la langue française. On se rappelle que dès 1691, la traduction française de l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, faite par Coste sous les yeux de l'auteur, contribua beaucoup plus que l'original au prodigieux succès de l'ouvrage. « C'est, dit le Père Lamy, parce que notre « langue est plus propre qu'aucune autre à traiter des « sciences; elle le fait avec une admirable clarté. » L'anglais de Locke est diffus et difficile à entendre.

En 1761, le célèbre Gibbon rendit hommage à la langue française en la préférant à la sienne pour la rédaction de son premier ouvrage intitulé *Essai sur l'étude de la littérature;* Londres, 1761, *in*-8.°, volume devenu rare. Le succès que cet *Essai* obtint déterminait d'abord Gibbon à donner également en français sa grande *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain;* mais sur l'observation que lui fit son ami Hume, que l'anglais, à cause de ses colonies, paraissait destiné à devenir la langue la plus généralement répandue sur la surface du globe, Gibbon se décida à donner son ouvrage dans sa langue maternelle, sous le titre *His-*

Digitized by Google

tory of the decline and fall of the roman empire; London, 1777-1788, 6 vol. *in*-4.°

Nous dirons aussi que Leibniz a rédigé en français ses *OEuvres philosophiques*, au lieu d'employer la langue latine dont il s'est constamment servi pour ses autres ouvrages.

Gustave III, roi de Suède, a également écrit en français ses *Réflexions politiques*, et cela, au moment où la langue suédoise prenait une nouvelle énergie. On prétend que de tous les rois de Suède il est le seul qui, depuis Charles XII, parla parfaitement le suédois. Il cultivait la littérature sans négliger les affaires de l'Etat. Il fut assassiné par Ankastroom, au milieu d'un bal, dans la nuit du 15 au 16 avril 1792.

En 1744, l'Académie des sciences de Berlin, fondée en 1700, fut renouvelée et installée le 23 janvier sous le nom d'*Académie des sciences et belles-lettres*; puis, en 1746, elle décida que la langue française serait substituée à la langue latine dans la rédaction de ses *Mémoires*, « pour les répandre plus au loin, dit Formey, « leur rédacteur; car les limites du pays latin se res- « serrent à vue d'œil, au lieu que la langue française « est à-peu-près dans le cas de la langue grecque du « temps de Cicéron (1). On l'apprend partout; on « recherche les livres écrits en français; il semble que « cette langue soit la seule qui donne aux choses cette « netteté et ce tour qui captivent l'attention et qui « flattent le goût. »

La même académie de Berlin a proposé en 1783,

(1) *Græcè loquuntur in omnibus ferè gentibus.* (Pro Archiâ poetâ.)

Digitized by Google

pour sujet de prix, cette question : *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve?* Le prix a été partagé entre le discours français de Rivarol et le discours allemand de Schwab. Celui de Rivarol fut imprimé à Berlin en 1784, *in*-8.° de 92 pages, avec cette épigraphe :

Tu regere *eloquio* populos, *o Galle*, memento (1).

Ce discours est remarquable. L'auteur l'a fait précéder d'un petit avis en quatre lignes, ainsi conçu : « On « sait combien il est heureux pour la France que la « question sur l'*Universalité de sa langue* ait été faite « par des étrangers; elle n'aurait pu, sans quelque pu- « deur, se la proposer elle-même. » Puis, après avoir rapporté le texte de la question, il débute de la manière suivante : « Une telle question proposée sur la langue « latine aurait flatté l'orgueil de Rome, et son histoire « l'eût consacrée comme une de ses belles époques; ja- « mais en effet pareil hommage ne fut rendu à un peuple « plus poli par une nation plus éclairée. » Ensuite l'auteur expose les raisons pour lesquelles les autres langues d'Europe n'ont pas de droits à l'*universalité* comme la langue française, et il finit par faire ressortir tous les avantages qui justifient les droits de celle-ci à cette *universalité*. Nous citerons encore un passage de ce discours où il est question de quelques-uns de ces avantages : « Dégagée de tous les protocoles que la bassesse

(1) Modification du vers de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

ÆNÉID., VI, *v.* 851.

Digitized by Google

« inventa pour la vanité, dit Rivarol, la langue fran-
« çaise en est plus faite pour la conversation, lien des
« hommes et charme de tous les âges; et puisqu'il faut
« le dire, elle est de toutes les langues la seule qui ait
« une probité attachée à son génie. Sûre, sociale, rai-
« sonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la
« langue humaine. Et voilà pourquoi les Puissances
« l'ont appelée dans leurs traités; elle y règne depuis
« les conférences de Nimègue, et désormais les intérêts
« des peuples et les volontés des rois reposeront sur une
« base plus fixe; on ne semera plus la guerre dans des
« paroles de paix. »

Frédéric-le-Grand était sur le point de terminer sa brillante carrière, quand parut le discours de Rivarol. Ce prince, né Prussien, n'a jamais rien écrit dans sa propre langue; tous ses ouvrages historiques, politiques et littéraires sont en français. Dès 1736, il mandait à Voltaire : « C'est principalement la langue française,
« qui, selon moi, pour l'élégance, la finesse, l'énergie
« et les tours, a une grâce particulière. Ce sont ces
« motifs suffisans qui m'ont engagé à m'y appliquer. »
Ce prince, né le 24 janvier 1712, est mort le 17 août 1786.

En Russie, Catherine II, (morte après un long et glorieux règne, le 17 novembre 1796), avait une prédilection marquée pour la langue et la littérature françaises. Ayant l'ambition de réunir tous les genres de gloire, elle ne négligea pas celle d'auteur; et ses divers ouvrages politiques, moraux, dramatiques sont tous écrits en français. — Il y a près de quarante ans que le gouvernement russe fonda une université dans une ville sur les frontières les plus reculées de son em-

Digitized by Google

pire au nord; le discours d'inauguration fut prononcé en français. — A Cazan, ville russe, sur les limites de l'Europe et de l'Asie, il existe depuis plusieurs années un théâtre français qui est très-fréquenté. — A Saint-Pétersbourg, sur 3,400 ouvrages publiés en langue russe, pendant l'année 1834, on compte 1,525 traductions d'ouvrages étrangers : dans ce nombre, 832 sont traduits du français; 483 le sont de l'allemand; 97 de l'anglais; 68 du latin, 35 du grec, 23 de l'italien et 17 d'autres langues. Ce petit relevé prouve combien la langue et la littérature françaises l'emportent sur les autres, chez les septentrionaux.

Le traité d'Andrinople, du 14 septembre 1829, entre le sultan Mahmoud II et l'empereur de Russie, Nicolas, a été écrit en français. Ce monument diplomatique est d'autant plus remarquable que rien n'égale l'orgueilleux attachement des Turcs pour leur idiome. Jadis, il était de règle, dans les relations diplomatiques, à Constantinople, que tout ce qui n'était pas présenté, rédigé et écrit en langue turque, était déclaré nul (1); mainte-

(1) En voici un exemple : Vers 1490, Bajazet II avait accordé la paix aux Vénitiens. L'ambassadeur de la république ayant, selon sa coutume, rédigé en latin les articles dont on était convenu, les remit au Divan, crut l'affaire terminée et partit. Mais le Sultan s'étant aperçu que ces articles étaient en latin, les déclara nuls d'après l'usage, et fit partir à l'instant sa flotte pour aller attaquer les places de la république en Morée; elle y arriva en même temps que l'ambassadeur débarquait à Venise.

Ce n'est pas le seul exemple d'un attachement honorifique

Digitized by Google

nant cette langue n'est plus aussi exclusive. — Dans ce moment, il se publie à Constantinople deux journaux, le *Moniteur ottoman* et la *Feuille du Commerce*; l'un et l'autre sont rédigés en français. — Il en est de même dans la Grèce : A Smyrne, l'*Echo de l'Orient*, qui a succédé au *Journal de Smyrne* en français, est publié dans la même langue. A Athènes, le *Courrier grec* et *le Sauveur* paraissent sur deux colonnes, en français et en grec. — Dans l'Amérique septentrionale, à New-Yorck, il paraît un nouveau journal quotidien, *La Vérité*; il est écrit en français, et ses colonnes sont disposées comme celles des feuilles de Paris.

Ajoutons à tous ces petits faits de détail, quelque chose de plus général sur l'universalité de la langue française, et disons qu'en Afrique elle est parlée par plus de 200,000 indigènes, en Asie par environ 130,000, et qu'en Amérique on en compte plus de 160,000. Les Sauvages même ne l'ignorent pas; M. Cooper dit, dans ses *Pioniers*, tom. II, p. 13, que le français est d'un usage commun chez les Iroquois. — A la Nouvelle-Orléans, toutes les proclamations et les papiers publics sont imprimés en anglais et en français sur deux colonnes. — On lit dans l'*Annual Register*, Lond., 1826, p. 38 : « Au mois d'avril 1825, quatre « chefs des tribus indigènes du Canada eurent une

---

et pour ainsi dire légal et forcé d'un peuple à sa langue. Il n'y a pas encore long-temps que la langue esclavonne avait un singulier privilège : tout gentilhomme qui ne la savait pas, était inhabile à hériter ou à posséder des terres en Moravie ou en Bohême.

Digitized by Google

« audience du roi d'Angleterre (Georges IV). L'un « d'eux harangua ce prince en langue française; le « roi leur répondit dans la même langue, et l'entretien « continua toujours en français. »

Nous ne prolongerons pas cette notice sur la prééminence et l'universalité de la langue française; les faits que nous avons rapportés, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer encore, sont des preuves suffisantes que cette prééminence date de loin, qu'elle s'est constamment soutenue, et qu'elle prend chaque jour un plus grand développement. Oui, nous le disons avec conviction, si notre belle Langue peut se maintenir dans le degré de perfection et de pureté où l'ont placée nos plus illustres écrivains, on verra toujours les peuples les plus civilisés du globe, continuant à la reconnaître comme la plus simple, la plus belle, la plus noble expression de la pensée, s'empresser de concourir à son universalité.

Digitized by Google

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

NOTICE

SUR

MONSIEUR DE REULLE.

S'il est quelquefois prudent de garder le silence à la mort d'un homme qui pendant sa vie a joui cependant d'une certaine réputation, il est toujours juste de faire connaître les bonnes actions, la noble conduite, le caractère d'un magistrat respectable qui a vécu pour donner de bons conseils et de bons exemples. L'homme n'est placé qu'un instant sur la terre ; il doit employer ses instans à se rendre utile à ses semblables ; dans quelque position qu'il se trouve, il peut faire le bien. Toutes les fois qu'il a accompli la tâche qui lui a été imposée par le Créateur, il a bien mérité de sa patrie, de sa famille, de ses amis. On doit le présenter pour exemple à ses concitoyens, afin de les encourager et de les maintenir dans la bonne route.

La société, en France, a changé souvent de couleur ; de siècle en siècle elle s'est distinguée par une qualité qui lui a été propre : je ne veux pas la suivre ici dans toutes ses phases. Galante et guerrière sous Henri IV,

Digitized by Google

méfiante et craintive sous Louis XIII, brillante sous Louis XIV, elle a réuni une partie de ces divers caractères sous Louis XV et Louis XVI. Au siècle noble, grand, sévère et classique de Louis XIV, succéda l'époque financière et superficielle de la Régence. Louis XV, en montant sur le trône, et surtout en s'unissant à la fille de Stanislas, prit d'abord une direction sérieuse qui donna à la Cour, dans les premiers temps de ce règne, quelque chose de grave et même de triste. Il eût peut-être été à désirer que cette couleur un peu sombre et mélancolique conservât long-temps faveur auprès de nos souverains; nous n'aurions pas eu le règne de madame de Pompadour, la petite maison de madame Dubarry, et une foule de ces intrigues qui ont affligé la fin du règne de Louis XV, et ont nui beaucoup à la réputation de ce monarque qui, après avoir obtenu et même mérité le titre de Bien-aimé, a perdu sur le bord du tombeau l'affection et l'estime de son peuple! Toute la sévérité de mœurs de l'infortuné Louis XVI n'a pas fait oublier aux Français l'empire des maîtresses de son aïeul.

La littérature du XVIII.^e^ siècle se ressentit nécessairement de cette disposition fâcheuse de la haute société à se moquer des choses sérieuses. Aussi les ouvrages de Marivaux, de Crébillon fils, de Boissy et de Dorat, qui obtinrent beaucoup de succès lors de leur publication, sont-ils presqu'entièrement tombés dans l'oubli, parce que, tout en multipliant les scènes galantes et les tableaux séduisans dans leurs romans et dans leurs pièces de théâtre, ces auteurs n'ont peint qu'une société du moment, et n'ont jamais su approfondir le cœur humain. Marivaux cependant doit échapper à la sévérité de ce jugement; il a de l'esprit,

Digitized by Google

du naturel et de la grâce, et surtout un langage qui n'appartient qu'à lui seul. On relit encore avec plaisir et ses romans et ses comédies. Voltaire eut sans doute tous les défauts de son siècle; mais en même temps il en absorba toutes les qualités, ce qui fait de lui un écrivain absolument hors ligne. Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau et Buffon n'ont jamais été des hommes de salon; leurs ouvrages sont empreints du cachet de leur génie. Duclos fut un moraliste très-distingué; mais le tableau qu'il nous présente est incomplet : de même, a dit un auteur, qu'il ne peut y avoir un parterre sans roses, de même il ne peut exister une société sans femmes.

Quoique les mœurs et les manières de la Cour ne fussent pas, suivant moi, exactement rendues dans les romans de Crébillon fils, et les comédies de Boissy et de Dorat, cependant ces essais avaient produit leur effet, et avaient laissé de fâcheuses empreintes; car les mauvaises choses se répandent toujours; aussi les diverses classes de la société en France, au XVIII^e^ siècle, commencèrent à se ressentir du mauvais exemple qui leur était donné par les gens de la classe supérieure.

Sous Louis XV, les gentilshommes et les magistrats furent tous plus ou moins galans. Légers dans leurs discours, légers même dans leur conduite, ils se créèrent un certain langage de convention qu'on appelait le suprême bon ton. Nos jeunes provinciaux éprouvèrent cette influence; c'était vraiment le règne des femmes : on les courtisait, on leur adressait de petits vers, on était sans cesse occupé d'elles; un coup-d'œil sévère d'une maîtresse pouvait rendre fou un mousquetaire, un financier et même un magistrat. Une épigramme d'un souverain sur les poésies plus que légères

Digitized by Google

du cardinal de Bernis, amena, dans toute l'Europe centrale, une guerre qui dura sept ans. Non-seulement il y avait de l'élégance dans les manières, de l'élégance dans les discours, mais il y avait aussi de l'élégance dans les vêtemens : on reconnaissait un vrai gentilhomme à sa tenue, à ses airs de tête, à ses gestes, à sa manière de porter l'épée. Rien n'était souple comme son maintien, audacieux comme son regard. Une mère de famille tremblait d'exposer sa fille à la vue d'un de ces mousquetaires, d'un de ces conseillers imberbes; la malheureuse jeune personne eût été promptement perdue.

La galanterie se glissait partout. Le jeune clergé français n'avait pas échappé à l'invasion de ce système; les abbés avaient des maîtresses, et chaque femme du grand monde voulait avoir à sa disposition l'ami de la maison..... C'était un état de décadence sociale, de dissolution de mœurs qui était vraiment l'avant-coureur de l'orage effrayant qui devait éclater avec fureur, à la fin du XVIII.e siècle, sur la malheureuse France.

Si je suis entré dans quelques détails sur les mœurs, les coutumes et les manières des gentilshommes du dernier siècle, c'est que l'aimable confrère dont j'entreprends l'éloge appartient à cette époque. Nous devons trouver dans toute sa personne les marques distinctives de son temps; en effet, son extrême politesse, son parfait bon ton, la pureté de son langage, sa galanterie exquise sans fadeur, indiquent très-bien un contemporain des gentilshommes de ce temps. Mais ajoutons, à la louange de notre confrère, que jamais il ne partagea la légèreté de mœurs, l'esprit anti-religieux et cet art infernal de plaisanter sur les choses les plus graves et les plus sérieuses qui distingua les sociétés du baron

Digitized by Google

d'Holback, de madame Dudeffand et de presque tous les salons de la capitale. C'est bien d'un homme du XVIII^e^ siècle que je vais parler ; mais M. de Reulle a su réunir en lui toutes les bonnes qualités de ses contemporains, sans en avoir aucun des défauts.

Hubert-Toussaint-Joseph Barbier de Reulle naquit à Dijon le 13 février 1755, de M. Joseph Barbier de Reulle, lieutenant des maréchaux de France, et de madame de Pézé, tous les deux appartenant à d'anciennes familles nobles de Bourgogne ; il fit de brillantes études ; il les termina à 17 ans, et entra immédiatement dans la carrière militaire comme sous-lieutenant de cavalerie dans le régiment Lamarche-Prince. Doué d'une belle et noble figure, d'une taille très-avantageuse, M. de Reulle eût fait un prompt chemin dans cette brillante carrière ; ayant reçu de la nature en partage une promptitude d'esprit remarquable, brave et loyal chevalier français, il aurait brillé dans les camps comme plus tard il a fait le charme des salons. Mais sa parenté avec M. le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, lui fit quitter l'état militaire pour entrer dans la magistrature ; il devint promptement Président à la Chambre des comptes de Dijon. La société parlementaire de cette ville brillait alors d'un vif éclat ; les salons du Premier Président étaient remplis par cette foule de jeunes magistrats qui savaient réunir à l'éclat de la naissance un esprit cultivé, les grâces de l'élocution, et cette fleur de galanterie qui caractérise absolument l'époque de la fin du XVIII.^e^ siècle. M. de Reulle fut un des héros de ces salons dijonnais : on n'était pas plus aimable que lui, on n'avait pas un meilleur ton et plus de délicatesse dans l'esprit ; si l'on voulait entreprendre de tra-

Digitized by Google

cer les qualités distinctives d'un français aimable, il faudrait prendre M. de Reulle, et l'on aurait un vrai modèle à offrir. La révolution française le trouva sur les bancs de la Chambre des comptes; vraiment noble et par sa naissance et par ses sentimens, il était attaché à ses anciens souverains. Lorsqu'il s'aperçut qu'on voulait détruire la monarchie, il crut devoir ne pas rester dans un pays en proie à toutes les fureurs des partis; il suivit les princes lors de l'émigration, et ne rentra en France qu'en 1797.

Il y avait en Franche-Comté une famille patricienne recommandable; c'était la famille Saint-Germain. Un de ses membres avait été ministre sous Louis XVI; et pendant les courts instans de son ministère, M. le comte de Saint-Germain s'était fait remarquer par la noblesse de son caractère et la franchise de son langage. M. de Reulle épousa la nièce de l'ancien ministre; mademoiselle de Saint-Germain réunissait aux charmes de la figure les avantages d'une excellente éducation. Le mariage de M. de Reulle fut un événement pour Lons-le-Saunier, petite ville où l'on trouve une société choisie; on sortait de la terreur, on était heureux de respirer un peu. L'époque du Directoire, époque désastreuse pour la France sous le rapport politique, fut une époque de plaisir. L'un des Directeurs, appartenant aux plus anciennes familles du Midi, Barras, avait su réunir dans ses salons les débris de l'ancienne noblesse française qui était venue chercher un asile chez lui. Madame Tallien, d'une famille espagnole, femme de cet ancien conventionnel qui osa dénoncer Robespierre et en débarrasser la France, faisait les honneurs de la maison de Barras. On donnait beaucoup de fêtes; ces

Digitized by Google

fêtes étaient splendides, et on y retrouvait un peu du bon ton de l'ancienne Cour, et beaucoup des manières qui la distinguaient. C'est à Barras que nous devons Napoléon Buonaparte ; son mariage avec Joséphine Tascher de la Pagerie lui procura le commandement de l'armée d'Italie ; c'est dans ces célèbres campagnes d'Italie et d'Egypte que Napoléon acquit cette prépondérance qui lui procura le trône au 18 brumaire.

Les Français étaient las de supporter le joug de cinq tyrans ; ils se trouvèrent trop heureux de n'avoir plus qu'un maître. Il y avait d'ailleurs dans le caractère de bravoure de Napoléon quelque chose de noble, de grand qui plut aux descendans des Montmorency et des Damas. Napoléon fut salué comme un restaurateur et un père.

Aussitôt qu'il eut entre les mains les rênes du gouvernement, il réorganisa toutes les parties du service, de l'administration et des tribunaux en France. Lors de la création des cours impériales, M. de Reulle fut nommé conseiller à la cour royale de Dijon, et il exerça avec distinction ces fonctions jusqu'à la Restauration. A cette époque, il fut appelé à la présidence d'une des chambres de cette cour, et décoré de la Légion d'Honneur par Charles-Philippe, comte d'Artois, à son passage à Dijon. Cette faveur lui était bien due ; car à l'époque de l'invasion de la Bourgogne par les troupes étrangères, M. de Reulle sut défendre, au péril de sa fortune et de sa vie, les intérêts de cette province ; il empêcha la vente des vastes forêts de la Bourgogne que les souverains alliés voulaient exploiter à leur profit pendant leur passage ; il conserva à la France plusieurs millions. Ce trait de patriotisme de M. de Reulle eût fourni seul un chapitre à Plutarque.

Digitized by Google

Monsieur de Reulle, pendant sa longue carrière de magistrature, sut mériter l'estime, l'amitié et la confiance de ses collègues. Je viens de le suivre dans les diverses phases de sa vie publique; soit comme militaire, soit comme magistrat, il s'est fait constamment remarquer par son noble courage et son exactitude à remplir les fonctions qui lui étaient confiées. Si nous entrons dans quelques détails relatifs à sa vie privée, c'est alors que nous avons à choisir parmi toutes ces belles qualités qui ont distingué notre confrère dans les diverses époques de sa carrière.

« M. de Reulle devait à un heureux naturel, a dit « quelque part un de nos collègues, mon meilleur ami, « à l'éducation de son temps et à des habitudes aristo- « cratiques réglées par un tact exquis, cet accord de « qualités sociales qui fait qu'un homme est bien placé « partout, sur les rangs de la magistrature comme au « salon, dans la représentation de l'homme public « comme dans la familiarité d'un entretien privé; par- « tout il apparaissait digne, aimable, respecté. » Jamais M. de Reulle ne pourra être remplacé parmi nous comme homme de société; par ses manières distinguées, la grâce de sa conversation, la tournure originale et séduisante de son esprit, il était vraiment, à Dijon, le dernier représentant de ces hommes aimables dont le type même n'existe plus nulle part en France. Il possédait, comme l'a très-bien exprimé M. Nault, ce tact exquis devenu si rare de nos jours, au moyen duquel toutes les personnes qui le voyaient étaient heureuses de l'entendre, et se trouvaient à leur aise avec lui. C'est un grand talent que celui de savoir assouplir, pour ainsi dire, son caractère, de telle sorte, que l'on

Digitized by Google

puisse se mettre à la portée de toutes les personnes avec lesquelles on est en rapport; ce n'est pas chose aisée, dit-on depuis long-temps, que de donner de l'esprit à ceux qui n'en ont pas.... M. de Reulle avait cet esprit-là : rien n'était bienveillant comme son accueil, rien n'était facile comme son langage! Les idées semblaient s'enchaîner dans sa tête avec une aisance merveilleuse, et les mots les plus exacts se présentaient en foule à son esprit pour rendre ses idées avec une vivacité qui tenait du prodige. Il faut avoir été témoin de toutes ces ressources extraordinaires de la vivacité chevaleresque, pour ainsi dire, de l'esprit de M. de Reulle, pour pouvoir s'en rendre compte et en rendre compte aux autres. Notre collègue, si brillant dans les salons, était remarquable par la simplicité de ses manières dans l'intérieur de sa maison; bon fils, bon mari et bon père, il ne sut faire que des heureux. Dans les derniers temps de sa vie il se plaisait beaucoup à la campagne; il partageait son séjour entre *Chambolle* et *Entre-deux-Monts*; dans l'une comme dans l'autre de ces résidences, il était adoré de tous les habitans; il était regardé par tous comme un ami, un bon conseil, un second père. Aussi combien à sa mort n'a-t-on pas versé de pleurs! combien n'a-t-on pas été sensible à cette perte cruelle!

Il me reste encore une tâche à remplir pour parler convenablement de M. de Reulle. Nous venons de le voir magistrat, citoyen distingué, bon père de famille, homme de société par excellence; l'homme de lettres ne doit pas être oublié; c'est à ce dernier titre même que nous l'avons eu pour collègue. M. de Reulle avait pour la vraie littérature un goût tout particulier; il a laissé plusieurs manuscrits, et, entr'autres ouvrages, un

Digitized by Google

plus en état d'apprécier un pareil homme, le soin de rédiger une notice plus détaillée sur le membre que nous avons perdu ! J'ai dit seulement : M. de Reulle était aimé de tous, parce qu'il était aimable pour tous ; aussi le regret de sa perte a-t-il été universel dans Dijon. L'Académie de cette ville a pu lui trouver un successeur ; mais elle ne le remplacera jamais.

TOUSSAINT,

Bibliothécaire de la ville de Dijon.

Digitized by Google

POÉSIE.

LE CHIEN DE L'AVEUGLE (1).

Dans un risible accès d'humeur atrabilaire,
Un misanthrope a dit : Tout est mal; je soutiens
Que dans cet univers tout serait à refaire,
Excepté les fleurs et les chiens.
Sans approuver cette boutade
Injurieuse au Créateur,
Et qui part d'un esprit malade,
A l'éloge du chien je souscris de bon cœur.
Buffon nous a tracé ses mœurs, son caractère,
Dans ce magnifique tableau
Dont l'immense sujet est la nature entière.
Son inimitable pinceau
Le montre tour à tour rustre dans la chaumière,
Dédaigneux chez le grand seigneur,
Ardent sur les pas du chasseur
Et criard chez la douairière.
Un seul est resté dans l'oubli,
Le dernier de l'espèce et le plus misérable,

(1) Buffon surprend par son style, mais rarement il attendrit. Lisez l'admirable article du chien; tous les chiens y sont : le chien chasseur, le chien berger, le chien sauvage, le chien grand-seigneur; et qu'y manque-t-il enfin? le chien de l'aveugle, et c'est celui-là dont se fût souvenu un chrétien.

CHATEAUBRIAND, Génie du Christianisme.

Digitized by Google

Le guide de l'aveugle. Est-il donc méprisable?
Non; qu'il soit en mes vers, s'il se peut, anobli.

Dans une grande capitale
Vivait certain aveugle, inquiet et grondeur,
D'esprit chagrin, d'humeur brutale,
Sans doute aigri par le malheur,
Triste précepteur de morale,
Qui ne sait pas toujours rendre l'homme meilleur.
Il allait chaque jour mendier par la ville,
Mais son caractère emporté
Le rendait surtout malhabile
A demander la charité.
Par terre assis près d'une borne,
Tantôt il attendait dans un silence morne
Que la main des passans laissât tomber un sou
Dans la tasse de fer suspendue à son cou;
Tantôt d'une voix pathétique
Il s'adressait aux gens de bien,
Mais en assaisonnant sa modeste supplique
D'une imprécation bien sonore, énergique,
Contre ceux qui ne donnaient rien.
Sa détresse devint extrême,
Nul ne plaignait un mendiant
Assez peu maître de lui-même
Pour insulter en suppliant.
Un bon voisin, touché de sa misère,
Lui fit présent d'un chien ayant le nom d'Azor,
Jeune, depuis un an séparé de sa mère,
Pour notre homme aux abois véritable trésor.
On ne le verra plus soucieux, immobile,
Occupant encore le soir
La place où le matin il est venu s'asseoir;
Il peut se transporter aux deux bouts de la ville.

Digitized by Google

Azor est un guide prudent
Qui toujours à propos évite ou fend la presse,
Et garantit par son adresse
Son maître de tout accident.
Que de mille piétons la foule peu courtoise,
Embarrasse la rue et se heurte et se croise,
L'aveugle qu'il conduit avec habileté
A travers ce cahos chemine en sûreté.
Mais s'il est passé maître en son métier de guide,
Azor excelle aussi dans celui de quêteur.
Voyez-le souple, humble, timide,
Quand il aborde un bienfaiteur.
De loin il le découvre et le suit à la piste,
Rebuté dix fois il insiste;
Il a tous les talens d'un bon solliciteur.
Et puis ce sont des tours d'adresse,
Sur ses pieds de derrière avec grâce il se dresse,
Et sa queue agitée et son doux aboiement,
Et surtout son regard, parlent éloquemment.
Ce manège amuse, intéresse;
L'indifférent s'arrête et l'oisif suit leurs pas,
L'avare devient charitable;
On ne s'aperçoit plus, tant le chien est aimable,
Que son vieux maître ne l'est pas.
Autour d'eux il se forme un groupe
De curieux : partant la recette s'accroît;
Les dons multipliés que l'aveugle reçoit
Sans relâche, en tombant, font retentir sa coupe.
Toujours sa journée a valu
Plus qu'un bon ouvrier ne gagne de salaire;
Lui qui manquait du nécessaire,
Il a bientôt le superflu.
Les vieux haillons de l'indigence
Au rebut déjà sont jetés;
Sa table, où des amis par lui sont invités,
Est servie avec abondance.

Digitized by Google

Il thésaurise, il a de l'or;
Et ce bien-être est l'ouvrage d'Azor.
Quelle sera sa récompense?
Un chétif morceau de pain noir.
Quand l'aumône est en hausse, il a fait son devoir;
Malheur à lui si l'aveugle constate
Un déficit dans son budget;
Oh! c'est alors que sa fureur éclate;
Le pauvre Azor en est l'objet.
Victime d'un brutal caprice,
L'humble animal, aux pieds de son maître couché,
Est battu, le lien qui le tient attaché
Est l'instrument de son supplice.
La stupide fureur de ce maître inhumain
Se lasse-t-elle? Azor vient lui lécher la main.

La terre était glacée et couverte de neige;
Un convoi traversait la bruyante cité,
A son dernier asile un pauvre était porté;
Son chien formait seul le cortège.
Un passant reconnut Azor,
Et chacun dit: l'Aveugle est mort.
Oui, le guide attentif qui précédait son maître,
Pour la première fois le suivait tristement;
Il fit retentir l'air d'un plaintif hurlement,
Alors que dans la terre il le vit disparaître.
Le lendemain un fossoyeur,
Venu là pour creuser une tombe nouvelle,
Y trouva le chien fidèle,
Mais mort de faim, de froid, ou plutôt de douleur.

BRESSIER.

Digitized by Google

FRANÇOIS DE VARAMBON,

OU

L'HERMITAGE DE CONSOLATION.

—

Tradition du Comté de Bourgogne.

Cette pièce a remporté le Prix de Poésie décerné par l'Académie dans sa séance publique du 5 août 1838.

« François de la Palud, seigneur de Varambon, comte de la Roche et de la Franche-Montagne, épousa en 1432 Jeanne (1) de Petit-Pierre. Créé chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1440 par Amédée VIII, premier Duc de Savoie, antipape connu sous le nom de Félix V, il commanda les troupes que ce Pontife avait envoyées au secours de Jean II, roi de Chypre, dont les Etats étaient attaqués par les Sarazins, sujets du Soudan d'Egypte. L'armée des chrétiens fut pres-

(1) La tradition dit *Alice*.

Digitized by Google

que entièrement détruite, et ceux qui échappèrent au sabre des Musulmans, subirent la plus dure captivité. De ce nombre fut le sire de la Palud. La tradition locale, d'accord avec d'anciens manuscrits conservés encore en 1792 au couvent des PP. Minimes de Consolation, attribue à un miracle la délivrance et le retour du noble captif. On raconte qu'un soir au fond de son cachot, il se voua à la Vierge et pria si longtemps qu'il s'endormit dans son oraison. Le lendemain il se réveilla à côté de la Châtelaine dans son chatel-neuf en Venne, dont les ruines dominent la source bouillonnante du Dessoubre et cette profonde et mystérieuse vallée où le sire reconnaissant fit ériger un hermitage en l'honneur de *Notre-Dame de Consolation*. On voyait autrefois appendus à la chapelle les fers du vaillant et pieux chevalier et un tableau votif où il était représenté à genoux devant sa divine protectrice. » (M. *Désiré* Monnier.)

Digitized by Google

FRANÇOIS DE VARAMBON,

OU

L'HERMITAGE DE CONSOLATION.

Pour délivrer les saincts lieux,
Pour venger le sainct mystère,
Qui ne lera moult joyeux,
Tous les biens d'icelle terre,
Ne sera ni sage ni preux.
(*Le lay du pélerin.*)

Consolatrix afflictorum!
(*Litanies de la Vierge.*)

C'était un vaillant sire,
François de Varambon!
Un jour on vint lui dire :
« — En guerre, haut Baron!
De vers la Palestine
Ton Suzerain chemine,
Il a compté ses preux ;
Déjà sur la frontière
Il attend ta bannière
Pour marcher avec eux. — »

« — Adieu donc, mon Alice,
Alice, mon bonheur!
Je rentre dans la lice
Où m'appelle l'honneur. — »

Digitized by Google

Sur sa lèvre de rose
Aussitôt il dépose
Un long baiser d'adieux ;
Et pressant sa main blanche,
De sa lèvre il étanche
Les larmes de ses yeux.

Alice, de l'absence
Combien tu vas souffrir ;
Que souvent en silence
Hélas ! tu vas gémir !
Toi, si jeune épousée,
Te voilà délaissée,
Et pour des jours bien longs !
Prématuré veuvage
Flétrira ton visage
Sous tes beaux cheveux blonds.

Bientôt tristes nouvelles
Arrivent au moutier ;
Aux mains des Infidèles
Le Sire est prisonnier.
On sait qu'en esclavage
Bien loin de tout rivage
Le vainqueur l'a conduit ;
Aussi la châtelaine
Dans son manoir de *Venne*
Est en pleurs jour et nuit.

Mais chrétien et poète,
Le Preux chargé de fers,
Pour charmer sa retraite,
Trouvait encor des vers.
Au malheur qui l'opprime
François, noble victime,

Digitized by Google

Oppose un cœur altier.
L'infortune l'inspire,
Et sa muse soupire
Le lai du prisonnier.

Lai.

Pleurez, mes vaillans hommes d'armes,
Vous dont l'œil ignorait les larmes;
Pages, pleurez; pleurez, archers!
Plus n'entendrez comme un tonnerre
Retentir mon beau cri de guerre. —
Varambon est captif sur les bords étrangers.

Qu'à présent il me paraît sombre
Le soleil autrefois si beau!
Un seul de ses rayons sans nombre
De mon cachot traverse l'ombre
Et se couche, le soir, sanglant sur mon tombeau!

Dans ces murs tout est morne et blême!
Partout la tristesse et le deuil!
Lorsque dans la voûte suprême
Passent les étoiles que j'aime,
Je rêve des flambeaux qui fêtent mon cercueil.

Pour moi c'est en vain que Zéphire
Chante en courant sur la moisson;
— Dans ce trou de pierre où j'expire
Si du moins j'entendais bruire
Cri de chasse ou de guerre!.. Oh non! — Rien, pas un son!..

Digitized by Google

Sous les pleurs du matin la rose
Bientôt relève un front plus beau;
Mais dans sa maison toujours close,
Mon Alice triste et morose
Ne peut de sa douleur soulever le fardeau.

Non, jamais ma Dame adorée
Sur son sein ne me pressera;
Jamais de sa bouche enivrée,
Jusqu'à mon ame énamourée
Avec un doux baiser mon nom n'arrivera.

Image à mon orgueil si chère,
Je ne verrai plus mon Gaston
S'endormir sur ma vieille mère. —
Pauvre orphelin, seul sur la terre,
Qui t'apprendra, mon fils, à gagner du renom?

Enfant, tu bégayais à peine
Et déjà pressais mes genoux;
Aujourd'hui voilà qu'une chaîne,
Qu'avec douleur je porte et traîne,
Remplace de tes bras l'enlacement si doux.

Ces souvenirs d'un temps prospère,
Oh! pourquoi les évoques-tu?...
Fleur de ta tige, épouse et mère,
Vieux amis, manoir séculaire,
Fors l'honneur, Varambon, pour toi tout est perdu!

Digitized by Google

A ce que tu chéris sur terre,
Prisonnier, dis un long adieu;
Et dans ta prison solitaire
Remets sans plainte et sans colère
Au cruel mécréant ton corps, — ton ame à Dieu.

Pleurez, mes vaillans hommes d'armes,
Vous dont l'œil ignorait les larmes;
Pages, pleurez; pleurez, archers,
Plus n'entendrez comme un tonnerre
Retentir mon beau cri de guerre. —
Varambon va mourir sur les bords étrangers!

De sa mélancolie
Pour alléger le poids,
Son ame recueillie
Se tourne vers la croix;
Mais pendant sa prière,
Au bord de sa paupière
Des larmes ont brillé;
Il a rêvé de France. —
D'un rayon d'espérance
Il se sent consolé.

— « O madame Marie,
Sainte mère de Dieu,
Si revois ma patrie,
Ici vous fais un vœu.
Il est une vallée
Sombre, inculte, isolée,

Digitized by Google

Tout près de mon manoir ;
Là je veux dans mon zèle
Bâtir une chapelle
Resplendissante à voir.

« Aux pieds de votre image,
Là, j'irai chaque jour
Vous offrir mon hommage,
Mon culte et mon amour.
Toujours dès mon enfance
En vous j'eus confiance,
J'adorai votre loi ;
Vierge pleine de grâce,
Grand péril me menace,
Ayez pitié de moi ! — »

Un an s'écoule encore,
François toujours pieux,
Chaque soir, chaque aurore,
Au ciel redit ses vœux.
— Voilà qu'un émissaire
Dans sa prison sous terre
Vient au nom de l'Emir :
« — Pour nous c'est demain fête,
Il nous faudra ta tête,
Chrétien, pense à mourir. — »

Varambon, comme un sage,
Ne pensant plus qu'à Dieu,
S'endort avec courage
En murmurant son vœu ;

Digitized by Google

Tout aussitôt un rêve
Sur ses ailes l'enlève,
Aux champs du souvenir;
Il revoit son enfance;
Puis le présent s'avance,
Puis enfin l'avenir.

L'avenir! — Sa poitrine
S'oppresse à cet aspect!
Pour lui la mort chemine,
Demain tout sera fait.
Pour comble en sacrifice,
L'instrument du supplice,
Il le voit... il frémit!...
Il pousse un cri, s'éveille....
O surprise! O merveille!
Il se trouve en son lit.

Dans son bon lit de *Venne*,
A rideaux de Damas,
La blonde châtelaine
Sommeille sur son bras.
Elle ouvre la paupière
Et se jette en arrière
En criant : Au secours!
« — C'est moi, lui dit le Sire,
Dieu finit mon martyre,
Et nous rend nos amours. — »

Sur le parquet de chêne
Un bel enfant chéri
Badine avec la chaîne
Dont le Preux fut meurtri.

Digitized by Google

A ce bruit accourue,
La vieille mère émue
N'en peut croire ses yeux ;
Le doute la torture,
Mais son fils la rassure,
Et l'on rend grâce aux cieux.

Au manoir quelle fête !...
Beau sujet à chanter :
Ah ! si j'étais poète,
Je voudrais le tenter.
— On bâtit la chapelle ;
Resplendissante et belle,
Elle eut un grand renom.
Et le vallon sauvage
Montre encor l'hermitage
De consolation.

Oh ! la connaissez-vous cette vallée agreste
Qui cache dans son sein l'hermitage sacré,
Comme une bonne mère un enfant qui lui reste
D'un époux adoré ?...

Arrivant tout à coup sur les bords de l'abîme,
Cratère verdoyant entr'ouvert sous vos pas,
Avez-vous ressenti ce tremblement sublime
Que la voix ne rend pas ?

Digitized by Google

Et là, sur les degrés de la Madone en pierre,
Qui bénit la vallée et lui montre son fils,
En extase arrêté, pélerin solitaire,
Vous êtes-vous assis?

Avez-vous vu ces monts dont le sapin austère,
Et le chêne aux bras forts, ces géans de nos bois,
Couvrent avec amour le couvent séculaire
Surmonté de sa croix?

Avez-vous vu ces rocs suspendus dans l'espace,
Ces cascades tombant des sommets crevassés,
Et ces sentiers perdus qui trahissent l'audace
De qui les a tracés?

Avez-vous dans ces bois, dans ces fraîches prairies,
Où serpente un ruisseau sur des cailloux luisans,
A loisir promené vos graves rêveries,
Et vos pas indolens?

Avez-vous entendu, l'ame encore enivrée
Des souvenirs que laisse un beau jour qui n'est plus,
De la cloche du soir la voix lente et sacrée
Soupirer l'Angelus?

L'homme des champs alors se découvre et s'incline,
Il prie en écoutant le son mystérieux
Qui monte gravement de colline en colline,
Et va se perdre aux cieux.

Digitized by Google

Avez-vous pénétré dans l'antique chapelle,
Et là, sur le pavé tombant à deux genoux,
Redit du fond du cœur à la Vierge immortelle :
Ayez pitié de nous !

Alors vous comprendrez que pour une ame pure
Il est plus d'un chemin pour arriver à Dieu ;
L'un est la conscience, un autre la nature,
Un autre le Saint-Lieu.

Aug. Demesmay.

Digitized by Google

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

Années 1837-1838.

Pag.

DES INSTITUTIONS religieuses, civiles et politiques de Moïse, par M. MAILLARD DE CHAMBURE. 5

S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE et BOSSUET, par M. STIÉVENART. 49

COUP-D'OEIL philosophique sur les phases de la Littérature en France; 18e siècle; par M. NAULT. 59

RECHERCHES sur les diverses opinions relatives à l'origine et à l'étymologie du mot PONTIFE, par M. PEIGNOT. . 75

OPINION de Denys d'Halicarnasse. 77

OPINION de Varron. . . . . *ibid.*

OPINION de Plutarque. 81

OPINION de Q. Scévola. 82

OPINION de Zosime. . . . . *ibid.*

OPINION d'André Dacier. 84

OPINION de l'abbé Denina. 85

OPINION de Court de Gébelin. 86

OPINION de L. Reynier. 87

ETABLISSEMENT des Frères hospitaliers Pontifes, par saint Bénézet, dans le XIIe siècle. 89

CHUTE ET RECONSTRUCTION du Pont Notre-Dame, à Paris, au commencement du XVIe siècle. 91

Résumé. 96

Digitized by Google

Pag.

QUELQUES RECHERCHES sur d'anciennes traductions françaises de l'ORAISON DOMINICALE et d'autres pièces religieuses, par M. PEIGNOT. 99
PRÉLIMINAIRE. . . . . *ibid.*
De l'ORAISON DOMINICALE (en général). 103
Des collections de l'ORAISON DOMINICALE en plusieurs langues, (*note*). . . . . *ibid.*
Singularité septénaire relative à l'ORAISON DOMINICALE. . . 104
L'ORAISON DOMINICALE en latin. 105
Le nombre SEPT remarqué dans beaucoup d'objets tenant à l'origine du Christianisme, (*note*). 106
L'ORAISON DOMINICALE en théotisque ou langue des anciens Francs, en usage dans les VIII et IX^e^ siècles, (avec la traduction). 108
Le SYMBOLE de S. Athanase, en romane ou français du X^e^ siècle, (avec la traduction latine). 110
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XI^e^ siècle. 114
Plusieurs traductions du premier VERSET du psaume *Beatus qui non abiit*, etc., en français du XI^e^ siècle, (avec le texte latin). 115
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XII^e^ siècle. 117
Le psaume *Beatus*, etc. en entier, dans le français du même siècle. 118
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XIII^e^ siècle. 119
Les *Commandemens de Dieu* en langue française du même siècle. 120
Premier VERSET du psaume *Beatus*, dans la même langue. 122
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XIV^e^ siècle. 123
Le *Symbole des Apôtres* dans la même langue. . . . . *ibid.*
Fragment d'un autre texte de l'ORAISON DOMINICALE dans la même langue. 125
Premier VERSET du psaume *Beatus*, même langue. . . . *ibid.*
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XV^e^ siècle. 126
Premier VERSET du même psaume. 127
L'ORAISON DOMINICALE en usage au XVI^e^ siècle. 128

Digitized by Google

Pag.

Premier VERSET du même psaume. 129
L'ORAISON DOMINICALE en vers français du XVI^e siècle. . . 130
Premier VERSET du même psaume, en vers. 131
Traduction en vers de ce même verset, par Bossuet (*note*). *ibid.*
La *Salutation angélique*, en vers. 132
Le *Symbole des Apôtres*, en vers. . . . . *ibid.*
Les *Commandemens de Dieu*, en vers. 133
L'ORAISON DOMINICALE, polyglotte, en sept langues : le français, l'italien, l'espagnol, le sarde, l'anglais, le belge et l'allemand. 137
PRÉÉMINENCE de la langue française. 141
Des Italiens ont écrit dans cette langue dès le XIII^e siècle. 142
L'ordonnance de François I^er de 1539, très-favorable aux progrès de cette langue. 143
Charles-Quint, lors de son abdication solennelle à Bruxelles, en 1556, se servit de la langue française dans cette grande réunion des états. . . . . *ibid.*
Dans les Conférences de Nimègue, en 1676, tout se traita en français. 144
En Angleterre, Gibbon a écrit son premier ouvrage en français. 145
En Allemagne Leibniz a employé la langue française dans plusieurs de ses ouvrages et dans sa correspondance. . 146
En Suède, Gustave III a également écrit en français ses *Réflexions politiques*. . . . . *ibid.*
En Prusse, dès 1746, les *Mémoires* de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin sont rédigés en français. *ibid.*
Cette Académie, en 1783, propose un prix sur l'*universalité de la langue française*. 147
Frédéric-le-Grand a toujours écrit en français. 148
Catherine II, Impératrice de Russie, a également écrit dans la même langue. . . . . *ibid.*
En Turquie, des traités sont rédigés en français. 149
A Constantinople, dans la Grèce, en Amérique, des journaux sont publiés en français. 150

Digitized by Google

Pag.

Etat du nombre d'indigènes qui parlent la langue française en Asie, en Afrique, en Amérique. 150
Son universalité ne peut que s'accroître. 151

NÉCROLOGIE.

Notice sur M. de Reulle, par M. Toussaint. 153

POÉSIE.

Le Chien de l'Aveugle, par M. Bressier. 165
François de Varambon, ou l'Hermitage de consolation, par M. Aug. Demesmay. 169

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google